Le plus fort tirage de tous les journaux de Québec
"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE
Membre de l'A. B. C.
Organe de l'Action Sociale Catholique

L'ACTION CATHOLIQUE

TRENTE-TROISIEME ANNEE No 10,450 — QUEBEC — CANADA — JEUDI, 28 NOVEMBRE 1940 — 3 SOUS LE NUMERO

2e ÉDITION en page 5-9
Lisez l'annonce de COMPAGNIE PAQUET

L'ANARCHIE RÈGNE EN ROUMANIE. - LE GÉNÉRAL ANTONESCO ÉMET UN DÉCRET POUR EMPÊCHER QU'ELLE NE SE PROPAGE

Ion Antonesco promulgue un décret pour empêcher l'anarchie de s'étendre à toute la Roumanie à la suite du "bain de sang" de la Garde de Fer aux petites heures de la journée d'hier.— Défense de toucher à la liberté et aux biens des citoyens.— Décret en quatre points.

A BUDAPEST ON CONSEILLE A HITLER D'ENVAHIR LE PAYS

BUCAREST, 28. — (BUP). Le premier ministre, le général Ion Antonesco, a promulgué aujourd'hui un décret pour empêcher l'anarchie de s'étendre à toute la Roumanie à la suite du "bain sanglant" de la Garde de Fer aux petites heures de la journée d'hier.

(Des membres de la Garde de Fer exécutaient sans procès, hier, 64 prisoniers politiques, soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de 14 chefs et partisans de la G. D. F.)

LE DECRET

Le décret, portant la signature d'Antonesco et de son ministre de la Justice, se lit ainsi :

1o. — Ceux qui toucheront à la liberté ou aux biens de tout individu pourront être envoyés aux travaux forcés pour une période de cinq à dix années.

2o. — Ceux qui violeront ou usurperont la propriété des autres pourront être envoyés aux travaux forcés pour une période de cinq à dix années.

3o. — Le meurtre prémédité est punissable de mort.

4o. — Ceux qui voleront une somme inférieure à $9,500 passeront 8 années au bagne ; ceux qui voleront une somme supérieure à $9,500, mais inférieure à $190,000 passeront 10 à 25 années au pénitencier ; enfin, ceux qui voleront une somme supérieure à $190,000 seront passibles de mort.

Le procès des accusés devra avoir lieu dans une limite de 10 jours.

Ce matin, les restes des quatorze "martyrs" de la Garde de Fer ont été exposés en chapelle ardente dans une cathédrale orthodoxe de Bucarest.

CONSEILS HONGROIS

BUDAPEST, Hongrie, 28.— (BUP). — Des observateurs politiques disent que les exécutions massives en Roumanie sont un indice d'anarchie et que l'Allemagne devrait s'emparer de ce pays en vue d'assurer la livraison du matériel de guerre qui lui est destiné, à moins que le premier ministre, le général Ion Antonesco, ne maîtrise la situation rapidement.

En marge de la guerre européenne

Un engagement naval a eu lieu, hier, en Méditerranée. Que s'est-il passé exactement ?

Nous sommes en présence de deux versions : celle de Londres et celle de Rome.

Celle de Londres remonte à plusieurs heures. L'Amirauté annonçait qu'une escadre britannique avait enfin réussi à découvrir la présence d'une escadre italienne. Les unités fascistes auraient immédiatement changé la direction de leur course en se voyant découvertes. Les unités anglaises les auraient alors poursuivies, mais on ne savait pas encore avec quels résultats.

La version de Rome a été donnée environ douze heures après. Elle diffère du tout au tout. C'est l'escadre britannique qui a pris la fuite, dit Rome. Les unités fascistes ont atteint sérieusement plusieurs navires ennemis.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, Londres n'a pas répliqué à la version de Rome.

L'attention s'est brusquement portée sur la Roumanie, hier, alors qu'une soixantaine d'assassinats politiques ont été commis par la Garde de fer. Celle-ci aurait voulu venger la mort de son fondateur Codreanu.

Il y a quelques années, Codreanu avait été arrêté sur l'accusation de sédition. On l'avait traîné de prison en prison. Il était mort alors qu'on le changeait de lieu d'internement. Ses partisans ont soutenu qu'on l'avait tout simplement assassiné.

Si le crime fut réellement commis, il avait été le fait de quelques geoliers seulement. Cette fois, on craint que la Garde de fer, organisation nazie qui jouit de la protection des nouveaux maîtres, n'ait prémédité cette vengeance, laquelle s'exerce d'ailleurs sur une haute échelle.

Officiellement, les auteurs du crime ont été réprimandés. S'ils en commettent de nouveaux, ils seront punis... Voilà comment le nazisme sévit contre les meurtres en série !... Les désordres les plus graves peuvent en résulter. Ce matin, on parle même d'anarchie.

Sur le front grec, les Italiens qui avaient tenu le coup sur plusieurs points depuis quatre jours, semblent faiblir de nouveau. Les secours attendus ne se seraient pas rendus grâce à l'aviation britannique, déclare Athènes.

Fiers de leurs succès les Grecs s'inquiètent pourtant de l'avenir; non en pessimistes mais en réalistes. Ils savent que la partie engagée peut être longue. Le ministre de la sécurité nationale a rencontré le représentant des Etats-Unis pour lui demander de l'aide.

En Angleterre, la censure passe un mauvais quart d'heure. On lui reproche de trop tarder à dire la vérité. Les Anglais prétendent qu'ils ne sont pas des enfants, qu'ils sont maintenant blindés contre les mauvaises nouvelles, qu'ils préfèrent les connaître directement plutôt que de les apprendre par la radio et la presse étrangères. A l'heure actuelle les correspondants anglais des journaux américains peignent la situation sous les couleurs les plus sombres. Est-ce simple propagande ou triste réalité ?... Probablement les deux. Le but principal est cependant d'émouvoir l'opinion aux Etats-Unis.

Louis-Philippe ROY.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante de $1.00, avec douches $1.25, avec bain $1.50. Prix spéciaux à la semaine. Repas table d'hôte 0.60c.

Les Grecs seraient entrés cet après-midi dans Argyrokastro

Cette importante base italienne serait tombée aux mains des troupes grecques au cours de l'après-midi.— La déroute se poursuit du côté italien. — Les grecs manoeuvrent avec habileté.

UN NOUVEAU TRIOMPHE

(Dernière heure)

STRUGA, 28. — (B. U. P.) — On mande de la frontière que les troupes grecques ont capturé Argyrokastro, importante base italienne du sud-est de l'Albanie. Les dépêches affirment que les Grecs sont entrés dans la ville à 4 heures, cet après-midi.

STRUGA, (frontière yougoslave), 28. — (B. U. P.) — Des dépêches de la frontière mandent que les Grecs ont capturé un autre village dans leur avance vers Argyrokastro. Les Hellènes auraient également fait des gains sur le front du nord où, après la capture de Pogradec — pas encore confirmée cependant — ils auraient continué leur marche sur la rive ouest du lac Ochrida.

Les armées du nord (front de Koritza) auraient été séparées par les Grecs et les Italiens se retireraient vers Cafa-Sane, où deux routes partent en direction de la base fasciste d'Elbasan. Si les Italiens continuent leur retraite, ils prendront vraisemblablement la route des monts Mokra, dominés par la forteresse de Llbras.

Insigne "Pétain"

VICHY, 28. — (BUP). — Pour la première fois hier les membres du gouvernement portaient l'insigne "Pétain". Le dessin du bouton consiste en un bâton de maréchal surmonté de deux têtes de hache. Ces têtes de hache sont aux trois couleurs françaises. Le bâton de maréchal est bleu et serti d'étoiles d'argent.

Forte pression

Chicoutimi. — (DNC) — Il se fait présentement une forte pression en faveur de la reprise des travaux de construction de la route-Ste-Anne-Tadoussac. Le Chambre de Commerce de Chicoutimi, la Chambre de Commerce du Saguenay, la ville de Chicoutimi et d'autres corps publics ont adopté de pressantes résolutions à cette fin.

Les préceptes du Christ comme ligne de conduite

Le ministre grec de la Sécurité nationale dit que "la communauté des nations après la guerre aura comme principale ligne de conduite les précepte de Jésus-Christ".

APPEL A L'AIDE DES ETATS-UNIS

ATHENES, 28. — (Par Henry-T. Gorrell, de la BUP). — Constantinos Mandiadakis, ministre de la sécurité nationale et bras droit du premier ministre Jean Metaxas, a fait appel aujourd'hui à l'aide des Etats-Unis.

Il a reçu chez lui le correspondant de la "BUP" auquel il a dit:

"Nous nous adressons particulièrement à la grande, forte et libérale union des Etats-Unis d'Amérique et à tous les peuples américains pour les prier de nous renforcer en nous fournissant le matériel et les approvisionnements de guerre qui nous permettront de mener à bien la lutte que nous avons entreprise."

L'appel du ministre grec n'a rien de celui du désespéré.

"Les enfants de Socrate, de Platon et d'Aristophane sont prêts à subir toutes les épreuves ; ils préfèrent mourir plutôt que de se soumettre.

"Le premier ministre Metaxas a rejeté les imprudentes demandes de l'envahisseur et son appel à toute la nation grecque a reçu une réponse. Les Grecs ont pris les armes pour combattre pour les idéals supérieurs de la liberté, de l'indépendance et de la civilisation.

"Comme dans le passé, les enfants de la Grèce antique résisteront aux envahisseurs barbares et défendront non seulement leur

(Suite à la page 8)

Un corsaire coule 2 cargos australiens

Le "Port Brisbane" et le "Maimoa", de la marine marchande australienne, ont été coulés par un corsaire dans l'océan Indien.— On a recueilli 27 survivants du "Port Brisbane".

RECITS DE L'ACTION ENNEMIE

CANBERRA, Australie, 28. — BUP — Deux navires de la marine marchande australienne ont été coulés par un corsaire ennemi quelque part dans l'océan Indien. La nouvelle a été annoncée hier par l'honorable William M. Huges, ministre de la Marine.

Hughes dit que les vaisseaux, coulés par les obus, des bombes et des torpilles, sont le "Port Brisbane" et le "Maimoa".

Un navire de guerre australien a recueilli 27 survivants du "Port Brisbane" et les a conduits à bon port. On croit que le este de l'équipage et des passagers du "Port Brisbane" et toutes les personnes, matelots et civils, qui se trouvaient à bord du "Maimoa", n'aient perdu la vie ou n'aient été faits prisonniers par le corsaire.

Hughes dit que la perte du "Maimoa" a été découverte quand on aperçut une chaloupe de sauvetage du navire flottant à la dérive dans les parages où la flotte de guerre australienne recherche actuellement le corsaire ennemi.

Quelques survivants du "Port Brisbane" ont raconté la façon dont leur navire a été envoyé par le fond par l'effet des canons, des bombes et d'une torpille du corsaire.

L'un d'eux raconta que le "Port Brisbane" naviguait en pleine nuit, ne portant que quelques feux à peine visibles, quand il fut tout à coup illuminé par les projecteurs d'un navire voguant à un mille de distance. "Nous crûmes qu'il s'agissait d'une uni-

(Suite à la page 8)

La garde dans le désert



● Des soldats d'un régiment hindou montent la garde "quelque part" sur le front du désert égyptien. (Acme)

Griefs contre la censure anglaise

Un député conservateur britannique se plaint du fait que l'on n'identifie plus les villes bombardées par l'ennemi. — Pourquoi a-t-on fait exception pour Coventry ? demande le "Daily Mirror".

DECLARATION DU CHEF DE LA CENSURE

LONDRES, 28. — (BUP). — On est de plus en plus mécontent de la censure en Angleterre. Ce mécontentement a eu son écho, hier, en Chambre des Communes, quand sir Reginald Clarry, conservateur, se plaignit du fait que l'on n'identifie plus les villes bombardées par l'ennemi et dit que cela encorage les fausses rumeurs et provoque des appréhensions justifiées parmi la population.

Il dit que c'est son intention de demander à Alfred Duff-Cooper, ministre des Renseignements, s'il peut donner les raisons pour lesquelles, dans les cas de gros raids de nuit sur certaines villes du pays, le nom de Conventry fut mentionné immédiatement mais que ceux de autres villes visitées par les Nazis ont été tenus secrets par la suite.

Le "Daily Mirror" s'est également attaqué à la censure. "Les populations de nos villes bombardées doivent s'étonner de recevoir des nouvelles de leurs malheurs par les bulletins d'information allemands. Evidemment, ces pauvres gens savent qu'ils ont été bombardés. Même les rengaines de notre inconséquente censure ne peut leur cacher le fait. Cette règle pour le moins étrange qui veut que nous recevions des nouvelles de nos malheurs par l'intermédiaire de l'Allemagne est cependant quelquefois violée, comme dans le cas de Coventry. Est-ce parce que la cathédrale a été touchée ?"

"Nous n'avons aucune explication de ce fait. Nous ne comprenons pas. Nous devons continuer à combattre ce mystérieux système. Nous devons continuer à nous opposer à ce petit jeu de cache-cache où l'Allemagne continue à triompher de nous."

En réponse à ces attaques contre la censure, le censeur en chef de la presse, Cyril Radcliffe, a défini de nouveau les fonctions de son bureau. Il dit que la presse reste entièrement libre d'exprimer ses opinions et que les nouvelles ne seraient pas supprimées en Grande-Bretagne parce que le gouvernement est opposé à cette politique. Mais il ajouta que les nouvelles méthodes de guerre ont largement agrandi le champ des informations qui peuvent être utiles à l'ennemi.

L'Amirauté aura un communiqué

LONDRES, 28. — (BUP). — L'Amirauté annonce qu'elle publiera bientôt un communiqué sur le résultat de l'engagement naval livré hier en Méditerranée entre Anglais et Italiens.

LONDRES, 28. — BUP — Les batteries allemandes de la côte française ont canonné Douvres, hier, pendant une demi-heure. Il n'y a eu ni victimes ni dommages appréciables.

IL PARTIRA

LA HAVANE, 28. — (BUP). — Le "Recca", 5,441 tonneaux, un cargo italien ancré à La Havane depuis le début de la guerre, se prépare à prendre la haute mer. On n'a pas révélé la nature de la cargaison du "Recca".

Plymouth et Londres ont été les principales cibles des Allemands

LONDRES, 28. — (Par Sidney-J. Williams, de la BUP). — Plusieurs petites formations d'avions allemands ont franchi la côte du Kent, ce matin, et se sont dirigées vers l'intérieur en face de violents barrages de la D. C. A. et des chasseurs de la R. A. F.

D'autres raiders ont été signalés dans des régions del 'est de l'Angleterre. Les raids de jour ont commencé plus tôt que d'habitude.

Au cours de la nuit, un hôpital de Londres a été grandement endommagé et quelques patients ont été tués. Sept personnes ont été tués et plusieurs autres, blessées, par une bombe lourde tombée sur leur abri.

Dans un autre quartier de Londres, six bombes ont incendié un entrepôt qui a flambé pendant des heures.

Un avion ennemi a été descendu ce matin.

A PLYMOUTH

DANS UNE VILLE DE LA COTE SUD-OCCIDENTALE, 28. — (Par M.-G. Endle, de la BUP). — Des avions allemands, volant en vagues à intervalles de trente minutes, ont fait goûter, pendant huit heures la nuit dernière, la "blitzkrieg" à cette ville et aux villages environnants.

(Les Allemands annoncent qu'il s'agit de Plymouth)

Dix personens ont été tuées dans un village peuplé de travailleurs, par l'explosion de bombes qui ont démoli leurs maisons. Dans une maison, que deux familles partageaient, deux mères et six enfants ont été tués. Seuls les maris ont échappé à la mort.

Un raider allemand solitaire est revenu ce matin au-dessus de cette ville pour se rendre compte des dommages causés durant la nuit.

La première cargaison de bombes lâchées hier soir a allumé un incendie dans un quartier de la ville. La lueur du brasier était si grande qu'on pouvait lire son journal à une bonne distance.

Des centaines de bombes sont tombées autour de l'immeuble incendié. La population était généralement calme et, ce matin, les affaires roulaient comme d'ordinaire.

Des centaines de personnes ont refusé de courir aux abris afin de connaître l'issue de la lutte que se livraient avions allemands et batteries de la D. C. A. britannique.

A l'aube, on a pu constater que les dommages causées à cette ville consistaient principalement en carreaux détruits et en toits endommagés. La plupart des bombes incendiaires sont tombées dans les quartiers d'habitation et elles ont été rapidement éteintes. On croit que 100 à 150 avions ennemis ont pris part au raid.

VERSION NAZIE

BERLIN, 28. — (BUP). — Dans des milieux bien informés, on dit que des avions allemands ont jeté, la nuit dernière, deux cents tonnes de bombes hautement explosives et mille bombes incendiaires sur le port de Plymouth, sur la côte sud-occidentale anglaise.

Les Nazis prétendent que des dommages considérables ont été causés et que de grands incendies ont été allumés.

L'artillerie de la côte française aurait fait feu sur plusieurs navires anglais, dans le port de Douvres, au cours de l'après-midi d'hier.

Pierre Laval

VICHY, 28. — (BUP). —Pierre Laval, vice-président du conseil des ministres de France, est arrivé à Paris, hier. Il y restera pendant cinq jours et conférera avec les autorités allemandes.

Rome réclame une victoire en Méditerranée. - Les deux côtés auraient avarié des navires. - Combat sur mer et dans l'air

Le haut commandement italien affirme que des navires de guerre italiens ont avarié hier deux croiseurs anglais et qu'un contre-torpilleur italien a été fort endommagé.— Autres avariés.

UN COMBAT AERIEN A SUIVI

ROME, 28. — Par Reynolds Packard, de la BUP) — Le commandement supérieur affirme que des navires de guerre italiens ont avarié, hier, deux croiseurs anglais au cours d'un engagement en Méditerranée. Il admet, cependant, que le contre-torpilleur italien "Lanciere" a été tellement avarié qu'il a dû être remorqué à sa base. Un obus anglais a atteint le croiseur italien "Fiume", mais il n'aurait pas explosé.

Le communiqué dit qu'après l'engagement naval, des avions de bombardement italiens attaquèrent l'escadre britannique et portèrent des coups en plein à un porte-avions, à un cuirassé et à un croiseur. Le cuirassé prit feu et cinq avions de chasse britanniques furent descendus contre seulement un avion italien.

A Rome on donne cet engagement comme la plus grande victoire navale italienne depuis l'entrée de l'Italie dans le conflit 'et on dit que les Italiens l'emportèrent et dans l'engagement naval et dans l'attaque aérienne qui suivit.

Dans son communiqué, le haut commandement dit que les forces italiennes en Albanie ont déclenché, hier, des contre-attaques réussies contre l'armée grecque "à divers points". Ces opérations seraient entreprises par la 11ième armée.

Les navires anglais avariés seraient des croiseurs de la classe du "Kent" et de celle du "Birmingham".

(Les croiseurs de la classe du "Kent" jaugent 10,000 tonneaux, tandis que ceux de la classe du "Birmingham" ont un déplacement de 9,100 tonneaux.

Selon le haut commandement fasciste, l'engagement naval s'est déroulé hier après-midi quand une formation italienne, croisant au sud de la Sardaigne, vint en contact avec une escadre anglaise composée de cuirassés, d'un porte-avions et de nombreux croiseurs en route vers l'est.

(Le "Fiume" est un croiseur de $10,000 tonneaux construit en 1930; le "Lanciere" est un contre-torpilleur de 1,620 tonneaux, construit en 1938. C'est le navire-frère de l'"Artigliere", que le croiseur anglais "Ajax" a coulé le mois dernier).

Rome prétend que l'escadre anglaise a cessé le feu après que les navires italiens eurent atteint deux croiseurs britanniques. Toujours au dire des Italiens, les Anglais auraient pris la fuite dans une direction sud-ouest, mais ils auraient été rattrapés à 125 milles de la Sardaigne par des escadrilles italiennes qui atteignirent le porte-avions, un cuirassé et un croiseur.

Le haut commandement affirme encore que le sous-marin italien "Galileo Ferraris" a coulé, mardi, trois vaisseaux marchands d'un convoi britannique dans la mer Rouge.

La R.A.F. a violemment bombardé Cologne

LONDRES, 28. — (B. U. P.) — Le ministère de l'Air annonce que la R. A. F. a attaqué Cologne, en Allemagne, et les ports d'invasion du Havre, de Boulogne et d'Anvers la nuit dernière.

Dans les milieux haut placés, on dit que l'attaque contre Cologne a été l'une des plus violentes de la guerre et que les résultats sont "grandement satisfaisants". La nuit précédente, la R. A. F. avait exécuté un raid sur cette ville allemande.

BERLIN, 28. — (B. U. P.) — Les Allemands révèlent que les avions anglais ont attaqué l'ouest de l'Allemagne, la nuit dernière, mais qu'ils n'ont causé que des dommages insignifiants.

Ils ridiculisent l'affirmation anglaise qu'un violent raid aurait été exécuté sur Cologne.

A l'épreuve des balles



● Un réservoir d'avion, entièrement à l'épreuve des balles, est installé sur un appareil de bombardement dans une usine de la Douglas Aircraft Co. à Santa Monica, Californie. (Acme)

La Hongrie veut la paix, déclare Csaky

BUDAPEST, 2. — (BUP). — La Hongrie veut la paix mais sa place est aux côtés de l'Axe dont la victoire est assurée, a déclaré hier au parlement hongrois le comte Stephen Csaky, ministre des Affaires étrangères de Hongrie. Il dit que de son alliance avec l'Axe, la Hongrie va retirer la protection de Rome et Berlin en cas d'attaque.

"Les ennemis de l'Axe se pagne de l'Axe le acteur es- te est as- r à quel- de la ré- flexion sans pour cela perdre son prestige. Ceux qui ne savent ou ne veulent pas utiliser le temps accordé pour réfléchir en subiront les conséquences. Les sacrifices de l'Italie ont assuré la "localisation" de la guerre dans les Balkans et c'est la Hongrie qui en profite."

Décès

BERNARD, Mme Vve Elzéar
BERNARD, Mme Vve Mastaï
BOURBEAU, M. Ernest
DORVAL, Mme Vve François
FORGUES, M. J.-B.-E.
HUDON, Mlle Eugénie
LANDRY, Mme Vve Louis-Philippe
ROBITAILLE, M. Philéas
TOUTANT, M. Roger
WAGNER, M. Philippe.

(Voir avis de décès en page 21)

Hostilités entre le Siam et l'Indochine

28,300 mobilisés sont actuellement à l'instruction militaire; 39 camps

C'est 2,814 de plus que le nombre de conscrits réunis pour la première période.— 2,604 des recrues qui se sont présentées ont été réformées à la suite de l'examen médical.

1,450 DE PLUS POUR LE MAXIMUM

(De notre édition de 5 h. d'hier)

OTTAWA, 27. — (D.N.C.) — Le 25 novembre, trois jours après la date à laquelle ils devaient se présenter à leurs centres d'instruction, 28,300 hommes de la seconde levée de recrues appelées en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, se trouvaient dans les 39 centres d'instruction du Canada. C'était 2814 hommes de plus que le nombre de recrues réunies pour la première période. En tout, 30,904 hommes se sont présentés aux camps au jour fixé ou peu après ; 2,604 d'entre eux ont été réformés à la suite de la visite médicale. Le total de ceux qui restent pour poursuivre leur trente jours d'instruction militaire n'est donc inférieur que de 1,450 au nombre d'hommes qu'il est possible de loger dans les camps, alors qu'il en manquait 4,024 pour atteindre le maximum au mois d'octobre. Durant la première période d'instruction, en effet, 27,599 jeunes gens s'étaient présentés, et 2,092 avaient été réformés par les médecins examinateurs.

La flotte italienne s'est encore défilée

(De notre édition de 5 h. d'hier)

LONDRES, 27. — (Par Sidney-J. Williams, de la BUP).— L'Amirauté annonce que des forces navales britanniques en Méditerranée ont livré combat, aujourd'hui, à deux cuirassés italiens et à un grand nombre de contre-torpilleurs et de croiseurs.

Les Anglais ont engagé le combat à la portée extrême de leurs canons et chassé l'ennemi "à toute vapeur vers sa base."

Dans les milieux fiables, on dit que l'engagement entre les navires anglais et ceux des Italiens en retraite s'est produit dans la partie orientale du bassin occidental de la Méditerranée, dans la région de la Sicile ou au sud du bout de la botte italienne.

Cet engagement indique que l'offensive britannique entreprise pour vaincre la flotte italienne en Méditerranée se poursuit et que les Fascistes refusent encore de relever le défi de la marine anglaise en combattant de front, bien que, selon les dires des Anglais, aujourd'hui, l'ennemi ait la supériorité numérique.

Tout indique que le commandement naval anglais a repéré les navires italiens et qu'il continuera de les poursuivre.

Cet engagement naval suit le récent bombardement de grosses unités italiennes dans la base de Tarente par des avions de la flotte britannique. A ce moment-là, deux ou trois cuirassés furent mis hors de service et deux croiseurs furent endommagés.

Anastasie se fait malmener par le "Daily Mirror" de Londres

(De notre édition de 5 h. d'hier)

LONDRES, 27. — (BUP). — Une caricature du "Daily Mirror" est sévère pour la censure britannique aujourd'hui.

Elle représente un personnage à la mine abattue portant des lunettes noires, assis à un bureau sur lequel on peut lire le mot "censure". On remarque également un appareil téléphonique "bâillonné", des estampes en caoutchouc, des crayons bleus et une seringue portant le mot "drogue".

La légende peut se traduire ainsi :

"Ne le trouvez-vous pas bavard ce petit homme ?"

Enchaîné au bureau, un chien affamé se ronge les griffes. C'est le journaliste chasseur de nouvelles. Derrière le bureau, on remarque une rangée de cylindres portant ces étiquettes : "Ecrans de fumée", "Lotion pour la vue", "Savon doux".

Parmi les diverses pancartes fixées au mur, signalons celle-ci :

'Aux journalistes américains. N'écrivez rien. N'est-ce pas notre guerre ?"

Un réfrigérateur porte ces mots: "Entrepôt frigorifique pour nouvelles fraîches".

En page de rédaction, le journal déclare en guise de commentaire : "La population de nos villes bombardées doit se demander pourquoi elle apprend la nouvelle de ses malheurs dans les bulletins officiels allemands. Evidemment, ces pauvres gens savent qu'ils ont été bombardés. Même les vieux bonzes de notre idiote censure ne peuvent leur en cacher tant".

La question de la censure britannique serait soulevée à la Chambre.

AVIS

L'honorable M. Edgar Rochette, ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'artcile 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête en modification de la convention collective de travail relative au commerce en détail dont la juridiction territoriale s'étend au district de Québec.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 23 novembre 1940, de la façon suivante :

Conformément aux dispostiions de l'article 8 de la Loi de la convention collective (4 George VI, chapitre 38), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, qu'une requête lui a été présentée à l'effet d'apporter les modifications suivantes au décret numéro 3265 du 6 septembre 1940, relatif au commerce en détail de Québec :

1. Que le paragraphe "dd" suivant soit ajouté à la suite du paragraphe "d" de l'article III :

"dd". Pendant la période des fêtes, soit du 20 au 31 décembre inclusivement, l'employé régulier ne pourra réclamer aucun salaire pour travail additionnel supplémentaire."

2. Que le paragraphe "aa" suivant soit ajouté à la suite du paragraphe "a" de l'article IV :

"aa". Chef étalagiste..... $30.00"

Durant les trente jours à compter de la date de la publication de cet avis, l'honorable ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes recevra les objections que les intéressés peuvent désirer formuler contre ladite requête.

Gérard TREMBLAY,
Sous-ministre du Travail.
Département du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes,
Québec, ce 23 novembre 1940.

A Montmagny

La tempérance à Montmagny.— Alarmés des progrès constants de l'alcoolisme et de l'intempérance dans notre cher pays, ses chefs spirituels et civils ont, depuis quelque temps surtout, jeté le cri d'alarme.

A ces voix autorisées s'est mêlée la voix du bon sens et de l'honneur. Dimanche dernier, a eu lieu, à l'église paroissiale, une réunion des citoyens, afin de faire connaître leur sentiment sur une question si grave et si importante.

L'établissement d'un camp militaire à Montmagny, fait une obligation plus impérieuse aux autorités provinciales et locales de protéger la population en général et les jeunes militaires en particulier contre les dangers que créent pour eux la proximité des buvettes et les débits clandestins des boissons enivrantes.

Afin d'éclairer davantage les citoyens sur le devoir qui leur incombe de seconder les efforts des gouvernements, M. l'abbé Guillaume Déchêne, aumônier des Ursulines de Québec, avait été invité à traiter le sujet à Montmagny.

M. l'abbé Déchêne rappela en termes vigoureux la nécessité de la pénitence réparatrice, mortification nécessaire pour la conservation de la race canadienne et pour désarmer la colère divine chatiant par la guerre la plus terrible et la plus brutale les peuples qui l'ont abandonné ou renié.

M. l'abbé Déchêne fit remarquer que les revenus que produit la vente des boissons ennivrantes est largement surpassé par les dépenses énormes qu'occasionnent l'entretien des prisons, asiles d'aliénés, hôpitaux pour tuberculeux, procès de la Couronne, etc.

M. Adjutor Fortier fut le deuxième orateur de la soirée. Il déplora la facilité avec laquelle on fait grâce trop facilement aux vendeurs de boissons sans licence, semblant protéger le vice de préférence à la vertu.

L'assemblée avait été placée sous la présidence conjointe des maires de la ville et de la paroisse: MM. Tél. Coulombe et Irénée Poirier. Ceux-ci protestèrent de leur volonté de seconder les efforts des citoyens pour obtenir des autorités l'application intégrale de la loi des liqueurs dans les limites de leur juridiction, s'opposant à ce que des puissances politiques ou autres empêchent son application contre les vendeurs clandestins.

M. René Paré, avocat, qui agissait comme maître de cérémonie, pria le capt. abbé Gérard Marchand d'appuyer de sa parole l'autorité religieuse, représentée par M. le curé et M. l'abbé Déchêne, et l'autorité civile représentée par les maires.

M. l'abbé Marchand, se levant avec assurance, rappela que, comme aumônier, il est responsable de la moralité des mobilisés, qu'il doit et veut les rendre à leur famille aussi bons et aussi vertueux qu'il les a reçus. Il fit l'éloge de son chef militaire, le lieut.-col. J.-P.-J. Gaudreau, qui est un commandant chrétien, loyal et franc. C'est à la prière même du commandant qu'eut lieu cette manifestation.

A la fin de la cérémonie, les personnes présentes furent appelées à signer une requête qui fut présentée mercredi, le 27, à l'honorable Adélard Godbout et à M. Fern. Choquette, député du comté, demandant l'application complète de la loi des liqueurs dans les limites de la ville et de la paroisse.

Hore-Belisha critique la politique du gouvernement

L'ex-ministre de la Guerre dit que si la construction navale n'est pas suffisante pour neutraliser les pertes, il faudra 15 années à la Grande-Bretagne pour sortir victorieuse de la guerre.

AIDE PLUS GRANDE AUX GRECS

(De notre édition de 5 h. d'hier)

LONDRES, 27. — (BUP). — L'ex-secrétaire de la Guerre, Leslie Hore-Belisha, a critiqué aujourd'hui aux Communes la politique du gouvernement et fait quelques commentaires en marge d'une déclaration du ministre de la marine marchande, Ronald Cross, sur les pertes maritimes hebdomadaires de la Grande-Bretagne.

(Ronald Cross a déclaré, hier, que la Grande-Bretagne perd en moyenne 60,000 tonneaux par semaine).

Hore-Belisha a dit que si le tonnage acquis des Alliés était inclus, la moyenne des pertes maritimes anglaises s'élèverait à 90,000 tonneaux par semaine.

"Cela signifie que nous perdons 4,680,000 tonneaux par année", a-t-il ajouté. "A ce rythme, toutes les acquisitions des Alliés seront perdues d'ici à deux ans, car nous avons reçu des Alliés huit millions de tonneaux".

L'ex-ministre exprime l'opinion que la construction maritime anglaise n'est pas suffisante.

"Au rythme actuel de destruction navale, nous n'en sortirons pas (de la guerre) avant 15 ans.

"Les Grecs ont ouvert la voie par une série de succès rapides. Ils ont révélé la faiblesse du moral italien. Le moment est sûrement propice à une aide substantielle britannique pour soutenir leur effort et compléter leurs succès".

Hore-Belisha prévient le gouvernement qu'il ne faut pas trop compter sur les Etats-Unis pour renforcer la flotte marchande anglaise.

"Les Etats-Unis ne sont pas une nation engagée dans la construction de navires marchands. Ils ont assez de préoccupations navales dans l'Atlantique et le Pacifique. Au cours de l'année qui précéda la guerre, les Etats-Unis n'ont construit que 300,000 tonneaux de vaisseaux marchands. Aujourd'hui, ils consacrent une bonne partie de leurs efforts à la construction de navires de guerre."

Le raid sur Turin a été très violent

(De notre édition de 5 h. d'hier)

LONDRES, 27. — (Par Dan Campbell, de la BUP). — Le ministère de l'Air annonce que des bombardiers anglais ont allumé un "terrible incendie" à l'arsenal italien de Turin, attaqué des chemins de fer à Berlin, martelé violemment les fabriques d'armes de Cologne et les ports allemands en Hollande, en Belgique et en France.

La violence de l'attaque britannique s'est fait particulièrement sentir à Cologne et dans les autres villes industrielles allemandes.

"D'autres forces de bombardiers ont attaqué des chemins de fer à Berlin, l'arsenal royal de Turin, des navires marchands et des docks à Rotterdam, Flushing, Anvers, Calais et Boulogne", dit le ministère.

"Des appareils de la défense côtière ont attaqué la base navale de Lorient (principale base sous-marine allemande dans l'Atlantique), des raffineries de pétrole à Gand, et bombardé des aérodromes ennemis en territoire occupé.

"Ils ont aussi harassé des navires marchands au large de la côte néerlandaise".

Cinq appareils britanniques sont portés manquants.

Le ministère ajoute que des bombardiers anglais ont attaqué un navire de ravitaillement ennemi au large des îles de la Frise et qu'ils l'ont abandonné au moment où il coulait.

Vichy annonce officiellement que les hostilités entre le Siam et l'Indochine française ont éclaté le 23 novembre le long de la frontière du Cambodge.— Les Siamois ont été repoussés à trois reprises par les forces françaises.

ENGAGEMENT DE PLUSIEURS HEURES

(De notre édition de 5 h. d'hier)

VICHY, 27. — (BUP). — On annonce officiellement ici, aujourd'hui, que les hostilités entre le Siam et l'Indochine française ont éclaté le 23 novembre le long de la frontière du Cambodge.

Un communiqué dit que les forces françaises ont repoussé à trois reprises les troupes siamoises qui tentaient de jeter un ponton sur la rivière Caustung.

On redoutait depuis longtemps des hostilités entre l'Indochine et le Siam, par suite des demandes territoriales de ce pays. On sait que le Thaïland (Siam) réclame les régions du Cambodge et de Laos, en territoire indichinois.

Le mois dernier, les Français rejetaient carrément les demandes siasmoises et refusaient même de dépêcher une mission à Bankok afin de discuter les réclamations du Siam.

Pendant plusieurs semaines, la population du Siam a manifesté en faveur du recours à la force pour satisfaire ses revendications territoriales aux dépens de l'Indochine.

Le communiqué français du jour dit que l'engagement de samedi dernier a duré plusieurs heures autour du village cambodgien de Popiet. Les Français n'ont pas révélé l'étendue de leurs pertes .

Discussion remise à janvier

(De notre édition de 5 h. d'hier)

WASHINGTON, 27. — (BUP) — Le comité sénatorial des relations extérieures a décidé aujourd'hui de renvoyer à l'année prochaine l'étude d'un projet de loi permettant aux Etats-Unis d'apporter une aide financière à la Grande-Bretagne.

La décision a été unanime.

Le projet de loi en question sera discuté à la prochaine session des Chambres, en janvier. Il aura pour effet de rappeler la loi Johnson et d'amender la loi de neutralité américaine.

Les droits de l'Eglise dans le domaine social

L'Eglise possède un droit d'intervention fondé sur la fin propre de l'Eglise et la nature même de l'économique.— M. l'abbé J.-B. Desrosiers, de Montréal, traite ce sujet important.

M. J.-PIERRE DESPRES REMERCIE

(De notre édition de 5 h. d'hier)

Un éminent sociologue de Montréal, M. l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., était le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire de la Société St-Jean-Baptiste, cet après-midi, chez Kerhulu. Il traita du droit d'intervention de l'Eglise dans le domaine économico-social.

M. Edouard Coulombe présidait et présenta le conférencier. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. l'abbé Antonio Laliberté, aumônier de la Société, M. le Dr Jacques Tremblay, président du comité régional de la Société, M. Jean-Pierre Després, M. Eugène L'Heureux, rédacteur en chef à l'"Action Catholique", M. J.-E. Pelletier, du poste CHRC, et plusieurs autres.

M. l'abbé Desrosiers commence son travail par un résumé de l'histoire des relations entre l'Eglise et l'économique. Jusqu'au dix-huitième siècle, personne ne contesta son droit d'intervention dans le domaine économico-social. Voltaire apparaît, suivi bientôt de toute une pléiade de philosophes qui ont juré d'"abattre l'infâme". Vers le même temps naquit une science nouvelle: la science politico-économique. On applique à cette nouvelle branche du savoir humain la morale indépendante créée par l'école des philosophes. Ses disciples la diffusent partout. Elle se répand par tous les pays.

C'est alors que l'Eglise entre en scène en vertu de son droit d'intervention. Léon XIII, dans "Rerum Novarum" et Pie XI, dans "Quadragesimo anno", élaborent une doctrine sociale de l'Eglise.

Et le conférencier d'entrer ici dans le vif de son sujet et de démontrer la légitimité du droit d'intervention de l'Eglise dans le domaine social.

Ce droit, la fin de l'Eglise et la nature de l'économie le demandent.

La fin de l'Eglise : Cette dernière a pour fin d'assurer le salut des âmes. Cette fin lui permet d'intervenir directement ou indirectement dans l'économique et le social.

Parfois directement, dans certains cas comme le manque de surveillance et la promiscuité dans les ateliers où travaillent des personnes des deux sexes, le travail du dimanche ; parfois indirectement, et M. l'abbé Desrosiers cite l'exemple du jeune homme appelé au mariage qui est dans l'impossibilité de convoler, parce que son salaire est insuffisant ; celui de la travailleuse qui a droit elle aussi à un salaire convenable afin de ne pas se trouver exposée aux financiers du vice ou encore à la malhonnêteté des patrons, le cas de l'homme marié dont les revenus ne sont pas suffisants pour lui permettre d'élever une famille nombreuse.

Le travailleur a droit à un salaire qui lui permette de faire des économies, de vivre honorablement et de pratiquer la vertu. Autrements, dans les villes surtout, l'ouvrier est encore exposé au communisme athée. Voilà pourquoi l'Eglise a un droit d'intervention dans ce domaine.

La nature de l'économique le réclame aussi. Dans la production, l'échange, la distribution et la consommation des produits, il y a des lois purement techniques, mais il y a aussi des actes humains soumis à la morale. Et pour ce second motif, l'Eglise a encore le droit d'intervention.

En terminant, le conférencier rappelle le rôle joué par l'Eglise canadienne dans la diffusion de la doctrine sociale catholique et rappelle qu'elle a encouragé les cultivateurs, veillé à la fondation de syndicats ouvriers et patronaux, favorisé, autant qu'il se doit, l'organisation corporative.

M. Jean-Pierre Després remercia, au nom de l'auditoire, M. l'abbé Desrosiers.

Ranimée, rajeunie, la Chambre de Commerce n'est pas la chose d'un clan, d'une caste, d'un parti; chaque industriel, chaque marchand, si petit soit-il, y a son mot à dire.

ADJ. LEPINE
142, du Roi
Tél. : 2-6438
entre les rues du Pont et la Chapelle

JEUNE LARD partie de côte .13
PANNE épaisse, la lb .10
STEAK RONDE, petit os .18
Autres TRANCHES à .13 - .15
ROSBIF .18
ROSBIF, surlonge 18
ROSBIF, épaule complète . . .12
ROSBIF, talon d'épaule 18
BOEUF haut de côte, 5 lbs ou plus 08
JAMBON fesse 18
JAMBON Picnics 15
JAMBON Rolls 18
BACON ½ lb 10
BACON au morceau 15
MORCEAUX de veau, agneau, boeuf, pour ragoût, bouilli, etc, la lb . .05
LIEVRES, POULES, POULETS, DINDES, etc.

SPECIAL STEAK délicatisé, sans perte aucune, lb .19

BEURRE National,
1ère qualité 31
Avion, 2e qual. .30
Laiterie 25
BOEUF DE L'OUEST
Filet 27
Surlonge 24
Croupe entière .08
Bas de côte 05
JEUNE AGNEAU ET VEAU DE LAIT
Derrière Agneau . . . Derrière Veau Roulé de Veau .18
VIANDES FUMEES
Fesses 18
Epaules 17
Jambon cuit haché 15
VIANDES PREPAREES
Lard salé 11
Saucisse, 3 lbs .25
Cretons, le bol . .10
Boudin, 2 lbs . . .25
DINDES FRAICHES
la lb 24
POULES ET POULETS
à partir de 15
Choux de Siam, le sac 49
Filet Aigle Fin, 2 lbs 33
EPERLANS, 2 lbs 25

Carrier Goulet
475, St-Jean Tél. : 4-4681
118-120, du Pont Tél. : 2-5291

Courrier perdu

(De notre édition de 5 h. d'hier)

LONDRES, 27. — (BUP) — Le maître de postes général annonce que les lettres destinées à l'Angleterre et mises à la poste aux Etats-Unis entre les 17 et 22 octobre ont été perdues "comme résultat de l'action ennemie".

Les généraux auraient montré leur réprobation

(De notre édition de 5 h. d'hier)

BUDAPEST, Hongrie, 27. — (BUP). — Le journal "Magyarorszag" rapporte de Bucarest que les généraux de l'armée roumaine, en apprenant l'exécution de 64 prisonniers politiques roumains, ont offert leur démission au premiers ministre, le général Ion Antonesco.

Le rapport ne fera donc pas l'objet d'un débat

(De notre édition de 5 h. d'hier)

OTTAWA, 27. — (D.N.C.). — Le fait que la session fédérale sera ajournée au 17 février indique clairement que le gouvernement a d'ores et déjà décidé qu'il n'y aura pas de débat spécial sur les recommandations de la Commission Sirois qui préconise l'amendement de la Constitution. M. Mackenzie King précise dans sa proposition que l'on ajournera la Chambre "immédiatement après" le débat sur l'Adresse. Ce qui signifie que toute prolongation des délibérations parlementaires jusqu'à la mi-décembre semble maintenant hors de cause.

Candidate

(De notre édition de 5 h. d'hier)

MONTREAL, 27. — (D.N.C.) — Une autre femme sera candidate aux élections municipales du 9 décembre. C'est Mlle Kathleen Fisher, de la Ligue des Droits de la Femme, qui a pris son bulletin de présentation ce matin. Elle se présente comme candidat "A" division no 4.

St-Charles (Bell.)

Sépultures. (D.N.C.) — Le 30 septembre, a été inhumée dame Flore Brochu, épouse de M. Alphonse Prévost, de St-Charles.

—A été également inhumée, dame Olive Bilodeau, épouse de M. Joseph Ruel.

Mariages. — Le 15 octobre, M. Alfred Lemelin et Mlle Lucienne Dutil. Témoins : MM. Joseph Lemelin et Adélard Dutil.

—Le 31, Mlle Annette Leclerc et M. Louis-Georges Gagnon, de Montmagny. Témoins : M. Ferdinand Gagnon et M. Louis Leclerc.

—Le 9, M. Irénée Aubé et Mlle Irma Aubé. Témoins : MM. Amédée Aubé et Arthur Aubé.

Naissance. — Marie-Thérèse-Alice-Yolande, fille de M. Adélard Roy et de dame Yvonne Ruel. Parr. et marr., M. et Mme Amédée Demers, de St-Henri de Lévis.

Soirée réussie. — Une belle soirée de cartes avait été organisée par les fermières de la paroisse pour jeudi, le 21. Il y eut chant, musique et goûter.

BOEUF DE QUALITE
HAUT DE COTE 11c lb PAR 3 LBS
•
ROULÉ DESOSSÉ
ROSBIF SURLONGE 32c lb
ROSBIF DE CÔTE 28c lb
SALÉ 18c lb
PREPARE SANS PERTE NI SURPLUS DE GRAS, ET DE LA PESANTEUR DESIREE.
PORC DE JEUNE SEULEMENT
TÊTE 3½c lb
•
PANNE 10c lb PAR 3 LBS
JAMBON CUIT 35c lb
BAS DE COTE SALÉ 11c lb PAR 5 LBS
GRAS SALÉ ET ROULÉ 11c lb PAR 5 LBS
BACON SANS COUENNE 19c lb
PETIT PAQUET DE ½ LB 11c
FOIE PAR TRANCHE 10c lb
VEAU ENGRAISSÉ AU LAIT
LONGE AVEC ROGNON 16c lb
COTELETTE 17c lb FILET 25c lb
ROULE ENTIER 20c lb
ÉPAULE ENTIÈRE 17c lb
GIGOT 8c lb PAR 5 LBS
142, de la Salle
436, St-Jean
995, St-Vallier
W.-E. BEGIN

(De notre édition de 5 h. d'hier)

HALIFAX, N.-E., 27. — (BUP). — On rapporte aujourd'hui, dans les cercles maritimes, que le vapeur grec "Eugena Cambanis", en détresse au large de Terre-Neuve, est abandonné par son équipage.

SCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA



"SERVEZ EN EPARGNANT ! ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE."

TRENTE-TROISIEME ANNEE No 10,450

Aucune force extérieure n'est capable de détruire la Papauté; elle a déjà surmonté des crises plus terribles que celles-ci.
DE MOLTKE.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC — JEUDI, 28 NOVEMBRE 1940

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'"Action Catholique" est **le 1er des quotidiens** publiés dans la ville de Québec et **le 2e quotidien français** d'Amérique.

Ce soir, à Limoilou

L'offensive contre la tuberculose se lance ce soir, pour jusqu'à la victoire, à la salle paroissiale de Limoilou, à huit heures et trente. Le public est invité à participer à la campagne du timbre de Noël dont la ligue antituberculeuse attend beaucoup pour l'entretien et le développement de son dispensaire et de sa colonie de vacances.

Le public est donc invité, ce soir, à assister à la conférence-concert, à 8 h. 30, où l'on entendra le docteur Georges Grégoire, directeur du dispensaire antituberculeux et du camp Taschereau. Mlle Ivonne Raymond, directrice de la ligue et surintendante du camp, fera un appel en faveur du Timbre de Noël. On présentera également au public, pour la première fois à Québec, les films "Santé et Bonheur" et "L'Ombre de la Tuberculose". Enfin, il y aura chant, musique, dont un artiste invité très intéressant : M. Oscar Paquet. L'entrée est gratuite et il n'y aura aucune colecte.

Président



● M. le docteur J.-A. GIRARD, élu mardi, président de la société médicale de Limoilou.

La prochaine session va être courte; pas de travail

Les députés se réuniront le 7 janvier.— Les Chambres ne siégeront pas durant la semaine du 12 afin de permettre au premier ministre et à ses collègues de se rendre à Ottawa.

LE CAS DE M. HOUDE

La prochaine session provinciale s'ouvrira le 7 janvier prochain. Cette date a été fixée au cours d'une séance du cabinet qui s'est terminée à deux heures moins quart, hier après-midi. Comme l'"Action Catholique" l'annonçait dans son édition de cinq heure, les députés sont convoqués pour le lendemain des Rois, afin de permettre à la Législature d'avoir une semaine à peu près complète de séances avant l'ajournement. Les Chambres ne siégeront pas dans la semaine du 12 janvier pour permettre au premier ministre et à ses collègues de prendre part à la conférence interprovinciale qui s'ouvrira à Ottawa le 14. Rencontré par notre représentant, l'hon. M. Godbout a déclaré qu'il serait accompagné dans la capitale de quelques-uns de ses collègues et d'un avocat très versé dans les questions économiques. L'ajournement sera d'une semaine.

Interrogé au sujet de la législation que doit présenter le gouvernement, le premier ministre a dit qu'elle ne serait pas considérable. Quant aux bills privés, ils ne sont pas encore nombreux.

Tout fait prévoir que la prochaine session sera relativement courte. Dès la première semaine, on pourra faire beaucoup de travail.

L'hon. M. Godbout nous a déclaré qu'il serait prêt à parler sur l'adresse avant l'ajournement, si le chef de l'opposition n'a pas d'objection à engager le débat. Il a ajouté qu'on pourrait également siéger le vendredi.

Le proposeur et le secondeur n'ont pas encore été choisis. Ils le seront tout probablement au cours d'une nouvelle séance du cabinet qui aura lieu samedi matin.

Relativement au cas de M. Camillien Houde, député de Ste-Marie, qui est dans un camp d'internement depuis plusieurs mois, aucune décision n'a encore été prise. Le premier ministre a fait remarquer que la question intéressait à la fois le provincial et le fédéral et qu'elle était tout à fait particulière.

J'étais entre deux Houde, faisait remarquer hier M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Mercier, dans une entrevue aux journalistes, et il n'y en aura plus un seul. En effet, M. Francoeur avait pour voisins, sur la première rangée, à gauche, M. Camillien Houde, député de Ste-Marie et M. Louis Houde, député de Mégantic. Le premier a été envoyé dans un camp d'internement et le second a été nommé juge de la Cour des Jeunes délinquants à Québec.

L'inscription a coûté près d'un million

Dans quatre districts de l'Ontario, l'inscription n'a rien coûté. — Dans Nipissing, elle a coûté la somme de $6,210.

$924,496.

OTTAWA, 28. (DNC) — Saiton qu'il a coûté un peu plus de 10 cents pour l'inscription de l'âge, de l'occupation et des capacités de chacun des 7,863,472 personnes inscrites sous l'Empire de la loi de l'enrégistrement national au mois d'août dernier ? Voici l'information que nous donne un relevé déposé, hier après midi, au greffe de la Chambre. Ce relevé montre, en même temps, que le coût total de cet enregistrement a été de $924,496., ce qui comprend $144,648 comme frais d'impression.

On ajoute à ce relevé cette remarque particulière que quatre districts ontariens—Halton, Lambton-ouest, Lincoln et Perth — n'ont offert à l'Etat aucun compte, probablement parce que tous les ctioyens de cette région ont donné gratuitement leurs services. Il est regrettable de noter que l'arrondissement le plus coûteux sous ce rapport fut Nippissing, dans le nord-ontarien, où le déboursé à ce sujet fut de $6,210. Dans deux autres districts électoraux ontariens, soit London et Ottawa-ouest, le coût fut moins de $100 dans chaque cas.

Les Boches font la belle vie dans Paris



● Auteuil, le champ de courses fashionable de Paris, est très fréquenté par les Parisiens et même par les officiers allemands, que l'on voit au centre; deux aviateurs et un officier d'infanterie paraissent fort à leur aise au milieu de la foule française. (Acme)

M. Rochette reçoit une délégation

La Fédération nationale de la chaussure et du cuir a rencontré hier, le ministre du Travail. — Un compromis avec les ouvriers.

LES SALAIRES

Les représentants autorisés de la Fédération nationale de la chaussure et du cuir sont venus rencontrer l'hon. M. Edgar Rochette, hier après-midi. Ils ont discuté la question des rajustements de salaires, tel que demandé à l'Association des manufacturiers de chaussures et l'épineux problème des minima de salaires pour les contrats de guerre.

La Fédération de la chaussure et du cuir groupe des Syndicats de Montréal, Québec et autres centres, ainsi que des Unions internationales. Parmi les délégues, on remarquait M. Gérard Picard, secrétaire général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, M. Alphonse Roberge, de Québec, MM. J.-A. St-Amand et L. Lacroix, de Montréal, M. McKercher, agent d'affaires des internationaux dans la métropole, etc. Le ministre du Travail était accompagné de son sous-ministre, M. Gérard Tremblay.

Les délégues ont déclaré que les manufacturiers de chaussure semblaient avoir consenti à augmenter les salaires de 10 pour cent, à partir du début de mars 1941. Subséquemment, ils firent une autre proposition, celle d'un rajustement basé sur le mouvement du coût de la vie, d'après les statistiques fédérales, de six mois en six mois. Les travailleurs de la chaussure prétendent que plusieurs industries ont déjà augmenté les salaires et réclament une hausse immédiate de 10 pour cent.

L'hon. M. Rochette a promis de rencontrer les manufacturiers pour leur suggérer d'en venir à un compromis avec leurs ouvriers. Il a ajouté que la question serait plus facile à régler après la conférence que les manufacturiers de Québec et d'Ontario doivent avoir à Montréal, le 17 décembre, pour étudier les bases d'un décret ministériel emis en vertu de l'"Industrial Standard Act", de l'Ontario, qui équivaut à notre loi des conventions collectives.

Quant à la question des salaires pour les travaux exécutés en vertu des contrats de guerre, les ouvriers demandent la mise en vigueur d'une liste de taux à la pièce. Des démarches furent faites à Ottawa, mais le gouvernement fédéral aurait déclaré qu'il s'agissait d'une question provinciale. M. Rochette a fait remarquer que le fédéral a toujours le droit d'inclure dans ses contrats une clause décretant les salaires à l'heure. Après une longue discussion, il a été décidé que les ouvriers feraient de nouvelles démarches à Ottawa pour obtenir le règlement de cette question de salaires.

Plusieurs autres problèmes ont aussi été étudiés au cours de la réunion.

Il a suffi d'un mois aux Grecs pour mettre les Italiens dehors

Il y a un mois, les Italiens faisaient tenir leur ultimatum aux Grecs.— Ceux-ci ne se laissèrent pas impressionner et ce pauvre Mussolini en a maintenant pour son argent.

LES HELLENES PROGRESSENT

ATHENES, Grèce, 28. — Par Ben Ames, de la BUP — A l'aube aujourd'hui, un mois après l'expiration de l'ultimatum italien et l'invasion de la Grèce, le drapeau bleu et blanc de ce pays flottait triomphalement au-dessus de l'antique Parthenon, temple élevé à la déesse de la victoire au temps ou la nation des Hellènes était le centre du monde.

Ce drapeau rappelle aux Athéniens que leurs combattants continuent de remporter des victoires au front; il flotte là où les anciens Grecs célébraient leurs victoires avant la naissance de Jésus-Christ.

Selon les dernières dépêches, les Grecs avancent encore en plusieurs points de l'Albanie, bien que la résistance italienne se fasse sentir pour la première fois en trois semaines.

A Athènes, c'est jour de réjouissances. Il y a un mois, le général Jean Metaxas appelait les Grecs sous les armes et les montagnards de la Grèce endossaient l'uniforme de combat et défendaient les passes de montagne jusqu'à ce que la mobilisation fut complète. Maintenant le sol grec est débarrassé des troupes italiennes.

Les dépêches du front mandent que les Grecs continuent leur avance dans les trois principaux secteurs. Ils auraient dépassé Pogradec, sur le lac Ohrid, et livreraient une grande bataille pour s'emparer des hauteurs d'Ostravista, entre Ohrid et Elbasan. On dit que les Grecs avancent en vagues et combattent à la grenade et à la baïonnette pour occuper les positions italiennes au pied du pic stérile.

Selon des renseignements officiels, une passe conduisant à Berat (le nom de la passe a été biffé par la censure) a changé de mains trois fois hier.

Les bombardiers grecs ont attaqué les Italiens toute la journée.

Des avions anglais et grecs ont bombardé Valone, Klisoura, Telepini, Berat, Elbasan, Durazzo et Tirana.

Un communiqué de guerre dit que des colonnes ennemies en marche, des emplacements d'artillerie et des concentrations ont été attaqués avec succès.

Les avions italiens ont aussi été actifs. Les Grecs disent que des villages dans l'Epire, la région de Patras, l'île de Corfou, etc., ont été bombardés. Un asile de lunatiques à Corfou a été légèrement endommagé.

Selon des déserteurs albanais, le maréchal Pietro Badoglio, chef de l'état-major italien, aurait établi son quartier général à Tirana, capitale de l'Albanie, dans le but apparent de prendre la direction de la campagne de Grèce.

Les aviseurs de la province

De source sérieuse, nous apprenons que Me Louis St-Laurent, C.R., de Québec, et Me Aimé Geoffrion, C.R., de Montréal, auraient été nommés par le gouvernement provincial aviseurs des ministres qui se rendront à Ottawa, en janvier prochain, lors de la conférence entre les provinces et le fédéral, en rapport avec les recommandations de la Commission Rowell-Sirois.

Prêt à l'Alberta

OTTAWA, 28. (DNC) — Le gouvernement fédéral a renouvelé pour un an un prêt de $6,192,000 à la province de l'Alberta. Ce prêt consenti en vertu de la loi de l'assistance-chômage expirait le 1er décembre. L'arrêté renouvelant ce prêt a été déposé, hier, à la Chambre des Communes.

Un ban sur les ventes d'acier

OTTAWA, 28. — (BUP). — H.-D. Scully, contrôleur de l'acier et président du bureau de contrôle des industries de guerre, annonce aujourd'hui que le ban a été imposé sur tous les achats d'acier dépassant les besoins du moment des industries canadiennes.

Le ban, qui empêchera les manufacturiers de se faire des provisions, a pour but d'assurer, dit Scully, "des approvisionnements abondants aux industries de guerre". Celles-ci auront désormais la priorité dans l'obtention des approvisionnements en acier.

Election du Dr J.-A. Girard

Le docteur J.-A. Girard, 203, 3e avenue, Limoilou, a été élu mardi président de la société médicale de Limoilou, au cours de l'assemble annuelle de cette société. La vice-présidence échoit au docteur A.-N. Turcotte, 395, 3e avenue, tandis que le nouveau secrétaire-trésorier est le docteur Adrien Tremblay, résident de St-Grégoire de Montmorency.

L'appareil de Chiappe abattu en Méditerranée

ZURICH, 28. — (BUP). — L'avion qui transportait à son poste Jean Chiappe, nouveau Haut Commissaire français en Syrie, a été abattu au-dessus de la Méditerranée, a-t-on rapporté ici hier soir. Chiappe, ancien préfet de police de Paris, avait été nommé en Syrie la semaine dernière en remplacement de Gabriel Puaux.

Les forces françaises libres du général de Gaulle auraient été actives dans le Proche-Orient ces derniers temps. On rapporte que le général Georges Catroux a été nommé chef de la France libre pour le Proche-Orient et les Balkans

Londres n'a pas encore répondu

LONDRES, 28. — BUP — Le gouvernement britannique a reçu une protestation du gouvernement français, au sujet du bombardement de Marseille par des avions anglais.

Le gouvernement anglais n'a pas encore répondu à cette note qui lui fut transmise par l'ambassadeur britannique en Espagne, sir Samuel Hoare. Mais en conséquence du récent bombardement de Marseille, les règlements d'obscuration du temps de guerre ont été remis en force dans toutes les grandes villes de France.

Causerie de la St-J.-Baptiste

M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité permanent de la Survivance française en Amérique, sera le prochain conférencier aux samedis patriotiques de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. M. l'abbé Gosselin parlera à la radio, au poste CHRC, samedi soir, de 7 heures à 7 heures et trente. Il a pris pour sujet: "L'histoire de notre durée actuelle."

Lourds impôts

CANBERRA, Australie, 28 BUP — Le gouvernement australien a plus que triplé aujourd'hui l'impôt sur le revenu des ménages ayant plus de 500 livres de revenu par année.

Les contribuables qui n'avaient encore jamais, à cause de leur revenu modique, payé d'impôt sur le revenu, ne sont pas fort dérangés par la nouvelle loi qui, par contre, grève davantage les gens jouissant de 500 à 2,000 livres de revenu.

Ce qui complique cette fiscalité, c'est qu'en Australie les provinces ont aussi des impôts sur le revenu, et que cette taxe se combine souvent avec une taxe foncière également imposé epar les provinces.

Après le raid destructeur sur Tarente



● Cette photo prise à bord d'un avion de reconnaissance de la flotte britannique, a été transmise de Londres à New-York par radio. Elle fait voir le port militaire de Tarente, où des bombardiers de la flotte britannique ont estropié récemment de grosses unités de la flotte italienne, notamment le croiseur de classe du "Trento" entourés d'une grande quantité de vaisseaux de guerre italiens à gauche sur la photo. A droite, deux croiseurs endommagés de la classe du "Trento" entourés d'une grande quantité de vaisseaux de guerre italiens à gauche sur la photo. Celle-ci a été prise à une altitude de 6,0000 pieds, deux jours après le raid britannique. (Acme)

M. Wilfrid Lacroix gagne la cause des petits négociants

Il obtient une importante modification dans le système des demandes de soumissions pour les viandes fournies à l'armée.— Instructions données immédiatement.

TEXTES DE DEUX LETTRES

M. Wilfrid Lacroix, député de Montmorency aux Communes, vient d'obtenir du département de la Défense nationale, que le système de soumissions, pour les viandes vendues à l'armée, soit modifié à l'avantage des producteurs et petits commerçants de la province de Québec.

D'après l'ancien système, seules les grandes firmes, inscrites sur une liste spéciale, pouvaient présenter des soumissions. Désormais, grâce aux démarches de M. Lacroix, aucune restriction de ce genre ne sera imposée et tous les commerçants pourront vendre de la viande au département de la Défense nationale, pourvu toutefois, que le boeuf fourni porte l'étiquette de l'inspection fédérale.

M. H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, vient de transmettre à M. Lacroix, une importante communication à ce sujet.

Voici une traduction de la lettre du sous-ministre de l'Agriculture, M. H. Barton:

"Cher M. Lacroix,

"En rapport avec la lettre que je vous ai adressée le 6 novembre, je vous inclus aujourd'hui la copie d'une communication, datée du 18 novembre, reçue de l'assistant-sous-ministre de la Défense nationale, m'avisant que des instructions ont été données au secrétaire du département des Munitions et des Approvisionnements, concernant une revision de la base des demandes de soumissions pour les approvisionnements militaires de viandes.

"Très sincèrement vôtre,

(Signé): **H. BARTON.**

Voici maintenant la communication de l'assistant-sous-ministre de la Défense nationale (on nous pardonnera de traduire litteralement):

"Cher M. Barton,

"Je désire accuser réception de votre lettre datée du 14 courant concernant la fourniture de la viande à ce département, et vous aviser qu'une copie de votre lettre a été transmise au secrétaire du département des Munitions et des Approvisionnements, portant à sa connaissance que, dans les futures demandes de soumissions pour les approvisionnements de viandes, il ne sera pas nécessaire de restreindre les invitations à la liste des établissements publiée par le directeur général du service vétérinaire de votre département, et que la dite liste, telle que complétée de temps en temps, n'a d'autre but que celui de fournir un registre des établissements dans lesquels, sans égard à l'identité des firmes qui les fournissent, tous les animaux fournis aux dépôts militaires ont été tués.

"On a cependant souligné que le point qui ne doit pas être oublié, c'est que chaque quartier de boeuf doit porter l'étampe de l'inspection fédérale canadienne."

Sincèrement vôtre,

Chs BURNS,
assistant-sous-ministre.

Le traitement des 278 juges de notre pays

Une déclaration de l'hon. Lapointe à la Chambre des Communes. — Des pensions pour $307,133. aux juges en retraite.

PAR PROVINCE

OTTAWA, 28. — (D. N. C) — On compte au Canada 278 juges repartis comme suit, selon les tribunaux : cour Suprême et cour de l'Echiquier, 9 ; cours supérieures des provinces: Ile-du-Prince-Ed, 7; Nouvelle-Ecosse, 14 ; Nouveaux-Brunsick, 13 ; Québec, 52 ; Ontario, 85 ; Manitoba, 21 ; Saskatchewan, 30 ; Alberta, 21 ; Colombie-Canadienne, 25 ; Yukon, 1.

Les traitements des juges sont les suivants : juge en chef de la cour Suprême du Canada : $15,000.; juges de la cour Suprême du Canada, $12,000. chacun ; président de la cour d'Echiquier du Canada, $10,000. ; juges puînés de la cour de l'Echiquier, $9,000.

Les traitements des juges des cours des provinces s'établissent ainsi. Les 18 juges en chef, $10,000. chacun ; les 114 juges des cours Supérieures, $9,000 chacun ; le juge en chef de la cour du Circuit, $8,000. et les trois juges de la cour de Circuit, $7,000 ; les 131 juges de district et de comté, $5,000 chacun. Le supplément versé aux 4 juges de district de la cour d'Amirauté, $1,000 chacun ; supplément à un juge de district de la cour de l'Amirauté, $800. ; supplément à un juge de district de la cour de l'Amirauté, $600. ; suppléments à deux juges de tribunaux de divorce, $500. chacun.

Le Canada verse des pensions annuelles globales de $307,133 à 56 juges fédéraux à leur retraite.

Ces statistiques ont été fournies par le ministre de la Justice à la suite d'une interpellation du député conservateur de York-est, M. Robert McGregor.

Directeur de l'internement

OTTAWA, 28. — (D. N. C.) — L'honorable Pierre-F. Casgrain, secrétaire d'Etat du Canada, désire annoncer la nomination du colonel Hubert Stethem au poste de directeur de l'internement.

Le colonel Stethem succède au brigadier-général E. de B. Panet, CMG, DSO, qui a été nommé, le 16 octobre dernier, officier commandant du district militaire No 4 à Montréal.

Le colonel Hubert Stethem, qui a eu jusqu'ici une carrière distinguée dans la force permanente de l'armée canadienne, fut nommé, dès le début des hostilités, directeur adjoint de ce département, et les autorités n'ont eu qu'à se louer de ses excellents services.

Le nouveau directeur de l'internement a été promu tout récemment au rang de colonel par le département de la Défense nationale.

Causerie du R. P. F. Goyer

Le R. P. Francis Goyer, S.S.S. parlera mercredi soir, le quatre décembre, à la radio, pour annoncer le programme des fêtes que se dérouleront à St-Sacrement à l'occasion du 25e anniversaire de l'arrivée des Pères du Très Saint-Sacrement, à Québec.

L'heure et le poste radiophonique seront annoncés plus tard.

Fusillé



● George Argeneanu, ancien premier ministre de la Roumanie, exécuté hier à Bucarest par des membres de la Garde de Fer.

Il est tombé sept pouces de neige, hier

La tempête a été très forte dans la région de Québec. — La circulation rendue difficile sur les routes.

11 AU-DESSUS

Toutes les routes de Québec et des environs sont encore ouvertes aux automobiles, en dépit de la bordée de neige qui s'est abattue sur le district. Partout, cependant, même dans la ville, la circulation se fait péniblement. Au ministère de la Voirie, tout comme au Club Automobile, on avertit les automobilistes qu'ils doivent avoir des chaines s'ils veulent voyager sans trop de difficultés sur les chemins situés en dehors de la ville. La plupart des autobus qui sillonnent les routes de la région sont entrés en ville comme d'habitude. Quelques-uns ont dû modifier légèrement leur circuit.

Depuis hier matin, il est tombé sept pouces de neige. Comme il y en avait déjà passablement sur certaines routes, les conditions sont devenues assez dures pour les automobilistes. Ajoutons que le vent a soufflé avec violence et que des bancs de neige se sont formés à plusieurs endroits. A l'heure actuelle, une pelle n'est pas un accessoire inutile pour ceux qui voyagent dans la région. Le mercure a oscillé entre 10 et 17 une partie de la journée d'hier.

Les snogos, les charrues et les grattes n'ont pas encore été mis en circulation sur le circuit d'hiver.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, tous les rapports des ingénieurs de voirie n'avaient pas été reçus au ministère de la Voirie. Ceux qui étaient arrivés indiquaient qu'aucune route de la région n'était fermée. Il y a lieu de présumer que la plupart des grandes routes sont encore passables. Voici un résumé de ces rapports :

Route no 1, passable jusqu'à Scott. Pas de rapport pour l'autre section.

Route no 2, passable de Lévis au Cap St-Ignace. Pas de rapport pour l'autre section. Hier, on ne pouvait circuler plus bas que Rivière-du-Loup.

Route no 5, passable de Québec à St-Agapit. Pas de rapport pour l'autre section jusqu'à Victoriaville.

Route no 15, passable jusqu'à St-Joachim. Fermée au delà.

Route no 2, passable de Québec aux Trois-Rivières.

Route no 19 et 19a, dans la région des Trois-Rivières, passable.

Route no 3, bonne jusqu'à St-Nicolas, mais pas de rapport pour St-Antoine et Ste-Croix, où la neige a l'habitude de s'accumuler, ainsi que pour toute l'autre section.

Route no 24, de St-Pamphile à Mégantic, en passant par Saint-Georges, passable.

La route St-Vallier-St-Camille est définitivement fermée.

La route Beaumont-St-Philémon est également déclarée fermée.

Enquête sur un monopole

OTTAWA, 28. — (D. N. C.) — Une enquête sur le monopole que les grandes maisons de salaisons de Toronto exercent sur le marché des animaux au Canada a été demandée, une fois de plus, à la Chambre des Communes. Cette fois, c'est un député de l'Ontario qui s'est élevé contre l'état de choses actuel. "Les fermiers", s'écria avant l'ajournement de la brève séance du mercredi, hier, à la Chambre Basse, M. L.-E. Cardiff, conservateur de Huron, "n'ont jamais réussi à obtenir justice d'aucun gouvernement d'Ottawa et encore moins de celui-ci que d'autres. Je pense que la raison est bien simple : il est beaucoup plus facile de percevoir les fonds électoraux par gros montants que par petites sommes. Voilà les principaux contributeurs à la caisse électorale ont toujours ce qu'ils demandent au détriment du cultivateur et du petit industriel".

La défense de la classe agricole a été aussi prise par un député de la droite, M. Bruce McNevin, de Victoria.

La ville subit des dommages

La ville est actuellement menacée de poursuites judicaires de la part de plusieurs marchands de la basse ville, à cause de l'égout collecteur. Les rues de cette partie de la ville sont remplies de tranchées depuis plus d'un an et les autorités ne semblent pas se préoccuper des ennuis que cette situation peut causer aux marchands et aux industriels de cette partie de la cité. Les travaux sont de nouveau suspendus et l'on craint que la gelée bloque les tuyaux de l'aqueduc ou ceux de l'égout, ce qui causerait en plus des dommages considérables à la propriété.

M. le maire Borne est actuellement en pourparlers avec l'hon. Lapointe à ce sujet et l'on s'attend à des nouvelles intéressantes bientôt.

Ils rencontreront les ministres

Une délégation du bureau international du Travail, dont le siège est maintenant fixé à l'université McGill, viendra rencontrer les membres du cabinet samedi avant-midi. L'ouverture de la séance aura lieu à 11 heures.

Les réunions de ministres sont plutôt rares, le samedi. Celle qui sera tenue cette semaine est nécessitée par le voyage que l'hon. M. Godbout doit faire à Toronto. Comme nous l'avons déjà annoncé, le premier ministre parlera le 4 décembre, devant les membres de l'Empire Club et des Canadian Clubs, dans la grande salle de l'hôtel Royal York.

Le R. P. Journault

Le R. P. Emile Journault, c.ss.r., de Sherbrooke, est actuellement sous traitement, à l'hôpital Sainte-Anne.

Nous formons des voeux pour son prompt et complet rétablissement.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Eugène L'HEUREUX, Rédacteur en chef.

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1940

"Pas besoin d'hommes"

Avant hier, nous argumentions sommairement contre la prolongation à quatre mois de la période d'entraînement.

Or voici que Lord Lothian, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, vient de faire une importante déclaration qui démontre bien qu'il n'est nullement urgent de modifier la politique actuelle pour l'entraînement de nos jeunes.

A des journalistes qui lui demandaient si l'Angleterre avait besoin d'hommes, lord Lothian a répondu :

"England definitely does not need men — L'Angleterre n'a absolument pas besoin d'hommes".

C'est le "New-York Times", édition du 24 novembre, qui rapporte cette déclaration. Et l'ambassadeur connait son affaire. Il soutient que son pays a surtout besoin de munitions de toutes sortes : navires marchands, unités de combat, avions, etc.

Pour être en mesure de lui en fournir, il ne faut pas désorganiser notre production industrielle et agricole. Il ne faut pas prolonger les absences forcées. Bref! il ne faut pas que les jeunes quittent leurs emplois pour plus d'un mois, sinon les industries où ils travaillent ne pourront fonctionner régulièrement.

On dira peut-être que les autorités éviteront de mobiliser ceux qui ne peuvent partir sans graves inconvénients. Nous répondrons ceci : Si les autorités acceptent le principe des exemptions, ce sera le signal de la course aux influences. Chacun croira avoir droit à une exemption autant que son voisin. Le système actuel n'admet pas l'exemption en principe, sauf pour les cas de maladie. Si l'on ouvre la porte, on en verra de belles.

Louis-Philippe ROY

Langue "canadienne"

"Une langue canadienne".

Cette suave expression est tombée des lèvres d'un député anglais, en pleine Chambre des Communes. Et M. W.-A. Tucker, député libéral de Rosthern, l'employait à l'égard de notre langue française.

"Une langue canadienne". C'est simple, charmant, mais exact.

Ce M. Tucker a rappelé à ses collègues de langue anglaise que les Canadiens français parlent une langue tout aussi canadienne que la leur.

Démonstration facile à faire.

Le pacte fédératif reconnait deux langues officielles. La langue anglaise et la langue française. L'une et l'autre sont canadiennes. Nul n'a donc à rougir de parler l'une ou l'autre et il fait son devoir le Canadien qui respecte ces deux langues.

Décidément, ce Canadien anglais est plus clair, plus facile à comprendre que ce Canadien français qui, naguère, à Toronto, parla si obscurément de bilinguisme. M. Harvey, l'un des nôtres, soutenait que les Pères de la Confédération avaient placé un ferment de désunion nationale dans le pacte fédératif en y inscrivant le droit au bilinguisme. M. Tucker, un compatriote de langue anglaise, ne critique pas l'existence de ce droit; il le constate dans la constitution et affirme que ce contrat bilatéral oblige les deux signataires, c'est-à-dire les deux éléments ethniques canadiens.

Il manque donc à son devoir celui qui ne respecte pas le contrat, qui en viole l'une ou l'autre clause, que ce violateur soit une personne ou un gouvernement.

Que dirait-on dans les autres provinces si le Québec, sous prétexte que la majorité y est de langue française, bannissait l'usage de l'anglais ? Et pourtant, c'est ce qui arrive.. dans un autre sens, en dehors de notre province. Aussi bien, M. Tucker avait-il raison de dire à ses compatriotes :

"Nous n'aurons pas de véritable unité nationale, si, après avoir passé une entente comme nous avons fait lors de la Confédération, nous la déchirons et si nous n'y faisons pas honneur". Cette violation du pacte confédératif, ajoutait encore avec non moins de bon sens le député de Rosthern, serait peu britannique. *"C'est en effet le propre du génie du peuple britannique d'honorer pleinement un contrat, de tolérer et de respecter les désirs des minorités, surtout lorsque ces minorités, dans les beaux comme dans les mauvais jours, se sont montrées loyales jusqu'au fond du coeur".*

M. Tucker précise sa pensée en rappelant que si le Canada est encore britannique c'est par le fait de la loyauté des Canadiens français à la couronne, notamment en 1812, alors qu'il eut été si facile pour eux de combattre l'Angleterre.

Certains objectent 1837. Faux argument. Les Patriotes de 37, M. Tucker l'admet volontiers, ne se sont pas battus CONTRE la Couronne mais POUR obtenir la jouissance d'un privilège bien britannique : le gouvernement responsable.

Alors le député de Rosthern avait pleinement raison de conclure en s'adressant à ceux de sa langue :

"Tâchons de montrer à nos compatriotes qui parlent une langue canadienne, comme nous, que nous ne voulons pas leur enlever aucun de leurs droits, que nous les respectons pleinement et que nous sommes prêts à les rencontrer à mi-chemin dans tout ce qui est juste en vertu du pacte fédératif".

Rencontrer à mi-chemin ? Certes oui.

A vrai dire, nous avons fait plus que la moitié du chemin. Comme nous le rappelions récemment à l'occasion du voeu exprimé par la Société Saint-Jean-Baptiste, les Canadiens de langue française tendent une main qui fut généreuse. Dans le Québec, nous avons donné à la minorité plus que son droit stricte. Nous avons fait preuve d'une générosité bien française et d'une charité toute chrétienne.

Aussi bien nous réjouissons-nous de l'attitude très correcte de M. Tucker. Nous souhaitons que ses compatriotes suivent ses conseils et que certains journaux, pêcheurs en eau trouble, changent de ton.

Louis-Philippe ROY

Une étude qui s'impose

Dans un premier-Montréal du "Devoir", M. Omer Héroux invite avec beaucoup d'à propos ses compatriotes à étudier le rapport Sirois. Nous profitons de l'occasion pour signaler une fois de plus la gravité des questions que pose ce rapport.

Nous nous permettons même d'exprimer un certain étonnement de voir que, dans les milieux compétents de chez nous, l'affaire ne suscite pas plus d'intérêt.

Apparemment, cette apathie est une conséquence de nos moeurs politiques, qui ont tué chez nous le véritable esprit critique public, pour y substituer l'esprit de parti, tantôt furieux, tantôt louangeur, selon la couleur des personnages en présence, jamais sérieux cent pour cent, jamais libre de servir la cause nationale, pas plus la provinciale que la canadienne.

En ce moment grave où toute mesquinerie détonne, l'esprit de parti a la prudence de se taire. Mais comme nous n'avons plus d'esprit critique public, un silence de mort succède au tintamarre des partis, un silence de mort succède au tintamarre des partis, concevoir les centralistes les plus huppés.

Pendant que les Anglo-Canadiens épuisent successivement les éditions du rapport Sirois, la première édition française, sûrement plus modeste que l'anglaise, reste sur les tablettes de l'Imprimeur du Roi.

Nous nous plaindrons ensuite de nous être fait rouler !

* * *

Il faut souhaiter qu'au-dessus des querelles de partis, une étude sérieuse et objective du rapport Sirois et de toutes les questions connexes s'amorce pour de bon, avec une invincible volonté de servir, sans chauvinisme ni faiblesse, le Canada, la Province et la race canadienne-française.

Ce sont d'abord les juristes qui devraient, il nous semble, ouvrir la marche, puisqu'ils peuvent mieux que les autres saisir la portée des textes. A leur suite, les économistes, les sociologues, les comptables, les financiers et les hommes entraînés à la grande administration devraient scruter, sans passion centraliste ou trop étroitement provincialiste, les conséquences possibles de tout amendement constitutionnel préconisé.

Ainsi que M. Héroux, nous croyons les journalistes incapables d'"examiner la question dans toute son ampleur". Jusqu'ici, dans notre province, les journalistes ont été les seuls à aborder ce problème, avec quelques correspondants ou collaborateurs bénévoles ; ils essaieront de faire davantage ; mais, de grâce, qu'on n'exige pas de ces hommes obligés à suivre quotidiennement toute l'actualité un travail d'experts.

Nous nous demandons si le Barreau ne devrait pas, comme tel, accomplir une tâche que l'initiative personnelle hésite à entreprendre et ne peut sûrement pas mener à bonne fin.

Avant que la Constitution soit amendée, il faut que le peuple soit instruit de l'exacte portée des changements projetés. Or, la vulgarisation qui s'impose ne peut être que l'oeuvre de nos hommes les plus compétents en la matière.

Le peuple compte sur son élite.

Eug. L'HEUREUX

PETITES NOTES

Ottawa et nous

La prochaine conférence interprovinciale réunira tous les chefs des gouvernements provinciaux sous l'oeil ambitieux des autorités fédérales. M. Godbout, premier ministre de la première province du Dominion, y sera et nous représentera avec dignité.

Notre premier ministre détient les portefeuilles de l'Agriculture et de la Colonisation ; c'est son plus beau titre, celui dont le membre le plus distingué de notre profession agronomique se montre à bon droit le plus fier.

Le premier ministre aura plusieurs fois, au cours de sa visite aux autorités fédérales, l'occasion de parler finance, impôts, répartition, crédits, accommodations budgétaires, entr'aide fédérale-provinciale, etc.

Quelle précieuse occasion de parler alors de Colonisation et de faire saisir aux autorités fédérales non seulement le point de vue de l'aide aux chômeurs mais également le point de vue de l'établissement des familles, et des jeunes ménages canadiens-français en particulier.

Si le fédéral était mieux au fait de nos problèmes sociaux, dont un des principaux est sans contredit le pressant besoin de nouveaux établissements agricoles pour la jeunesse de nos campagnes, le budget de l'entente fédérale-provinciale pour l'aide au chômage par la Colonisation se développerait et prendrait enfin sa forme naturelle, la forme d'une contribution fédérale à l'effort de colonisation des provinces.

Et loin de réclamer l'adoption de cette politique vraiment sociale comme un privilège, nous affirmons que c'est le devoir du fédéral de nous y accompagner, et d'aider également toutes les provinces à faire de la Colonisation avec les Canadiens nés au pays, bien entendu. Prenons soin de nos gens d'abord. C'est du gros bon sens.

Le prochain budget provincial sera voté au cours d'une session qui a été volontairement ajournée par l'honorable premier ministre pour mieux pouvoir en ajuster la législation aux innovations dans le domaine fédéral qui seront peut-être amenées par la prochaine conférence interprovinciale.

Il faut que le budget provincial lui-même se ressente favorablement de l'occasion précieuse qui sera alors fournie à nos autorités d'amener le fédéral à non plus considérer la colonisation comme un palliatif au chômage, mais bien comme un éminent service social, de première importance dans notre jeune pays. Et des facilités budgétaires élargies suivront logiquement l'admission de ce principe.

J. S.

ÉPHÉMÉRIDES

27 NOVEMBRE 1867

—— UNE OEUVRE DE SURVIVANCE ——

N'y a-t-il pas plus qu'une coïncidence dans la fondation, quelques années avant la Confédération, du collège Saint-Joseph de Memramcook ? On doit cette oeuvre incomparable de survivance française à M. l'abbé François-Xavier Lafrance qui, en 1852, devenait curé de Saint-Thomas de Memramcook. Après avoir entrepris l'étude de la médecine, il était entré au grand séminaire de Québec après quoi l'évêque des provinces acadiennes, Mgr McDonald, l'ordonnait et lui assignait des postes de plus en plus importants dans l'apostolat des fidèles acadiens. Depuis le séminaire des Récollets, à Port-Royal, avant la cession du pays, les Acadiens n'avaient eu aucune école supérieure enseignant dans leur langue. Aujourd'hui le collège Saint-Joseph de Memramcook constitue l'une des plus belles promesses de l'Acadie à la survivance française du Canada. Après avoir fondé le collège, l'abbé Lafrance devint curé de Barachois, où il mourut le 27 novembre 1867.

28 NOVEMBRE 1844

—— LE BILINGUISME EN CHAMBRE ——

Lorsque le second parlement du Canada uni ouvrit sa première session à Montréal, le 28 novembre 1844, la question du bilinguisme se posa. Il s'agissait de choisir le président de la Chambre. Le procureur général, du nom de Smith, proposa sir Allan McNab. Le colonel Prince s'opposa à cette nomination en déclarant que le candidat ne connaissait pas le français et que, pour remplir la charge désignée, il fallait un parlementaire bilingue. Il proposa M. Norbert Morin. Un certain député Ermatinger, du Haut-Canada, affirma que dans le parlement d'une province anglaise il n'était pas nécessaire que le président connût la langue française. Le candidat unilingue fut élu par trois voix contre Morin. Même aujourd'hui ces principes ne préoccupent pas toujours nos parlementaires. La formule du bilinguisme n'est pas toujours respectée. Faut-il absolument qu'un titulaire connaisse le français ? On en nomme deux, la plupart du temps le subalterne étant de langue française, alors que l'esprit de la constitution voudrait que le titulaire sache les deux langues, qu'il soit de la nationalité qu'il voudra.

LE SORT D'UN MILITAIRE

On nous signale le cas d'un Québecois qui s'est rendu en Angleterre avec l'armée, y a travaillé durant quelques mois et s'est vu renvoyé au Canada, puis congédié, pour défaut de santé.

Ce jeune homme est aujourd'hui un chômeur dont les organisations d'assistance ne peuvent résoudre le cas.

Peut-être aurait-il été préférable de le mieux examiner avant son départ pour l'Europe ? Et s'il était alors en santé, si c'est la vie militaire qui a eu raison de ses forces, il est regrettable que l'armée l'abandonne maintenant sans secours.

Evolution de la grande culture dans le Québec

(Première partie)

Nous publions, aujourd'hui, en page de rédaction et en page agricole un premier article de M. Roland Lespérance, agronome, chef de la section des Pâturages et des Engrais chimiques au ministère de l'Agriculture de la province de Québec, sur l'évolution de la grande culture dans le Québec depuis vingt-cinq ans. Ce travail sera sûrement utile à tous les lecteurs de l'"Action Catholique" qui s'intéressent au développement de notre agriculture et au relèvement de notre classe agricole. C'est un retour sur le passé, c'est vrai, c'est de l'histoire agricole sans doute; mais de l'histoire qui ne manquera de faire naître des idées fécondes pour l'avenir.

Nous insérerons le deuxième article jeudi prochain.

A. R.

Définition. — Dans son sens général, l'expression "grande culture" désigne chez nous la culture des céréales et des plantes fourragères, par opposition au mot "horticulture" que nous réservons pour dénommer la culture des fruits, des légumes et des fleurs. La grande culture s'occupe donc des récoltes des champs. Elle comprend aussi l'étude de leur milieu. Cela veut dire qu'elle s'intéresse en plus aux problèmes de drainage et d'égouttement des sols, à leur fertilisation, aux façons culturales, aux assolements, à toutes les techniques capables de maintenir ou d'augmenter les rendements et la qualité des récoltes. C'est pourquoi, dans les manuels, l'expression "grande culture" est synonyme d'agronomie. En anglais, les deux termes appartiennent au vocabulaire courant, et l'on emploie indifféremment l'une pour l'autre les expressions "agronomy" et "field husbandry".

Avant-propos. — Chacun sait qu'au début de la colonie, notre agriculture s'employa en premier lieu à la production des céréales. La culture du blé prime alors toutes les autres et restera jusqu'après la conquête notre principale production agricole. Après 1870, l'industrie laitière prendra beaucoup d'importance et déterminera largement l'orientation nouvelle que suivront dorénavant nos systèmes de culture. Si l'on met en regard les statistiques de 1915 et 1870, on s'aperçoit que le visage agricole de la province avait dans ce laps de 45 ans, profondément changé. Mais depuis ? de 1915 à 1940 ? Que s'est-il passé ? Où en sommes-nous ? Pour quiconque s'intéresse à la vie économique de notre province, et plus particulièrement à l'agriculture, ce sont là des questions qui se présentent spontanément à l'esprit.

Si, en 1940, nous voulons faire le point, récapituler le travail accompli depuis 25 ans, en apprécier les résultats, et, de ces données éparses, dégager les tendances évolutives de notre grande culture, nous sentons qu'une telle enquête, pour être menée avec conscience et justesse, exigerait des développements qui dépassent de beaucoup les cadres d'un article de presse.

Signalons qu'à l'oeuvre agricole de ces 25 dernières années ont collaboré des membres du clergé, des hommes d'Etat, des institutions d'enseignement et de recherches, des cultivateurs émérites, des agronomes, des représentants de toutes les professions libérales. Il faut reconnaître que l'édification d'une agriculture prospère est une oeuvre commune, à laquelle toutes les classes de la société peuvent et doivent apporter un bienfaisant concours.

Mais un petit travail de ce genre, forcément incomplet, ne saurait être un palmarès. Faite aux points de vue strictement historique et technique, cette étude sommaire n'a qu'un but : rassembler quelques données sur les récents développements et sur la situation actuelle de notre grande culture, comparer ces données avec celles qui existent pour l'année 1915, et tirer de ce rapprochement les conclusions qui semblent s'imposer.

1915 — 1940

La direction. — En 1915, le ministère de l'Agriculture comprend dans son personnel 12 agronomes. Il a distribué en 1914 pour fins agricoles un montant de $643,028.01, soit environ 4% du revenu annuel provincial.

Cette même année, on célèbre les noces d'argent de l'Ordre du Mérite agricole. Quelques trois cents cultivateurs, "chevaliers de l'Ordre du Mérite agricole", assistent à la fête. Nous possédons déjà une petite élite agricole.

Les officiers du ministère de l'Agriculture ont inspiré et appuyé d'excellentes directives, de concert avec les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, organismes qui président depuis longtemps aux destinées de notre agriculture.

Mais cette agriculture, il faut le rappeler, a été longtemps laissée à elle-même. Les excellentes initiatives, les encouragements nouveaux qui l'assistent, travaillent surtout pour l'avenir. L'enseignement agronomique, d'introduction récente, rencontre de la résistance. En attendant de s'imposer, cet enseignement s'adresse surtout à la jeunesse, d'où l'oeuvre, prépondérante à cette époque, des jardins scolaires.

A partir de 1915, le gouvernement manifeste l'intention non équivoque de prendre en main la direction effective de l'agriculture. Le personnel agronomique, à la demande des cultivateurs, augmente d'année en année. Créé en 1919, le Service de la Grande Culture comprend à l'origine sept techniciens agricoles. A cette même date, quarante agronomes de district et douze sous-agronomes desservent quarante comtés ruraux.

En 1940, le Service de la Grande Culture et celui du Génie Rural ont un personnel réuni de 215 employés, dont 44 techniciens agricoles, 4 ingénieurs civils, 3 arpenteurs, 45 mécaniciens. Le personnel agronomique extérieur comprend 20 agronomes régionaux, 132 agronomes de division et 18 adjoints, et couvre la province entière. Le ministère de l'Agriculture a dépensé en 1930 un montant de $5,165,821, soit 8.4% du revenu ordinaire provincial.

Dans le même temps s'instituaient ou se développaient chez nous des associations agricoles professionnelles, (associations de techniciens et de praticiens), des institutions d'enseignement et de recherches. L'élite agricole avait grandi. En 1940, on compte environ dans la province 3,500 chevaliers de l'Ordre du Mérite agricole.

L'amélioration de l'agriculture a donc préoccupé depuis 25 ans un nombre sans cesse grandissant de serviteurs dévoués et agissants. L'Etat lui a consacré une plus forte proportion de ses revenus. Il en est résulté, en grande culture comme en d'autres domaines, des réalisations nombreuses et de première importance. Dans un prochain article, nous procéderons à cette rétrospective.

LES INITIATIVES

Les sols. — Les nombreuses initiatives prises depuis 25 ans pour favoriser l'assainissement, le maintien et la restauration de la fertilité de nos sols ne peuvent être ici que mentionnées. Leur exposé fera l'objet d'un autre communiqué. Citons seulement l'aide apportée par l'Etat au creusage et à la réfection des grands cours d'eau, au transport du tuyau de drainage, la tenue de "concours d'égouttement", la propagande faite pour l'emploi des amendements et des engrais chimiques, le développement de laboratoires pour l'analyse des terres, etc. Rappelons enfin l'oeuvre, récemment commencée, de la classification des sols.

Les semences. — En 1919, la Service de la Grande Culture, nouvellement créé, intensifie la campagne entreprise depuis 1911 en faveur de la production de la semence de trèfle rouge. De même cherche-t-il à favoriser l'expansion des "concours de semences" et de "récoltes sur pied" inaugurés en 1904, sous les auspices des sociétés d'agriculture. Il en est ainsi pour les expositions de grains de semences, tenues annuellement dans chacun des comtés de la province. Ce n'est pourtant qu'un commencement. L'oeuvre à accomplir reste énorme. Il s'agit de faire accepter au commerce nos semences locales, de lui en fournir le volume et la qualité désirés. En bref, il faut améliorer de toute nécessité nos méthodes de production, de préparation et de vente.

L'Etat fera généreusement sa part pour aider les cultivateurs à se munir de l'outillage dispendieux

(Suite à la page 11)

Le désir de Jésus

C'est le sous-titre d'un volume de prédication eucharistique dont la troisième édition vient de sortir de nos presses. De hautes approbations, non équivoques, le recommandent fortement. Une entre plusieurs : "Vous avez fait là un travail vraiment précieux pour tous nos prêtres ; ils y trouveront un aliment pour leur foi et leur piété et en même temps une abondante et solide matière pour leurs prédications eucharistiques" (Card. Bégin).

"LE DESIR DE JESUS" est le deuxième volume d'une série qui a pour titre POUR VOTRE MINISTERE, par Mgr A. Camirand, V.G. L'excellente revue des Rév. Pères Franciscains, CULTURE, apprécie la valeur de ces volumes dans les termes suivants : "Excellente série de théologie pastorale, si pleine de doctrine et de piété . . . Oeuvre de vulgarisation théologique bien supérieure à une foule de livres qui nous viennent d'Europe et d'ailleurs (Mars, 1940, p. 43) . . . La sûreté doctrinale caractérise toute l'oeuvre théologique de notre auteur . . . Tout l'essentiel de la théologie de l'Eucharistie est contenue, sous forme abrégée, dans une série de volumes où la communion fréquente est présentée comme l'expression des désirs de Jésus et la réponse du ciel aux besoins de l'âme" (septembre 1940, p. 309). En vente à nos bureaux au prix de 80c. Nous avons aussi en librairie les autres volumes de Mgr Camirand.

VINGT-CINQ ANS

C'est l'âge de l'Almanach de l'Action Sociale Catholique. L'édition de 1941, qui est actuellement sous presse célèbre convenablement cet anniversaire. Convenablement est une expression modeste. Si vous avez la bonne idée d'acheter l'Almanach, vous verrez que nous pourrions substituer "splendidement" à "convenablement".

Les conclusions de la Commission Rowell-Sirois

(SUITE)

COLLABORATION ENTRE LE FEDERAL ET LES PROVINCES POUR LE TRANSPORT

La Commission en est venue à la conclusion que le problème des transports au Canada est un de ceux que l'on ne peut résoudre sans la collaboration étroite du Dominion et des provinces. Mais, consciente de ses limites en pareil domaine, elle s'en est tenue aux questions qu'il faudra aborder un jour, avec l'espoir de faire quelque lumière sur l'aspect juridictionnel de la question. Elle souligne, toutefois, le grand avantage que comporterait une Commission d'organisation des transports qui verrait à la fois à l'organisation des transports sur une large échelle et à la coopération entre le Dominion et les provinces en cette matière de façon à venir en aide au contribuable.

Bien que la Commission soit d'avis qu'il faille s'en tenir à un minimum de nouveaux organismes administratifs, elle ne pense pas moins qu'il y a lieu de prendre des mesures spéciales pour faciliter la collaboration entre le Dominion et les provinces. Dans le passé, lorsque les fonctions du gouvernement étaient relativement peu nombreuses et l'organisation administrative relativement simple, les gouvernements du Dominion et des provinces pouvaient probablement remplir leurs fonctions respectives tout en restant dans leurs domaines propres. Mais la chose n'est plus possible aujourd'hui, à cause de la forte expansion dans les fonctions de l'Etat et de la complexité croissante de l'administration, sinon l'efficacité et l'économie en souffriraient considérablement. La collaboration entre les gouvernements autonomes du régime fédéral est devenue une nécessité absolue. De l'avis de la Commission, on pourrait y arriver par des conférences entre le Dominion et les provinces, convoquées à périodes fixes, disons tous les ans, et non plus infrequemment comme par le passé. La Commission recommande en outre l'établissement d'un secrétariat permanent et adéquat de la Conférence, qui relèverait directement d'elle et qui faciliterait la collaboration entre le Dominion et les provinces en général.

Nous avons considéré dans le détail, au cours de notre rapport, les revendications spéciales de certains gouvernements. Ces revendications n'auront guère d'importance du point de vue financier s'il est donné suite à nos recommandations ; nous avons cru utile, toutefois, de les examiner au mérite et de donner notre opinion à leur sujet dans l'espoir de faire disparaître les griefs de longue date avant tout accord d'ordre général entre les provinces et le Dominion.

Diverses plaintes au sujet du fonctionnement du système fédératif furent aussi exprimées devant la Commission par des organisations particulières. La Commission prit connaissance de ces témoignages d'importance, mais dans plusieurs cas il s'avéra que leur objet n'était pas de son ressort.

CONCLUSIONS

En terminant ce résumé, il convient d'ajouter que les décisions sur lesquelles sont fondées les recommandations contenues dans le rapport ont été prises avant la déclaration de la guerre. Après en avoir délibéré, la Commission décida de terminer son rapport exactement dans les mêmes termes que si la guerre n'avait pas éclaté. La structure de l'économie canadienne en subira décidément des modifications profondes, mais il est non moins certain que l'on ne saurait prédire sur l'heure la nature et les proportions de changements qui dépendent de la durée et de la violence du conflit. En formulant ses recommandations sur la réadjudication des fonctions administratives et les relations financières entre le Dominion et les provinces, la Commission a songé à certaines éventualités critiques ; les recommandations sont, espérons-le, suffisamment souples pour s'adapter aux circonstances qui peuvent découler de la guerre.

Des recommandations subsidiaires, plusieurs se rapportent à des matières sur lesquelles la tension résultant du conflit ne saurait avoir d'effet, alors que d'autres pourront nécessiter des retouches selon la tournure des événements. En temps de guerre et à l'époque de réorganisation qui suit la guerre, le Canada réclame, d'une manière beaucoup plus impérieuse qu'en temps de paix, une impulsion propre à mettre sa population en mesure de se consacrer sans réserve à la réalisation d'un grand effort national tel que la lutte où nous sommes engagés tout en assurant le fonctionnement régulier des rouages sociaux et éducatifs dont dépend le bien-être des masses. Et c'est précisément ce double objectif auquel visent les principales recommandations de la Commission.

Le but de la Commission a été d'énoncer des propositions qui, si on leur donne suite, assigneront l'autorité sur les services sociaux aux gouvernements les plus aptes à les organiser et à les gérer ; et cela, non pas simplement dans un but d'économie et d'efficacité technique, mais par égard au point de vue social, culturel et religieux des différentes parties du Canada, conditions essentielles du bien-être véritable de l'homme. Les propositions d'ordre financier devraient permettre à chaque province canadienne de compter toujours, en temps de guerre comme en temps de paix, pendant les années maigres comme pendant les années grasses, sur des revenus suffisants pour exercer les fonctions importantes qui lui ont été attribuées. Elles visent de plus à conserver au Dominion, en matière de fiscalité, un pouvoir aussi étendu en fait qu'il l'a toujours été en droit, de telle sorte qu'il puisse disposer de la richesse de la nation selon que peut l'exiger l'intérêt national. Si une telle revision de notre régime économique a pu s'imposer avec assez de force pour motiver la création de la Commission en temps de paix, comment ne s'imposerait-elle pas encore davantage en temps de guerre ? Et combien n'aura-t-elle pas sa raison d'être aux jours difficiles de transition entre la guerre et la paix ?

Le rapport doit s'en remettre à l'opinion publique, et l'opinion du temps de guerre n'est plus celle du temps de paix. Il a été élaboré avec les préoccupations du temps de paix. Mais la Commission a l'espoir que la gravité de l'heure disposera la population de toutes les parties du Canada à songer sérieusement à l'intérêt de tous et à examiner les grandes lignes des recommandations sans trop s'arrêter aux questions de détail. Car, tout en envisageant la possibilité de la guerre de même que toute autre éventualité grave, le rapport a été rédigé en vue d'un avenir qu'on espère être, dans l'ensemble, un avenir de paix, et il ralliera les suffrages ou encourra le blâme dans la mesure où cette hypothèse d'un avenir pacifique se réalisera. La Commission ne croit pas que l'ensemble de ses propositions conduise plus à la centralisation qu'à la décentralisation ; elle croit plutôt qu'il en résultera, entre ces deux tendances, l'équilibre sain qui constitue l'essence d'un régime fédératif véritable, et, par conséquent, la base sur laquelle l'unité nationale du Canada peut reposer en toute sécurité.

Jos. SIROIS, président.
John-W. DAFOE,
R.-A. MacKAY,
H.-F. ANGUS.
Alex. SKELTON, secrétaire.
Adjutor SAVARD, secrétaire français.

LA CIE PAQUET LTÉE

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 9

SKIS-SKIS-SKIS

Le plus grand assortiment en ville, c'est à notre Sous-Sol – Rayon des Articles de Sport – que vous le trouverez.

Bois franc — 3½ pds **95c.** 4 pds **$1.25** 5 pds **$1.69** 5½ pds **$2.69**

ERABLE — 6 à 7¼ pds **$3.95**

ERABLE, marque "CHALET" 6 à 7 pds. PRIX **$4.95**

ERABLE, marque "CHALET" moulurés, 6 à 7¼ pds **$5.95**

ERABLE, marque "CHALET", moulurés "Super" 6¼ à 7 pds. **$7.95**

ERABLE, marque "CHALET", "Super Slalom" 6 à 6¾ pds. **$7.95**

ERABLE, marque "CHALET", rebords en acier, 6¾ à 7¼ pds. **$13.95**

NOYER CHOISI (Hickory), marque "CHALET" moulurés, 6¼ à 7¼ pds. **$8.95**

NOYER CHOISI (Hickory) "Super", marque "CHALET" — 6¼ à 7 pds. PRIX **$12.50**

NOYER CHOISI, marque "CHALET", rebords en acier, 7 pds..... **$13.95**

SKIS "CHALET" en noyer choisi (Hickory) modele suisse, 7 pds..... **$17.00**

SKIS "CHALET" en frêne, moulurés, 6¼ à 7¼ pds PRIX **$9.50**

SKIS "C .C. M." "Splitkein Flyte", laminés, PRIX **$18.00**

SKIS "DOMINION" en merisier ou érable. Unis 6¼ à 7 pds..... **$5.95**

goudronnés - PRIX **$7.50**

SKIS "DOMINION" en noyer choisi (hickory) goudronnés — 6¼ à 7 pds. PRIX **$10.95**

SKIS "DOMINION" "Super" en noyer choisi "De Luxe" — 6¼ à 7 pds. PRIX **$13.95**

HARNAIS DE SKI —

"Balaka" **$1.00**

"Chalet" junior **$1.10**

"Chalet" "toe clip" **$2.15** "Chalet" "low hitch" **$2.50**

CHALET cable **$3.50**

SUEVE **$4.95** Victoria "cable" **$6.95**

Northland "standard cable" **$4.95** Northland "De Luxe cable" **$7.95**

PERCHES DE SKI — PRIX ..... **95c.**

$1.20 **$1.35** **$1.45** **$1.60** **$1.75** **$1.85** **$2.15** **$2.95** **$3.25** **$3.75** **$4.75** jusqu'à **$9.95**

BOTTES DE SKI "SAMSON" pour garçonnets et garçons — **$3.59** et **$3.95**

BOTTES DE SKI "SAMSON", pour hommes — PRIX **$3.95**

$4.50 **$4.95** **$5.25** **$5.95** à **$15.00**

Pour dames — PRIX **$3.95**

$4.75 **$5.25** **$6.25** à **$8.95**

Protecteurs de semelles PRIX ..... **10c.** **30c.** **40c.** **45c.**

PRESSES POUR SKI — **30c.** et **$1.50**

CIRES A SKIS — **30c.** **35c.** **50c.**

COURROIES de SKI, en caoutchouc, la paire **40c.**

COURROIES de SKI, en cuir — La paire PRIX ..... **30c.** et **35c.**

LUNETTES (Goggles) pour le soleil **50c.**

60c. **$1.75** **$1.95**

GAITRES pour Ski — **$2.75** et **$2.95**

GANTS pour Ski, — **$1.45** et **$1.75**

BANDES pour la tête PRIX ..... **79c.**

HAVRE-SACS pour ski, et toutes les excursions, PRIX **$1.40**

$1.95 **$2.35** **$3.50** **$3.95** **$7.50** **$8.95**



Equipements de ski

Pour enfants — Skis, harnais et perches — 4 pieds **$3.39** 5 pieds **$4.19**

Pour Dames ou Messieurs — Skis "chalet" en érable, harnais "Chalet toe clip" — Une paire de battes "Samson" — Une paire de perches — EQUIPEMENT COMPLET **$10.95**

Le même équipement que ci-dessus, mais avec Skis "CHALET" en noyer choisi (hickory) **$12.95**



SPECIAL EXTRAORDINAIRE !

500 Robes charmantes très nouvelles $5.98

UN VRAI SPECIAL QUE NOUS VENONS DE RECEVOIR POUR LE

TEMPS DES FETES

Des styles nouveaux et attrayants, pour satisfaire les goûts les plus difficiles — Toutes les nouvelles teintes, telles que :

- "Decorum Lilac"
- "Rose Beige"
- "Rumor Rose"
- "Gossip Aqua"
- "Woodsmoke grey"
- "Lush Green"
- "Star Saphire Blue"
- Bleu
- Bleu Bagdad
- Bleu soldat
- Blanc et Noir

Modèles unis, ou agrementés de perles, piqûres, lamé, avec joli ornement – d'aucun avec fantaisie à la manche – Manches trois-quarts et manches longues —

Tailles : 14 à 20 — 38 à 44 — 48 à 52 — 16½ à 26½



GANTS! pour garçons de 14 à 17 ans



200 Paires de gants, doublés ou simples, en chevreau (kid) **tan, beige, gris** — Pointures : 7 et 7½ seulement — pour mains délicates —

Régulièrement $1.25 TRES SPECIAL **59c**

Régulièrement $1.75, $2.. et $2.50 — TRES SPECIAL **99c**

Heures de réception du Père Noël

Le PERE NOEL occupe son trône au PARADIS DES JOUETS, tous les jours, de 9 h. 30 à 11 h. 15 et de 2 hres à 5 hres P.M. Il en sera ainsi jusqu'au 6 Décembre inclusivement. A tous les enfants qui présenteront au Père Noël un billet de **5c.** acheté de la jeune fille qui se tient au guichet des billets, au PARADIS DES JOUETS, le bon vieux donnera un joli cadeau.

au rayon des

bonbons

CHOCOLATS AU LAIT – produit de J. S. Fry & Sons, Ltd. en pastilles (wafers) — Strictement frais et délicieux.

La livre PRIX .... **22c.**

2 lvs. PRIX .... **43c.**

Au Comptoir seulement

La Boîte aux Biscuits PEEK FREAN

Pour vos amis et les soldats d'outre-mer.

Les boites de cadeaux "PEEK FREAN" sont toutes désignées. Nous avons en main la nouvelle liste des différents colis, avec les prix couvrant tous les frais de transport.

BISCUITS "Standard Assortment" de Peek Frean, la boite PRIX ..... **.25**

ou 2 pour ..... **.45**

BISCUITS "Digestive" de Peek Frean, la boite ..... **.25**

ou 2 pour ..... **.45**

BISCUITS "Wafer Crackers" de Peek Frean, la boite ..... **.25**

ou 2 pour ..... **.45**

BEURRE de crémerie pasteurisé, première qualité, en morceaux de 4 à 5 livres — la livre ..... **.32**

PARIS PATE pour hors d'oeuvre, boite de 3 oz. 2 pour. ..... **.25**

BOUILLON de poulet "Somerville" boite de 18 oz. ..... **.10**

PREPARATION pour pâtés (Mince Meat), marque "Maple Leaf" boite de 32 oz. **.35**

SAUCISSE Cocktail, boite de 3 oz. ..... **.18**

POULETS engraissés au lait, classe A

POULES pour bouillir, classe A

-- A L'EPICERIE PAQUET --

BEURRE de pistaches, de Clark, boite de 3 lvs **.50**

BISCUITS "Cresbrown" de Christie, la boite. ..... **.15**

ou 2 pour. ..... **.28**

GELEES "Pony Brand" essences assorties 4 paquets pour ..... **.29**

TABLETTES "Junkett" pour flan ou crème glacée, la boite ..... **.15**

BISCUITS "Pastry Shells" de Marven, la paquet. **.18**

NOUILLES aux oeufs, de Catelli, fines ou grosses 2 paquets pour ..... **.23**

BLE "Cub" de Ralston, le paq. **.19**

RIZ brun "Premier" paquet de 1 lv. ..... **.15**

SUCRE en farine la livre. ..... **.10**

ou 5 lvs. pour ..... **.45**

THE noir "Ruban Bleu" paquet de 1 lv. ..... **.63**

paquet de ½ lv. ..... **.32**

CAFE "Club" spécial Paquet, boite de 1 lv. ..... **.48**

CUBES de bouillon "Maggis" boite de 12 oz. ..... **.28**

MARMELADE au gingembre de Chiver, bocal de 1 lv. ..... **.32**

CACAO de Baker boite de 1 lv. **.28**

BLE D'INDE sur épis "Niblet" boite de 14 oz. 2 pour **.35**

POIS garantis pour cuire, la livre ..... **.10**

JUS d'abricots, marque "Premier" la boite ..... **.15**

MOUTARDE "Fido" bocal de 4 livres ..... **.32**

MIEL pur, la pinte ..... **.55**

RAISIN Malaga, d'Espagne, récolte 1939 la livre ..... **.45**

ou 3 livres pour **$1.25**

Paquet d'une livre ..... **.60**

NOIX de Grenoble, cassées, récolte 1940 la livre **.49**

PISTACHES avec écales 3 livres pour ..... **.29**

SAVON "Spécial Paquet" barre de 3¼ lv. 14 barres à la caisse. La caisse **$2.90**

SAVON "Ivory" en flocons, le paquet. ..... **.25**

ou 2 pour ..... **.45**

★ NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LES PRIX DE NOS MARCHANDISES

VOTRE EMPIRE

MESDAMES MESDEMOISELLES

Directrice: Françoise MICHEL.

4E CONSULTATION D'OPINIONS

Quelles sont les conditions essentielles au bonheur en amour

a--- entre amis
b--- entre époux

POUR LE BONHEUR . . . . .

Ainsi qu'il ne faut pas confondre le véritable Amour et les "amours", ne faut-il pas confondre le réel bonheur avec les "petits bonheurs", ou joies passagères.

L'Amour véritable ainsi que la franche amitié étant le don du meilleur de soi, il s'ensuit que pour qu'un véritable bonheur soit possible, tant en amitié qu'en amour, il nous faut nous libérer des entraves de l'égoïsme et nous prémunir contre toute chute dans ce gouffre béant qu'est une trop grande intimité !

Donc, les conditions essentielles, pour goûter d'un bonheur réel, en franche amitié ainsi qu'en un véritable amour, sont d'être profondément chrétiens soumis à la volonté de Dieu; donner charitablement du meilleur de soi, sans exiger le moindre retour. Ce qui n'exclut pas l'espérance d'au moins une parcelle de franche amitié, ou d'un véritable amour, ainsi que de tendre reconnaissance et appréciation pour ce meilleur de soi que l'on a donné.

Il en est ainsi pour un réel bonheur entre époux, mais avec cette variante qu'il leur faut, en plus, savoir partager le tout de la vie conjugale, c.à-d. apprécier, endurer, voire céder de part et d'autre en un partage à parts égales, tout en se gardant bien de sombrer en une trop grande intimité !

Le réel bonheur étant la paix du coeur et le repos de l'esprit dans le plein accomplissement du devoir d'état, il faut donc d'abord savoir bien aimer, soit d'une franche amitié toute de dévouement ou d'un véritable amour tout de charité. Alors, l'on passe outre tous les tourments.

Mais, hélas, il n'est accordé qu'à un très petit nombre d'élus de trouver ainsi l'être idéal; partager avec lui l'amitié ou l'amour à parts égales; connaître ce réel bonheur dont il n'y a pas plus délicieux régal, en cette vallée de larmes.

L'ERMITE DE LA MAURICIE

Une des conditions essentielles au bonheur en amour est d'avoir le pardon facile pour les torts de nos amis. Cette condition, ignorée trop souvent, est précieuse entre amis; elle l'est davantage entre époux, puisque l'union dans ce cas est indissoluble.

Après le charme des premiers entretiens, après le bonheur de la "lune de miel" les imperfections de l'ami ou du conjoint apparaissent inévitablement. Nous pardonnons difficilement, à regret, parce que nous ne comprenons pas les autres, et ce pardon, à demi accordé, blesse souvent le coeur ami, il épuise encore plus souvent le nôtre.

Nous imaginons facilement les autres remplis de mauvaises intentions, quand un examen sérieux prouverait le contraire à peu près toujours. Exagéré ! direz-vous... Ne concluez pas avant d'avoir trouvé une mauvaise intention évidente dans tel ou tel acte, telle parole qui vous a déplu de la part d'un ami. Il peut y avoir faiblesse, négligence, voire égoïsme; mais, dessein de faire de la peine : c'est moins possible. La mauvaise intention est peut-être la chose la plus rare au monde. Et puis, le doute ? pourquoi ne pas en faire bénéficier celui ou celle qui nous a déjà procuré des minutes de bonheur ? Combien de ruptures ont commencé par un petit doute ?

Ainsi donc il faudrait toujours chercher à excuser l'ami ?...

Exactement, si nous voulons toujours goûter le bonheur dans l'amour.

L'amour vit de charme et de pardons.

PIGEON VOYAGEUR

En vérité, nous prenez-vous tous et toutes, nous vos admirateurs, pour des philosophes... des théologiens ?

D'où vous est venue cette idée de nous poser une pareille question : "Les conditions du bonheur" a) entre amis — b) entre époux ?

Vous savez bien, par expérience, qu'il existe des gens qui n'aiment pas dévoiler leurs sentiments, quelque respectables qu'ils soient.

Toutefois, pour vous plaire — vous que j'aime tant — voilà que je m'exécute !

ENTRE AMIS. — Il faut que les deux âmes qui se rencontrent soient de même valeur; que les vues et les pensées soient identiques sur certains sujets, quitte à différer d'opinion sur d'autres de moindre importance. Lorsque ces conditions essentielles existent, qu'ils rient ou qu'ils pleurent, les amis sont très heureux d'être ensemble, et, s'ils sont éloignés, une pensée admirative toujours fidèle fait, que l'être aimé, n'est "jamais absent". J'ai connu des gens qui se sont aimés de nombreuses années, avant de se le dire, et l'aveu le plus touchant a été celui-ci : "Je m'en doutais"...

ENTRE EPOUX. — Oh ! Françoise ! vous mériteriez que je vous demande : "êtes-vous mariée, ma Mie ?"...

Sachez donc, belle curieuse, qu'avant d'être époux et épouse les deux intéressés sont toujours de grands et fidèles amis... cela ne vous surprend pas ?... Et, après le mariage, nous continuons ce qui était commencé, c'est-à-dire, nous aimer tendrement, fortement, fidèlement en vue de nous aimer éternellement. Et je redis, ce que j'ai déjà dit : Si les fréquentations ont été idéalement dignes, rien ne peut briser l'union de deux âmes et de deux coeurs qu'un mutuel respect a toujours sauvegardés".

FRANCHISE

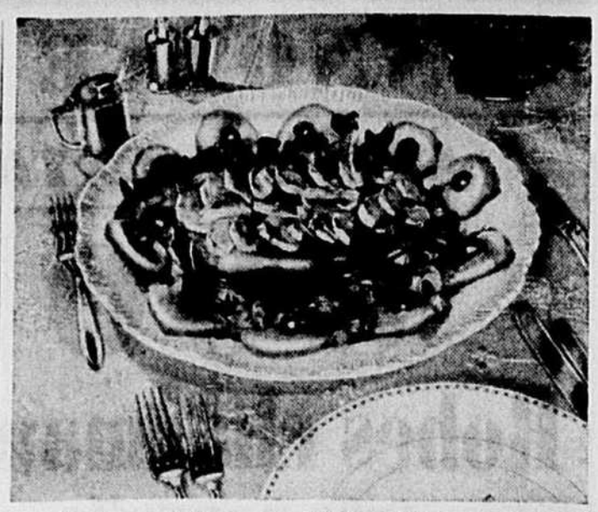
ENTRE AMIS — L'amour est un don du coeur qui fait que deux êtres par des charmes secrets, s'éprennent l'un de l'autre sans trop en savoir le pourquoi...

Ce sentiment profond de l'âme et du coeur doit s'inspirer de motifs droits et purs, se développer et se former dans des principes dignes de tout être humain et chrétien. Cet amour doit être surnaturalisé, afin qu'il soit durable et en vue d'un but sérieux....

Se connaître dans la mesure du possible et savoir s'oublier pour la personne aimée. Pour que cette affection procure le bonheur attendu, il faut l'accompagner de franchise, droiture, loyauté, grandeur et noblesse; tout cela mêlé d'une sympathie douce et tendre, l'étude et la compréhension de son caractère réciproque. De cette manière, le bonheur qui découle de l'amour est le plus réel et le plus durable...

ENTRE EPOUX. — Si tant de ménages sont malheureux, il ne faut pas croire qu'il ne peut y en avoir encore de très heureux. Oui, certes, il existe encore de ces bons foyers où l'amour et le bonheur règnent; mais, de nos jours, cela demande beaucoup de tact et de jugement... L'amour conjugal n'est-il pas le plus noble et le plus sincère, lorsqu'il est préparé par de bonnes fréquentations et accompagné des qualités citées plus haut ? Les conjoints doivent s'efforcer de rendre la vie le plus agréable possible par le support, la soumission, la belle humeur, l'épanchement et la compréhension parfaite, la sympathie mutuelle dans les épreuves et les malheurs que sèment l'existence; tendresse et complaisance, sentiments religieux qui consiste à élever les enfants chrétiennement, en leur communiquant une éducation irréprochable. En un mot, tout ce qui peut contribuer à conserver un ardent amour dont la flamme devra augmenter graduellement avec les ans. De cette façon, la vie coulera douce et paisible, le bonheur sera complet; l'on verra venir l'existence en souriant.

G. C.



Pommes au tapioca

1-3 tasse de tapioca fin (ou sagou)
ou
½ tasse de tapioca perlé
¾ c. à thé de sel
3 tasses de lait
6 petites pommes
Cassonade.

Faire cuire le tapioca avec le sel et le lait au bain-marie jusqu'à ce que le tapioca soit transparent. Peler et enlever les coeurs de pommes. Placer trois ou quatre clous de girofle dans chacune. Ranger les pommes dans un plat légèrement beurré. Remplir les cavités avec du sucre et verser le tapioca bien cuit sur les pommes. Faire cuire dans un four modérément chaud jusqu'à ce que les pommes soit bien cuites. On peut servir 6 convives avec cette recette. Si l'on emploie du tapioca ou sagou, on doit le mettre tremper plusieurs heures avant la cuisson.



Nos bonnes recettes

Pommes avec jambon cuit

1 tranche de jambon cru (environ 1½" d'épaisseur)
1 c. à thé de moutarde en poudre
2 c. à thé de vinaigre
2 pommes
½ tasse de cassonade
1 c. à thé de beurre.

Enlever la couenne du jambon. Délayer la moutarde avec le vinaigre et étendre cette pâte sur le jambon. Trancher des pommes très minces et en couvrir également le jambon. Saupoudrer la cassonade et recouvrir de noix de beurre. Faire cuire à un four modérément chaud (350o F) jusqu'à ce que le jambon soit tendre, (environ 45 minutes).

Au Comité Canada-Haïti

Le comité Canada-Haïti de Québec (service de correspondance) nous communique la liste des correspondances établies dans les deux premières semaines de novembre.

Matricule no 56 — Un monsieur de 27 ans; en correspondance avec M. Gérard Bégin, de Lauzon.

Matricule no 67 — Un monsieur de 16 ans; en correspondance avec M. Henri Cholette, de l'externat St-Jean-Eudes, Québec.

Matricule no 125 — Un monsieur de 18 ans; en correspondance avec M. Paul Létourneau, de l'externat St-Jean-Eudes, Québec.

Matricule no 128 — Une demoiselle; en correspondance avec M. J.-M.-J. Mercier, de Québec.

Matricule no 148 — Un monsieur de 21 ans, étudiant à l'Ecole d'agronomie; en correspondance avec Mlle Evelyn McLaren, de Matane.

Matricule no 162 — Un monsieur de 26 ans, musicien; en correspondance avec Mlle Marie-Paule Parot, de Québec, musicienne.

Matricule no 169 — Un monsieur de 24 ans; en correspondance avec une demoiselle du Bic qui désire garder l'anonymat, sport, vie sociale, musique).

Matricule no 172 — Un étudiant de 15 ans; en correspondance avec M. André Desgagné, de Giffard, étudiant à St-Jean-Eudes.

Matricule no 176 — Un monsieur de 22 ans, camarade de l'artiste haïtien, Edouard Woolley; en correspondance avec Mlle Monique Gagné, de Thetford-les-Mines, étudiante d'école ménagère.

Matricule no 179 — Un monsieur de 35 ans, confrère en Droit et en Pédagogie, de l'artiste haïtien, Edouard Woolley; en correspondance avec Mlle Régina Tardif, employée au gouvernement fédéral, de Québec.

Matricule no 191 — Un monsieur de 25 ans, étudiant en Médecine; en correspondance avec Mlle Madeleine Perron, garde-malades, de Québec.

Matricule no 196 — Un monsieur de 21 ans, ayant voyagé en Europe, en correspondance avec M. Jean-Louis Morin, étudiant au séminaire de Québec.

Matricule no 197 — Un monsieur de 24 ans, préparant son internat en Médecine; en correspondance avec Mlle Claire Boivin, de Québec.

Matricule no 200 — Un monsieur de 25 ans, camarade de collège de l'artiste haïtien, M. Edouard Woolley, et s'intéressant à l'agriculture; en correspondance avec Mlle Yvonne Vallée, de Notre-Dame-du-Nord.

Matricule no 201 — Un monsieur de 29 ans, ingénieur et pédagogue; en correspondance avec Mlle Yvonne Chartier, de Rivière-du-Loup.

Matricule no 206 — Un étudiant de 22 ans, fils d'un sénateur; en correspondance avec Mlle Marie-Marthe Garneau, de Thetford-les-Mines, étudiante à l'école ménagère de Plessisville, au cours de "conférencière".

Matricule no 221 — Un étudiant en Médecine de 26 ans; en correspondance avec une institutrice de Maria, qui désire garder l'anonymat.

Matricule no 222 — Un monsieur de 23 ans, étudiant à l'école militaire (chant, théâtre), camarade de collège de l'artiste haïtien, Edouard Woolley; en correspondance avec une demoiselle de St-Jean-Port-Joli, qui désire garder l'anonymat.

Matricule no 224 — Un monsieur de 24 ans, ayant voyagé en Europe; en correspondance avec une demoiselle de Québec, qui désire garder l'anonymat.

Matricule no 225 — Un monsieur de 26 ans, ayant voyagé en Europe; en correspondance avec Mlle Gemma Desrosiers, de Québec.

Matricule no 226 — Un monsieur de 27 ans, journaliste et pédagogue; en correspondance avec Mlle Madeleine Desrosiers, de Québec.

Matricule no 228 — Un avocat haïtien, pédagogue et président de l'A. C. J. H.; en correspondance avec Mlle Jeanne d'Arc Roy, de St-Michel de Bellechasse, finissante à l'école ménagère de Plessisville, au cours de "conférencière", présidente de la J. E. C. et musicienne.

Matricule no 230 — Un étudiant de 19 ans, fils du consul de Norvège; en correspondance avec M. Paul Létourneau, de l'externat St-Jean-Eudes, de Québec.

Matricule no 233 — Une demoiselle de 19 ans; en correspondance avec M. Camille Lessard, étudiant en Philosophie au séminaire de Québec.

Matricule no 234 — Une demoiselle de 17 ans; en correspondance avec Mlle Lucienne Mongeon, de St-Léonard, N.-B.

Matricule no 241 — Une sténodactylo de 21 ans, soeur de l'artiste haïtien, Edouard Woolley; en correspondance avec Mlle Françoise Paquet, de Québec, arrière-petite-fille du fondateur de la maison Paquet, de Québec.

Matricule no 252 — Une étudiante ed 18 ans, petite cousine de l'artiste haïtien, Edouard Woolley; en correspondance avec M. Yvan Rondeau, de Beauport, étudiant à l'Ecole Supérieure de commerce.

Matricule no 256 — Une étudiante de 18 ans; en correspondance avec un monsieur de Québec, qui désire garder l'anonymat.

Matricule no 258 — Une étudiante de 16 ans; en correspondance avec M. Rodrigue d'Amours, de Rivière-du-Loup.

Matricule no 261 — Une étudiante de 16 ans, cousine de l'artiste haïtien, Edouard Woolley; en correspondance avec M. Pierre Lefebvre, de Charlesbourg, étudiant à l'externat St-Jean-Eudes.

Matricule no 269 — Une demoiselle de 23 ans; en correspondance avec une demoiselle de Lévis, qui désire garder l'anonymat (modes).

Matricules no 274 — Une chanteuse haïtienne (soprano) de 20 ans; en correspondance avec M. J.-Lionel Montminy, étudiant en Philosophie, de Québec (musique et arts).

Matricule no 289 — La fille d'un ancien ministre de l'Instruction publique et ministre plénipotentiaire; en correspondance avec M. Emilien Falardeau, secrétaire d'un médecin-hygiéniste, musicien d'orchestre, de Québec.

Matricule no 330 — Une haïtienne; en correspondance avec une demoiselle de Kénogami, qui désire garder l'anonymat (coupe, modes, mouvement acéjiste).

Matricule no 338 — Une étudiante haïtienne qui visita la France; en correspondance avec M. Jean-Paul Pépin, de Charlesbourg, élève de l'externat St-Jean-Eudes.

Matricule no 456 — Une demoiselle de 16 ans, qui voyagea, cousine de l'artiste haïtien, Edouard Woolley; en correspondance avec M. André Desgagné, de Giffard, étudiant à l'externat St-Jean-Eudes.

Matricule no 363 — Une étudiante de 17 ans, qui voyagea en France, cousine de l'artiste haïtien, Ed. Woolley; en correspondance avec un monsieur de Charlesbourg, étudiant à l'externat St-Jean-Eudes, qui désire garder l'anonymat.

Matricule no 368 — Une étudiante de 16 ans; en correspondance avec M. Jean-Marie Loiselle, étudiant à l'extenat St-Jean-Eudes, de Québec.

Matricule no 373 — Une étudiante de 17 ans; en correspondance avec M. Joseph Roy, de Giffard, étudiant à l'externat St-Jean-Eudes.

Matricule no 384 — Une demoiselle de 17 ans, cousine de l'artiste haïtien, Ed. Woolley; en correspondance avec Mlle Jacqueline Bienvenu, étudiante, de l'Ancienne-Lorette.

Matricule no 409 — Une demoiselle de 16 ans; en correspondance avec M. Lucien Asselin, de Québec.

Matricule no 415 — Un étudiant de lycée, âgé de 18 ans et faisant ses classes d'humanités; en correspondance avec Mlle Fernande Charette, de St-Michel de Bellechasse.

Matricule no 425 — Un monsieur de 17 ans, étudiant d'humanités; en correspondance avec M. Roland Villeneuve, de St-Jérôme, étudiant au séminaire de Ste-Thérèse de Blainville.

Nos chers disparus

A ma soeur

Un de moins sur la terre, et sur la terre on pleure,
On a le coeur navré, des larmes pleins les yeux,
Un de plus dans le ciel, et le chant d'heure en heure
S'élève dans les airs en accords plus joyeux.

Un de moins sur la terre, et voici que nous quitte
L'ami de tous les jours qu'on ne reverra plus ;
Un de plus dans le ciel : l'âme qu'on félicite
De reposer enfin sur le coeur de Jésus.

Un de plus dans le ciel, un de moins sur la terre,
Invisible à nos yeux, visible à notre amour,
Le lien qui nous unit est un noeud que Dieu serre
De ses doigts éternels, au céleste séjour.

Un de moins sur la terre, et l'on a de la peine,
Un de plus dans le ciel, et l'on a du bonheur,
Mais nous sommes bénis par Dieu, quoiqu'il advienne,
Eux dans le jour brillant, nous, dans la nuit du coeur.

Un de plus dans le ciel, un de moins sur la terre . . .
Quand le temps de l'épreuve aura cessé pour nous,
Nous nous réjouirons avec ceux qu'on enterre
D'avoir cru sans rien voir au dernier rendez-vous.

Armand DUMONT, ptre.

Vient de paraître

Pour les nouvelles mamans

Un ouvrage écrit par une maman pour les mamans. Un ouvrage d'expérience pratique que les futures mamans liront avec intérêt et profit. Prix : $0.75 l'exemplaire, par la poste : $0.80.

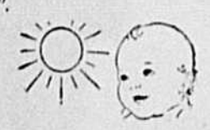
Librairie de l'Action Catholique, Québec.

BÉBÉ A PLUS DE DENTS QUE VOUS

dit Mary Blake



Oui, même un bébé d'*un jour*. Deux dentitions complètes — les dents de lait qui attendent pour sortir, la dentition *permanente* qui suit. Le régime alimentaire de la mère, avant la naissance du bébé, *commence* la formation de ces dents; l'alimentation du bébé la continue. C'est pour cela que tous les *deux* ont besoin d'aliments riches en chaux, en phosphore, *et en vitamine D "ensoleillée"*.



Le Lait Carnation Irradié est une source splendide de chaux, phosphore, et vitamine D. C'est l'*une* des raisons pour lesquelles les spécialistes pour bébés le prescrivent. D'autres raisons sont sa stérilité, son uniformité, la facilité avec laquelle on peut préparer les repas de bébé, son économie, et surtout sa plus grande digestibilité.

Naturellement, il n'est pas nécessaire d'avoir un bébé pour employer le Lait Carnation. Etant doublement riche, lisse et crémeux, il est une excellente aide dans la cuisine, et il est plus économique que la crème pour la table.

Apprenez à mieux connaître le Lait Carnation Irradié. Commandez-en plusieurs boites chez votre épicier. Pour le café et les céréales, essayez-le tel qu'il sort de la boîte. Diluez-le pour les recettes qui demandent du lait.

Ecrivez pour demander le dépliant gratuit "Comment aiguiser l'appétit des Jeunes", ainsi que la brochure gratuite: "Le Livre de Menus Carnation", contenant une multitude d'idées et de recettes. Adressez-vous à Carnation Company, Limited, Toronto.





IRRADIÉ

Carnation Milk

PRODUIT DANS LE QUÉBEC



VIEILLE MAMAN. — La médecine infantile recèle des surprises même à une vieille maman comme moi. Figurez-vous, Françoise, que j'ai entendu parler l'autre jour d'une maladie d'enfant qu'on appelle le **Muguet** ! Voulez-vous me dire exactement ce qu'est cette maladie ?

Le Muguet est une forme de stomatite, inflamation de la muqueuse buccale avec rougeur et gonflement des gencives qui se rencontre le plus fréquemment chez le nourrisson. On appelle aussi stomatite crémeuse. Il se caractérise par des points blanchâtres sur la muqueuse enflammée de la bouche et du pharynx. Il es contagieux et le plus souvent propagé par le biberon qui n'a pas été suffisamment nettoyé. La prophylaxie, pour ces affections, consiste à prévenir la contamination par une bonne stérilisation des biberons et des tétines. — Il faut comme traitement le badigeonnage de la bouche, au miel boralé.

AUREANNE. — Je vous confie mon ennui, etc. . . . . .

Certains exercices physiques pourraient peut-être atténuer ce défaut. Je ne saurais vous préciser lesquels; il vous faudrait consulter des gens du métier. De toute façon, rien ne vous oblige à porter vos jupes exagérément courtes. Choisissez donc la longueur qui vous avantage le mieux; la mode la plus seyante, pour une femme, est celle qui la fait aussi élégante que possible.

BIBI M. M. — Avez-vous essayé le sel de citron ? Une légère proportion d'eau de Javel ajoutée à l'eau ? — **Le poids normal d'une jeune fille de 18 ans mesurant 5-4 est 123 livres.**

LEON D. — Voici pour vous la recette de sirop contre la bronchite: **Une chopine de vin blanc canadien; 1 flacon de miel, 3 citrons, 2 oignons blancs. Faites bouillir le vin; hachez les oignons et faites-les bouillir durant une heure. Lorsque les oignons seront cuits, coulez et incorporez au vin, avec l'extrait de trois jus de citron et le miel. Faites bouillir le tout, durant une autre heure, jusqu'à réduction d'une chopine. Prenez un verre de ce sirop, trois fois par jour, avant chaque repas, et vous serez étonnée de l'effet produit. Bonne chance !**

FLEURETTE D'AUTOMNE. — Depuis plus de deux ans, je souffre de ce que l'on appelle des oignons aux pieds. J'ai essayé plusieurs choses, conseillées par des amies, mais toujours sans succès. Pourriez-vous me dire s'il ne se trouve pas quelques remèdes domestiques, ou si les médecins peuvent faire disparaître ces maux, comment s'y prennent-ils ? Merci.

Je vous conseillerais de consulter un pédicure ou un chirurgien. Je sais qu'il se pratique des opérations très efficaces dans des cas de ce genre. S'il y a difformité ou déboîtement de l'os, les remèdes domestiques n'y peuvent rien.

XXX. — Je vous serais reconnaissante si vous pouviez me donner, par l'entremise de votre courrier, un moyen efficace de me débarrasser des poils superflus. J'ai essayé l'ammoniaque et le peroxide, mais sans résultats. Avec mes remerciements anticipés.

Il faudrait avoir recours aux traitements électriques spécialement recommandés à cet effet, pour un résultat définitif. Essayez quelque bon dépilatoire pharmaceutique, sans en faire un usage trop fréquent, ce qui irriterait l'épiderme.

MIMOSA. — Auriez-vous la bonté de me donner l'adresse exacte de Mrs James Cromwell, épouse du délégué Américain à Ottawa ?

Je presume que l'épouse de cet ambassadeur a dû prendre le même chemin que son époux, lorsqu'il a abandonné son poste officiel pour retourner dans son pays. Mais, est-ce vrai ou faux ?, on dit que Mr Cromwell serait en rupture de ban avec sa compagne d'Ottawa.

BEATRICE, S.D. — Permettez-moi de donner quelques renseignements à votre correspondante "Cuisinière" dans votre Courrier du samedi, le 21 sept. Cette difficulté de conserver le pain est due à la présence d'un microbe se développant à la chaleur et à l'humidité. Cette maladie de la pâte qui s'appelle le "rot", je crois, et qui veut dire pourriture, peut aussi être causée par la levure trop avancée ou gâtée. Quand la maladie est grave, c'est-à-dire dure depuis longtemps, la pâte est gâtée avant de la cuire. Pour se débarrasser du microbe, il faut laver tout ce qui sert à la fabrication du pain avec du vinaigre. J'en ai fait moi-même l'expérience et plusieurs personnes, qui se plaignaient de leur pain cet été, sont satisfaites du procédé.

Je vous remercie beaucoup en mon nom et en celui de "Cuisinière" pour votre obligeance; ce renseignement est fort intéressant et pourrait rendre service à plusieurs maitresses de maison.

GASPESIENNE. — Je vois, sur le journal, qu'il y a des cartes de Noël à vendre au profit des oeuvres de guerre, dans les magasins de Québec. Auriez-vous l'obligeance de me dire où je pourrais m'en procurer car je demeure très loin de la ville ?

Il m'est bien agréable de répondre à votre demande. Voyez l'annonce de ces cartes ici même. Comme on le dit, vous pouvez vous les procurer à notre librairie.

C. B. — Seriez-vous assez bonne de me donner le langage des timbres-poste ?

QUI A RAISON. — Etant mariés depuis peu, sommes-nous tenus, mon mari et moi de rendre visite, les premiers à nos nouveaux parents ? Je soutiens que non, y étant allée avant mon mariage. Ce sont eux qui doivent nous visiter.

IGNORANTE. — Auriez-vous l'obligeance de me donner la signification des abréviations pour tricots au crochet ?

Ch — d.c., qu'est-ce qu'on appelle une loupe ? Tricot à l'aiguille, p.m. g.p. Merci.

Françoise

RHUMES DE CERVEAU

Voici comment soulager vos souffrances

Mettez dans chaque narine du Va-tro-nol à 3 fins . . . (1) Il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère.

VICKS VA-TRO-NOL

Avis d'assemblée

L'Assemblée annuelle de l'Association des Techniciennes laïques en Sciences Ménagères aura lieu samedi le 30 novembre 1940, à 7 h. 30 p. m. à l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 Est rue Sherbrooke, Montréal.

Monsieur Louis Francoeur, journaliste, sera le conférencier.

Les personnes qui ont fait un cours d'enseignement Ménager et qui s'intéressent à l'avancement des Sciences Ménagères sont cordialement invitées.

RETOUR d'AGE ET OPTIMISME . . .



Vous craignez l'époque du retour d'âge ? Pourquoi redouter les choses qu'on ne peut empêcher ? Ne vaut-il pas mieux regarder la vérité en face . . . gaiement . . . et prendre les mesures préventives nécessaires ? Le RETOUR D'AGE est un changement normal et la nature est rarement rebelle chez une personne en parfaite santé . . . L'important est de rester forte, vigoureuse et de prendre, au besoin, les bonnes PILULES ROUGES qui porteraient dans tout votre organisme, force, santé et jeunesse nouvelle. Vous ne feriez d'ailleurs qu'imiter des milliers de femmes à qui les bonnes PILULES ROUGES ont aidé à traverser l'époque du retour d'âge.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont prouvé leur efficacité dans les cas de : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"Lorsque j'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES, j'étais dans un état de grande faiblesse. J'étais à l'époque du retour d'âge et je souffrais de nervosité. Après avoir fait usage de ce tonique, je me suis aperçu d'une grande amélioration, et je me sentais beaucoup plus forte, je dormais mieux et graduellement, mes malaises disparurent. J'ai été si satisfaite des résultats obtenus par l'usage des PILULES ROUGES que j'en ai fait prendre à mes deux jeunes filles qui souffraient elles aussi de faiblesse et de débilité générale. Elles en ont eu toutes les deux des résultats remarquables . . . "

(Signé) — Mme LOUIS BEAUREGARD,
Lachute, P. Q.

Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste : 50c. la boite ou 3, $1.25

Refusez énergiquement toute substitution

Exigez les véritables

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique Franco Américaine, Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal



Son Excellence le major général, sir Eugène Fiset et lady Fiset se rendront vendredi, à Montréal, où ils assisteront à la soirée de la Saint-André.

L'honorable premier ministre de la province et madame Adélard Godbout ont accordé leur distingué patronage à la représentation de "La Mascotte", qui sera donnée lundi soir, le deux décembre au Palais Montcalm, par le conservatoire de Musique de Québec.

Assisteront au bal des disciples d'Archimède, au Winter Club, après le banquet annuel des étudiants de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestiers : M. et Mme Thomas Maher, M. et Mme Avila Bédard, M. le Dr et Mme Lucien Gravel, M. et Mme Paul Malouin, M. et Mme Adrien Pouliot, M. et Mme Henri Grenier, Mlles : Pauline Foster, Françoise Lavoie, Helen Corbett, Huguette Lacroix, Rita Barciolli, Irène Racine, Cécile Fleury, Rita Giroux, Marthe Morin, Rita Juneau, Yva McKenzie, Myrthe Wash, Madeleine Prince, Marthe Levasseur, Béatrice Campbell, Marcelle Chartré, Gilberte Massicotte, MM. Jean Sirois, Paul-Emile Côté, Paul Lachance, Louis Roy, Rosaire Lajoie, Lucien Morin, Maurice Chartré, Josaphat Gilbert, Roger St-Denis, Gaston Rodrigue, Jean Bellavance, Edgar Bérubé, Georges-Louis Huot, Louis Joncas, Jean Duguay, Jacques Ethier.

Les habitués des Jeudis Artistiques se réuniront ce soir pour la seconde fois de la saison chez la présidente madame A.-A. Boivin.

Madame J.-W.-H. Burstall qui accompagnera ses parents, le major général sir Eugène Fiset et lady Fiset à Montréal, assistera vendredi à la soirée de la Saint-André.

Mademoiselle Marguerite Lessard, de Chicoutimi a reçu hier soir au Saguenay Inn, en l'honneur de mademoiselle Rolande Bergeron, de Montréal, qui est actuellement son invitée.

Mademoiselle Claire Bourgeois est retournée à Montréal, après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de mademoiselle Marie Baillargeon.

Le docteur et madame Maurice Laroche, de Sainte-Foy, ainsi que leur jeune fille, se sont installés à l'hôtel Saint-Roch, pour les mois d'hiver.

Mademoiselle Léontine Turgeon est partie pour Boston, où elle passera quelque temps.

L'hôte d'honneur et la conférencier au déjeuner hebdomadaire de la société Saint-Jean-Baptiste était M. l'abbé J.-B. Dérosiers, prêtre de Saint-Sulpice. Le distingué conférencier qui avait intitulé sa causerie "L'église a-t-elle le droit de s'occuper de la question sociale, a été présenté par le président M. Edouard Coulombe et remercié par M. Jean-Pierre Després, secrétaire du révérend père A. Levesque. Assistaient à ce déjeuner : M. l'abbé Antonio Laliberté, le docteur Jacques Tremblay, M. Emile Renaud, M. Jean Comtois, M. Henri Méthot, M. J.-A. Bossinotte, M. Fernand Papillon, M. Jean-Thomas Perron, M. Eugène L'Heureux, M. Léo Pelland, M. Armand Viau, M. Arthur Drolet, M. J.-M. Pelletier, M. André Roy, M. Lucien Lortie, M. Gaston Chartré.

Madame François Turgeon



● Madame François TURGEON (Georgette Chalifour) dont le mariage a été célébré récemment. (Photo Audet, Québec)

Madame J.-T. Taschereau, de Donnacona, a reçu intimement à l'heure du thé, ces jours derniers, à l'Auberge de l'Etang.

M. et madame Charles Angers (Florence Roth) sont retournés à Sydney, N.-E., après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de M. et madame C. Angers.

A l'occasion de l'"Americain Thanksgiving" un groupe de citoyens américains de la ville de Québec donneront un dîner ce soir, au Quebec Winter Club.

M. Daniel Hericourt, pianiste, et M. Richard Keating, de New-York, ont fait un bref séjour en notre ville.

Assisteront à la soirée des disciples d'Archimède, au Winter Club, le 5 décembre prochain : l'honorable Pierre-Emile Côté et madame Côté, M. et madame Gérard Guay, M. et madame Gérard Lortie, Messieurs Roger Saint-Denis, Paul Lachance, René Arseneault, Jules Grégoire, Willie Laroche, Jacques Kieffer, Louis Roy, Paul Côté, Léo Martineau, Claude Huart, Jacques Ethier, Cyprien Picard, J.-P. Després, Jacques Tessier, Roméo Chamberland, Philippe Bernier, François Matte, Wilfrid Grenier, Jean-Paul Duguay, Jean-Marie Carrier, mesdemoiselles Irène Racine, Patricia O'Brien, Adrienne Pinsonnault, Mathilde Larochelle, Marthe Morin, Thérèse Ménard, Pierrette Duchesne, Pierrette Mercille, Renée Lachance, Louise Bienponetti, Suzanne Lambert, Monique pérusse, Suzanne Bouchard, Irène Kirouac, Marguerite Shink, Gilberte Massicotte, Claire Morissette, Marguerite Morin, Gaby Jobin, Louise Savary, Madeleine Simard, Jeannine Legendre, Elizabeth Couture, Liliane Hackett, Gilberte Samson.

Le samedi 30 novembre à 11 heures en l'église Notre-Dame de Roberval, sera beni le mariage de Jacqueline, fille de M. et de madame Lauréat Levesque, à M. Paul-H. Paquet, fils de M. et de madame J.-Arthur Paquet de Québec.

Samedi le 23 a été célébré en la chapelle privée de l'église St-Roch le mariage de Mademoiselle Lucie Keable, fille de M. et de madame Joachim Keable, à M. Gaston Guay, professeur. La bénédiction nuptiale leur fut donnée M. l'abbé O. Gauthier, aumônier de l'Institut St-Jean Bosco. A l'issue de la cérémonie religieuse les nouveaux époux sont partis en voyage. A leur retour ils résideront au no 122 rue Scott.

Mlle Huguette Lacroix et Mlle Rita Barciolli, débutantes de la saison, assisteront au bal des disciples d'Archimède au Quebec Winter Club.

Monsieur Gérard Lefevre, président des étudiants de l'Ecole Technique de Montréal, sera à Québec, jeudi, le 5 décembre, pour assister au bal des disciples d'Archimède.

Monsieur et madame Perreault Casgrain de Rimouski, seront à Québec, le 5 décembre prochain, pour assister au bal des disciples d'Archimède, au Quebec Winter Club.

Gagnons la guerre chez nous

Alors que nos armées de terre, de mer et de l'air défendent nos côtes et l'Angleterre contre l'hitlérisme, notre population est tenue de veiller sur leur santé et sur leur moral. Et rien ne saurait davantage porter atteinte au moral des combattants que de découvrir que les populations qu'ils ont laissées derrière sont devenues la proie d'une maladie comme la tuberculose, par suite d'incurie et de négligence. Le timbre de Noël procure des fonds pour les cliniques, les enquêtes et l'enseignement du peuple, et ces fonds éloigneront la tuberculose du Canada et aideront notre pays à gagner la guerre.



Arthur Purvis

LONDRES, 27. — (BUP). — Arthur-B. Purvis, chef de la commission d'achats britanniques aux Etats-Unis, a dit, devant 100 journalistes anglais et américains, que le flot des approvisionnements de guerre américains en Grande-Bretagne sera "remarquable" l'année prochaine.

En visite



● Mmes Alphonse Huard et Napoléon Veilleux, de Saint-Lazare de Bellechasse, qui ont visité l'"Action Catholique", à l'occasion de leur passage à Québec.

L'EPICERIE LA PLUS COMPLETE DE LA VILLE

ORANGES "Sunkist" No 252 — 3 douz. .92

PAMPLEMOUSSES No 80 — la douz. .67

AU COMPTOIR Livraison avec tout achat de 50c. et plus

LAITUE chinoise, chacune ..... .10
AIRELLES "Atacas" canadiennes, la lb .24
POMMES McIntosh, très grosses, 6 pr .25
CAROTTES, 3 paquets pour ..... .20
POMMES "Russet", 2 douz. pour .... .29
CELERI vert, 2 pour ..... .25
COINGS, très gros, 3 pour ..... .25
PATATES "Idaho" pour cuire au four 3 pour ..... .17
BEURRE en boite métalique pour exportation, la boite ..... .55
CACAO "Hershey's, bte ½ livre ..... .20
bte 1 livre .35

NOUS VENONS DE RECEVOIR :
CHOCOLATS et CACAO "Droste"
BISCUITS anglais "Huntley et Palmers"
CIDRE DE POMME "Whiteway's"
LIQUEURS "Schweppes"
FIGUES de la "Californie".

A. GRENIER, LTEE
94, rue ST-JEAN, :-: Tél. : 2-1247

Pour la Croix Rouge

Le Comité d'Association des Activités de Guerre a tenu une assemblée au Château Frontenac, jeudi, le 21 courant. Lady Fiset, présidente honoraire, était présente. Madame Ross Strang présidait l'assemblée. Madame Strang demanda aux personnes présentes de bien vouloir prêter leur concours à l'ouvroir de la Croix Rouge, 92, St-Pierre, où l'ouvrage s'accumule de jour en jour.

Soixante dames et jeunes filles travaillaient à nos ateliers la semaine dernière. 1079 écheveaux de laine ainsi que le matériel nécessaire à la confection de 157 vêtements ont été distribués. De nos groupes de l'extérieur, 610 articles nous ont été retournés, ainsi que 57 vêtements pour les réfugiés. En plus nous avons reçu 740 articles nécessaires aux hôpitaux et 321 articles pour enfants et 19 articles de tricot.

Les articles mentionnés ci-dessus nous sont parvenus des groupes suivants : Ligue de la Jeunesse Féminine, C. W. L., Fédération St-Jean-Baptiste, par l'entremise de Mmes D. Ménard, F.-A. Busière, Jean Grégoire, Charles Vézina, Mlles A. Welles, et Pauline Almeras, St-Méthode, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Patrice de Beaurivage, St-Laurent, I.O., Ste-Croix de Lotbinière, Portneuf, Deschambault, Ste-Catherine, St-Evariste, St-Louis de Courville, Charny, Riv.-du-Loup, la Malbaie, Ste-Marie, Lévis, St-Basile, St-Odilon de Dorchester, St-Augustin, Ste-Anne-de-Beaupré, St-Henri, Lévis, Montmagny, Bienville, Lévis, par l'entremise de mesdames Lauréat Bolduc, C. Caron, Ross, M.-A. Lachance, Georges Marcotte, Miss Sewell, Mmes Henri Bouillé, André Gauvin Mlles Yvonne Blais, C. Lepire, Mmes M.-J. Payne, C.-A. Stewart, Mlles I. Champagne, Ruth Brodie, Mmes O. Lamère, M. Dumoulin, Mlles Stella Boivin, E. Mercure, Mme R. Lafrance, Mlles Y. Couet et P. Thibault.

Des nouveaux groupes ont été formés à St-Odilon de Dorchester, Ste-Perpétue de l'Islet, St-Philémon, St-Charles, Cap-Rouge, Woburn et Ste-Appolline.

La Croix Rouge désire remercier tout spécialement madame Pellissier de Yamaska pour son généreux don de conserves.

AVIS

Les jeunes filles suivant les cours de W.V.R.C. donnés par la Croix Rouge devront aussi assister aux cours de culture physique et d'entrainement militaire à moins d'une raison tout à fait spéciale. En ce cas une dispense sera accordée par notre bureau. On demande aussi d'être ponctuel à ces cours.

Des cours de R.C.A.M.C. Hygiène Militaire seront donnés au mi-lieu de décembre. Toute jeune fille désireuse de suivre ces cours est requise de s'enregistrer immédiatement.

Nos plus sincères remerciements aux personnes et institutions suivantes qui nous ont fait parvenir des tubes de plomb et du papier d'étain : Couvent St-Maurice, Limoilou, St-Bernard, Dorchester, Mme A. Lambert, Collège Frères des Ecoles Chrétiennes, Mlle C. Lépine, et St-Loüis de Courville.

N'oubliez que c'est cette semaine que se termine le concours de papier d'étain et de tubes de plomb, et que chaque mois un trophée est décerné à l'institution qui nous fait parvenir la plus grande quantité d'objets déjà mentionnés.

Comment voulez-vous que la Chambre de Commerce défende vos intérêts, quand vous hésitez à les sauvegarder vous-mêmes en vous abstenant de prendre part à ses délibérations ?

Chronique de BRIDGE

par Arsène DesRochers
MEMBRE AGREGE DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

610. — Il attend encore !

La donne d'aujourd'hui fut jouée il y a déjà quelque temps entre deux équipes de quatre joueurs. Les deux joueurs en Sud jouèrent le coup à 2 piques; l'un d'eux en fit trois et l'autre quatre.

Donneur : Sud.

Est et Ouest vulnérables

	♠ V 7 6 4 2 ♡ A 9 ◇ 10 7 3 ♣ 10 7 3	
♠ 10 8 5 ♡ D 6 3 ◇ A 8 4 ♣ A R V 9	N O E S	♠ 9 ♡ V 10 8 5 ◇ 9 6 2 ♣ D 4 2
	♠ A R D 3 ♡ R 7 ◇ R D V 5 ♣ 8 6 5	

Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	contre	2 ♠	tous passent

Sur l'entame du roi de trèfle de mon partenaire, Est joua le quatre, la seule carte d'encouragement dont il disposait. Le déclarant mit le cinq. Ouest n'avait pas vu apparaître le deux de trèfle; il ne savait vraiment pas où cette carte pouvait se trouver. Un déclarant habile n'aurait-il pas, dans cette situation, défaussé le cinq avec D-5-2 ? Il ne continua pas de la couleur et pensa à s'affranchir une levée à coeur tandis qu'il avait encore l'as de carreau.

A la seconde levée, Ouest attaqua du trois de coeur. Le déclarant mit aussitôt l'as du mort, sur lequel Est joua le deux, et donna ensuite trois coups d'atout, laissant la main au mort par le valet. Sur le second coup d'atout, Est défaussa le deux de carreaux. Le déclarant joua enfin un petit carreau du mort vers le roi de sa main. Ouest s'empressa de prendre cette levée avec son as et, ayant remarqué les deux cartes rouges jouées par son associé, il joua l'as et un petit trèfle, ce qui tint le déclarant à seulement neuf levées.

A l'autre table, le déclarant de l'équipe adverse remporta dix levées car Ouest n'interpréta pas le quatre de trèfle de son partenaire comme une carte d'encouragement. Il garda sa fourchette A-V de trèfle jusqu'à la fin, ce qui permit au déclarant de défausser un trèfle perdant du mort sur le quatrième carreau de sa main pour remporter dix levées.

A la table où le déclarant remporta les dix levées, il est évident que le joueur en Ouest ne songea pas aux deux de coeur et de carreau joués subséquemment par son partenaire. Par déduction, le quatre de trèfle aurait eu toutes les apparences d'une très haute carte, ce qui aurait décidé ce joueur à continuer avec l'as et un petit trèfle après avoir pris la main avec l'as de carreau.

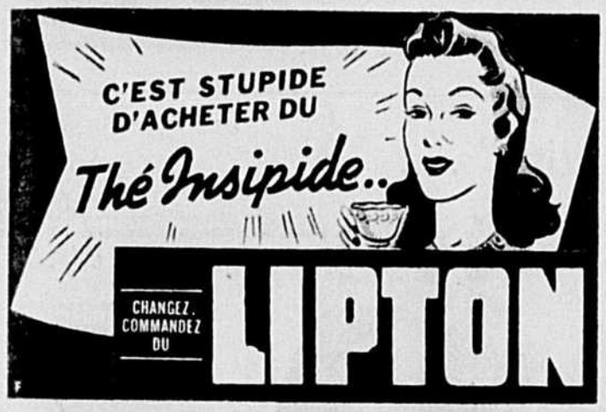
"Elémentaire !" j'entends quelques-uns d'entre vous me dire. Oui; mais ne croyez-vous pas qu'il vaut mieux s'efforcer de traiter ici de sujets susceptibles d'intéresser des milliers de bridgeurs plutôt que de chercher à publier des coups excessivement difficiles, exécutés par quelques rares experts, et qui ne se présentent qu'une seule fois dans la vie d'un bridgeur ?

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

— et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se corrompant dans l'intestin. Des gaz vous gonflent. Vous vous constipez. Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la cause; il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour faire couler la bile, demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation. 25¢.





Je vois bien pourquoi le vendeur de ma laveuse m'a dit: "Employez RINSO"



Pas 1 ni 2,— mais 26 fabricants de laveuses réputées recommandent RINSO

LE SYNDICAT ATTIRE CHAQUE JOUR, AVEC SES OCCASIONS, UNE FOULE NOMBREUSE A SA VENTE DES CHEFS DE RAYONS

Au collège de Saint-Laurent

MONTREAL, 25, (Spécial). — A l'auditorium du collège Saint-Laurent s'est tenue, le 21 novembre, la deuxième des journées d'études organisées par les philosophes finissants.

Comme conférenciers, on remarquait Mtre Anatole Désy, M. le docteur Georges Baril et le Rév. Père Gérard Petit, C.S.S.

Mtre Anatole Désy, professeur de l'histoire des doctrines économiques et politiques de l'Université de Montréal, développa le sujet suivant: "Problèmes sociaux et formation générale".

Après une explication détaillée de la société, de ses raisons d'être et de ses éléments constitutifs et de sa nécessité comme base de l'ordre, l'orateur invité signala le danger des utopies que traitent la société comme indépendante de son principe fondamental.

Dans la dernière partie de son sujet, le conférencier prôna la nécessité des humanités, dont le but est de développer la personnalité, études qui peuvent recevoir un complément par l'intermédiaire des sciences sociales, sciences pures ayant comme objet la considération des problèmes dans ce qu'ils ont d'universel.

Monsieur le docteur Georges Baril, vice-doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, avec le ton familier et paternel qu'on lui connait, donna un exposé des qualités que requiert la profession médicale dans une conférence intitulée: "La vocation à la médecine, ou le sacerdoce laïc".

La médecine, science professionnelle requiert, d'une part, des qualités intellectuelles nécessaires, ugement et prudence, d'autre part, des qualités utiles et quasi nécessaires, telles que le don d'observation et la mémoire. Dans l'exposé des qualités requises pour cette vocation, le conférencier insista sur le sens du devoir, le soucis de la dignité, la pratique de l'honnêteté.

Le Rév. Père Gérard Petit, c. s. c., D. Ph., et Sc. Soc., présenta la causerie du soir, qui avait comme titre: "L'art et la Morale".

L'éminent conférencier, avec toute l'assurance et la rectitude que lui confère sa science profonde et éclairée, nous donna sur ce sujet des aperçus profonds et justes. Il statua d'abord le sens du problème et distingua avec justesse que ce n'est pas une question que regarde uniquement l'esthéticien non plus que le moraliste seul.

Après une critique sommaire des différentes erreurs, il montra clairement que la morale n'est pas uniquement un fardeau imposé à l'artiste mais qu'elle confère à celui-ci un dynamisme qui polarise les rayons de la vision béatifique.

Cette conférence, véritable monument en la matière, attira des auditeurs tels que Dom Bellot, architecte de haute renommée.

(Communiqué)

Les crédits

OTTAWA, 28. — (D. N. C.) — Les crédits principaux pour l'exercice financier commençant le 1er avril 1941 seront déposés aux Communes "immédiatement après la reprise des séances du parlement en février prochain", a été déclaré hier aux Communes, en réponse à une question que lui posait l'hon. R.-B. Hanson, chef de l'opposition conservatrice. On sait que les Chambres ajourneront à la fin du débat sur l'adresse qui se poursuit aux Communes et qui finira probablement d'ici à la fin de la semaine prochaine.

La soif n'a pas de saison



Buvez Coca-Cola Delicieux et Rafraichissant

Causerie de M. Tremblay sur les hormones

A la Société Linnéenne. — Le fonctionnement des glandes. — Un film sonore sur l'oursin de mer.

A L'UNIVERSITE

La société Linnéenne réunissait ses membres hier soir, en séance d'étude, au Musée Provincial. On y entendit une causerie du Dr Jean-Louis Tremblay, de la Faculté des Sciences de l'université qui traita des "hormones".

Après quelques mots de bienvenue de M. Paul Rainville, le distingué conférencier, fait une revue de la question des hormones chez les vertébrés supérieurs. Il fait voir le fonctionnement normal des glandes à sécrétions internes ainsi que les relations de ces glandes avec le système nerveux. Après une étude détaillée du rôle de chaque glande il montre les effets désastreux dans certains cas qu'entrainent les malformations et le mauvais fonctionnement de ces glandes. A l'aide de projections lumineuses il illustre particulièrement bien les anomalies qui résultent du déséquilibre des sécrétions hormonales.

La conférence fut suivie d'un film sonore très intéressant sur l'oursin de mer.

C'est M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, qui remercia le conférencier.

On ne révèle rien

OTTAWA, 28. — (D. N. C.) — Il ne sera déposé, à la Chambre des Communes, aucune documentation concernant l'entente conclue entre le Canada et les Etats-Unis, concernant le système de défense conjointe, par crainte que les renseignements ainsi fournis puissent servir au bénéfice de l'ennemi. Voilà ce qu'a déclaré, hier, aux Communes, le Très hon. M. King en réponse à M. T.-L. Church, conservateur de Toronto-Broadview, qui avait demandé la déposition de toute la correspondance à ce sujet, ainsi que la copie de tous les baux signés à cette fin entre les deux pays relativement au territoire canadien loué aux Etats-Unis.

A ce sujet M. King a dit qu'on n'avait signé aucun bail quant à des bases de défense américaines en territoire canadien. Par contre, il a dit au député que s'il existait une documentation quelconque à laquelle ce dernier pourrait être intéressé sous ce rapport, il serait heureux d'en déposer une copie au greffe de la Chambre.

Armagh (Bell.)

Croix-Rouge. (D.N.C.). — La collecte faite dans la paroisse, au profit de la Croix-Rouge, a rapporté la somme de $106.55.

Les missions. — Au début de novembre, deux Soeurs Blanches missionnaires d'Afrique nous offraient sur leurs missions un film très intéressant.

Quelques jours auparavant, deux religieuses misionnaire de l'Immaculée-Conception montraient à nos enfants un film illustrant l'oeuvre de la Sainte-Enfance dans un lieu de leurs missions en Chine.

Fermières. — Le 18 courant, nos fermières tenaient une réunion, au cours de laquelle elles distribuèrent aux membres les nombreux cadeaux de l'exposition et du concours d'embellissement.

Chez les enfants de Marie. — Dimanche, le 17, il y eut réunion du conseil des enfants de Marie et l'on procéda à l'élection de quelques nouveaux membres. Mlle Prudentienne Isabelle fut élue 2e assistante-présidente; Mlle Thérèse Langlois fut élue secrétaire de la congrégation; Mlles Mélina Boucher, Gabrielle Turgeon, Lauréanne Isabelle, Lucienne Roy et Thérère Isabelle furent élues conseillères. Toutes furent élues à l'unanimité.

M. le curé, directeur, expliqua le rôle des membres du conseil et les engagea à rayonner par leurs bons exemples.

Visite de l'inspecteur. — Récemment, M. l'inspecteur faisait l'inspection de toutes les écoles de la paroisse.

Transactions. — M. Joseph Laverdière s'est porté acquéreur de la maison de feu M. Alfred Roy, du village.

— M. Lucien Coulombe, ci-devant sacristain à St-Magloire, a acheté le restaurant de M. Jean Vallières.

Quatre générations

● De gauche à droite: Mme Olivier Cardinal, 76 ans, de St-Hyacinthe; Mme Joseph Robert, 50 ans, de ville St-Joseph; M. Germaine Robert, 28 ans, et son fils, Yvon, 3 mois de ville St-Josept (Drummond).

Souffrez-vous de migraines



Il est dur de lutter contre un mal de tête qui fait souffrir tout le temps.

Un mal de tête peut ne pas être une maladie en lui-même, mais il peut être un avertissement qu'il y a de la paresse intestinale en vous.

Pour aider à vaincre la cause du mal de tête, il est nécessaire d'éliminer les déchets toxiques de l'organisme. Burdock Blood Bitters aide à détruire la cause des migraines en régularisant les organes digestifs et biliaires, en neutralisant les acides, en réglant les intestins constipés et en tonifiant le foie paresseux, et quand tout cela est accompli, les maux de tête devraient disparaître.

Achetez B. B. B. à n'importe quelle pharmacie. Prix $1.00 la bouteille.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

On ne tourne pas



● L'industrie cinématographique britannique avant fait avant la guerre de grands progrès que le conflit a presque arrêtés, un seul film ayant été tourné depuis un an. On voit ici le personnel d'un studio assistant à un combat aérien. Le vrombissement des avions nuisant aux effets sonores du film, on ne "tourne" plus.

A l'état de projet

Rien n'a été décidé au sujet du collège militaire canadien-français. — Une décision sera prise en temps et lieu, dit M. Power.

M. W. LACROIX

OTTAWA, 28. (DNC) — Le gouvernement fédéral n'a pas encore décidé s'il établirait ou non un collège militaire canadien-français dans la province de Québec. C'est là une question de haute politique au sujet de laquelle le Cabinet prendra une décision plus tard, s'il y a lieu. Voilà la réponse qu'a donnée en substance, hier, aux Communes, le ministre-adjoint de la Défense nationale, l'hon. C.-G. Power. Il répliquait ainsi à une interpellation de M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency.

Un parlementaire créditiste, M. A. Hlynka, de Vegerville, Alberta, n'a pas eu plus de succès dans sa demande de renseignements au ministère de la Défense. Il voulait connaître l'origine raciale de tous les Canadiens enrôlés ou mobilisés dans l'armée, la marine et l'aviation. M. Power lui expliqua qu'il était impossible en pratique de lui fournir de tels chiffres. "Car, il faudrait pour cela", dit-il, "examiner un à un les dossiers des membres des trois services de l'armée".

On saura probablement d'ici quelques jours si la Défense nationale ajoutera de nouvelles compagnies de forestiers à celles qui font déjà partie du corps expéditionnaire canadien en Angleterre. A M. A.-M. Nicholson, député de Mackenzie, qui s'était enquis de la chose, le gouvernement a répondu que c'était là une affaire de politique administrative au sujet de laquelle on n'a pas encore pris de décision.

Les prochains mois seront les plus importants de notre génération. Hommes d'affaires serrez vos rangs autour de la Chambre de Commerce, afin de mieux surveiller vos intérêts.

Les jurés ont été libérés

Le terme des Assises criminelles prendra probablement fin au début de décembre, aolrs que le juge devra statuer sur le sort des derniers accusés qui restent sur le rôle. Les jurés ont été libérés, hier, au cours d'une brève séance préside par l'hon. juge G.-F. Gibsone. Il restait bien quelques accusés sur le rôle, mais la plupart choisiront des procès expéditifs.

Les levers nocturnes font vieillir plusieurs personnes avant l'âge

Vous sentez-vous plus vieux que vous l'êtes, êtes-vous dans l'obligation de vous lever la nuit ou souffrez-vous de mal de dos, nervosité, douleurs dans les jambes, douleurs de rhumatisme, sensation de brûlement, mictions peu abondantes ou fréquentes? Alors, rappelez-vous que les reins jouent un rôle important au point de vue santé et que ces symptômes peuvent être imputables aux dérangements des reins et de la vessie — et si tel est le cas CYSTEX ordinairement apporte un bon soulagement en aidant les reins à éliminer de l'organisme l'excès d'acides et de matière empoisonnées. Vous avez tout à gagner et absolument rien à perdre à essayer Cystex. Une garantie imprimée enveloppe chaque paquet vous assurant la remise de votre argent sur le retour du paquet vide si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Ne retardez pas. Procurez-vous Cystex aujourd'hui à la pharmacie. Seulement 35c. L'entente de remboursement vous protège.

Cystex

Aide à nettoyer les reins.

Ambassadeur



● Jean Ciechanowski, nommé ambassadeur à Washington pour le compte du gouvernement polonais de Londres.
ACME

Le R. P. Jacob

Le R. P. Irénée Jacob, O.M.I., de St-Sauveur, qui compte, aujourd'hui, quatre-vingts ans, a célébré, ce matin, une messe d'actions de grâces, dans l'église paroissiale.

Un programme musical de choix a été exécuté au cours de la cérémonie. MM. Oscar Paquet et Joseph Devarennes se sont faits entendre dans des chants de circonstance. A l'orgue: M. Omer Létourneau.

Ce midi, au dîner, le R. P. Née Laflamme, O.M.I., supérieur, a présenté au vénérable octogénaire, les voeux de la communauté.

On remarquait la présence du T. R. P. Gilles Marchand, O.M.I., provincial.

Fait digne de mention, le R. P. Jacob fait encore du ministère actif.

Les préceptes du Christ...

(SUITE)

pays, mais quelque chose d'une signification plus grande, quelque chose qui dépasse de beaucoup les limites de leur pauvre pays: la liberté de la race humaine sans laquelle il ne peut exister aucune civilisation.

"Le premier ministre Metaxas a dit aujourd'hui aux Italiens ce que disait Léonidas, il y a 3,000 ans, aux Perses barbares: "Venez, nous vous attendons de pied ferme".

"L'avance de nos armées se poursuit sur tous les fronts et l'ennemi, numériquement supérieur à nous et disposant d'équipement plus moderne, est constamment repoussé".

Au correspondant qui lui demandait ce que fera son pays après la guerre, Mandiadakis répondit:

"La Grèse continuera de prêcher le socialisme moral au monde, en se basant sur ce précepte du Christ: "Aimez-vous les uns les autres".

"Nous sommes sûrs que la communauté des nations après la guerre aura comme principale ligne de conduite les préceptes de Jésus-Christ".

Gratifications

A ST-FREDERIC

Mlles Gertrude et Georgette Baillargeon, de St-Frédéric de Beauce, vienne de recevoir du département de l'instruction publique, une gratification de vingt dollars, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur F. Poulin, et de M. l'inspecteur A. Breton. Ce dernier est du district de Chartierville, comté de Compton, où Mlle Georgette Baillargeon enseigne.

A ST-MARC

Mlle Emélia Poulin, institutrice de St-Marc-des-Carrières, vient de recevoir pour la seconde fois une prime de vingt dollars, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur L.-M. Filteau.

A N.-D. DE HAM

Mlle Béatrice Bégin, institutrice de Notre-Dame-de-Ham, vient de recevoir une prime de vingt dollars, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur A. Rouleau.

A CAUSAPSCAL

Mlle Eugénie D'Anjou, institutrice à la paroisse de Causapscal et Mlle Germaine Morissette, institutrice au village de Causapscal, viennent de recevoir une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-H. Lane.

A CAP ST-IGNACE

Mlle Thérèse Dubé, institutrice à l'école no 6 de Cap St-Ignace-Station, vient de recevoir une prime de vingt dollars, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur Irénée Jolin.

A STE-HENEDINE

Mlle Yvonne Bédard, institutrice à Ste-Hénédine, vient de recevoir une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur J.-E. Gosselin.

A ST-ANSELME

Mlle Simone Turgeon, institutrice à St-Anselme, à l'école no 7, vient de recevoir une prime de vingt dollars pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur Gosselin, de St-Gervais.

A ST-HENRI

Mlle Rose-Anna Lachance, institutrice à la Rivière-Boyer, à St-Henri, Mlle Rose-Alma Larose et Mlle Marie-Flore Couture, de St-Henri, viennent de recevoir une gratification de vingt dollars, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur Gosselin, du district no 51.

A STE-AURELIE

Mlle Alice Brochu, de St-Georges de Beauce, vient de recevoir une prime de $20.00, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur P.-E. Pagé. Mlle Brochu enseigne à Ste-Aurélie de Dorchester. L'an dernier, elle recevait même de la municipalité scolaire de Ste-Aurélie, une prime de $20.00.

A ST-DOMINIQUE

Mme René Giguere, née Lumina Lévesque, institutrice à St-Dominique du Rosaire, Abitibi, vient de recevoir une prime de $20.00, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur Lavoie.

Une soirée au sanatorium du Lac-Edouard

Le comité d'entr'aide aux patients a donné une soirée artistique, dimanche soir dernier, au sanatorium. — Grand succès.

LE PROGRAMME

Lac-Edouard, 28. — (Spéc.). — Grâce à l'initiative du docteur L'Espérance, Sana-Gaieté, le comité d'entr'aide des patients avait le plaisir de présenter le dimanche, 24, un programme artistique très agréable.

Mme A.-A. Boivin, de Québec, qui ne manque pas une occasion de mettre son talent au service des malades, des militaires, des pauvres, se rendit à l'invitation qui lui avait été faite de recréer les membres de la petite colonie d usanatorium.

Elle s'assura le concours gracieux de quelques bons artistes de la ville. Elle était accompagnée de Mlle Mimi Boivin, chanteuse de genre, de Mme Rita Bilodeau-Fleury, soprano lyrique, et de M. Jean Duchesne, pianiste.

Le programme comportait des poèmes tels que: "La Fileuse", "Le Vent", "Un bon mari", "Le Cygne", "Le Héros", "Le Mot". La plupart des pièces avec accompagnement musical qui faisait ressortir davantage le talent délicieux de madame Boivin.

Mlle Boivin, le boute en train et le maitre de cérémonie de la troupe, nous chanta avec un cachet bien particulier et une mimique caline de nombreux morceaux populaires que tout le monde aime à entendre: J'attendrai, Le Bonheur est entré dans mon coeur, Un amour comme le nôtre, Dans le petit café du coin, Beaucoup et ça fait boum dans mon coeur.

Mme Fleury possède une magnifique voix, douce et riche, que les auditeurs de Radio-Canada, ont pu applaudir déjà. Elle interpréta avec brio: L'Air de Mimi, Sur la mer calmée, Chiribiribi, Que fais-tu blanche tourterelle, Valse de Musette, etc.

Le pianiste de la troupe, M. J. Duchesne, professeur à l'Académie commerciale, posède une technique sûre et souple qui lui permet d'aborder des genres bien divers. Il joua pour nous: Pastorale Capricioso, de Scarlatti, Rêve d'amour, une danse espagnole, ainsi que du Chopin; La Révolutionnaire, Valse en do dieze mineur, Etude en do mineur.

Mlle Solange Gobeil, du sanatorium, accompagnait mademoiselle Boivin au piano et s'acquitta de sa tâche avec bonheur.

Tous les auditeurs ont grandement goûté ce concert et n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Ils désirent exprimer de nouveau leur gratitude à ces bons amis qui leur ont si généreusement et si habilement procuré ce plaisir.

(Communiqué)

La Ste-Catherine à l'hospice Guay

Les Orphelins de l'Hospice Guay aiment à remercier publiquement M. A. Darveau, de sa bienveillance devenue traditionnelle. Dimanche soir, au beau programme de vues animées auquel le R. Frère Sauvageau, prêtait aimablement son concours, la Ste-Catherine ajoutait la tire succulente toujours ardemment convoitée.

Le lendemain, une charmante petite séance où s'entremêlaient chants et dialogues, permettait à la reconnaissance de s'affirmer plus réelle et plus persuasive.

Que le bon Dieu entende nos prières et récompense notre généreux ami.

Ville-Guay, Lauzon, 26 novembre.

Un corsaire coule...

(SUITE)

té de guerre australienne, dit le témoin, et que celle-ci tentait de s'assurer de notre identité".

"Tout à coup, une grande lueur se fit à bord de l'autre vaisseau. La lueur fut suivie immédiatement d'une détonnation. La première cho sedont je me souviennne par la suite c'est que je me suis trouvé, sans savoir comment, dans une chaloupe de sauvetage remplie à déborder".

Un autre rescapé, légèrement blessé par un éclat d'obus, dit que la première bordée de l'ennemi atteignit directement le "Port Brisbane" en plein pont. Elle emporta la chambre de la T.S.F., endommagea les machines et blessa plusieurs membres de l'équipage.

Un des officiers du "Port Brisbane" dit que les matelots et les passagers ont abandonné le navire et sont descendus dans des chaloupes mais que deux ou trois d'entre celles-ci ont été rattrapées par l'ennemi et leurs occupants montés à son bord. Il dit que son embarcation évita le même sort à la faveur de l'obscurité.

"Nous vîmes un parti ennemi monter à bord du "Port Brisbane". Il descendit sous le pont évidemment pour y déposer une bombe chronométrée. Quand l'ennemi fut revenu à son bord, nous vîmes une grande lueur et nous entendîmes une explosion formidable dans la coque du navire. Par l'effet des obus et des bombes de l'ennemi, le "Port Brisbane" coulait mais pas assez vite au gré du corsaire".

"Pour hâter la fin de notre vaisseau, le corsaire lança une torpille, coulant le "Port Brisbane" en quelques minutes. Puis le corsaire reprit sa course avant que nos patrouilleurs fussent arrivés sur les lieux".

Les survivants du "Port Brisbane" comprennent cinq officiers et 22 membres de l'équipage. Un des officiers dit que parmi les prisonniers faits par le corsaire se trouvait une femme.

Une escadre anglo-australienne fouille les parages afin de retrouver le navire de surface ennemi.



LES BÉBÉS PROFITENT

● L'Émulsion Scott... contenant la vitamine A nécessaire à la croissance et à la résistance aux maladies et la vitamine D, qui prévient le rachitisme... aide, depuis plus de 60 ans, à fortifier les bébés. Les mères acceptent l'Émulsion Scott comme tonique idéal *pendant toute l'année* pour tous les membres de la famille.

- Une meilleure façon de prendre de l'huile DE FOIE DE MORUE

L'ÉMULSION SCOTT

Votre Tonique pour TOUTE L'ANNÉE

4 FOIS PLUS FACILE À DIGÉRER QUE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ORDINAIRE

Le numéro 3 de "Lise"...



La revue féminine préférée de toutes les dames et jeunes filles.

On y trouvera la 2ième partie d'un très beau roman de Paul Bourget.

...est maintenant en vente

● *En vente dans tous les dépôts importants de la ville et de la province.*

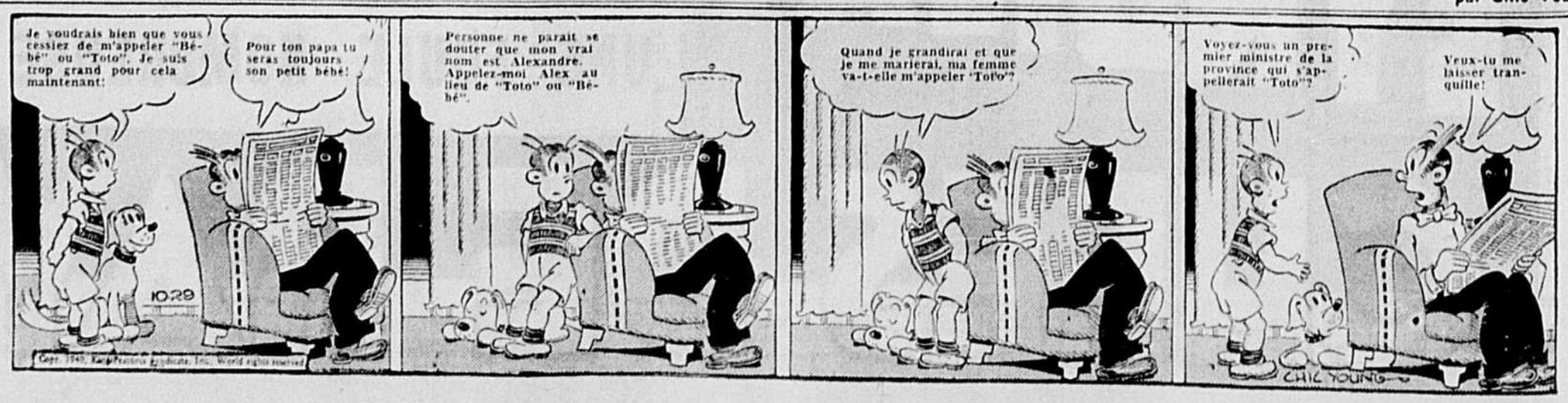
● Paraissant deux fois par mois.

(Les dépositaires désirant vendre la revue "LISE" devront s'adresser immédiatement à Casier postal 1726, Québec.

PIERRE D'ORSAN, DE LA MARINE 156 — par F.-V. Martinet



MONSIEUR, MADAME ET FISTON 168 — par Chic Young



Chronique médicale

Aux Etats-Unis, commence l'instruction militaire de 400,000 jeunes gens choisis en vertu du "Selective Service Law". A cette occasion, le Dr Charles Singer, qui a consacré sa carrière à l'étude des effets du climat sur les hommes, dans un article du "Journal of the American Association, attire l'attention de ses lecteurs sur ce sujet. "Tout programme d'instruction militaire, affirme-t-il, ne saurait être efficace, si l'on ne tient compte des effets de la température sur les individus. Et cela doit nous intéresser d'autant plus que les climats sont extrêmement variés, dans notre immense pays."

On doit toujours attacher beaucoup d'importance aux facteurs météorologiques, non seulement pendant l'instruction militaire, mais dans tout mouvement de troupes. En effet, selon le Dr Singer, un climat déterminé convient à chaque personne. Cet ordre renversé, elle devient frileuse ou tout en sueur; et il n'y a plus de confort pour elle. Cette "zône de bien-être" dépend du changement des saisons, de la variabilité du temps, des heures passées à l'extérieur ou à l'intérieur des vêtements, du sexe, de l'âge et de la constitution.

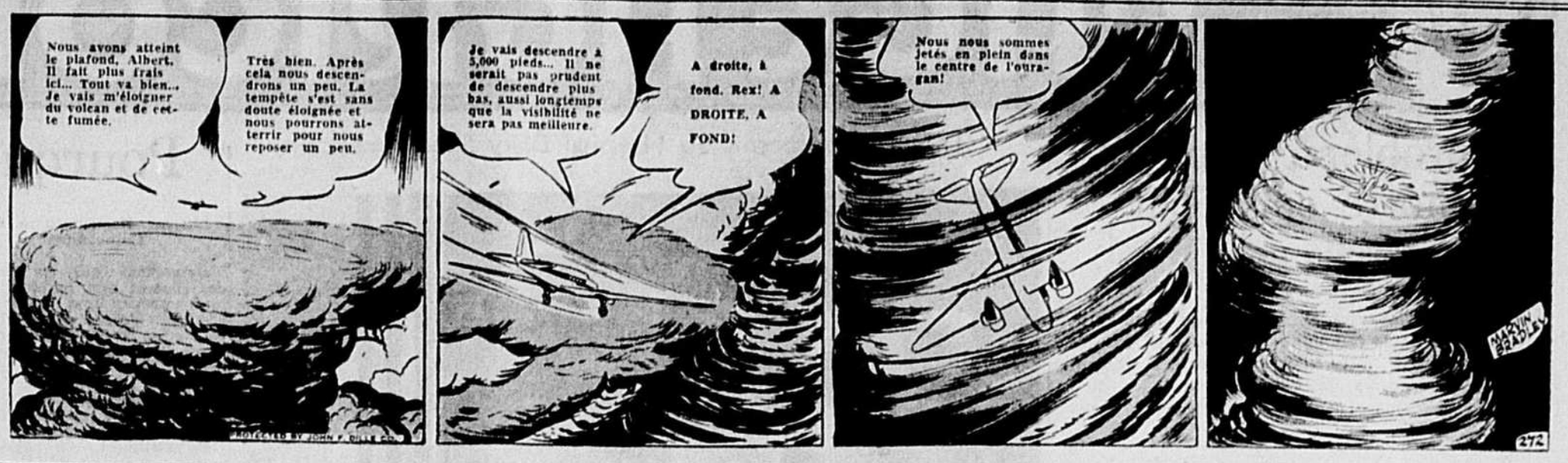
Où la température est basse, le problème consiste dans la conservation de la chaleur; où elle est élevée, il faut prévenir les coups de chaleur. Cependant, petit à petit, grâce à des exercices graduels et répétés, on peut rendre les gens moins sensibles aux variabilités de température. C'est affaire d'endurcissement et il faut procéder prudemment de peur de créer de graves malaises.

Il ne suffit pas d'adapter le soldat aux changements climatériques ou à une exposition prolongée; il faut encore se rappeler qu'il est soumis à un grand effort physique dans de telles conditions. Le Dr Singer cite un exemple du manque de vigueur, malgré l'excellente adaptation aux conditions climatériques: la piètre tenue des soldats russes durant la récente guerre de Finlande. La division soviétique anéantie au lac Ladoga était formée d'hommes respendissants de santé, bien vêtus pour une telle campagne et entraînés aux changements de température dans les bains turcs de Russie. Malgré cela, ils ne purent résister aux rigueurs de l'hiver de Finlande. Un autre exemple du manque de connaissance de la géographie fut l'emploi dans la campagne de Norvège, de soldats français entraînés dans la Légion étrangère d'Afrique.

Dans la mesure où cela concerne l'armée américaine, le Dr Singer suggère que l'instruction des recrues commence vers la fin de l'année. Le passage graduel de l'été à l'hiver, à cette époque, est parallèle à l'endurcissement, grâce à une exposition progressive. Il prétend qu'il faudra dix mois aux conscrits d'avril pour acquérir le degré d'adaptabilité atteint par ceux d'octobre en cinq mois.

Tout le système de l'entraînement des troupes américaines est fondé sur les manoeuvres d'été, dans le nord du pays; et sur les manoeuvres d'hiver, dans le sud. Le Dr Singer croit que ce problème doit être complètement renversé, afin d'accoutumer les soldats à la chaleur et au froid. Il recommande aussi une température plutôt basse dans les barraques d'hiver. Elle ne devrait pas dépasser 65 degrés Fahrenheit, parce que la chaleur excessive dans une pièce favorise le développement des rhumes.

ALBERT TRUC 272 — COMBAT AVEC LA NATURE — par Edwin Balmer et Philip Wylie



ALBERT TRUC 273 — REX A DE MAUVAISES NOUVELLES — par Edwin Balmer et Philip Wylie



Rivière-du-Loup

CERCLE P. A. DE GASPE. — (D. N. C.) — A l'académie St-Paul, au cours d'une réunion tenue par le comité de la Croix Rouge, M. S. Laforest a fait rapport qu'il a expédié pour cette oeuvre 12,000 timbres, et plus de 40 lbs de plomb.

MM. Savard et Picard ont fait rapport du congrès de Québec, auquel ils ont assisté, le 10 nov.

Le Rév. Frère Bernlau a donné une intéressante causerie sur le célèbre "Knute Rockne", un grand catholique et merveilleux "as" dans le monde du sport, au jeu de "football".

GRATIFICATION. — Mlle Gabrielle Dionne, institutrice de l'école St-Louis de Gonzague, a reçu pour succès dans l'enseignement, une prime de 20 dollars, par l'entremise de M. P.-E. Labrecque, I.E.

CHAMBRE DE COMMERCE. — A la dernière séance, M. J.-O. Gendron a insisté pour que les rues soient entretenues durant l'hiver.

M. Gérard Lepointe a proposé un programme de sport qui soit de nature à nous amener des visiteurs.

Un comité, composé du Dr Alphonse Couturier, de MM. J.-B. Bérubé, et M. P.-A. L'Espérance s'occupera d'obtenir des écoles de métiers pour notre jeunesse.

GRATITUDE. — Les religieuses de l'hôpital remercient cordialement tous ceux qui ont contribué à assurer le succès de la fête de sainte Elisabeth.

BAPTEMES. — A St-Patrice, Joseph-Alphée-André, fils de M. et Mme J.-D. Raymond (Ruth Marchand).

Parr. et marr., M. et Mme Alphée Raymond, grands-parents de l'enfant Porteuse, Mlle Jeanne Marchand, tante.

—Aussi Joseph-Adalbert-Bertrand, fils de M. et Mme Lionel Paradis (Berthe Fraser).

Parr. et marr., M. Adalbert Dubé et Mlle Marie-Jeanne Paradis. Porteuse, Mlle Gilberte Paradis.

—Marie-Claire-Rita, fille de M. et Mme Roméo Proulx (Fernande Gastonguay).

Parr. et marr., M. et Mme Hervé Proulx, d'Edmundston, N.-B. Porteuse Mme Léopold Lavoie.

FERMIERES. — Le 26 nov., il y eut réunion du cercle. On y fit la distribution du questionnaire d'économie domestique, puis on ébaucha le programme pour l'année 1941.

SOUSCRIPTION DE GUERRE. — Le comité d'épargne de guerre, dont le président est le Dr Henri Provencher, fait rapport que plus de $16,000, ont été recueillies.

La vente, par nos banques locales, a produit $10,700.; aux bureaux de poste, $1,200.; les employés de "Metropolitan Life", $900.; les employés du Canadien National, $1,800. Le reste fut souscrit par les zélateurs de l'oeuvre.

PRO-MAIRE. — M. Joseph Savard, chef de convois du C.N.R. et échevin, a été élu pro-maire pour deux mois.

COMITE DE LA CROIX ROUGE. — Tel qu'annoncé déjà, le comité local est affilié maintenant au comité central de Montréal. On est prié de faire parvenir tous les dons, soit en espèces ou en nature, afin que l'expédition en soit faite à Montréal.

Inverness (Még.)

DEPART. — (D.N.C.). — M. Emile Leclerc et sa famille, ainsi que sa mère, Mme Vve Arcade Leclerc, sont allés demeurer à Lyster.

MARIAGE. — M. Emile Bilodeau, fils de M. et Mme Moïse Bilodeau, de Saint-Pierre-Baptiste, a récemment épousé Mlle Thérèse Dion, fille de M. et Mme Joseph Dion, de notre paroisse. Les deux pères agissaient comme témoins.

Un beau programme de chant a été exécuté pendant la messe du mariage. Après la cérémonie, il y eut réception, chez M. Joseph Dion, père des mariés et d'un grand nombre de parents et d'amis. Le souper fut servi chez le père du marié et tous y passèrent une agréable soirée.

Les nouveaux époux résident dans le 10ième rang de Plessisville, où nos voeux de bonheur les accompagnent.

DANS LE DEUIL. — Est décédée Mme Georges Samson (Kate Mehan), qui résidait dans l'Ouest. Elle était la belle-soeur de M. Joseph Samson, de notre paroisse.

M. et Mme Georges Samson ont résidé dans notre paroisse il y a plusieurs années.

—M. et Mme Rosaire Pelletier et M. et Mme Antoni Bergeron se sont rendus à Québec, lors des funérailles de M. l'abbé Roch Gignac, frère de Mme R. Pelletier et de Mme A. Bergeron.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

AUX ETUDES. — Le jeune Augustin Carrier est allé à Québec pour y étudier dans un collège. Nous lui souhaitons bon succès.



Les autorités en alimentation ont trouvé que bien des diètes manquent de thiamine (vitamine B1) — la vitamine qu'il vous faut pour la meilleure santé. L'Avoine Quaker fournit assez de thiamine pour se transformer et deux fois plus de nourriture en énergie essentielle. Achetez-en un paquet aujourd'hui.

QUAKER OATS

Aux plus grands magasins de Québec

Voyez notre autre annonce en page 5

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Au rayon des..... GARNITURES DE MAISON

A l'approche des fêtes il est toujours quasi obligatoire d'enjoliver de quelque manière les divers appartements du chez soi. Afin de vous épargner du temps et des démarches fatigantes et inutiles, nous vous conseillons – si vous désirez obtenir le tout nouveau, la qualité – et en même temps économiser – de vous rendre directement à notre Rayon des garnitures de maison. Nous vous donnons ci-après un bien faible aperçu des valeurs qui vous attendent.



Rideaux

En marquisette solide — style **Martha Washington**, dans les tons : **ivoire, écru, vert, pêche, mauve, bleu, jaune.** 2¼ verges par 40 pcs. La paire **$2.98**

Rideaux

A pois soufflés, style Priscilla, comprenant : Deux rideaux finis avec frison sur un côté, au bas et au haut — avec embrasse-rideaux compris. Largeur, chaque côté, 48 pouces. Très spécial. la paire **$3.50**

Rideaux de cuisine

"Sets" complets, comprenant: Rideaux de fenêtre, Rideaux de porte, Petits rideaux pour le haut de la porte — Les rideaux de fenêtre sont en six parties, savoir : Deux pour le bas, deux pour le haut, et deux embrasse-rideaux. Fond crème avec dessins rouges, verts ou bleus. SPECIAL, le "set" complet **$2.75**

Rideaux de points

Importation anglaise et écossaise, savoir: Point Filet, Point Toscan, Point Nottingham, etc., etc., tout coton et soie et coton — Très beau choix pour, la paire, **$1.29 à $7.75**

Tissus à draperies

Superbes tissus à draperies, fini satin — Grands dessins beiges sur fond rouge, bleu, vert, AUSSI turquoise ou rouge-vin sur fond coquille — Largeur 50 pouces. TRES SPECIAL, la verge..... **$1.98**

Tissus rugueux

Tout coton, couleurs naturelles ou deux tons — La verge, **95c. à $1.95**

Les mêmes tissus, avec dessins de couleurs sur fond naturel, La verge **$1.50**

Satin imprimé

Riche satin imprimé — dessins superbes sur fond **bleu, vert, mauve, rose, pêche, chartreuse, sable** — Largeur 50 pouces — Une valeur sans pareille nulle part, à notre prix, La verge **$1.95**

Reps

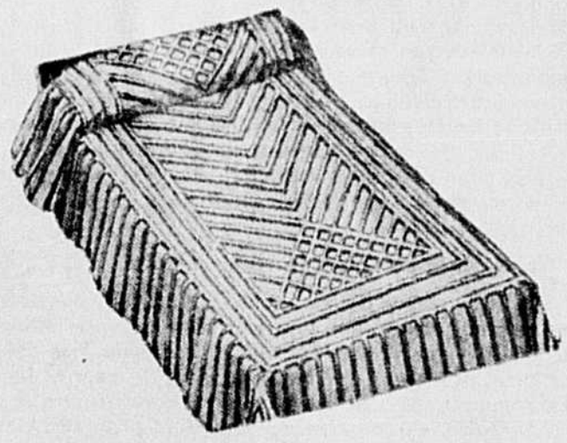
Reps de coton et rayon—couleurs unies : **vert, rouge, rouille, bleu, prune** — Largeur 40 pouces — La verge, **69c. et 79c.**

Marquisettes

Marquisettes de fantaisie — choix immense — fond crème avec dessins de couleurs, ou fond de couleurs — La verge, **19c. à 55c.**

Voiles ou marquisettes de soie

Variété immense, dans toutes les couleurs désirables, et toutes les qualités — La verge, **65c. à $1.25**



Couvre-lits

en chenille – fabrication canadienne ou américaine – Dessins magnifiques – **4.95 à 18.95 l'unité**

Draperies prêtes à poser

Hauteur 2 2/3 verges, finies avec plis français. Choix épatant. La paire ..... **4.95 à 13.25**



Stores

Pour fenêtres de tous genres – prêts à poser – largeurs 36 à 52 pouces –
Stores sur mesures spéciales, livrés à très bref délai.
Nos prix défient toute concurrence.

★ NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LES PRIX DE NOS MARCHANDISES



PAGE AGRICOLE



Le problème agricole et notre épiscopat

(Troisième leçon)

L'Equipe est au complet. Autant de femmes que d'hommes. Chacun se tait quand Pierre, chef d'Equipe se signe et récite le Notre père (...) puis, il demande à André de résumer les dernières leçons.

André.

Jusqu'ici, dans leur lettre, nos évêques se sont contentés de nous dire qu'ils accomplissent UN DEVOIR social, en nous écrivant, que la ville est, pour les habitants, un miroir aux alouettes, un trompe l'oeil; que les femmes surtout se mettent dans la tête de folles chimères de bonheur, quand elles entraînent leur famille à la ville.

PIERRE. — Très bien. Philippe, veux-tu continuer d'expliquer les causes de la désertion de la terre ?

Philippe.

Mesdames, et mes chers amis, pour expliquer les nos 13 et 14, je me permets, ce soir, de procéder par questions et réponses, comme dans notre petit catéchisme. Nous l'aimions tant notre catéchisme...

QUESTION. — Pourquoi les cultivateurs ne forment-ils plus que le 1-3 ou le 1-4 de la population dans cette province, et que cette proportion diminue chaque année ?...

REPONSE. — C'est 1° Parce que les cultivateurs ne sont pas assez considérés comme des hommes nécessaires à la société, par les autres classes sociales. 2° Parce qu'ils ne sont pas organisés dans une forte association professionnelle. 3° Parce que les autres classes, les ouvriers, les marchands, les professionnels, etc... sont groupés depuis très longtemps et qu'ils exercent beaucoup plus d'influence sur les gouvernants que les cultivateurs non organisés.

QUESTION. — Quelles ont été les conséquences de cet état de chose ?

REPONSE. — Les suivantes : 1° Les ouvriers des villes, à force de réclamer, ont amélioré leur sort, peuvent s'amuser plus que les cultivateurs. 2° En face de ces faits, les cultivateurs se sentent abattus, tentés de tout lâcher, quand ils voient le secours direct faire vivre, à ne rien faire, des gens qui parfois ont été des paresseux ou des ivrognes.

QUESTION. — Quelle a été la conduite des compagnies envers la terre ?

REPONSE.—Pour avoir, de la main-d'oeuvre, en masse, elles ont fait directement ou indirectement, une réclame constante pour attirer à la ville les gens de la campagne.

QUESTION. — En faveur de qui a-t-on fait des lois?

REPOONSE. — Presque toujours en faveur des ouvriers : on a raccourci leurs heures de travail, fixé leurs salaires etc.; par ailleurs, on a fait bien peu de chose pour améliorer le sort des habitants. Aussi, sont-ils attirés vers les villes presque fatalement. — Louis, prend ma revanche...

LOUIS. — Tout jeune et... tremblant encore; lit le no 15, puis, il l'explique ainsi : M. le chef d'Equipe, dans ce no, nos évêques constatent les faits suivants 1° Que, jusqu'en ces dernières années, tous les efforts des savants ont été dirigés vers l'industrie et vers la machinerie, pour que les ouvriers fassent beaucoup d'ouvrage, en peu de temps. 2° Qu'arrivée en retard, la science agricole a, dans un crac, tout bouleversé. Les cultivateurs n'étaient pas prêts à accepter une aussi rapide transformation. Ils ont attendu, hésité, résisté même. 3° Que pendant ce temps, les grands spéculateurs se sont organisés; les intermédiaires inutiles ont surgi, en nuées serrées; les grandes organisations commerciales ont tout pris pour elles, tout accaparé. 4° Que devant ces bouleversements l'agriculture familiale a été à jamais désorganisée, écrasée.

Voilà, M. le président, la vraie situation.

PIERRE, chef d'Equipe.— Chacun le voit, nos évêques nous ont donné une idée très juste de notre situation agricole québecoise. Le mal bien signalé, nos évêques nous proposent des remèdes, pour le guérir. Jacques, résume nous donc les premiers ?

JACQUES. —Trois remèdes nous sont proposés dans le no 16 de la lettre que nous étudions. 1° L'amour de notre profession c-à-d. de l'agriculture. 2° L'instruction et l'enseignement agircole. 3° L'association professionnelle c-à-d. L'U. C. C.

Que signifie le no 17 ? — Jacques le lit — Que toutes les classes de la société, dans le pays, doivent respecter, aimer, aider les cultivateurs, ces donneurs de pain à l'humanité; qu'ils doivent aussi avoir LE SENS SOCIAL.

Et le no 18.... Que dans le choix d'un métier, d'une profession, le jeune homme ne doit pas se contenter de regarder son intérêt personnel, mais qu'il doit aussi regarder l'intérêt de la société; qu'il doit se rappeler qu'il a UN DEVOIR, des devoirs envers la société.

Continue André.

ANDRE. — Dans le no 19 nos évêques font une page d'histoire. Ils rappellent à certains imbéciles, bien habillés, parfois très instruits, qui se moquent des *habitants* que, sans les *habitants* du Québec, il n'y aurait pas de Canada français et, peu ou point de catholiques en Amérique du Nord.

Dans le no 20, que bien des gens ne comprennent pas leurs devoirs envers la société; qu'ils s'imaginent être d'excellents catholiques quand ils ont fait l'aumône ou qu'ils ont donné des statues aux églises. En réalité, ils sont malhonnêtes; *ils pèchent* contre la justice et gravement parfois, s'ils appauvrissent, par des moyens habiles, les habitants et les ouvriers, lesquels, ont droit, comme eux, de vivre convenablement. Madame Lavertu, voulez-vous terminer la leçon ?

Madame LAVERTU. — Dans les numéros qui suivent nos évêques nous rappellent qu'il faut revenir à la pratique des commandements de Dieu, à l'évangile tout court, à vivre ces paroles de N.-S. Jésus-Christ, lequel, compte comme fait à Lui-même, ce que l'on fera pour le plus pauvre des hommes.

Dans le no 22, ils nous disent : 1.—Que tous les hommes ont droit de posséder certains biens de la terre 2.—Que si les riches ont droit de s'unir pour se protéger, et que les cultivateurs et les autres classes ont aussi ce droit. Donc, que l'U.C.C. n'est pas une "hors la loi".

Enfin, dans le dernier no 23 nos évêques déclarent 1—Que les hommes d'affaires n'ont pas le droit de faire des profits par tous les moyens 2—Qu'ils n'ont pas le droit non plus de voler personne, mais qu'ils doivent traiter le prochain avec *justice* et *charité*. 3—Que tous les hommes qui ont du talent et qui travaillent ont droit de garder leurs économies. 4—Que le gouvernement n'a pas le droit de remplacer ni les personnes, ni les groupement p.e. les syndicats de beurrerie. 5—Que les hommes les plus pauvres ont une âme qui doit aller au ciel, et qu'ils faut toujours les traiter comme des honneurs libres et non comme des esclaves.

PIERRE, *chef d'équipe*. — 9 heures sonnent. Notre père : S. Isidore, et chez Philippe le...

Louis ARNEAU

Troupeau québecois au National Dairy Shoe Américain



La province de Québec concours depuis plusieurs années au NATIONAL DAIRY SHOE américain. Cette exposition se tient annuellement. Elle avait lieu, en octobre dernier, à Harrisbourg, Penn. Les meilleurs bovins laitiers des Etats-Unis et du Canada se mesurent à ce tournoi continental. Le troupeau de bovins de race Ayrshire, envoyé par les éleveurs du Québec, a remporté un remarquable succès. Six championnats, 40 prix en argent, les honneurs du meilleur troupeau d'Etat (State herd) ainsi qu'un trophée spécial par groupe de 3 vaches ayant le meilleur pis lui ont été décernés.

Cette vignette fournie par le Bureau de la Publicité du ministère de l'Agriculture montre, en haut, "Burnside Barr Adjutant", taureau Ayrshire de 2 ans, propriété de MM. Ness & fils, de Howick, proclamé grand champion de l'exposition de Harrisburg.

Au centre, la vache Ayrshire proclamée grande championne de réserve. "Deschambault Jaunie" est âgée de 4 ans. C'est une des vedettes du troupeau de l'Ecole de Laiterie provinciale de St-Hyacinthe. Avec un exhibit de 7 sujets, cette institution a remporté, outre ce championnat, 9 autres prix.

En bas, le groupe de bovins qui a concouru au tournoi des troupeaux d'Etats remporta le premier prix. En vedette, le benjamin du groupe, "Horace des Trois-Ruisseaux", titulaire du troisième prix du concours des veaux nés après le 1er juillet, 1939. Cet animal est la propriété de l'honorable M. Adélard Godbout.

Ce groupe comprenait une ou plusieurs têtes choisies dans les meilleurs vacheries du Québec, notamment, chez MM. Ness & fils de Howick; W.-C. Pitfield, de Cartierville; J.-H. Montgomerry de Philipsburg; Hon. A. Godbout, de Frelighsburg et à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe.

Pourquoi avoir une rotation?

"Lettre Hebdomadaire aux Cultivateurs"

Maintenant que les travaux des champs sont terminés pour cette année, tout cultivateur pratique devrait analyser ce qu'il a fait au cours du printemps et de l'été dernier et préparer dès cet hiver le plan de culture pour l'an prochain, en s'efforçant de corriger, si possible, les erreurs qu'il a pu faire dans le passé.

En préparant son plan de culture, il devrait décider de la rotation à établir sur sa ferme, s'il n'en a pas déjà.

La rotation est la succession systématique des cultures sur une même pièce de terre.

Pourquoi avoir une rotation ?

1.—Parce que la rotation est un moyen de maintenir la fertilité du sol sans dépense additionnelle, car les plantes ne demandent pas toutes les mêmes éléments nutritifs et les légumineuses, tel que le trèfle, la luzerne, etc., se servant de l'azote de l'air pour croitre, en laissent une certaine quantité dans le sol par la décomposition des racines.

2.—La rotation sert à détruire les mauvaises herbes, lorsque les opérations culturales sont bien faites.

3.—Elle sert à contrôler les insectes et les maladies.

4.—Elle permet une meilleure distribution de la main-d'oeuvre sur la ferme, etc.

Les systèmes de rotation à employer varient avec chaque ferme, c'est pourquoi il est impossible de recommander un système plus qu'un autre, car il y a trop de facteurs qui entrent en cause et d'après les expériences faites sur la Station Expérimentale de Lennoxville, nous trouvons qu'en général les rendements varient très peu, quelque soit la rotation suivie, pourvu que les autres facteurs soient les mêmes.

Les principaux points à considérer dans l'établissement d'un système de rotation sont : 1.— Les plantes que l'on désire cultiver. Sur une ferme où la principale source de revenus est l'industrie animale, la rotation devra être établie de manière à fournir la plus grande partie possible des fourrages et grains nécessaires et elle ne sera pas la même que celle suivie par un horticulteur, etc.

2.—Le sol peut influencer aussi considérablement le système de rotation à adopter et même forcer le cultivateur à suivre deux ou trois systèmes sur la même ferme, afin que sur le même système, le sol soit uniforme pour que chaque plante chaque année, ait les mêmes chances de donner un rendement maximum.

3.—Le climat doit être considéré, car il influe sur les genres de plantes à cultiver et par le fait même sur la rotation à suivre.

Sans rotation il arrive souvent que les champs soient laissés en foin trop longtemps, car à moins qu'il s'agisse de luzerne, on ne devrait pas laisser un champ en foin plus que trois ans et deux ans serait préférable, car autrement la qualité, comme la quantité, diminuent chaque année.

La rotation permettra également une meilleure distribution des engrais et du fumier sur toute l'étendue de la ferme. Ainsi chaque champ recevant les mêmes engrais pourra donner approximativement la même quantité de récolte.

Pour ce qui est de la main-d'oeuvre, tel que dit au début, elle sera plus avantageusement repartie, non seulement pour le cultivateur lui-même, mais aussi pour la ferme. Les labours, par exemple, pourront être repartis sur une plus longue période, etc.

Pour plus de renseignements à ce sujet, consultez votre agronome local ou les officiers d'une ferme expérimentale. Tous se feront un devoir de vous aider.

W.-S. RICHARDSON,
assistant,
Station Expérimentale,
Lennoxville, Que.

19 novembre, 1940.

L'agriculture est la plus vaste conquête de l'homme. C'est elle qui distingue les peuples civilisés des peuples sauvages. Si elle disparaissait l'humanité retomberait dans la barbarie primitive et serait forcée de recommencer l'ascension de l'échelle fatale dont elle gravit si lentement et si péniblement les degrés depuis l'époque où elle vivait de racines, se couvrait de peaux de bêtes, et n'avait d'autre moyen pour allumer le feu de l'âtre, que de frotter deux branches d'arbres l'une contre l'autre.

Honoré MERCIER.



CHEVAUX SOUFFLEUX

PRISES PIDARD Nouvelle et merveilleuse preparation contre la maladie du souffle des chevaux quelque soit la gravité ou l'ancienneté du cas. Satisfaction garantie par poste $1.00

Adresse: Ths-Louis GIRARD, Spécialiste des voies respiratoires St-Félicien, Roberval, Qué. ou à votre marchand.

Pour obtenir les plus hauts prix du marché

expédiez-nous vos oeufs, beurre, volailles, porcs, veaux et agneaux abattus. Ecrivez pour liste de prix. Adressez à

ED. BEAUCHAMP

423, rue St-Paul E. Montréal

CULTIVATEURS

Expédiez-nous votre crème

pour obtenir le plus haut prix du marché . . .

RESTAURATEURS

Pour satisfaire vos clients, vendez la délicieuse crème à la glace Arctic — Ecrivez-nous pour obtenir nos prix et conditions.

LA LAITERIE DE QUEBEC LTEE

JULES GINGRAS, président

75, ave du Sacré-Coeur, Québec. Tél.: 7101

L'occasion du Canada sur le marché britannique

Deux occasions exceptionnelles ont donné, en ces deux dernières années, beaucoup d'encouragement à l'éleveur de porcs au Canada. En 1932, l'article 6 de la conférence d'Ottawa a ouvert un débouché pour une quantité maximum annuelle de 280,000,000 lb. de bacon et de jambon canadien de bonne qualité.

A la déclaration de guerre en septembre 1939, un contrat passé entre les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada stipulait la livraison, pendant les 12 mois suivants, d'une quantité minimum de 282,000,000 lb. de bacon, d'une qualité au moins égale à celle des expéditions d'avant-guerre. La production croissante et la bonne qualité de la majorité des porcs ont permis au Canada de remplir ce contrat à la lettre. De nouvelles exigences ajoutées par le ministère britannique des Vivres feront qu'il sera peut-être extrêmement difficile de maintenir le niveau requis de qualité et une nouvelle amélioration immédiate dans la qualité marchande des porcs s'impose.

Si vous tenez à connaître un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez : ce n'est pas un homme.

LACORDAIRE

Avis aux Eleveurs

Donnez dès maintenant à vos animaux à fourrure une quantité suffisante de

PROTEINES et de VITAMINES

en leur procurant la NOUVELLE FARINE DE POISSON CONCENTRE

Excel-O

100 livres de cette farine équivalent à 500 livres de poisson frais et à 350 livres de poisson seché ordinaire.

La Farine EXCEL-O est propre, économique, facile à conserver et à préparer.

Ce nouveau Produit se vend en sac de 100 livres au prix de .04 cents la livre F.A.B. Québec.

Chaque sac porte un certificat d'analyse enregistré au Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Les distributeurs de ce nouveau produit sont

LOUIS-T. BLAIS LIMITEE

52, rue ST-PIERRE, Québec, P. Q.

SUPERBE VALEUR !

DE FOREST RADIO

Maintenant ! LE NOUVEAU SENSATIONNEL "SYNTONISATEUR A ONDES COURTES MIRACLE"

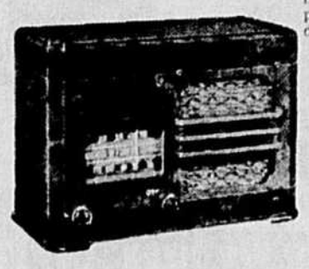
Sans coût additionnel !

RADIOS DEFOREST 1941 opérant avec batteries pour les foyers ruraux. Aussi bas que **$25.50** Complet avec lampes (moins les batteries).

LE POUVOIR EXIGE DE LA BATTERIE ETANT TRES BAS, VOUS ECONOMISEZ DE L'ARGENT

Capte les postes d'outre-mer instantanément de la même manière que les locaux.

• Maintenant DeForest apporte pour les maisons des Fermiers canadiens le dernier perfectionnement de la radiophonie LE SYNTONISATEUR A ONDES COURTES "MIRACLE" simplifiant la syntonisation des appels de police, de l'aviation, des amateurs et de tous les postes étrangers. Vous captez des postes que vous n'aviez jamais entendus auparavant. Prenez les nouvelles directement. Vous serez fier de montrer ce radio à vos amis. Prix depuis $65.95. Le nouveau DeForest 1941 renferme toutes les nouvelles caractéristiques de la radiophonie. Achetez maintenant avant la hausse des prix. Venez nous voir aujourd'hui même.



34/41 Modèle de table à bas prix.

4 lampes rendement de 6 — Couvrant toute la bande régulière. Contrôle de volume automatique et manuel. Haut-parleur de 3½". Les batteries logent dans le cabinet. Dimensions : 9¼ x 13¼ x 6.

Seulement **$29.95**



66/41 Console à 6 lampes, rendement de 7. Bande "standard" complète et syntonisation "Miracle" sur ondes courtes pour programmes étrangers. Cabinet 37 x 24½ x 11½, seulement **$99.95** (Batteries en plus).

Agissez maintenant, obtenez des renseignements gratuits. MALLEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

S. V. P. envoyer tous les renseignements sur les nouveaux radios DeForest 1941 avec le "Syntonisateur à ondes courtes Miracle" pour les foyers ruraux à

Nom .....
Adresse .....
Comté .....

Donnez le nom et l'année de votre radio actuel pour établir la valeur d'échange.

GENEREUSE ALLOCATION POUR VOTRE VIEUX RADIO

320, rue St-Joseph

C. ROBITAILLE ENR.

PIANOS · RADIOS · LESSIVEUSES · MEUBLES · POÊLES · REFRIGERATEURS

Téléphone : 8167

AVARD

Faites votre provision, dès maintenant, de MOULEE A PONTE et de RATION LAITIERE pour obtenir un bon rendement de vos poules et de vos vaches durant la saison d'hiver.

les meilleurs Produits sont manufacturés par

Tancrède AVARD Limitée

36, rue Henderson — Québec

Tél. : 2-4028

AVARD



PAGE AGRICOLE



Evolution de la grande culture dans le Québec

(Suite de la page 4)

mais nécessaire au bon criblage des grains. La recherche fournira dans le même temps plusieurs variétés améliorées — avoine Bannière 44 M.C., avoine Alaska et Cartier, etc. Le personnel agronomique et les cultivateurs gagnés à l'idée de coopération se chargeront du reste, c'est-à-dire de l'éducation et de l'organisation. Les résultats ? En 1940, on compte dans la province 24 coopératives de producteurs de semences, et 500 postes de criblage. Ces organismes ont mis sur le marché au printemps 1940 : 89,440 minots d'avoine, 4,494 minots d'orge, 445,617 livres de mil, 193,834 livres de livres de trèfle rouge, 55,000 livres de lentille noire, etc. Dans chacune de ces catégories de semence, la qualité No 1, prédomine, représentant, selon les cas, de 70% à 100%.

Enfin, une Ferme Provinciale des Semences, située au collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, et créée en 1931, s'occupe de produire, pour répondre à la demande des cultivateurs spécialisés dans le production des semences, un stock aussi pur que possible des variétés de céréales et de plantes fourragères les plus recommandables.

Au sommet de cette organisation préside le Conseil provincial des Semences dont la formation date de 1922. Cet organisme publie annuellement des recommandations basées sur les données provenant des fermes expérimentales, des écoles d'agriculture et d'essais locaux, met en contact producteurs, vendeurs et techniciens spécialisés dans cette branche de l'agriculture, et s'attache à l'étude de tous les problèmes qu'elle comporte.

Ce travail considérable, dont les bases furent posées entre 1915 et 1920, reste pratiquement l'oeuvre de ces dix ou quinze dernières années.

Les champs de démonstration. — Les premiers champs de démonstration datent de 1896, mais leur nombre se multipliera après la formation du Service de la Grande Culture, en 1919. On en compte 61 en 1919, 196 en 1921, 274 en 1924, 431 en 1926. Ils appuyèrent au début la campagne entreprise pour la production du trèfle et de la semence de trèfle, servirent par la suite à faire connaitre les meilleures variétés de céréales et de plantes fourragères, à introduire des cultures alors peu connues : luzerne, racines, lentille, etc., à enseigner les bonnes façons culturales, la pratique de l'assolement, l'emploi de la chaux et des engrais chimiques. Ils ont puissamment aidé à l'enseignement agronomique. Vers 1933 leur oeuvre était accomplie et on devait leur substituer d'autres formes de propagande.

Les plantes fourragères. — L'encouragement à la production du trèfle rouge, à la construction de silos, remonte, dans le premier cas, à 1890, dans le second à 1911. Des concours organisés ont été maintenus depuis pour intensifier la culture du maïs fourrager et des plantes-racines, aliments précieux pour la santé du bétail et la production économique du lait. De même la culture de la luzerne, légumineuse de toute première qualité, plante vivace à fort rendement, d'abord introduite par le moyen des champs de démonstration, a-t-elle depuis été prêchée, encouragée de plusieurs façons et relativement répandue. Nous reparlerons de ces récoltes en analysant ci-après l'aspect actuel de nos productions de grande culture.

Enfin, en ce domaine de la production fourragère, un problème fondamental, l'une des principales pierres d'achoppement de notre industrie laitière, **l'amélioration de nos pâturages,** a fait l'objet en ces dix dernières années d'un travail soutenu et percutant. Les ressources de notre climat et de notre flore ont donné lieu, en ce domaine, à l'élaboration d'une technique spécialement adaptée à notre milieu physique et contredisant toutes les données de l'empirisme. Question naturellement controversée au début, elle a donné lieu à la formation d'un Comité Provincial des Pâturages, lequel s'est efforcé de faire le point et, se basant sur l'observation et l'expérimentation, de donner les directives pertinentes. Prompts à saisir toute l'importance de la question, les agronomes de division ont donné à cette oeuvre de propagande une impulsion irrésistible. L'Etat a appuyé cette propagande par de généreux octrois. Les cultivateurs ont emboîté le pas. Déjà, il s'applique annuellement sur nos pâturages quelque 8,000 à 10,000 tonnes d'engrais chimiques, ce qui signifie chaque année la minéralisation, l'enrichissement en protéine, l'augmentation de productivité de quelque 40,000 acres de pâturage, ce qui veut dire encore un pas de fait vers une industrie laitière plus profitable, et l'agrandissement du domaine affecté à la production de certaines récoltes déficitaires. Le problème de l'équilibre des productions végétales sur nos fermes a reçu de ce fait un commencement de solution.

Les fermes de démonstration. — Cette autre initiative du Ministère Provincial de l'Agriculture, et qui s'imposait, date de 1920. "A cette époque, lit-on dans un rapport du Ministère de l'Agriculture pour l'année 1927, une technique agricole appropriée aux besoins de la province avait bien pu s'établir et se préciser graduellement, grâce au système de recherches (stations expérimentales fédérales) qui s'était développé au pays depuis plusieurs années. Mais la différence étant grande entre la doctrine agricole prêchée dans les institutions d'enseignement et le genre de culture qui se pratiquait sur les fermes de nos cultivateurs". Les fermes de démonstration, dans la pensée de leurs fondateurs, "devaient fournir le précieux moyen de donner aux cultivateurs, par un enseignement de visu, la programme d'ensemble d'une exploitation agricole raisonnée, conçu pour les besoins du temps". On ne s'illusionnait point sur la difficulté et les dangers de l'entreprise. Il fallut, au début, de la persévérance pour trouver quatre cultivateurs qui, moyennant des conditions pécuniaires extrêmement avantageuses, consentissent à remettre entre les mains des techniciens agricoles la conduite de leurs fermes. Ces quatre premières fermes de démonstration se sont multipliées depuis jusqu'au nombre de cinquante cinq. Indispensable complément des fermes expérimentales fédérales, elles ont permis l'adaption des données de la recherche purement théorique ou regardée comme telle, aux réalités, économiques ou autres, de l'agriculture pratique.

Les concours d'exploitation rationnelle des fermes. — Les succès obtenus sur les fermes de démonstration ont naturellement donné naissance aux concours de ce nom. Leur objectif, c'est l'établissement d'un système de culture "approprié aux conditions locales de sol, de climat, de marché, de main-d'oeuvre". Par quels moyens ? Entre autres : l'adoption d'un assolement adéquat, l'organisation de la production des champs en vue des exigences des troupeaux, le développement de productions spéciales dites "cash-crops". Le tout visant à l'augmentation des revenus. Enfin, outil nécessaire à la réalisation de ce programme, la tenue d'une comptabilité agricole.

Les "concours de fermes" s'organisaient en somme pour répondre à un défi. Il s'agissait de prouver que les résultats obtenus sur les fermes de démonstration le pouvaient être ailleurs et partout, moins rapidement si l'on veut, mais sans d'autres dépenses que celles mêmes possibles à des cultivateurs ordinaires. On peut dire que le défi ne fut pas seulement relevé, mais gagné haut la main. Depuis 1928, 3,110 cultivateurs se sont enrôlés volontairement dans ces concours de fermes, dont la durée est de cinq ans.

A titre d'exemple, voici quelques résultats obtenus dans le concours de fermes de St-Félix-de-Kingsey, comté de Drummond, auquel ont participé 35 cultivateurs.

De 1935 à 1939, le capital moyen investi, par ferme, passe de $9,296.01 à $10,242.90 ; le profit de la ferme (intérêt chargé), de $665.35 à $1,179.28. Ces augmentations de revenus correspondent, comme on peut s'y attendre, à une production végétale et animale accrue. C'est ainsi que la comptabilité du département de la vacherie évoque les transformations suivantes, (moyennes par ferme) :

	1934	1939
Nombre de vaches	13.3	16.0
Production totale de lait	46,165 lbs	91,935 lbs
Production par vache	3,471 lbs	5,633 lbs

De semblables changements se retrouveront dans d'autres départements, dont les principaux, ceux de la porcherie et des récoltes des champs. C'est ainsi que la production moyenne de lard fut, en 1935 sur ces 35 fermes, de 1911 livres par ferme ; en 1939, de 3,547 livres.

Dans le département des récoltes de grande culture, les résultats ne sont pas moins dignes de mention. C'est d'abord la superficie des arpents en culture qui passe de 2,507 à 2,911 arpents, soit, par ferme, de 66 à 83 arpents, augmentation de 26% due à deux facteurs principaux : drainage et amélioration des pâturages. Conséquemment chacune de ces fermes portera, en 1939, 28.4 arpents en céréales contre 22.3 en 1935 ; 4.5 arpents de maïs au lieu de 1.4 arpent ; 45.9 arpents de foin au lieu de 35.7 arpents. Dans le même temps, le rendement des céréales passera de 23.6 minots, en 1935, à 28.1 minots en 1939 ; le foin, de 0.86 tonne à 1.2 tonne. Quelle remarquable et rapide amélioration

Ce sont les fruits d'un travail intense et persévérant, d'une direction compétente, et de l'application méthodique d'un programme s'inspirant à la fois des théories agronomiques et des conditions spéciales du milieu.

Et telles sont, brièvement exposées, quelques-unes des initiatives prises depuis 25 ans, pour diriger et appuyer en cette province, la développement de notre grande culture. Si, en ce domaine, nous songeons à la coopération des écoles d'agriculture, des cours postscolaires d'hiver, des cercles d'études, à l'enseignement diffusé par le médium de la presse et de la radio, etc., on ne peut nier qu'il se soit effectué chez nous, depuis 1915, une propagande intense en faveur des bonnes méthodes de culture. Qu'en est-il résulté ?

(à suivre)

Les équipes d'étude de l'U.C.C.

Conditions de succès des équipes d'étude.

1.—S'assurer le concours de 5 ou 6 cultivateurs d'un même rang pour étudier en Equipe.
2.—avoir l'aide de l'extérieur si nécessaire.
3.—déterminer le sujet principal et l'étudier à fond; caisse, coopération, beurrerie fromagerie, magasin coopératif, etc...
4.—choisir un ou des bons chefs d'Equipes, actifs, patients, charitables...
5.—lire le sujet avant l'équipe, si possible.
6.—assister régulièrement aux Equipes, arriver à l'heure et finir à une heure raisonnable.
7.—ne pas parler de politique aux Equipes d'étude...
8.—ne pas faire le procès du ou des voisins en Equipes... pas de commérage, ni de bavardage...
9.—faire une réunion mensuelle de tous les chefs d'Equipes au moins, d'où l'avantage, la nécessité même d'un cercle de l'U. C. C.
10.—le chef d'Equipe prend quelques notes sur la discussion pour savoir quoi dire à la réunion générale mensuelle.

QUESTIONS

1.—Combien faut-il de cultivateurs pour former une Equipe ?...
2.—Qui peut-on demander pour aider à organiser les Equipes ?...
3.—Quel sujet étudier pour mieux organiser l'agriculture dans la paroisse et améliorer ce que nous avons ?...
4.—Qui pourrait être che fd'Equipes dans tel rang, tel autre rang, etc... ?
5.—Pourquoi ne pas fonder un cercle de l'U. C. C. ?...
6.—Comment organiser la propagande pour l'association professionnelle des cultivateurs, l'U. C. C. ?...
7.—Nommez les avantages de l'U. C. C. pour les cultivateurs ?....

J.-A. N., ptre.

ENTREFILETS

D'après un rapport officiel émanant de Glasgow, le commerce écossais se montre extrêmement satisfait du bacon Wiltshire canadien. Les morceaux, la sélection et la couleur de la viande ne laissent absolument rien à désirer.

Les 10 raffineries canadiennes ont fabriqué 620,345,592 livres de sucre raffiné entre le 1er janvier et le 7 septembre 1940. C'est là une augmentation de 59,147,046 livres sur la période correspondante en 1939.

Les exportations sur Cuba qui ont passé de $1,185,934 en 1938 à $1,497,352 en 1939, soit une augmentation nette de $311,418 ou d'un peu plus de 25 pour cent, se composent des produits suivants : pommes de terre de semence, farine de blé, graisses et huiles animales, peaux, malt et autres produits agricoles canadiens.

Depuis l'inauguration, en l'automne de 1939, du système par lequel le ministère provincial de l'Agriculture, de concert avec le service provincial de la voirie, met gratuitement des tracteurs à la disposition des pomiculteurs pour leur permettre de se débarrasser des arbres d'un pauvre rapport, et à venir jusqu'à la première semaine d'octobre 1940, il s'est arraché des vergers de la Nouvelle-Ecosse près de 25,000 pommiers épuisés ou sans valeur.

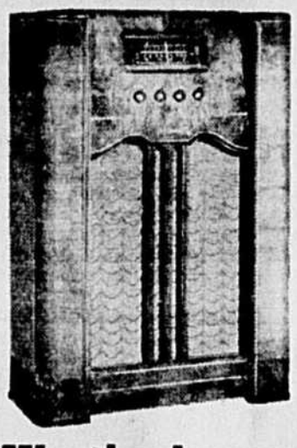


avec un radio à batteries, modèle 1941. Ces appareils suivent la marche du temps par la richesse du timbre, la facilité de syntonisation et la fidélité de reproduction !

RADIOS à BATTERIES

1.4 volt

LIVRES AVEC BATTERIES 1,000 HRES



Westinghouse

Voici un appareil d'une grande puissance en dépit de son prix très bas. Modèle 6 lampes. 3 bandes d'ondes. Syntonisation universelle. Fourni avec batteries 1,000 hres :

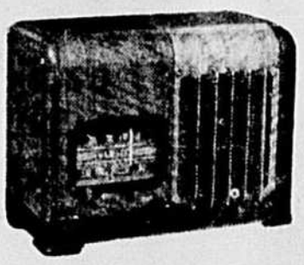
$95.50



"Westinghouse"

Ce radio fera votre admiration par son rendement irréprochable. 5 lampes. Toutes ondes. 3 bandes d'ondes. Livré avec batteries pour durée de 1,000 hres

$67.00

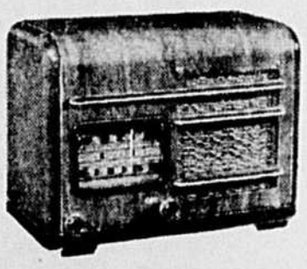


Majestic 4 lampes

ondes longues

Ce modèle à 4 lampes est remarquable par son élégance et son bas prix. Son cabinet est confectionné en bois de la Nouvelle-Guinée. Livré avec batteries pour une durée d'environ 1,000 hres

$42.50



Rogers - 4 lampes

Excellent appareil d'une sélectivité parfaite. Ondes longues. Cabinet en ronce de noyer. Fourni avec batteries pour durée de 1,000 hres

$42.50



Rogers - 6 lampes

Magnifique radio toutes ondes. 6 bandes d'ondes dont 4 sont étendues. Fourni avec batteries, 1,000 hres

$83.95



Westinghouse

Modèle 1941, perfectionné et logé dans un beau cabinet en noyer. 4 lampes. Ondes longues. Livré avec batteries 1,000 hres

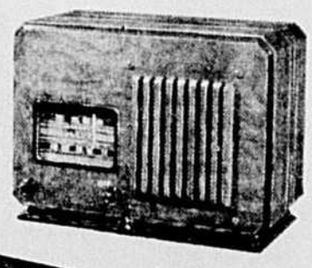
$42.50

SPECIAL

Majestic 5 lampes

Chic appareil d'une merveilleuse performance. Cabinet en noyer. Fourni avec équipement de batteries d'une durée de 1,000 heures. Quantité limitée :

$44.95



Majestic - 5 lampes

Modèle de luxe à 5 lampes. Cet appareil est muni d'un cadran horizontal fini doré. Cabinet en noyer. Livré avec batteries 1,000 hres

$55.50

Conditions faciles si désirées !

273, rue St-Paul
Représentants par toute la province

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE

LE SYNDICAT ATTIRE CHAQUE JOUR, AVEC SES OCCASIONS, UNE FOULE NOMBREUSE A SA VENTE DES CHEFS DE RAYONS

LA VIE AGRONOMIQUE

LETTRE A UN HABITANT
PAR ARMAND LETOURNEAU

XXXI

Sus à ces vendeurs de "toniques minéraux"!

Un exploiteur de la crédulité publique — ce réservoir sans fond — parcourt ces temps-ci le Bas de Québec, et vend à prix d'or de fallacieuses mixtures appelées toniques minéraux, aliments minéraux, poudre de croissance, stimulateurs de l'organisme ou autres dénominations fantaisistes.

Une mise en garde contre cet impudent négoce paraît dans tous les journaux cette semaine.

Rien de cela n'est nouveau, mais celui qui se fait attraper trouve cela nouveau. Nouveau et désagréable. Désagréable et enrageant.

Quatre cultivateurs de quatre paroisses différentes se sont plaints au ministère. J'ai causé avec l'un d'eux. Sa conversation, ou plutôt son monologue était surtout composé de qualificatifs à l'adresse du vendeur. Ces qualificatifs étaient tous éminemment expressifs. S'il rencontre ce beau parleur au coin d'un bois par un soir sans lune, il se pourrait bien qu'il lui fasse une **job**, comme on dit dans votre pays. Il fit donc l'acquisition d'un sac de "tonique minéral" au coût de $10.00 le cent livres, tonique que l'analyse a révélé être du son mélangé avec du mortier écrasé et du bran de scie. A $200. la tonne, cela semble être le roi des toniques, du moins quant au prix; car en fait de valeur nutritive, on est un peu surpris de voir le bran de scie classé comme tonique et comme minéral par dessus le marché. Tout compte tenu, le dit sac ne parait même pas valoir 50 cents.

Cher Cyprien, je vous entends d'ici faire la réflexion suivante: "Il faut être innocent pour payer un prix aussi élevé. C'est un sans génie qui est allé vous voir. Il mériterait que sa femme lui en fasse manger de cette poudre-là pour lui conditionner la jugeotte."

A quoi on pourrait répliquer: ne pensez pas ça; les plus fins se font parfois prendre, les plus économes se laissent séduire. Bien rares sont les cultivateurs qui, au moins une fois dans leur vie, ne donnent pas dans un panneau de ce genre: aliment prétendu sans égal, remède universel, poudre merveilleuse, semence à rendement fantastique, engrais mirifique, etc., etc.. Un bonimenteur vous entreprend et vous étourdit de phrases, de chiffres, de comparaisons, de promesses; votre bonne foi est surprise, votre naïveté exploitée à fond et le tour est joué. Tant mieux si jusqu'ici vous n'avez pas été pris au piège. Mais méfiez-vous. Car il faut se méfier, se renseigner, s'instruire, en tout cas consulter ceux qui sont mieux renseignés que nous et dont le devoir est de nous protéger. C'est ainsi, par exemple, qu'on devrait savoir qu'une loi fédérale votée en 1938 se lit comme suit:

"La loi actuelle prescrit que ces mélanges de substances minérales doivent être enregistrés au ministère fédéral de l'Agriculture. Les contenants doivent porter une étiquette sur laquelle figure la liste des ingrédients contenus avec leur composition chimique, c'est-à-dire leur teneur en calcium, en phosphore, en iode, en fer et en sel lorsqu'il est entendu ou déclaré que ces éléments sont présents. L'enregistrement indique qu'il existe des écarts considérables dans la garantie donnée par différentes maisons pour des mélanges devant servir aux mêmes fins. Les prix demandés varient depuis quelque $3.00 le 100 livres jusqu'à plusieurs fois ce montant, et ils ne paraissent avoir que peu de rapport avec la teneur garantie en substances minérales. Il semble donc que si certaines marques représentent une tentative intelligente pour satisfaire les besoins des nourrisseurs, d'autres ont principalement pour but de rapporter de gros profits au fabricant."

Depuis quelques années, les agronomes conseillent d'incorporer des matières minérales à la ration de leurs bestiaux: os broyés, pierre à chaux moulue, sel, iode, etc.. Raison: former des charpentes animales plus grosses et plus solides. Ces matières, le cultivateur peut les acheter et en faire le mélange lui-même sur sa ferme. Il peut aussi les acheter de maisons de commerce connues par leur honnêteté et par l'intérêt qu'elles portent à la classe agricole. Aucune d'elles ne peut mieux vous guider que la Coopérative Fédérée.

On conseille d'enrichir les rations avec des substances minérales. Eh bien, il n'en fallait pas plus, dirait-on, pour inspirer à quelques exploiteurs, à quelques écumeurs, l'idée de voler les cultivateurs en grimant certains produits décorés par la suite du nom de toniques minéraux et vendus à des prix qui, littéralement, font rêver. (Aussi bien, a-t-on l'idée d'acheter un aliment qui coûte $200 !)

A l'instar de quelques provinces-soeurs et d'une vingtaine d'Etats américains, la province de Québec a fait imprimer un petit bulletin, rédigé par M. Rosaire Proulx, dans lequel, de façon accessible et précise, est dit le court et le long de ce qu'il y a à faire pour fournir aux animaux les aliments minéraux dont ils ont besoin. Demandez ce petit texte gratuit.

En terminant, ajoutons ce qui suit: ne transigez jamais avec des vendeurs inconnus et encore moins avec des vendeurs ambulants inconnus; n'achetez pas de denrées agricoles inconnues sans en parler à votre agronome. Rappelez-vous ceci : ce dernier n'est pas, en un certain sens, l'employé du gouvernement, il est l'employé des **habitants.** Il est fier et digne de l'être. Recourez donc à **votre employé.** Dans le cas du cultivateur cité plus haut, son agronome demeure à 4 milles de chez lui. Une carte postale de trois sous, un appel téléphonique ou deux minutes de conversation sur le perron de l'église après la messe lui aurait sauvé $10.00, plus la salive dépensée par la suite en imprécations contre ce satané vendeur.

Les Patriotes

Demain soir (vendredi), à 8 heures 15, au Palais Montcalm, les membres de la ligue des Patriotes du Québec auront une assemblée régulière. Tous les membres sont priés d'être présents.



Prenez de délicieux déjeuners d'Avoine Quaker pendant deux semaines. Voyez si vous ne commencez pas à éprouver alors les bénéfices de santé de la teneur triplement riche en thiamine (vitamine B1) de l'Avoine Quaker. Si vous n'êtes pas satisfait, le plein prix sera remboursé. Achetez-en un paquet aujourd'hui et faites cet essai!

QUAKER OATS

St-Sauveur

HEURE SAINTE. — Ce soir, de 11 h. à minuit aura lieu l'heure sainte pour les hommes et les jeunes gens, à l'église paroissiale.

La sainte communion sera distribuée à minuit aux adorateurs.

Tous les messieurs sont invités à y assister.

CONFESSIONS. — Il y aura deux séances de confessions, demain, l'autre, le soir, après l'exercice de la retraite.

BINGO. — Les amateurs de bingo sont invités à se rendre, vendredi soir, à la salle St-Pierre, pour une grande partie de bingo.

L'entrée est de $0.25 sous pour 40 tours et de nombreux et magnifiques prix sont à gagner.

NEUVAINE. — Les exercices de la neuvaine préparatoire à la grande fête de l'Immaculée Conception commenceront vendredi soir, à 7 h. 30 à la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

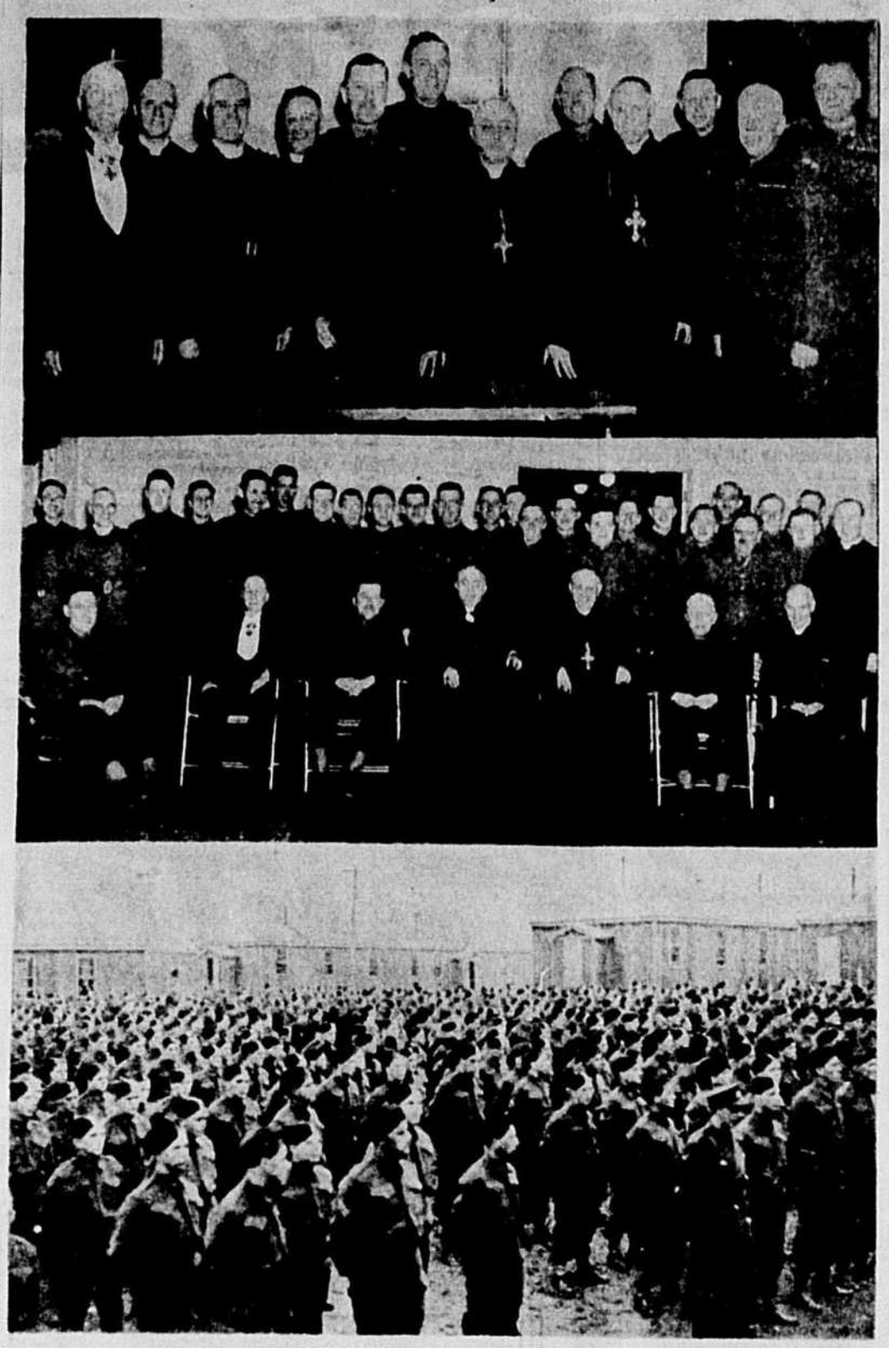
Les paroissiens sont invités à suivre fidèlement les exercices de cette neuvaine.

GRAND'MESSES, demain.—6 h. 15 office de la retraite des jeunes gens; 7 h., pour Arthur Létourneau, recommandée par son épouse; 7 h. 15, pour Elzéar Julien, recommandée par ses soeurs; 8 h. 30, pour Georges Garneau, recommandée par ses beaux-frères et ses belles-soeurs.

Souffrir passe, avoir souffert demeure.

Madeleine ARVIST

Son Eminence au camp de Sussex, N.-B.



● Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve a visité le régiment de la Chaudière, ces jours derniers, à Sussex, N.-B. Ces photos ont été prises à cette occasion. En haut, on voit un groupe d'officiers supérieurs invités au mess des officiers de la Chaudière avec S. Em. le cardinal et S. Ex. Mgr Melanson, archevêque de Moncton. Au centre, un groupes d'officiers et de "juniors" du régiment de la Chaudière au mess des officiers. Assis, de gauche à droite, le major Gavan Power, le commandeur Marcellin Pettigrew, le brigadier Archambault, Son Eminence, S. Ex. Mgr Melanson, le colonel G. Bouchard et M. le chanoine Cyrille Gagnon. En bas, les soldats sur le terrain de parade du régiment de la Chaudière, à Sussex, durant l'allocution de Son Eminence.

L'ouvrier devra recevoir le salaire raisonnable

Le gouvernement fédéral avise tous les entrepreneurs qui ont à remplir des contrats pour l'Etat de payer le salaire raisonnable à leurs ouvriers.

SANCTIONS SEVERES

OTTAWA, 28. — (D. N. C.) — Un arrêté en conseil, édicté en vertu de la loi sur le salaire raisonnable et la durée du travail établit la procédure permettant au ministère du Travail de voir à ce que des salaires raisonnables soient payés dans les contrats de l'Etat. Le ministre du Travail, l'hon. Norman-A. McLarty, a rendu publics aujourd'hui les nouveaux règlements édictés à cette fin. Elaborés comme résultat de représentations ouvrières ils créent le mécanisme propre à permettre l'examen et les règlements des griefs.

D'après les nouveaux règlements, lorsqu'il est établi, à la suite d'enquête par le ministère du Travail, que les travailleurs n'ont pas reçu le taux approprié de salaire, l'entrepreneur doit remettre au sous-ministre du Travail un chèque pour la somme due, fait au nom du receveur général du Canada. Si le montant du contrat payable à l'entrepreneur par l'Etat ne lui a pas été versé, la somme due par l'entrepreneur à sa main-d'oeuvre sera retenu sur ce montant et remise au sous-ministre du Travail pour versement par le receveur général à un compte dit compte d'ordre des justes salaires. Les chèques imputables à ce compte seront alors faits et délivrés aux travailleurs concernés. Le sous-ministre du Travail doit voir à ce que ces chèques parviennent dûment aux intéressés.

Voici le texte des nouveaux règlements en question :

1.—Le sous-ministre du Travail est chargé de l'enquête sur toutes réclamations à l'égard du paiement des salaires aux taux énoncés dans l'échelle des justes salaires contenue dans les contrats du gouvernement. Lorsque les taux réels sont moindres que ceux ainsi énoncés dans l'échelle des justes salaires, il doit constater la différence entre les montants réellement payés aux employés et ceux qui auraient dû leur être versés s'ils avaient été rétribués aux taux énoncés dans l'échelle des justes salaires.

2.—L'entrepreneur doit remettre au sous-ministre du Travail un chèque payable au receveur général du Canada, couvrant les montants totaux des différences constatées sous l'autorité du règlement 1er ou s'il n'y a pas encore eu de règlement de compte avec l'entrepreneur, le ministère du gouvernement intéressé au contrat retiendra le paiement dudit montant à l'encontre de l'entrepreneur et remettra au sous-ministre du Travail un chèque au montant requis, payable au receveur général du Canada.

3.—Les montants ainsi perçus des entrepreneurs ou d'autres départements du gouvernement, ou à eux déduits, doivent être versés au receveur général du Canada qui les déposera à un compte, dénommé "compte d'ordre des justes salaires". Aux fins de régler toutes les réclamations des travailleurs individuels, le sous-ministre du Travail autorisera l'émission de chèques pour le montant approprié au nom du travailleur intéressé lesdits chèques devant être imputés sur le compte d'ordre des justes salaires.

4.—Le sous-ministre du Travail s'efforcera d'assurer la délivrance régulière de ces chèques aux travailleurs intéressés.

5.—Si des ministères autres que celui du Travail ont lieu, par suite du défaut de l'entrepreneur, de saisir sa garantie et de satisfaire directement aux réclamations pour salaires, alors les chèques non réclamés, émis pour le paiement de ces salaires, seront transmis au sous-ministre du Travail, accompagnés, dans chaque cas, de tous les renseignements pertinents, et déposés au compte d'ordre des justes salaires.

6.—Il incombe au sous-ministre du Travail de maintenir des registres appropriés de reçus et déboursés se rattachant aux deux fonds susmentionnés.

Des visiteurs de Toronto



● Des citoyens de Toronto font actuellement un séjour en notre ville. Ils sont photographiés en compagnie de Me Philippe Ferland, avocat de Québec. Ce sont le lieutenant Misener et son épouse, ainsi que leur fils, Renald, Mlle Rita Casey, le lieutenant Gilbrie et madame Gilbrie, et le capitaine Taylor.

Les championnats remportés par les éleveurs du Québec

Au cours des dix expositions régionales de renards argentés.— De 1200 à 1500 renards ont été classifiés.— M. F.-X. Bouchard, de Roberval, a remporté six championnats.

LISTE DES CHAMPIONNATS

Honneurs rapportés par les exposants.

L'Association des éleveurs d'animaux à fourrure de la province de Québec vient de tenir dix expositions régionales de renards argentés. A ces assises, 125 éleveurs ont apporté leurs sujets sur la table d'exposition. De 1,200 à 1,500 renards de qualité ont été classifiés. A chacune de ces expositions de 75 à 100 éleveurs des environs sont venus examiner les plus beaux renards argentés de la province. Ceci signifie que près d'un millier d'éleveurs de renards argentés sont venus prendre une leçon de choses pratique et constater eux-mêmes les types les plus désirables à garder avec profit dans leur élevage.

Les exposants méritent de sincères félicitations tout autant pour les succès qu'ils ont remportés que pour la bonne volonté manifeste dont ils ont fait preuve, de leur grand désir de s'instruire et de vouloir faire un succès de leur entreprise. Un grand nombre parmi eux, moins chanceux, n'ayant pas eu comme partage, le plaisir de gagner quelques rubans de championnat s'en sont retournés chez eux avec le désir au moins, soit de se construire un hangar à fourrure pour améliorer la couleur de leurs animaux, soit d'améliorer la race de leurs reproducteurs par l'achat d'un sujet de bonne qualité qu'ils avaient remarqué chez un exposant.

Nous sommes heureux de publier la liste de ceux qui se sont principalement distingués à ces expositions et qui ont rapporté des championnats.

6 championnats; F.-X. Bouchard, Parc Roberval, Roberval.

4 championnats; Albani Larouche, Baie-St-Paul, Charlevoix; Russell Williams, Hemmingford, Huntingdon.

3 championnats; Eusèbe Picard, Sts-Anges, Beauce; Napoléon Labonne, Scottstown, Compton; Barnston Fur Farms, Branston, Stanstead; Jos. Charest, St-Adelphe, Champlain; Valère Brochu, St-Léon-de-Standon, Dorchester.

2 championnats; Renardière Girard & Gagnon, St-Jérôme, Lac-St-Jean; Napoléon Senneville, St-Félicien, Roberval; Joseph Gagnon, St-Jean-Port-Joli, l'Islet; Willie Legaré, Château d'Eau, Loretteville, Québec; Edmond Groleau, St-Jules, Beauce; Adélard Trépanier, St-Stanislas, Champlain; Raoul Trépanier, St-Stanislas, Champlain; Jos.-H. Tanguay, St-Léon-de-Standon, Dorchester; Joseph Bécotte, Bécancourt, Nicolet; Patrick Carignan, Bécancourt, Nicolet; Lucien Poliquin, Gentilly, Nicolet; Euclide Brosseau, Lacadie, St-Jean.

1 championnat; Pierre-Eugène Simard, Chicoutimi; Peter Kelly, St-Malachie, Dorchester; Charles Paquet, St-Narcisse, Lotbinière; Maurice Moore, St-Narcisse, Lotbinière; M. l'abbé Brown, Saint-Frédéric, Beauce; Gédéon Cloutier, St-Jules, Beauce; Jean Beaudoin, Courcelles, Frontenac; Cyprien Asselin, Coaticook, Stanstead; Napoléon Guimont, St-Stanislas, Champlain; J.-E. Tanguay, St-Malachie, Dorchester; Ernest Labbé, Ste-Justine, Dorchester; Edgar Dumoulin, Notre-Dame-des-Bois, Frontenac; Fortunat Marceau, St-Malachie, Dorchester; Anselme Fournier, Ste-Claire, Dorchester; Eugène Fournier, Ste-Claire, Dorchester; Louis O'Farrell, Bureau O'Farrell, Dorchester; Jos. Montambault, fils, Ste-Gertrude, Nicolet.

Heure dominicale

L'heure dominicale de dimanche prochain, premier décembre, de cinq heures et demie à six heures et demie du soir, sera diffusée d'Ottawa, par les postes du réseau français de Radio-Canada.

Le choeur sera sous la direction du R. P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'université d'Ottawa. A l'accompagnement : M. Paul Larose.

La causerie sera faite par le R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., directeur de l'Ecole missionnaire des Oblats de M.-I., Cap de la Madeleine.

Sujet : "Marie-Catherine de St-Augustin, une apôtre par la souffrance".

Intéressante conférence de M. S.-E. Brock

L'actuaire de l'Industrielle a prononcé une très intéressante conférence devant les membres de l'Association des Assureurs-Vie.

M. R. GAUVIN

"Les critiques et les propos diffamatoires formulés par les agents d'une compagnie d'assurance contre les compagnies concurrentes diminuent et détruisent la confiance qui est la base même de l'assurance", a déclaré ces jours derniers M. S.-E. Brock, actuaire de l'Industrielle, dans une conférence prononcée au Château Frontenac, devant les membres de l'association des Assureurs-Vie.

M. R. Gauvin présidait. On remarquait à la table d'honneur, outre le président et le conférencier, MM. A.-C. McPhee, gérant de l'Imperial Life à Québec, Georges Lafrance, surintendant des assurances de la province, B.-D.-J. Martin, de la Manufacturers Life, G.-H. Boutin, secrétaire de l'association, J.-P. Guimont, actuaire de la Laurentienne, J.-A. Duchaine, vice-président, J.-K. Leonard, président de l'Industrielle.

M. Brock avait intitulé sa causerie : "le sabotage de l'assurance-vie". Il estime que toute comparaison entre deux ou plusieurs compagnies d'assurances est incomplète et injuste, car la position financière d'une compagnie est déterminée par les efforts combinés d'un grand nombre de facteurs complexes. Il n'y a pas seulement les chiffres, dit-il; il y a aussi la manière de les expliquer. Toutes les statistiques ont besoin d'explication.

M. Brock classe parmi les saboteurs de l'assurance-vie ceux qui conseillent l'assurance-terme sans valeur de rachat, de même que ceux qui voudraient abolir le système d'agence pour le remplacer par un système de vente au comptoir ou par correspondance. Les progrès très lents réalisés par ce système, dit-il, prouve que ce n'est pas la méthode de vente la plus efficace. Enfin, le conférencier classe parmi les saboteurs ceux qui voudrnient empêcher les gens de s'assurer à cause de l'inflation possible. Très peu de personnes ont souffert de l'inflation après la grande guerre, dit M. Brock.

Le conférencier avait été présenté par M. R. Gauvin. M. B. Martin formula les remerciements de l'auditoire.

M. Gauvin annonça que l'élection d'un nouveau bureau de direction aura lieu en décembre.



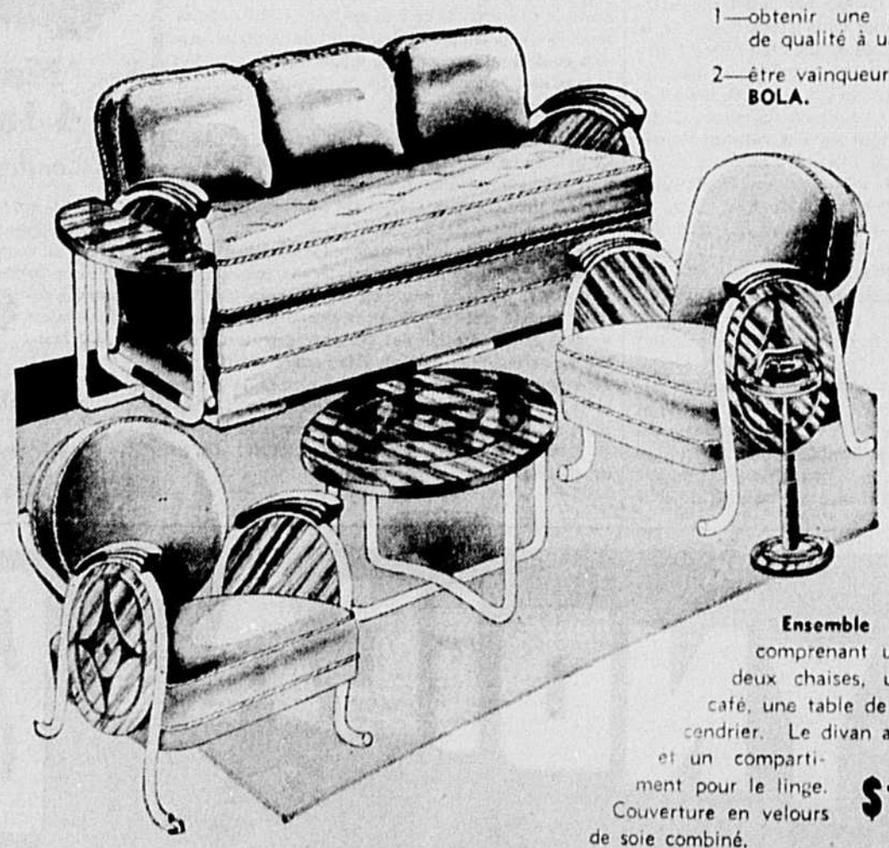
1er Anniversaire de la
TOM-BO-LA
Chez Villeneuve

Il y a foule à la **TOMBOLA de Noël chez J.-B. Villeneuve,** car tout le monde est assuré de remporter un joli cadeau.

Acheter chez **J.-B. Villeneuve,** c'est faire d'une pierre deux coups :

1—obtenir une marchandise de qualité à un bas prix.

2—être vainqueur à la **TOMBOLA.**



Ensemble de studio comprenant un divan, deux chaises, une table à café, une table de bout et un cendrier. Le divan a un dossier et un compartiment pour le linge. Couverture en velours de soie combiné.

$109.

J.B. VILLENEUVE
312 RUE ST-JOSEPH

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le plus grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSIONS, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

TRENTE-TROISIEME ANNEE No 10,450 — QUEBEC — CANADA — JEUDI, 28 NOVEMBRE 1940

L'homélie du Saint Père fut interprétée de façon erronée

L'"Osservatore Romano" dit que d'un côté comme de l'autre on a mal interprété les déclarations du Souverain Pontife.— Cette homélie devait être interprétée comme un tout.

PAS EN PARTIE SEULEMENT

CITE VATICANE, 28. — (UP) — L'"Osservatore Romano", organe officiel du Vatican, a critiqué, hier, dans un éditorial de première page, la mauvaise interprétation que l'on a donnée, d'un côté comme de l'autre, de l'homélie prononcée par le pape Pie XII dimanche dernier, homélie qui constituait un appel en faveur d'une paix basée sur les principes chrétiens.

Le journal dit que certaines agences de presse, de même que certains services de nouvelles radiophoniques, n'ont cité que certaines parties de l'homélie, ou encore, ont mis en lumière certains points de l'allocution en laissant dans l'ombre les autres points.

Le rôle du pape est un rôle strictement religieux, dit l'article, et son homélie aurait dû être interprété comme un tout.

L'homélie prononcée par le pape le 24 novembre, dit l'"Osservatore Romano", contenait les conditions fondamentales de la paix chrétienne. Aujourd'hui plus que jamais, on peut voir que ces points contiennent un programme défini, dont on ne peut nier la justice. Il est facile pour chacun de comprendre, quels que soient ses désirs ou ses prévisions, que la paix entre les peuples ou bien sera basée sur ces principes, ou bien n'existera jamais. Les agences de presse et les services de nouvelles radiophoniques ont cité de l'homélie ce qui paraissait le plus utile à leurs arguments ou à leurs aspirations. Cependant, la pensée chrétienne et les droits moraux sont dans l'ensemble une chose indivisible".

Il est élu



● M. Robert Laurier, neveu de sir Wilfrid, ministre des Mines dans le cabinet ontarien, élu hier, par une forte majorité dans Ottawa-Est.

Enfant de trois ans blessé par un coup de feu

St-Joseph de Beauce, 28. — (D. N. C.) — Un enfant de trois ans, fils de M. Eugène Dulac, du rang de l'Assomption, à St-Joseph de Beauce, a été grièvement blessé, ce matin, dans un accident d'arme à feu. M. Dulac, auprès duquel se tenait le garçonnet, était à nettoyer une carabine qu'il ne croyait pas chargée. Un coup partit subitement et l'enfant reçut la décharge en pleine poitrine. Le Dr Odilon Cliche fut immédiatement mandé sur les lieux. On désespère de sauver la vie au petit blessé.

Pas de cartes de Noël

L'hon. M. Adélard Godbout et les ministres du gouvernement de Québec n'enverront pas de cartes de souhaits à l'occasion de Noé et du Jour de l'An. Il suivront en cela l'exemple d'Ottawa qui a décidé récemment que vu les circonstances, il n'est pas nécessaire et serait même déplacé, d'envoyer des cartes officielles de souhaits.

Berlin prépare-t-il un nouveau coup?

COPENHAGUE, 28. — (BUP). — Le ministère de la Sécurité intérieure a ordonné aujourd'hui à tous les étrangers de quitter les régions côtières de l'ouest, du nord et du nord-est du Danemark.

L'évacuation de ces régions doit avoir lieu immédiatement.

En outre, il est défendu dans ces régions de photographier quoi que ce soit, de tenir des assemblées et de faire du colportage.

Aucune raison n'a été donnée.

On a fait des saisies ici et là

De nombreuses saisies de boisson ont encore été faites par la Sûreté provinciale.

A Leeds, on a mis la main sur 1,692 bouteilles de bière, 35 gallons de vin, 34 bouteilles de vin et 14 bouteilles d'alcool. Cette boisson alcoolique se trouvait dans un hôtel qui possédait un permis pour la vente en été, mais pas en hiver.

A St-Charles de Bellechasse, on a saisi un alambic d'une capacité de 10 gallons, ainsi que 20 gallons de boisson en fermentation. Cette installation pour la fabrication clandestine de boisson se trouvait dans le rang de l'Etrière.

A Raguenau, sur la côte nord, on a saisi 4 quarante onces de bagosse. A Ruisseau Vert, on en a saisi 6 quarante onces.

Des saisies de bière ont aussi été faites récemment à St-Pascal de Kamouraska, Jersey-Mills, Beauce, St-Henri de Lévis, St-Pierre-les-Becquets, Nicolet et Saunmaur, dans l'Abitibi.

Le Cardinal à l'école d'aviation

Son Eminence, le cardinal Villeneuve, visitera dimanche, l'école d'orientation de Québec, du Corps d'aviation canadien. Son Eminence dira la messe dans la chapelle de l'école à 8 heures, et, après le déjeuner, fera la visite de l'ancien hospice St-Charles qui a été complètement changé depuis que le Corps d'aviation canadien en a pris possession. Le cardinal sera reçu par le "squadron leader" Adélard Raymond, commandant de l'école d'orientation.

Les députés devront être prêts à revenir

OTTAWA, 28. — (D. N. C.) — En cas d'urgence le Parlement canadien même s'il s'ajourne demain ou la semaine prochaine, pourra revenir siéger avant la fin de l'année si des événements d'urgence au Canada ou en Angleterre l'y obligent. En effet, le premier ministre Mackenzie King dans une nouvelle résolution inscrite au feuilleton de la Chambre de Communes a décidé que la rentrée des députés à Ottawa se ferait le 17 février 1941, pourvu toutefois qu'il ne se produise pas dans l'intervalle d'événements qui nécessiteront le retour -éclair des parlementaires dans la capitale du pays. Car nous sommes toujours en état de guerre.

On le recherche

LONDRES, 28. — (BUP). — Scotland Yard et la Gendarmerie canadienne fouillaient Londres, aujourd'hui, à la recherche du sapeur Spencer, Canadien de 23 ans, évadé d'un camp de détention militaire.

Spencer est coupable de manslaughter et il attendait sa sentence. On croit qu'il est armé.

Feu Mme G. Fortin

CHICOUTIMI. — (D. N. C.) — Mme George Fortin, née Rose-Alba Côté, de St-Honoré, est décédée mardi soir, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à l'âge de 34 ans, 9 mois. Elle était mère de 6 enfants.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. 30, heure solaire, à St-Honoré.

L'affaire des billets prend de l'intérêt

Me Rivard conteste la juridiction de la Cour des Sessions de la Paix en cette affaire. — Fédéral et provincial.

LA DISCUSSION

Me Antoine Rivard, C.R., a contesté la juridiction de la Cour des Sessions de la Paix, ce matin, dans une poursuite prise par la Cie de la Traverse de Lévis contre M. Lévi Lemieux. Il s'agit, comme nous le disions hier, d'une accusation pour la vente sans licence de billets de passage émis par la compagnie. La discussion sur la juridiction de la Cour a été remise à demain. Me Rivard soutient que la plainte a été portée en vertu d'une loi fédérale et cette loi ne s'appliquerait qu'aux compagnies qui tombent sous la juridiction de la Commission fédéral des Transports. Me Rivard prétend également que la Cie de la Traverse de Lévis est constituée en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la province. Cette compagnie est sous le contrôle d'une commission qui a rédigé des règlements concernant la vente des billets. Or ces règlements ne prévoient pas d'offense pour ce qui est spécifié dans la plainte.

L'affaire donnera lieu à une intéressante discussion.

Les hostilités continuent entre le Siam et l'Indochine française. - Raids de représailles

Des avions du Thaïland ont attaqué des objectifs militaires en Indochine française en guise de représailles contre les raids français.— Attaque contre Nakornpanom.

CES ATTAQUES ONT EU LIEU CE MATIN

BANGKOK, Thaïland (Siam), 28. — (BUP). — On annonce officiellement que des avions du Thaïland ont attaqué des objectifs militaires en Indochine française en guise de représailles pour les raids français contre la ville siamoise de Nakornpanom.

(Hier, les autorités de Vichy annonçaient que les hostilités entre le Thaïland et l'Indochine avaient éclaté samedi dernier).

Le Thaïland réclame à l'Indochine les régions de Laos et du Cambodge, mais les Français refusent de céder un pouce de leur territoire colonial.

Dans son communiqué officiel, le Siam dit que cinq avions français ont attaqué Nakornpanom sans avertissement, ce matin, blessant un homme et une femme. Plus tard, les avions français laissèrent tomber deux bombes qui blessèrent trois policiers et une jeune fille.

Les raids de représailles contre les objectifs militaires de l'Indochine ont eu lieu immédiatement après.

ROUGES A L'OEUVRE

HANOI, Indochine, 28. — (BUP) — Des soldats français ont été dépêchés dans la région de Langson, dans la province du Tonkin, pour écraser un soulèvement parmi les communistes et des pirates indigènes.

On annonce que la garnison française de Hanoi a mis fin, mercredi soir, à un soulèvement indigènes qui attaquèrent Loebinh, à 20 milles à l'est de Langson.

Des bandes de brigands pillaient la région de Langson. De grands entrepôts de munitions et d'armes ont été saisis et les soldats français tentent de les enlever aux brigands.

Le naufrage du "Port Brisbane"

Un corsaire allemand atteignit huit fois le navire avant de lui décrocher une torpille. — Pas de victime.

LE SAUVETAGE

MELBOURNE, 28. — (BUP). — Un survivant du "Port Brisbane", l'un des deux cargos australiens coulés par un corsaire ennemi, a décrit ce dernier comme une navire marchand armé.

E.-W. Dingle, deuxième ingénieur à bord du "Brisbane", était en charge d'une chaloupe de sauvetage contenant 27 hommes.

"Je vis, dit-il, le navire marchand armé tirer à environ un mille et demi de distance. Le "Port Brisbane" fut touché huit fois environ sur son pont principal mais, autant que j'ai pu m'en rendre compte, personne de l'équipage n'eut autre chose que des blessures superficielles.

"Je gagnai avec mes hommes une chaloupe de sauvetage et je vis ensuite le corsaire s'approcher dans le but apparent de recueillir les occupants de deux autres embarcations. Le corsaire torpilla le "Port Brisbane", qui brûla complètement puis piqua du nez."

Le concert de demain

Demain soir, la population de Québec et des environs aura la bonne fortune d'entendre deux brillants artistes.

Mlle Marthe Lapointe n'a pas besoin de présentation. Chaque fois qu'elle apparaît devant le public, elle ajoute à la chaine ininterrompue de ses succès.

M. Jacques Gérard, peut-être moins connu chez nous, est un artiste de premier plan, ténor de l'Opéra comique de Paris. Toujours la critique européenne lui a été favorable, reconnaissant ses talents de chanteur brillant et d'acteur remarquable.

La population de notre ville profitera, comme elle le doit, de cette occasion pour manifester sa préférence envers des chanteurs de haut ton et de belle renommée. Ce sera la première fois que Mlle Lapointe et M. Gérard apparaissent ensemble dans un concert à deux; ils méritent qu'on aille les entendre.

On peut se procurer des cartes, pendant le jour, au Palais Montcalm et le soir, après six heures, au presbytère St-Roch. Leur prix est de 50c. et de 75c., taxe incluse.

Les seigneurs ; route d'hiver

MONTREAL, 28, (DNC). — L'hon T.-D. Bouchard a annoncé ce matin que les banques de Montréal, Canadienne Nationale et du Commerce avaient prêté au gouvernement la somme de $3,000,000 pour payer les seigneurs, en vertu de la décision prise par la commission spéciale, touchant les rentes seigneuriales.

Quant aux routes d'hiver M. Bouchard croit arriver à donner du travail à tous les chômeurs une bonne partie de l'hiver dès que l'entente avec les municipalités aura été conclue. On transporte actuellement dans le comté de Lotbinière des chantiers mobiles ou 300 ou 400 hommes seront employés à couper les arbres sur le tracé de la future route New-York-Québec.

Belle soirée au cercle d'Youville

Une belle soirée récréative a eu lieu le 26 courant, à l'occasion de la Ste-Catherine, en la salle des Filles d'Isabelle cercle d'Youville, rue St-Joseph, sous la présidence de Mme (Dr) Roméo Gagnon, régente. Les officiers et les membres du cercle y ont assisté nombreuses. Il y eut parties de cartes avec distribution de prix, saynète, déclamation, chants et musique. Un goûter fut servi. On dégusta pendant la soirée de la délicieuse tire.

Condamnations de ces négociations

MONTEVIDEO, Uruguay, 28.— (BUP). — La Chambre des députés a refusé aujourd'hui d'approuver l'attitude du Sénat en condamnant les négociations avec les Etats-Unis pour établir des bases navales et aériennes en territoire uruguayen.

La Chambre a proposé la poursuite des négociations après avoir pris connaissance d'un rapport sur la question des ministres des Affaires étrangères et de la Justice.

10 candidats à la mairie de Montréal; 39 échevins sont élus par acclamation

MONTREAL, 28 (D.N.C.) — A midi, 89 candidats, dont 10 à la mairie étaient sur les rangs et mis en nomination pour l'élection municipale du 9 décembre.

Les candidats à la mairie sont : Dave Rochon, ancien échevin; Me Charlemagne Landry, avocat; Jean-Joseph Penverne, avocat; Raoul Trépanier, ouvrier; Oscar Belisle, maitre-imprimeur, ancien échevin; Adhémar Raynault, courtier en assurances, ancien maire; Me Léonard Trépanier, avocat; Léon Trépanier, journaliste, ancien échevin; Joseph Mercure, bourgeois, ancien échevin; J.-E. Hamelin, ancien échevin.

Le greffier Gauthier, directeur de l'élection a protesté contre la candidature de M. Léon Trépanier, disant que celui-ci n'a pas le droit de se présenter du fait qu'il est lié par un contrat avec la ville et ne doit s'occuper que d'organisations au sujet des fêtes du troisième centenaire.

On croit qu'un protêt sera servi à M. Trépanier.

MONTREAL, 28 (D.N.C.) — 39 élus par acclamation.

Recherches dans un district de 5 milles

AEROPORT DE ST-HUBERT, 28. — (BUP). — La mauvaise température retient encore au sol les aviateurs qui ont recherché depuis plusieurs jours les trois aviateurs canadiens manquant encore à l'appel après la perte de leur appareil dans les forêts au sud du bas St-Laurent.

Les trappeurs continuent de battre les bois et on a réduit la zone de recherches à un quadrilatère de cinq milles environ. Les appareils américains coopérant aux recherches vont retourner chez eux tandis que ux appareils canadiens poursuivront les recherches dans l'air.

Les Espagnols ne prisent pas ces intrusions nazies

LONDRES, 28, (BUP). — De source britannique, on apprend que les soldats allemands cantonnés près de la frontière franco-espagnole se rendent régulièrement en Espagne pour faire leurs emplettes. Des groupes de soldats vont à San Sebastian pour y acheter de grosses quantités de vivres, particulièrement de légumes et de poissons, tandis que d'autres se rendent dans les fermes et sur les petits marchés locaux pour se procurer des provisions.

On dit que les soldats allemands de la région ont reçu une gratification de 30,000 francs français à l'occasion de la victoire sur la France. Les Espagnols commenceraient, dit-on, à être "ennuyés" des incursions des Nazis sur leurs marchés.

On les coffrera

La police municipale a reçu instruction du chef Bigaouette de surveiller les centres sportifs particulièrement l'Aérna et la Tour, pour y empêcher les actes de violence qui s'y commettent assez souvent. La semaine dernière à la Tour, une personne a été blessée à la tête pour un des spectateurs qui lança une bouteille vide du haut des gradins. La police entend empêcher la répétition d'actes semblables. Les coupables seront arrêtés.

$100.00 d'amende

Un marchand de glace de l'extérieur a été condamné ce matin par le recorder à $100.00 d'amende et aux frais pour avoir livré de la marchandise dans Québec sans posséder de licence.

Un propriétaire de taxi a été condamné aux frais pour avoir conduit des passagers sans posséder d'assurances sur sa voiture.

Il se retire



● HELSINKI, 28. — (BUP). — Le vieux président Kyosti Kallio, chef du Conseil exécutif de la Finlande depuis 1937, a démissionné aujourd'hui à cause du mauvais état de sa santé. Il a été membre du Parlement pendant 34 ans avant d'être président. Il a été tour à tour ministre de l'Agriculture et ministre des Communications puis premier ministre à plusieurs reprises. Il était directeur de la Banque de Finlande. Kallio est un agriculteur.

Des vols

Les détectives municipaux enquêtent sur plusieurs vols commis, ces jours derniers, dans le quartier St-Roch. Deux fers à repasser ont été dérobés chez un marchand de fer de la rue Du Pont de même que quelques articles de quincaillerie, des canifs, des cuillères, etc., le tout d'une valeur globale d'une quinzaine de dollars.

Une coutellerie a été dérobée à la Cie Paquet, un boléro de fourrure dans un autre magasin. Enfin, un pardessus pour hommes a été volé dans un troisième établissement.

Toutes les routes sont fermées

CHICOUTIMI. — (D. N. C.) — Toutes les routes conduisant à Québec, sont fermées à la circulation automobile. Il est intéressant de noter à ce propos que l'autobus a fait son dernier voyage à Québec le 21 novembre.

De source non officielle, mais sure, nous apprenons que la route conduisant à l'Anse-St-Jean est impraticable pour les automobiles.

Les autobus circulent encore au Lac-St-Jean.

Dans la campagne environnant Chicoutimi, les routes sont encore ouvertes, mais une tempête suffira pour les fermer.

Les pertes navales vont forcer l'Angleterre à rationner davantage; à un point dangereux

Les attaques redoublées des corsaires et des sous-marins allemands compromettent quelque peu le ravitaillement de la Grande-Bretagne. — Lord Woolton donne des précisions au pays.

IL FAUT SE PRIVER

LONDRES, 28. — (BUP).—Les attaques des sous-marins et des corsaires nazis contre les navires marchands de la Grande-Bretagne ont atteint une telle intensité que les autorités préparent aujourd'hui, des plans pour établir un rationnement plus serré, et pour mettre le ban sur les importations de produits non essentiels.

Lord Woolton, ministre des Vivres, a annoncé aujourd'hui, que les importations de pommes, d'apricots, de raisins, de bananes et d'autres fruits seraient interdites, à cause du manque d'espace sur les cargos. Il a ajouté que les importations ordinaires devenaient également impossibles, faute d'un tonnage suffisant.

LONDRES, 28. — (BUP). — Lord Woolton, ministre de l'Alimentation, croit que l'Angleterre doit se priver au moins temporairement des fruits exotiques, pommes, pamplemousses et bananes. Le ministre parlait devant le Conseil national de la réfrigération et réclama des vaisseaux-frigorifiques pour le service de l'alimentation en temps de guerre.

Lord Woolton confirma les déclarations d'Arthur Greenwood, membre du cabinet de guerre, qui disait hier, en Chambre, que les pertes navales anglaises atteignaient le point des jours terribles de 1917. Cependant, le ministre de l'Alimentation constate que les réserves alimentaires actuelles sont plus considérables que dans ce temps-là.

"Les fruits exotiques que je viens de nommer, déclara-t-il, ne sont pas des choses indispensables à une nation en guerre. J'ai ajourné autant que possible l'examen des conditions de la réfrigération en regard des réclamations des importateurs qui se plaignaient que leurs commandes arrivaient fort en retard. Mais maintenant l'examen de ce problème n'est plus évitable."

Le ministre ajouta que l'espace manquait déjà pour apporter à l'Angleterre toutes les viandes que l'alimentation réclame; ces denrées doivent actuellement passer avant les autres produits d'importation.

L'Angleterre dépend toujours de l'étranger pour ses approvisionnements en viande, et en 1917, ses réserves baissèrent à trois semaines. Le correspondant de la "British Press Association" rapportait à la suite du discours de lord Woolton, que la confiance regnait malgré la difficulté de l'heure et que l'on aurait bientôt franchi cette passe difficile, après toutefois des sacrifices et de grands efforts.

Les nouvelles à Radio-Canada

OTTAWA, 28. — (DNC) A partir du 1er janvier prochain radio-Canada aura son propre service de nouvelles et l'on ne décidera que dans quelques jours si l'on doit désormais interdire l'admission en notre pays du service de nouvelles de Transradio News.

Le mobilisé a perdu sa cause

MONTREAL, 28, (BUP).— La Cour des convictions sommaires a renvoyé aujourd'hui une action intentée par un jeune mobilisé contre ses employeurs. Le demandeur Jean-Paul Chartrand alléguait que la Hyde Park Clothes Co., son employeur, avait refusé de lui redonner l'emploi qu'il occupait à la compagnie avant sa période de service militaire à St-Jérôme.

Le juge Enright a renvoyé la cause en déclarant que Chartrand ayant été rengagé au même salaire, il n'était pas prouvé que la compagnie avait violé les règlements de la défense nationale.

Démission des Juifs en Hollande

LA HAYE, 28. — (BUP). — A.-S. Inquart, commissaire du Riech aux Pays-Bas, a ordonné aujourd'hui la démission des Juifs des fonctions publiques et du fonctionnarisme.

Selon Inquart, les Juifs auraient nui à l'occupation de la Hollande par l'armée nazie.

MM. Labbé et Olivier étaient à Québec

Les deux ex-candidats de Mégantic étaient à Québec hier. M. Tancrède Labbé, le vainqueur, a été fêté au club Renaissance, par ses amis de l'Union nationale. L'hon. M. Duplessis était présent. M. Alphonse Olivier, le candidat libéral, a eu une entrevue avec l'hon. M. Godbout et a rencontré plusieurs membres en vue du parti.

Douvres a été canonné une fois de plus

DOUVRES, 28. — BUP — Les canons allemands à longue portée ont bombardé la région de Douvres vers midi aujourd'hui. Les Nazis visaient apparemment les navires dans le port.

Le bombardement est l'un des plus violents de la guerre.

Une heure après qu'il eut commencé, les batteries anglaises de la côte du Kent entraient en action.

Ils viennent travailler dans nos industries

MONTREAL, 28. — (BUP). — On a refusé aux guichets des banques de la métropole d'échanger de vieux billets de banque américains présentés par des Hollandais arrivés en Canada après avoir travaillé comme techniciens au Vénézuéla.

En quittant cette dernière contrée qui n'autorise pas les étrangers à emporter avec eux tout leur capital, les Hollandais avaient apporté la proportion de leurs économies que les autorités leur permettaient d'exporter; quand au reste, ils tentèrent d'échanger le papier-monnaie du pays contre des billets de banque américains.

Les banques prétendent que les billets sont faux, tandis que la police fédérale prétend qu'ils sont bons.

En conséquence, les billets ont été envoyés à New-York, où des experts américains en examineront minutieusement la valeur.

Le consul de Hollande à Montréal, M. G.-O. Luden, s'est hâté de déclarer que ses compatriotes n'étaient pas des réfugiés mais bien des techniciens venus ici pour travailler aux usines de munitions.

Ils exposeront leur programme

MONTREAL, 28. — (D. N. C.) — Tous les candidats à la mairie de Montréal, auront l'avantage d'énoncer leurs principes et de prendre connaissance des programmes politiques de leurs adversaires, mardi soir prochain, lorsque la Chambre de Commerce des jeunes les recevra à un dîner-forum au club Canadien.

Déjà quatre candidats : MM. Léon Trépanier, Adhémar Raynault, Jean-Jacques Penverne et Léonard Trépanier, ont promis de se rendre à cette invitation et de faire connaitre les principales lignes du programme qu'ils entendent suivre, s'ils sont élus afin de tirer la ville des embarras financiers et autres, où elle se trouve.

LONDRES. 28. — BUP — L'ambassadeur de Russie, Ivan Maisky, a conféré aujourd'hui avec Richard-A. Butler, secrétaire adjoint aux Affaires étrangères.

L'enrôlement

Ceux qui désirent s'enrôler dans l'armée active canadienne pourront s'adresser à l'avenir aux centres d'entrainement de Valcartier Lauzon, Montmagny, Rimouski, Chicoutimi et Mégantic en outre du bureau de recrutement à Québec, nous apprend, ce matin, le directeur du recrutement pour l'armée active, le lieutenant-colonel Cortland Fages. Cette mesure est prise aux fins d'accommoder ceux qui demeurent en dehors de la ville et qui désirent recevoir différents renseignements avant de s'enrôler dans l'armée active.

L'hon. Mathewson ira à Toronto

L'hon. M. J.-A. Mathewson, trésorier provincial, accompagnera l'hon. M. Adélard Godbout à Toronto, la semaine prochaine. Comme nous l'avons déjà annoncé, le premier ministre doit adresser la parole mercredi prochain, le 4 décembre, devant les membres des Clubs Empire, Canadien, Rotary et Kiwanis, dans la grande salle de l'hôtel Royal York.

Questions de M. Wilfrid Lacroix

OTTAWA, 28. — (D.N.C.) —M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, s'inquiète aujourd'hui du salaire payé aux menuisiers employés aux travaux de construction du camp de Valcartier. Il pose à ce sujet les questions suivantes au gouvernement : Quel est le salaire payé à un menuisier, travaillant pour les travaux de la défense nationale, au camp militaire de Valcartier, province de Québec ? Quel est le salaire payé à un menuisier, travaillant pour les travaux de la défense nationale ,au camp militaire Borden, dans la province d'Ontario.

Hôtels avariés

LONDRES, 28. — (BUP). —Les autorités ont permis aujourd'hui de révéler que les hôtels Savoy et Carlton, deux des plus chics établissements du genre de Londres, ont été endommagés au cours d'un récent raid.

Contrebandier à la prison

Yvon Pelletier a été condamné à deux mois de prison et aux frais, ce matin, par M. le juge Hugues Fortier, après avoir été trouvé coupable d'avoir vendu de la boisson falsifiée. La plainte avait été portée contre lui par Me Antonio Laplante pour le compte de la Commission des Liqueurs.

JEAN TURGEON
AVOCAT
de
TURGEON & MARINEAU
81, rue St-Pierre
Tél. : 2-8023

"LES ENFANTS L'AIMENT"



Notre grande vente de
VOITURES D'OCCASION
bat son plein

NOS SPECIAUX
POUR CETTE SEMAINE :

DODGE SEDAN 1938	$490.	FORD SEDAN 1936	$490.
NASH SEDAN, 1939 (Air climatisé, couleur Maron)	$690.	CHEVROLET SEDAN 1939 (chaufferette)	$690.
NASH SEDAN, 1936	$290.	LINCOLN ZEPHYR SEDAN 1937 (radio)	$475.
STUDEBAKER SEDAN 1937 (Radio et chaufferette).	$575.	PLYMOUTH SEDAN 1939 (Custom avec radio).	$690.

Les acheteurs devraient bénéficier de ces bas prix.

L'automne est pour vous le meilleur temps pour acheter une automobile.

UNIVERSAL AUTO LTD
33, de la Couronne — Tél.: 5112
PAVILLON DE L'AUTOMOBILE
PREMIERE AVENUE — QUEBEC
Le plus grande organisation d'automobile dans l'est du pays.

Dave Campbell fait des siennes, hier soir, au Forum

Le pilote des Canadiens exige que les arbitres mesurent les gourets durant la partie Canadien-Verdun, hier soir.—Quatre joueurs se font prendre.— Verdun est défait à 8-3.— Concordia se rallie et fait match nul avec les Royaux. — Deux parties très contestées.

CLASSEMENT DE LA LIGUE

Montréal, 28. — (D.N.C.). — Les Canadiens ont défait les Diables-Rouges de Verdun par le score de 8-3, dans la première partie du programme double de la ligue Québec senior, hier soir, au Forum. Dans la deuxième partie, le club Concordia de Sylvio Mantha est venu de l'arrière pour faire match nul 7-7 avec les Royaux.

Dès le début de la premiere partie, l'allure de la lutte a été très accélérée. Après quatre minutes de jeu environ, Smart a intercepté une passe de Meronek et compta le premier but. Quelques secondes plus tard, Smart aide encore d'une fois par Meronek donna un autre but aux Canadiens. Cette avance a été réduite à un but, lorsque Bob Morin a compté une minute plus tard. Bien que Morin ait égalisé le score en comptant son deuxième but de la soirée au commencement de la deuxième période, jamais par la suite, le triomphe des Canadiens n'a paru douteux. La victoire des Canadiens est pourtant peu élogieuse, car à vaincre sans péril on triomphe sans gloire. Dave Campbell s'est montré d'un scrupule peu ordinaire pour les règlements, lorsqu'il a demandé, au milieu de la deuxième période, que les bâtons soient mesurés. Le pilote du Tricolore avait plein droit de faire cette demande, mais nous croyons que c'était abuser de la patience des spectateurs que de leur imposer environ quinze minutes de délai. L'inspection des bâtons faite par les arbitres a révélé que deux joueurs de chacune des équipes avaient des bâtons trop longs: Laforce et Arcand, les deux joueurs de défense reguliers du Verdun, ainsi que Bessette et Hardy, deux avants des Canadiens. Au commencement de la troisième période on a découvert aussi que Smiley Meronek se servait d'un bâton trop long, de sorte qu'il a reçu comme les quatre autres, une punition de match.

Privé des services de ses deux meilleurs joueurs de défense et de Slater qui a été blessé au commencement de la deuxième période, le club Verdun ne pouvait plus rivaliser avec ses adversaires et c'est ce qui explique sa défaite. La blessure de Slater infligée par un coup de bâton de Ramsay à nécessité neuf points de suture.

Avant que ne surviennent l'incident relaté plus haut, le score était de 2 à 1 en faveur des Canadiens et la lutte promettait d'être fort corsée. Quelques instants après la reprise du jeu, Bob Morin a compté son deuxième but consécutif, pour égaliser le score à 2-2. C'est à partir du milieu de la période que les Diables-Rouges ont senti que la lutte n'était pas égale sans joueurs de défense. L'allure accélérée du début de la partie n'a pas ralenti, mais les Diables-Rouges, de taille à leurs adversaires à l'offensive, étaient évidemment inférieurs sur la défensive. Cette faiblesse due aux circonstances que nous connaissons devant leur valoir la défaite. Avant que la période ne s'achevât, les Canadiens ont compté trois buts successifs et ils en ont ajouté trois autres dans la période suivante avant que Bob Morin ait réussi à compter le troisième but de son club.

VERDUN-CANADIENS

VERDUN		CANADIENS
	Gardiens de buts	
Goldie		Bibeault
	Défenses	
Arcand		Tomalty
Laforce		Bean
	Centres	
Majeau		Ramsay
	Ailes	
Walker		Trasey
Stangle		Desbiens

Subs. Verdun : Slater, C. Bourcier, R. Morin, Lavoie, Meloche, Millar, McGibbon, Despelteau.
Subs. Canadiens : Bouchard, Tudin, Meronek, Smart, Hardy, Bessette, Poirier, Benison.
Arbitres : Mullins et Wilcox.

SOMMAIRE

Première période
1—Canadiens : Smart (Meronek) 4.41
2—Canadiens : Smart (Meronek) 5.06
3—Verdun : B. Morin (Slater) 9.49
Punitions : Bouchard, Bessette.

Deuxième période
4—Verdun : B. Morin (Meloche) 8.10
5—Canadiens : Denison 11.45
6—Canadiens : Poirier (Tudin-Tracey) 13.20
7—Canadiens : Tudin 19.36
Punitions : Hardy, Tomalty, Ramsay, Despelteau, Tracey; (punitions pour la partie) : Bessette, Hardy, Laforce et Arcand.

Troisième période
8—Canadiens : Denison (Tracey) 6.44
9—Canadiens : Smart 14.12
10—Canadiens : Tracey 15.51
11—Verdun : B. Morin (Millar) 18.07
Punitions : Tracey, Lavoie, Ramsay (5 min.), C. Bourcier, Meronek (punition d'une partie).

Dans la deuxième partie, le club Concordia a prouvé qu'il faudrait compter avec lui, durant le reste de la saison, en venant de l'arrière pour faire partie nulle 7-7 avec les Royaux. Dans la première période, les Royaux ont obtenu leur premier but, lorsque Raymond a déjoué Bouvrette sur une double passe de Acheson et McConnell. Quelque deux minutes plus tard, un but de Carignan a égalisé le compte, mais avant que la partie ne s'achevât, un autre but de Heffernan a redonné une avance aux Royaux.

Un but de Mundey dans la cinquième minute de jeu de la seconde période a denouveau égalisé le score, mais deux buts successifs de Desroches et Pete Morin ont donné une avance de 4-2 aux Royaux. Durant le reste de la période, chacun des clubs a compté trois buts, de sorte que le score était de 7-5 au commencement de la troisième période.

Laframboise a été le héros du Concordia au cours de cette première "victoire".

En plus d'avoir compté un but dans la deuxième période, Laframboise en a compter deux autres dans la troisième et il a permis au Concordia de faire partie nulle. Dans les vingt dernières minutes d'hostilités, les Royaux ont paru complètement désorganisés en face des offensives répétées de leurs adversaires et n'eût été la brillante performance de Durnan dans ses buts, ils auraient probablement subi une défaite. Comme dans chacune des parties depuis le début de la saison, les Royaux ont fait montre d'une grande faiblesse sur la défensive.

CONCORDIA-ROYALS

CONCORDIA		ROYALS
	Gardiens de buts	
Bouvrette		Durnan
	Défenses	
Hébert		Fleet
Belhumeur		Croghan
	Centres	
Browne		O'Connor
	Ailes	
Cormier		Heffernan
Mullins		Morin

Subs. Concordia : Jotkus, Croghan, Gaudette, Laframboise, Cadorette, Carroll, Mundey, Carignan.
Subs. Royaux : Janke, Davies, McConnell, Acheson, Raymond, Desroches, Haggerty, Mahaffy.

SOMMAIRE

Première période
1—Royals : Raymond (Acheson-McConnell) 7.35
2—Concordia : Carignan 9.02
3—Royals : Heffernan (O'Connor) 18.59
Punition : Aucune.

Deuxième période
4—Concordia : Mundey (Belhumeur) 5.50
5—Royals : Desroches (Mahaffy-Haggerty) 6.14
6—Royals : Pete Morin (O'Connor-Davies) 7.39
7—Concordia : Laframboise (Jotkus) 10.10
8—Royals : Raymond (Acheson-McConnell) 11.40
9—Royals : McConnell (Raymond) 13.33
10—Concordia : Gaudette (Belhumeur-Mundey) 15.25
11—Royals : Mahaffy (Davies) 16.53
12—Concordia : Carroll (Mundey) 17.08
Punitions : Janke, Mundey, Mahaffy.

Troisième période
13—Concordia : Laframboise 14.46
14—Concordia : Laframboise (Cadorette-Mullins) 15.36
Punitions : Janke, Carroll, Croghan (2).

Le club de la Voirie s'organise



● La prochaine saison du ski sera bien remplie au club de ski de la Voirie si l'on en juge par l'enthousiasme qui régnait, hier soir, au chalet du club, Parc Victoria. On a fixé l'ouverture de la section du ski au 13 décembre. Voici quelques directeurs du club : de gauche à droite, 1ère rangée : Lionel Groleau, Gustave Bédard, Georges Morency, président, François Roy, Gustave Gignac; seconde rangée : Laurent Robert, Lorenzo Morel, Pierre Levesque et Gaston Rosa. M. Michel Dehouck n'était pas présent lorsque cette photo a été prise. (Photo de l'"Action Catholique")

La tempête d'hier va favoriser les skieurs de façon merveilleuse

Les côtes du lac Beauport sont dans un excellent état pour la pratique du ski.— Il tombe cinq à six pouces de neige, hier.

AU CHATEAU

Les skieurs sont gais... il y a de quoi ! La tempête de neige d'hier a été une véritable manne pour tous ceux qui ont déjà préparé leur attirail de skis et qui n'attendent que l'occasion maintenant pour pratiquer ce magnifique sport.

Au lac Beauport, ce matin, on nous assure qu'il est tombé cinq à six pouces de neige. On aurait un total de 10 à 12 pouces actuellement sur les diverses côtes de notre station hivernale. On peut donc aller faire du ski. Les souches sont disparues et le fond est bon.

Les conditions climatériques favorisent comme jamais la pratique du ski de bonne heure cette saison. Dès dimanche, si la température ne nous joue pas de vilains tours, il sera possible d'organiser d'intéressantes excursions.

Tous les clubs de skis se sont mis en branle. Au Château Frontenac, on attend l'arrivée de plusieurs touristes en fin de semaine. Ces touristes n'attendaient que la neige pour partir en voyage. Les réservations sont nombreuses à l'hôtellerie du Pacifique Canadien où l'instructeur Fritz Loosli est attendu aujourd'hui ou demain.

Lee Savold est l'espoir de Des Moines

(Par : Henry McLemore)

Des Moines, Ia., 28. (B.U.P.) —Des Moines est une ville où les boxeurs abondent. — Les amateurs de boxe sont nombreux également. Il n'y a pas longtemps, à Des Moines, on s'attendait à ce que Johnny Paycheck gagne le championnat mondial contre Joe Louis, mais Johnny arriva à la mauvaise heure. Il était tout de même l'aspirant le plus tenace à la couronne des poids-lourds. Il fut mit hors de combat — avant même d'avoir pu placer un coup.

Des Moines a mis maintenant tout son espoir dans Lee Savold, l'un de ses plus jeunes citoyens. On croit que Savold fera oublier l'échec de Paycheck en battant Billy Conn, au Madison Square Garden, vendredi soir, et qu'il osera ensuite s'attaquer à Joe Louis l'été prochain.



A. McLEMORE

Les rapports indiquent que Conn est favori à 1 contre 3 contre Savold, mais à Des Moines on ne s'en fait pas. On ne croit pas que ce rapport puisse influencer le résultat de la bataille. En, l'on a applaudi lorsque les journaux ont rapporté la semaine dernière que Savold s'entraînait sérieusement à New-York.

Conn ne pourra résister aux coups de Savold prétendent les "experts" de Des Moines. Savold, avant de partir pour New-York, s'est entraîné comme jamais encore. Il a fréquenté le gymnase Columbus tous les jours et il n'a pas hésité une minute à se rendre dans la forêt pour y abattre des arbres. Il a travaillé là comme un véritable castor!

Il est considéré ici comme l'un des plus durs cogneurs du ring à l'heure actuelle et l'on ne se gêne pas pour inclure Joe Louis parmi tous ceux que Savold pourrait mettre hors de combat demain aux petites heures. On est fier de mentionner que Savold a brisé la mâchoire de plusieurs de ses adversaires. Il frappe des deux mains et son jab de gauche est une merveille.

Personnellement, je ne suis pas sûr de tous ces avancés. Billy Conn, à mon avis, va frapper comme jamais contre Savold. Il n'existe pas à l'heure actuelle un boxeur qui peut approcher Conn si l'on se place au point de vue de la rapidité. Et il peut frapper aussi. Lorsque Conn est fatigué de danser et de faire du style, il peut cogner comme il veut, où il veut et quand il veut. Je l'ai vu battre Bob Pastor des deux mains près des cables et je vous assure que Pastor n'était pas un citron.

Pour les citoyens de Des Moines, je souhaite bien que Savold gagne, mais je serais bien surpris de le voir dans le ring après dix rondes.

Lew Jenkins s'est enrôlé

Dans l'armée américaine comme instructeur de culture physique.

UN GRADE

Washington, 28. — Lew Jenkins, champion poids léger du monde, s'est enrôlé dans l'armée américaine, hier, à titre d'instructeur de culture physique, devenant le premier champion pugilistique à signer pour le programme de la défense. Il attend un grade d'ici trente jours, probablement celui de sous-lieutenant. Il espère être assigné à un nouveau camp, qui recevra 60,000 hommes près de Brownwood, Tex., sa ville natale.

Jenkins, qui a une femme et trois enfants, réside à Sweetwater, Tex., et, il y a trois ans, il était soldat dans le 8e régiment de cavalerie, à Fort Bliss, Tex. Il a dit que son existence militaire n'interviendrait en rien dans ses activités pugilistiques.

Ice Capades

Du Minnesota à la Floride, de New-York à la Californie, de la Norvège et autres pays au-delà des mers, viennent les jeunes et talenteuses artistes qui forment le choeur des ballets de ICE-CAPADES.

De tous les rangs et douées des aptitudes les plus variées, elles forment un ensemble de grâce et de beauté qui fait honneur au sexe féminin. Des artistes, des danseuses, des "cowgirls" des modèles, elles ont un lien commun entre elle, les habilités de patineuses, et lorsqu'elles paraderont devant vous sur la glace, vous constaterez qu'elles mériteraient toutes leur place à côté des plus belles artiste de la scène ou de l'écran.

Raymond Savard

La direction du club Bellevue juvénile, est heureuse d'annoncer à ses nombreux supporteurs qu'elle a fait encore cette année, l'acquisition de leur excellent coach de l'an passé en la personne de M. Raymond Savard, ex-jouteur des Lions de Léo Bourgault, dans le circuit provincial. M. Savard en est à sa deuxième année consécutive comme pilote de cette équipe et l'en dernier, si la chance lui avait souri, il aurait probablement remporté avec ses jeunes le trophée perdu il y a deux ans, emblème du championnat de la province. Nous souhaitons à Raymond beaucoup de succès pour la saison qu'il devra entreprendre d'ici quelques jours.

Logan gagne

Manille, 28. — (BUP). — Louis Logan, 175, Manille, a défait, hier soir, Jack Roper, 190, New-York, dans un combat de dix rondes pour le championnat poids-lourd de l'Orient.

Les juniors

La ligue Junior possède actuellement trois équipes: les As, l'Ecole St-Malo et l'Ecole Technique. On voudrait trouver un quatrième club pour fermer les cadres. M. Roland Mercier, secrétaire de la ligue, fait appel à tous les propriétaires de clubs pour donner un coup d'épaule.

Il faut s'intéresser aux juniors si nous voulons posséder quelques joueurs encore dans l'avenir. Les clubs intéressés pourront communiquer avec M. Mercier, au téléphone 3-2801.

Les quilles à Saint-Malo

OMER MAROIS :				
Mlle N. Dubord	59	66	75—	200
Mlle J.-D. Langevin	72	78	74—	224
Pierre Warren	56		—	56
Stan Hébert	89	100	95—	284
O. Marois, cap.	83	77	88—	248
P.-H. Bourassa		71	77—	148
TOTAUX	361	392	409—	1162
MAGELLA TARDIF :				
Mlle A. Lapointe	68	61	72—	201
Mlle I Poitras	56	61	42—	159
Mag. Létourneau	118	72	91—	281
Paul Cantin	78	117	100—	295
Mag. Tardif, cap.	106	81	117—	304
TOTAUX	426	392	422—	1240
Magella Tardif, pagne par 3 à 0.				
ROGER KIROUAC :				
Mlle M. Mecteau	65	114	68—	247
Mlle Plamondon	53	59	59—	171
H.-L. Vachon	82	78	92—	252
R. Gaumond	76	132	72—	280
R. Kirouac	121	105	97—	323
TOTAUX	397	488	388—	1273
JEAN-MARIE BOULANGER :				
Mlle M. Noël	68	104	68—	240
Mlle M. P. Dion	62	85	78—	215
D. Roy	109	107	—	216
C.-E. Gaumond	101	109	130—	340
J.-M. Boulanger	83	113	96—	292
L. Plamoudon			109—	109
TOTAUX	423	518	482—	1412
J.-Marie Boulanger gagne par 3 à 0.				

Une invitation faite à W. Hope

A l'occasion du tournoi pour le championnat mondial du billiard.

LES BOURSES

Chicago, 28. — L'association Nationale de billard et Norman-E. Bensinger, homme d'affaires de Chicago, ont annoncé, aujourd'hui, que le championnat de billiard mondial à trois bandes pour 1941, serait joué ici du 13 janvier au 6 février. Au dire de Bensinger, le tournoi comportera $20,000 en bourses.

Des invitations ont été envoyées à vingt et un étoiles du tapis vert et on croit que le tournoi comptera seize adhérents. Ce sera un tournoi rotatif, chaque joueur rencontrant les autres un nombre de fois égal. Bensinger a ajouté qu'il croyait que Willie Hoppe, de New-York, s'inscrirait et défendrait le titre, qu'il gagna ici, l'an dernier, en remportant vingt parties consécutives sans en perdre aucune.

Une séance pugilistique

Ce soir à Québec-Ouest. — Gauthier vs Plante dans la finale.

ATTRACTIONS

Un match qu'on pourrait appeler "non défait contre ex-champion" aura lieu ce soir à Québec-Ouest à la salle de la patinoire à roulette quand Vianney Gauthier rencontrera Robert Plante dans l'attraction principale du promoteur Albert Bourgoin.

Plante est un jeune qui fait parler beaucoup de lui présentement; il a, dit-on, une gauche très sûre, qui lui a valu jusqu'à aujourd'hui de gagner toutes ses batailles ; il boxe assez bien sans vouloir manger trop de coups. Cependant en faisant face à Gauthier ce soir, on dit aussi que l'ex-champion du Canada est trop expérimenté et trop "tough" pour lui. C'est là, la raison pourquoi les amateurs sint très intéressés à voir ce que fera le gaucher de Québec-Ouest contre un homme de la valeur de Gauthier.

Une victoire pour Plante serait très bien et le placerait très haut dans les rangs de la boxe dans toute la province. Quatre autres rencontres sont au programme de la soirée ; le promoteur Bourgoin s'est dépensé beaucoup cette semaine à faire un succès de sa soirée, et on compte qu'il y aura beaucoup de monde ce soir à Québec-Ouest.

Le président de la Commission Spuortive locale a promis d'y assister et le conseil de ville de Québec-Ouest avec Son honneur le maire Ludger Bélanger assisteront le président Samson.

L'ouverture de la soirée aura lieu entre 8 1-2 et 9 heures moins quart.

A St-Raymond

Dimanche le 23 novembre, au collège de St-Raymond, les anciens ont lancé un défi aux nouveaux pensionnaires pour une partie de gouret. L'honneur de la victoire fut attribué aux anciens au score de 5 à 4.

Voici les noms des scoreurs pour les anciens.

Montambeault Julien	1
Leclerc Roger	1
Simard J.-René	1
Tremblay Paul	1
Robitaille J.-M.	1

Les nouveaux pensionnaires :

Lachance Paul	1
Boudreau Conway	1
Martin Jacques	1
Deschênes Gracien	1

M. Josaphat Hamel, l'entraîneur des anciens, eut beaucoup à faire pour tempérer l'ardeur intempestive de Lucien Picard qui manqua à maintes reprises de scorer, mais grâce au fameux petit gardien debut, M. Hamel, tous les lancers furent habilement arrêtés.

Irvin Frew

Saint-Louis, 28. — Irvin Frew, le vétéran joueur de défense, est passé aux Flyers de Saint-Louis en échange pour Jack Howard, une autre défense, des Indiens de Springfield, de la Ligue américaine. Les deux joueurs doivent se rapporter à leur nouveau club immédiatement.

Au Frontenac

Jeudi soir au chalet, il y aura un BINGO gratis pour les membres. De magnifiques prix seront donné aux gagnants et tous les membres devront se faire un devoir d'y assister avec leur compagne.

La ligue juvénile

La Ligue juvénile de hockey opérera, cet hiver, voilà l'intéressante nouvelle que nous pouvons donner aujourd'hui, aux sportifs de notre ville qui se sont toujours intéressés à cette catégorie de joueurs.

Il y eut une assemblée, ces jours derniers, et c'est alors que l'on a pris cette décision. Plusieurs clubs étaient représentés, notamment : le Bellevue, le N.-Dame du Chemin, les Indiens de St-Fidèle, le St-Fidèle. Ces quatre clubs ont définitivement accepté de faire partie de ce circuit au cours de la saison qui commencera dans une quinzaine de jours. Il est plus que probable que les "Sons of Ireland" entreront de nouveau dans cette ligue et il en est de même pour quelques autres clubs de notre ville qui ont manifesté le désir d'agir de la sorte.

Tous les clubs qui seraient intéressés à faire partie de ce groupe, sont priés de communiquer avec les sportifs dont les noms suivent : Roland Angers, tél. : 7116 (le jour) ou encore à 9883 (le soir), et M. Omer Fleury, tél. : 3-4037.

Le Gauvin

Le club de hockey Gauvin vient de se réformer. On a fait récemment l'élection des officiers qui sont les suivants: présidents : Fernando Gauvin; vice-président: F. Gauvin; secrétaire-trésorier: Robert Blouin, gérant : Marcel Laforce; pilote: Phil Renaud. La premirèe partie aura lieu dimanche sur la patinoire de l'Académie.

A l'Union Com.

L'ouverture de la saison de la section du ski de l'Union Commerciale aura lieu dimanche soir prochain, rue Du Pont. M. Marcel Renaud présidera cette réunion.

Deux combats sont bâclés pour lundi

Deux combats sont définitivement bâclés pour la séance pugilistique de lundi prochain que prépare actuellement le promoteur Lucien Boucher. Ce dernier tient à offrir aux amateurs une véritable soirée de gala. La demande des billets fait entrevoir un très vif intérêt.

Le combats que Boucher annonce aujourd'hui mettent en lice Gérard Blouin contre Norman Sea et Roger Dulude contre Eug. Gagné. Ceux qui connaissent ces boxeurs concluent dès maintenant que les préliminaires seront de haut calibre.

Blouin est un boxeur gaucher et Norman Sea a toujours craint un adversaire de ce genre. C'est ce qui fait dire à Patry qu'il a bien des chances de vaincre son rival lundi. Mais, au stade Bayard, depuis hier soir, Norman Sea fait de l'entrainement avec un partenaire gaucher afin de n'être pas pris par surprise.

Roger Dulude, de Montréal, était l'homme tout désigné pour se mesurer à Eug. Gagné qui semble en reprendre depuis quelques semaines. Dulude est bien populaire ici et on le favorise pour l'emporter contre Gagné. Ce sont deux boxeurs qui entrent toujours dans l'arène avec la résolution de donner de l'action et c'est ce qui fait prévoir un engagement intéressant.

Adélard Drouin sera au programme. Drouin est au repos depuis plus d'un mois. Il a repris son entrainement dès la fin de la semaine dernière. Drouin a laissé le promoteur lui trouver un rival déclarant qu'il serait prêt à rencontrer tout venant dans son poids. Boucher cherche à retenir les services d'un boxeur montréalais.

Les amateurs se demandent quel sera le combat principal de la séance prochaine. Plusieurs ont communiqué avec Boucher pour lui demander de donner la préférence à Albani Lévesque plutôt qu'à Maxie Spoon contre Roger Bisson. Le promoteur hésite encore. Les instances de Maxie Spoon pour un combat-revanche sont appuyées par Sylvio Myreault et Boucher ne voudrait pas mécontenter son "matchmaker" de Montréal. A tout événement, il rendra une décision dès ce soir.

Harry Pangman est élu à la zone Laurentienne

Montréal, 28. — (DNC) — M. Harry Pangman, skieur bien connu de Montréal et de la province, a été élu, hier soir, président du comité de la zone Laurentienne de la Canadian Amateur Ski Association, à une réunion tenue au club de la Montreal Athletic Amateur Association.

M. Pangman succède à M. Victor Gagné, qui s'est enrôlé dans l'aviation militaire canadienne.

Plusieurs questions d'un grand intérêt ont été étudiées, hier soir. Après une discussion assez longue, il a été pratiquement décidé qu'on tiendrait deux importants concours de ski dans la zone laurentienne cette année afin d'attirer les visiteurs américains et autres. Il ne serait pas bon, a-t-on soutenu, de supprimer toutes les principales courses.

On a aussi parlé de l'admission des militaires dans le comité et leur participation aux concours. De plus amples détails pourront être donnés plus tard concernant cette question.

Le concours annuel pour le championnat canadien a été contremandé cette année, mais les concours pour les championnats provinciaux et de la zone seront tenus, croit-on.

A propos des rapports sur l'état de la température dans les Laurentides ont aussi suggéré de demander aux instructeurs de ski cantonnés dans les divers endroits du nord de compiler ces rapports et de les remettre aux chefs de gares.

Ligue de quilles de la Voirie

Voici le résultat des parties jouées dans la ligue de petites quilles de la Voirie :

BACICOT

L. Grosleau	90	99	77—	266
D. Desbois	102	130	95—	327
G.-M. Dionard	100	103	138—	341
TOTAUX	292	332	310	934

DESCHENES

A. Letarte	83	88	111—	282
A. Bélanger	97	105	98—	300
L. Cantin	186	143	104—	433
TOTAUX	366	336	313	1015
Le club Deschênes gagne par 3 à 0.				

BERGERON

A. Drouin	121	90	92—	303
J.-L. Marois	79	81	103—	263
R. Miller	92	140	126—	358
TOTAUX	292	290	322	904

PELLETIER

R. Pelletier	130	110	86—	326
Létourneau	113	117	75—	305
R. Clark	109	123	145—	377
TOTAUX	352	350	306	1006
Le club Pelletier gagne par 2 à 1.				

GOHIER

Boisvert	59	44	71—	174
G. Morency	133	109	106—	348
A. Marois	123	132	144—	399
TOTAUX	315	285	321	921

SAVART

W. Hamon	116	98	84—	298
U. Thibault	104	105	79—	288
J. Proulx	76	89	104—	269
TOTAUX	296	292	267	855
Le club Gohier gagne par 2 à 1.				

MATTE

G. Legendre	106	113	85—	303
L.-P. Chevalier	167	117	87—	371
A. Paradis	78	149	124—	351
TOTAUX	350	379	296	1025

BERGERON

A. Drouin	70	72	90—	232
J.-L. Marois	78	102	74—	254
R. Miller	107	111	74—	292
TOTAUX	255	285	238	778
Le club Matte gagne par 3 à 0.				

Le Fait Maintenant au Canada



Minora vous épargne de l'argent — rase facilement et améliore votre apparence.

Le carnet du cribleur

Sujets à l'étude : commission Rowell, canalisation du St-Laurent, conferencia de Paz del Chaco....

* * *

Quelle corvée ! Sans oublier la traduction...

* * *

Première chicane entre Marcel et Elise...

* * *

Qu'y a-t-il de plus humain ?

* * *

Les voyageurs, de retour, sont loquaces...

* * *

Il faut que ça s'extériorise toutes ces impressions...

* * *

Les skieurs en ont pour leurs prières...

* * *

"Just a souvenir" from somewhere in Canada...

* * *

L'hiver arrive en skieur...!

* * *

Walter Nicholson a de la belle visite...

Simple histoire

..Grande Allée 11 h. a.m. : Le vent souffle en rafale. Un détachement de la R.C.A., les épaules inclinées sous le poids d'un full kit surchargé remonte péniblement la pente. Une voiture de livraison stationne. Soudain, au passage de la troupe martelant l'asphalte en cadence, le cheval pris de peur part et dévale, il trotte, li galope, il prend l'épouvante ! Un soldat a vu le danger. Il laisse les rangs en courant; il déclanche un formidable sprint et rattrape la voiture battant le cheval au alop. Nonobstant le barda qui écrase ses épaules, il saute sur le marche-pied puis, dans la voiture il saisit les guides, et après une course de trois blocs, maîtrise et calme le cheval épeuré. Un taxi passe, l'artilleur s'y jette et dans les rangs reprend sa place !

Nous ignorons le nom du héros de cette aventure. Mais une chose reste certaine, blâmez-le colonel ou non, c'est le geste d'un excellent athlète doublé d'un vrai sportif.

M. DEHOUCK.

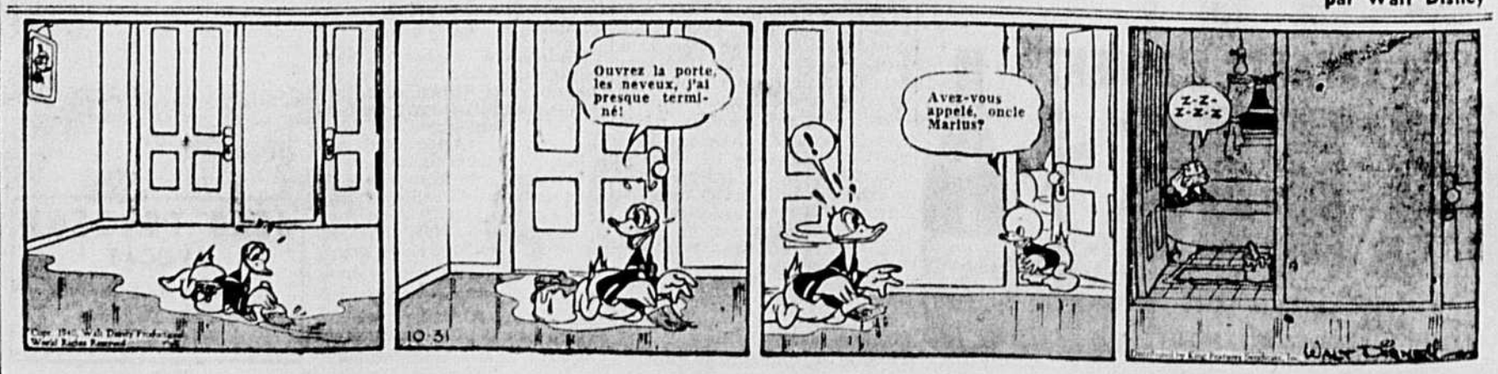
On les admet

Montréal, 28. — (D.N.C.) — On annonce de New-York que Montréal et Washington ont été admis hier dans l'Association des arénas à l'assemblée tenue au RKC Building.

T.-P. Gorman, de Montréal et M.-J. Uline, de Washington, ont été élus directeurs pour représenter les nouveaux territoires contrôlés maintenant par la Canadian Arena Co. et le nouveau syndicat du Washington Garden.

Plusieurs grandes troupes internationales ont été mises sous contrat et seront vues dans les divers arenas de l'Association.

MARIUS — par Walt Disney



Buffalo, Pittsburg et Cleveland sont vainqueurs

HOCKEY

HIER

LIGUE DE LA CITE

R.C.A.F. 0, Emp. Civils 5.
Laval 1, Castors 5.

LIGUE SENIOR

Verdun 3, Canadiens 3.
Royals 7, Concordia 7.

LIGUE NATIONALE

Aucune joute cédulée.

LIGUE AMERICAINE

Buffalo 3, Providence 1.
Pittsburg 6, Hershey 4.
Cleveland 3, Philadelphie 2.

CEDULE DU JOUR

MONTREAL ET DISTRICT

Don Juan à Lachine

LIGUE NATIONALE

Rangers à Americans

LIGUE AMERICAINE

Providence à Indianapolis
Philadelphie à Hershey
Buffalo à New Haven
Cleveland à Springfield

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	9	1	2	0	28	15	14
Détroit	8	3	1	4	18	16	10
Chicago	8	3	3	2	18	19	9
Boston	8	2	3	3	18	20	7
Canadien	9	2	5	2	18	25	6
Rangers	6	2	2	2	75	14	6
Américains	8	2	5	1	11	17	5

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ottawa	8	5	0	3	25	17	13
Québec	7	4	1	2	38	17	10
Royal	8	4	3	1	27	31	9
Canadiens	8	4	4	0	27	33	8
Cornwall	7	3	3	1	28	34	7
Verdun	9	3	6	0	27	38	6
Concordia	7	0	6	1	18	41	1

Les quilles à notre journal

Mardi soir, 26 novembre, la ligue de quilles de notre journal continuait ses activités, et pour la première fois cette saison, nous avons assisté à trois blanchissages. Les vainqueurs ne semblaient avoir aucune pitié des vaincus. Les Lions qui détenaient la tête depuis le commencement de la saison se sont fait rosser de la belle façon par les Typos par 3 à 0, et par ce fait même durent descendre en troisième position, tandis que les Typos sortaient de la cave pour la première fois cette saison. Les Presses, en triomphant de la Reliure par 3 à 0, prenaient la tête du classement. Les Mono ont défait le Bureau par 3 à 0 pour comparer de la deuxième position et faire descendre l'équipe du Bureau au bas de l'échelle.

Le prix a été gagné par l'équipe des Typos pour le plus grand total d'équipe, avec 1678.

M. R. Rousseau s'est particulièrement distingué en roulant un grand total de 461 et une partie simple de 178.

Voici le score détaillé des parties et la position des clubs :

MONOS

A. Michaud	92	114	70— 276
R. Roy	92	110	95— 297
S. Robert	76	82	78— 236
Cté Verret	97	128	82— 307
M. Poulliot	115	109	135— 359
TOTAUX	472	543	460 1475

BUREAU

Dummy	76	82	70— 228
L. Jalbert	84	86	85— 255
P. Simard	85	94	94— 263
E. Roy	112	97	75— 284
L. Bernier	88	116	102— 306
TOTAUX	445	463	426 1336

Monos gagnent 3 à 0.

RELIURE

A. Juneau	74	91	89— 254
A. Deslauriers	95	74	81— 250
B. Bélanger	80	126	86— 292
L. Genest	82	92	124— 298
L. Côté	163	91	95— 349
TOTAUX	473	474	494 1443

PRESSES

R. Gagnon	90	70	107— 267
L. Boulanger	80	81	79— 240
L. P. Trudelle	103	96	128— 327
L. Jobin	121	121	120— 362
E. Dionne	109	123	89— 321
TOTAUX	523	491	522 1536

Presses gagnent 3 à 0.

TYPOS

F. Fecteau	141	89	75— 305
A. Proulx	84	80	50— 214
Jos. Côté	103	107	100— 310
J.-P. Paquet	112	158	114— 384
R. Rousseau	147	140	178— 465
TOTAUX	587	574	517 1678

LINOS

Jos. Cantin	62	66	74— 202
M. Beaulé	103	76	63— 242
F. Carreau	83	69	98— 250
P. Blais	95	116	145— 356
G. Jean	117	111	139— 367
TOTAUX	460	440	517 1417

Typos gagnent 3 à 0.

La 5ième partie ayant été gagné par les Typos avec un carreau supplémentaire par 31 points à 44.

POSITION DES CLUBS

	Pj.	G.	P.	Pts
PRESSES	24	15	9	12025
MONOS	24	13	11	12373
LINOS	24	13	11	12042
TYPOS	24	11	13	12081
RELIURE	24	11	13	11980
BUREAU	24	9	15	12155

Pour vos
Articles de Sports
skis, gourets, équipement de de clubs de hockey, costumes pour tous les sports.
VOYEZ
SPORTS Enr.
Léo Turcotte, Prop.
247, rue St-Jean. Tél.: 2-6657
Spécialité :
Réparation de raquettes de tennis, etc.
Importation d'armes à feu

Les E. C. et les Castors gagnent les joutes d'hier

Dans la ligue de la Cité.— Plusieurs discussions entre les joueurs et les arbitres.— Les aviateurs sont battus.

La tempête qui s'est abattue sur la région, hier soir, a empêché la majorité des supporteurs des clubs de la ligue de la cité de se rendre à l'arena pour assister au programme double de ce circuit de hockey. Les deux parties à l'affiche ont donné lieu à du jeu de première qualité.

L'équipe de la R.C.A.F. a baissé pavillon devant les Employés civils. On a remarqué que les aviateurs manquaient de précision devant les buts et qu'ils ne sont pas assez confiants. Les Employés civils ont dominé leurs adversaires du commencement à la fin de l'engagement. Bélanger et Fortin contribuèrent à trois points des E.C. Breen.

R.C.A.F. : Poulin, Délisle, Gaudreau, Ramsay Gagnon, Jancelle, Sanez, Gauvin, Lapointe, Kinslay, Beaupré, Champoux, Lépine, Blanchard, Laprade.

Employés Civils : Côté, Rioux, Fortin, Poulin, Law, Bélanger, Labrecque, Garneau, Boucher, Doré.

1ère période

1—Civils : Bélanger, Fortin, Poulin 8.57
Punitions: Beaupré, Civils; Champoux, R.C.A.F.; Délisle, Civils.

2ième période

2—Civils : Fortin, Bélanger 10.06
3—Civils : Doré, Gauvin 13.35
Punitions : Gaudreau, Gauvin, Law, Bélanger.

3ième période

4—Civils : Bélanger, lancer de punition 48
5—Civils : Labrecque 7.41
Punitions : F. Bélanger, Paul Bélanger et Law.

La seconde joute s'est terminée assez tard et à l'avantage des Castors qui gagnèrent à 5-1. Une discussion eut lieu entre l'arbitre Paquet et Charette ainsi qu'O'Connell. L'abitre donna de fortes punitions. Faisons remarquer en passant que les joueurs de cette ligue devront se soumettre aux décisions de l'arbitre, autrement ce sera l'anarchie. Qu'un arbitre ait raison ou non, il représente l'autorité et l'on n'a qu'à s'incliner.

"LAVAL" "CASTORS"
Buts: Cantin, J.-C; Drolet, P.-E. Renault, F.
Déf.: Hubert, R.; Joyal, B.; Théberge, Ed. Demers, A. Gailloux, M.
A.D. Charette, A. Desaulniers, R.; Vincent, M. Tremblay, P.
Centre: Maheux, E.; Malenfant, B.; Boivin, E.; Larochelle, M. Gagné, Roger Poitras, Art.
A.G. Dion, M.; Bisson, Paul Tremblay, L. Pissinis, Chs.

1ère période

1—Castors : L. L. Tremblay (Gagné) 2.06
2—Laval: Charette (B. Joyal) 8.31
3—Castors : Art. Poitras (A. Demers) 13.09
Punitions : R. Hubert, A. Demers (2), E. Boivin, B. Joyal, M. Vincent.

2ième période

4—Castors : Roger Gagné (P. Tremblay) 5.12
5—Castors : Ed. Théberge 14.16
Punitions : R. Hubert (2), Ed. Théberge, F. Renault, B. Malenfant.

3ième période

6—Castors : M. Larochelle 5.23
Punitions : Charette (10 minutes pour mauvaise conduite); Chs Pissinis, M. Vincent.
Officiels : Jean-Paul Paquet et S. Breen.

LA CULTURE PHYSIQUE

LA RESPIRATION : Encore une fois, je viens vous entretenir de ce sujet qui est très important, non seulement dans la pratique de la culture physique, mais dans toutes circonstances.

Vous avez probablement remarqué, dans ce courrier, les nombreuses questions et demandes que l'on me fait au sujet de ceux et celles qui ont le dos courbé. — Je dois vous dire qu'en général ce défaut s'acquiert durant les premières années de la vie, surtout au pupitre de l'école. Si les écoliers et écolières étaient disciplinés à se bien tenir droits sur leur siège et à bien respirer, ces cas seraient excessivement rares.

Respirer, c'est vivre — car il vous est impossible de vous passer d'air pendant quelques minutes. La respiration est le phénomène par lequel votre organisme inspire de l'oxygène et expire de l'oxyde de carbone. Le poumon est une forte voie éliminatoire, et c'est là que se loge ce gaz mortel appelé oxyde de carbone.

La plupart des personnes respirent mal, parce que la respiration se fait rarement d'une façon complète. Alors la partie supérieure, qui est la pointe du poumon, est affaiblie par le manque de travail de l'oxygène, et c'est là que se forment les tubercules dangereuses qui, plus tard, peuvent envahir les différentes parties des poumons. Donc, la nécessité de pratiquer la respiration profonde, très souvent, même quand vous ne faites pas de culture physique.

Q.—Auriez-vous la bonté de me donner quelques mouvements de culture physique pour redresser le dos. Depuis l'âge de dix ans, j'ai le dos courbé. J'ai vu un médecin et il m'a dit que c'était simplement par habitude. J'ai 20 ans, je mesure 5' 6", pèse 123 livres, etc., etc.

ROBERT D., Grand'Mère, P.Q.

R. (1) — Debout; mains sur les hanches, renversez la partie supérieure du corps en arrière, aussi loin que vous le pouvez; pour les premières séances, 10 à 12 fois c'est suffisant, augmentez chaque jour, jusqu'à ce que vous puissiez faire cet exercice 25 à 30 fois, reposez-vous et recommencez. Dix à quinze minutes, soir et matin.

(2) — Debout, pieds droits, les mains jointes en arrière de la tête, pressez énergiquement, la tête retient l'effort, n'exagérez pas la pression les premiers jours, car cela pourrait vous donner des maux de tête; après une semaine augmentez cette pression et la durée de l'exercice. Après chaque séance, massez les muscles du cou.

(3) — Couché sur le ventre, les mains jointes en arrière du dos, relevez la tête et les épaules en même temps élevez les jambes droites. Ne faites que quelques mouvements au début, augmentez après une semaine. — Il serait préférable pour vous de pratiquer les deux premiers exercices, durant une semaine avant de vous attaquer au troisième. Pratiquez la respiration profonde très souvent. En marchant, appliquez-vous à tenir la tête droite et les épaules légèrement renversées en arrière. Quand il faudra vous asseoir, que votre corps soit bien droit. — Sommeillez sur le dos et sans oreillers, si possible durant plusieurs semaines. Pratiquez la marche dans votre demeure avec un livre sur votre tête, faites de même en montant des escaliers s'il y en a. — Concentrez toujours votre esprit sur les résultats désirés. Votre poids devrait être de 136 à 138 livres.

Q—Comment appelez-vous le muscle tout près de l'articulation de l'épaule, c'est-à-dire au bout de l'épaule ?

MAURICE M., Montmagny, P.Q.

R.—C'est le deltoïd.

Prof. A. CLOUTIER.

A Shawinigan

A SHAWINIGAN : Le club junior local, organisé dans le but de développer des joueurs locaux tout en servant ce club ferme au Cxataractes de Shawinigan de la ligue Montréal et District, fera ses débuts ce soir, jeudi, à 8 heures. Les jeunes poulains de McNicol et Wilf. Godin seront alors lancés dans la mêlée contre notre brillante équipe intermédiaire. Ils en seront à leur première joute régulière qui leur servira d'excellente pratique en prévision de leur match de dimanche après-midi alors qu'ils feront face, ici à l'arena, au fameux Technique des Trois-Rivières.

Nos jeunes ont déjà à leur crédit plusieurs pratiques, et nul doute qu'ils mettront tout en branle pour faire bonne figure en face de leurs aînés. Voici ce que sera à peu près l'alignement du Shawinigan Jr pour ce soir : Buts, Thiffeault; défenses : Corriveau, Brodeur, Bellemare et Arcand; avants : Vincent-Trudel-Ainsley, Robert-Guillemette-Vallières, etc.

Notons le malheureux accident qu'est survenu lundi soir dernier, alors que le jeune Roger Plante s'est fracturé le bras gauche au cours d'une pratique régulière.

Pour la joute de ce soir, l'admission est gratuite et tous les amateurs ne devraient pas manquer de venir voir nos jeunes à l'oeuvre.

A Charny

La patinoire de Charny est à la disposition des patineurs et patineuses depuis lundi soir. A partir la patinoire sera ouverte à partir de 8 heures (heure solaire), jusqu'à dix heures.

CULTURE PHYSIQUE
Culture physique pour hommes, femmes, enfants. Gymnastique médicale, correction défauts physiques. Massages suédois. Prof. A. CLOUTIER, 458, St-Cyrille, Québec. De 7 à 10 p.m. Tél. : 3-2578.

Un combat pour Salica

Chicago, 28. — (BUP). — Joe Triner, président de la National Boxing Association, a annoncé, hier, un combat chez les poids-coq, entre Lou Salica, de New-York, et Kui Kong Young, de Hawaii, à Honolulu, en janvier. Ce combat aura lieu pour le championnat mondial de cette division. Salica est reconnu comme le premier boxeur de cette catégorie et Young le cinquième de la N. B. A.

Triner a aussi annoncé qu'il s'emploie actuellement à faire disparaitre les questions de race et de religion parmi les boxeurs.

Les quilles à la B. Boswell

Section "A"

BOTTLING

G. Gauvin	92	106	109—	308
P. Giroux	102	127	93—	322
H. Charest	112	99	97—	306
A. Lépine	88	87	63—	238
L. Bélanger	136	105	120—	361
TOTAUX	531	522	482	1535

VOUTES

P. Caron	104	81	91—	276
D. Delaney	100	94	71—	265
R. Carswell	128	87	113—	328
F. Devlin	154	142	132—	428
R. Copeman	143	114	107—	364
TOTAUX	629	518	514	1661

Voutes gagnent 2 à 1.

OFFICE

P. Carswell	137	121	105—	363
C. Garneau	121	85	109—	315
B. Montain	119	93	133—	345
B. Copeman	108	116	136—	360
L. Carpenter	120	108	123—	351
TOTAUX	605	523	606	1734

STORE

D. Egan	82	81	117—	280
G. Baker	87	146	85—	318
Dummy	85	81	85—	248
R. Robitaille	140	87	114—	341
R. Boucher	113	138	126—	379
TOTAUX	504	333	529	1566

Office gagne 2 à 1.

DRIVERS

A. Chabot	113	136	97—	368
E. Marcoux	105	131	138—	374
J. Gagné	110	120	96—	326
P. Renaud	106	128	124—	360
G. Mecteau	124	128	125—	377
TOTAUX	560	685	580	1825

GARAGE

G. Lacroix	101	113	155—	369
E. St-Pierre	99	110	68—	277
L. Boucher	127	97	108—	332
A. D'Amours	85	168	113—	366
A. Dion	134	108	108—	350
TOTAUX	546	596	552	1094

Drivers gagnent 3 à 0.

Section "B"

STRAIGHT

A. Lebel	94	96	125—	315
H. Edwards	85	76	85—	246
P.-E. Fradette	90	79	61—	230
J. Gosselin	73	52	49—	174
A. Landry	131	85	150—	366
TOTAUX	473	388	470	1331

EXPORT ALE

M. Gamache	58	83	58—	199
T. Gauthier	91	65	58—	214
R. Fillion	109	93	95—	297
B. Little	81	104	84—	269
C. L'Heureux	126	112	98—	336
TOTAUX	465	457	393	1315

Straight gagne 2 à 1.

CREAM PORTER

Dummy	61	70	65—	196
A. Drolet	72	87	93—	252
Geo. Kelly	79	106	70—	255
J. Rieger	140	89	100—	329
C. Boucher	61	77	107—	245
TOTAUX	413	429	435	1277

N. B. L. DEPOT

L. Lafleur	83	120	87—	300
R. Dodier	106	107	121—	334
J. Perkins	111	70	94—	275
A. Guérin	72	82	65—	219
J. Naud	96	100	65—	261
TOTAUX	468	489	432	1389

N. B. L. Depot gagne 2 à 1.

B. B. LAGER

Dummy	65	74	71—	210
A. Paré	104	102	97—	303
P. Lachance	94	74	82—	250
L. Thériault	72	115	75—	262
J.-E. Tremblay	96	95	94—	285
TOTAUX	431	460	419	1310

GREEN LABEL

J. Fortin	68	78	86—	229
E. Isabelle	85	93	75—	253
A. Jobin	81	97	71—	249
M. Morency	99	95	102—	296
J. Fradette	85	95	106—	286
TOTAUX	418	458	434	1307

B. B. Lager gagne 2 à 1.

L'Union St-Laurent

Jeudi soir, il y aura réunion et veillée intime au local, 301, rue St-Paul, pour les membres et leur compagnes. Leurs invités pourront y venir moyennant une légère contribution.

Nos représentants sur les Comités de la Convention internationale des Raquetteurs sont: le lieut.-col. Roland Croteau, comme président du comité des courses; M. Albert Fiset, comme secrétaire du comité de publicité et M. Alphonse Simard comme membre du comité du programme. De plus le président Fiset sera aussi sur le comité de Réception.

Dimanche passé, plus de cent personnes ont inauguré les locaux de l'Union en assistant à l'installation des officiers sous la présidence de MM. J.-E. Dion, J.-Georges Julien, et Albert Fiset. Quelques membres ont manifesté leur intention d'avoir des coureurs pour représenter le groupement dans certaines courses en raquettes.

Notre local est maintenant ouvert tous les jeudis soir, pour le plus grand agrément des membres. La contribution annuelle n'est que de trois dollars; les amis qui désirent se joindre à l'Union St-Laurent sont priés de se rendre aux quartiers, à 381, St-Paul, où tout renseignement leur sera fourni avec plaisir.

ROLAND.

Al Korman accepte enfin de rencontrer Butch Shapiro

Dans le combat principal de la séance de demain soir, à la Tour.— Juan Lopez vs Lucien Sanfaçon.— Les autres engagements.

Al Korman fera face à Butch Shapiro demain soir à la Tour.

Telle est la nouvelle que l'on nous communiquait au Champlain hier soir après avoir reçu l'acceptation de Korman. Toutefois l'engagement sera de 2 chutes dans 3 avec une limite de temps de 90 minutes.

Malgré la bourse offerte, Korman n'a pas voulu d'un match sans limite de temps. Il semble craindre énormément l'Israélite et il a d'excellentes raisons pour cela. Après avoir malmené Shapiro lors du dernier combat ici, il craint que son puissant adversaire se montre lui aussi d'une grande rudesse.

Le mexicain Juan Lopez vaincra-t il Lucien Sanfaçon à qui il se frottera, dans un combat de 30 minutes qui sera présenté en semi-finale ? Malgré toute la brutalité qu'on lui connait, Lopez n'est pas encore sorti vainqueur. Sanfaçon est puissant, il peut résister devant les attaques de son adversaire et comme il le disait, il ne tentera pas de lutter proprement avec un adversaire qui se fiche de tous les règlements. Le gars de Giffard adoptera donc le style du Mexicain, c'est à dire qu'il se montrera aussi rude que lui.

Georges Cagney et Maurice Letchfor dse livreront le plus beau combat de la soirée. Scientifiques, rapides et agressifs, ces deux lutteurs tiendront tous les amateurs en haleine. Bien osé celui qui oserait faire des pronostics sur l'issue de cette rencontre.

Kid Hecker et Ted Hervé se mesureront dans un combat de 15 minutes. Hervé en sera à sa première visite ici, c'est un lutteur, qui, paraît-il, saura tenir tête au brillant Hecker. On nous assure qu'il est tout aussi habile que notre lutteur local.

Le programme se complétera par une autre rencontre de 15 minutes. On nous fera connaitre les noms des deux antagonistes dans le cours de la soirée.

Nous conseillons fortement à tous ceux qui veulent se procurer des billets réservés de le faire le plus tôt possible car le nombre en est limité. Ces billets sont en vente Chez Georges, rue de la Couronne, Edgar Langlois, rue St-Jean, Henri Gagnon, côte du Palais de même qu'à la Tour.

Nouvelle saison



● M. Henri AUGER, président du club de curling Jacques-Cartier, qui dirigera la nouvelle saison de curling qui commence. Les glaces seront bentôt prêtes au Jacques-Cartier.

Nouveau club de ski

Un nouveau club de ski vient de se former dans le quartier Limoilou ; ce club portera le nom de "Club de ski Feuille d'Erable". Tous les amateurs du quartier Limoilou qui seraient désideux de faire partie de ce nouveau club sont priés de s'adresser à M. Antoine Caron, 41 boul. des Alliés, tél. : 9-445.

Avec les Giants

New-York, — (BUP). — Les N.-Y. Giants ont annoncé, hier, l'acquisition du joueur d'intérieur Joe Orengo, des Cardinals de St-Louis. Orengo, qui vint de Sacramento comem arrêt-court, a joué 129 parties la saison dernière comme troisième but. Sa moyenne au bâton est de .287 et il a fait compter 53 points. Il aura 24 ans vendredi.

Hier soir, dans la Ligue américaine de hockey. — Trois parties très contestées.

LES SOMMAIRES

Buffalo 28. — (BUP). — Comptant deux points dans la dernière période, les Bisons de Buffalo ont défait les Reds de Providence au score de 3-1, hier soir, dans la Ligue américaine.

Les Reds prirent l'avance dans la première période sur un point de Shill, assisté de Tapin, mais ce fut tout ce qu'ils purent faire de la soirée.

Klien, avec Bennett et Toupin, égalisa le score et Mercer, sur une course individuelle, et Shannon, aidé de Gracie, mirent le score 3-1.

PROVIDENCE A BUFFALO

SOMMAIRE

Première période

1—Providence : Shill (Tapin) 4.33
Punitions : Bennett, Moslenko.

Deuxième période

2—Buffalo : Klein (Bennett-Toupin) 7.37
Punitions : Jackson.

Troisième période

3—Buffalo : Mercer 10.50
4—Buffalo : Shannon (Gracie) 14.52
Punition : Cunningham.

Pittsburg, 28. — (BUP). — Les Pittsburg a battu le Hershey à 6-4, hier soir. Deux points de Sherf égalisèrent le score dans la première période. Kroll compta deux points.

HERSHEY A PITTSBURG

SOMMAIRE

Première période

1—Pittsburg : Sherf (Blake) 1.43
2—Hershey : Kirk (Germain) 8.59
3—Hershey : Lauzon (Jenkins-Pettinger) 15.11
Punition : Aucune.

Deuxième période

4—Pittsburg : Sherf (Kelly-Bessone) 1.25
5—Pittsburg : Roubeil (Gustafson-Arcnambault) 8.06
Punition : Aucune.

Troisième période

6—Hershey : Krol 1.39
7—Pittsburg : Blake 5.16
8—Pittsburg : Conwey (Roubeil-Kelly) 8.47
9—Pittsburg : Blake 17.09
10—Hershey : Kroll (Pettinger-Kirk) 17.59
Punitions : Bruce, Lessieur, Reerdon et Sherf.

Philadelphie, 28. — (BUP). — Le Cleveland a battu le Philadelphie à 3-2, hier soir. Ce fut une partie très contestée et assez dure.

CLEVELAND A PHILADELPHIE

SOMMAIRE

Première période

1—Philadelphie : Wareing (Mackay) 8.36
2—Cleveland : Locking (Jerwa-Désilets) 8.01
3—Cleveand : Bartholome (Cook-Summerhill) 15.49
Punition : Aucune.

Deuxième période

4—Philadelphie : Polich (Smith) 6.36
5—Cleveland : Deacon (Asmundson) 18.04
Punition : Aucune.

Troisième période

Pas de point.
Punition : Aucune.

M. Nerfs de Caféine échoue encore!



● Beaucoup de gens peuvent boire du thé et du café sans danger. Beaucoup d'autres—et *tous* les enfants—ne devraient jamais en boire. Si vous être au nombre de ceux-là, essayez le Postum pendant 30 jours. Achetez du Postum et buvez-en pendant *un mois* à la place de thé et de café. Alors, *si vous ne vous sentez pas mieux*, retournez le dessus de la boite de Postum à General Foods, Ltd., 525 Immeuble Canada Cement, Montréal, et nous vous rembourserons le prix d'achat de la boite ainsi que les frais de poste. Le Postum est délicieux, économique, facile à préparer, et ne contient aucune caféine.

P-44GF

LA SOURIS MIQUETTE 2412 par Walt Disney



LE SYNDICAT ATTIRE CHAQUE JOUR, AVEC SES OCCASIONS, UNE FOULE NOMBREUSE A SA VENTE DES CHEFS DE RAYONS

LES MARCHES SONT INACTIFS. — FLUCTUATIONS ETROITES

Le scours ont été étroitement irréguliers sur les places de Montréal et de New-York, ce matin.— O'Brien a été actif à Montréal. — Changements fractionnaires sur Wall Street.

Les cours ont été étroitement irréguliers sur des marchés inactifs ce matin. Les variations sont d'un caractère fractionnaire.

A Montréal, Pacifique Canadien a haussé de 1-4 à 5 1-2 mais les autres valeurs du transport n'ont pas varié. Dans les métaux basiques, Smelters a cédé d'un point à 0 1-2. Nickel et Noranda n'ont pas changé. Les papiers ont été irréguliers. St-Lawrence privilégié a avancé de 1-2 point et Abitibi privilégié, de 1-8 tandis que Price perdait 1-4 et Consolidated Paper, 1-8. Dans la construction, Aluminium a cédé d'un point. Les autres principales valeurs sont demeurées inchangées. On ne note aucun changement dans les services publics et les avionneries. O'Brien a été très actif dans les titres miniers. Il a avancé de 35 cents à $1.60 mais cotait $1.40 à midi.

Sur Wall Street, les varaitions sont fractionnaires sauf pour Du Pont et Kennecott (ex-dividende) qui ont perdu chacun un point. Les cours étaient un peu plus hauts dans U. S. Steel, Bethlehem, Anaconda, Am. Smelting, Int. Paper privilégié, U. S. Rubber, Radio Corporation, Atchison, Sears et Youngstown. Les cours étaient en baisse de fractions dans Chrysler, General Motors, General Electric, Westinghouse, Am. Telephone, Allied, N.-Y. Central, Am. Celanese, Consolidated Edison et United Aircraft.

Moyenne de la Bourse et du Curb de Montréal

Montréal, 28. (BUP).—Voici les cours moyens de la Bourse et du Curb de Montréal pour la séance d'aujourd'hui, compilés par la British United Press:

	10 Ut.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Or.
MIDI	55.3	67.3	63.5	84.06	77.32
Ferm. préc.	55.3	68.0	63.8	84.32	77.66
Sem. dern.	56.2	69.8	65.3	87.07	78.05
Mois dern.	55.7	66.6	64.3	87.35	75.29
An. dern.	67.0	85.5	79.4	122.32	96.08
Haut 1940	69.2	92.2	84.4	152.63	100.81
Bas 1940	50.7	56.0	54.7	66.44	55.16

Nouvelle émission

Cité de Québec

4¼ %

Echéance : 1er novembre 1950

PRIX : 100

pour rapporter 4.25%

Prospectus d'émission fourni sur demande

Dubé, Léblond & Compagnie Incorporée

105, côte de la Montagne, QUEBEC

Téléphone : 2-4061

VALEURS DE PLACEMENT

Spécialité : obligations d'institutions religieuses

Nouvelle émission

Cité de Québec

4¼ %

Echéant le 1er novembre 1950

PRIX : 100 et l'intérêt couru

Circulaire officielle fournie sur demande.

Lagueux & Des Rochers Limitée

105, Côte de la Montagne QUEBEC

Téléphone : 2-8271

Nouvelle émission

Cité de Québec

4¼ %

Echéance : 1er novembre 1950

Coupures : $100, $500 et $1,000

PRIX : 100

pour rapporter 4.25%

Sur demande, nous adresserons un prospectus de cette émission.

Clément, Guimont, Inc.

56, rue St-Pierre

QUEBEC

Téléphone : 2-3958

Les Céréales

WINNIPEG

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Midi
BLE:				
Décembre	72⅝	..	..	..
Mai	76⅜	..	..	..
Juillet	77⅜	..	..	..
AVOINE:				
Décembre	33½	..	..	..
Mai	33	..	..	..
ORGE:				
Décembre	44⅜	45	44⅜	45
Mai	44	44½	44	44½
Juillet	42⅜	42¾	42⅜	42⅝
SEIGLE:				
Décembre	46¾	47	46¾	47
Mai	50	50¼	50	50¼

CHICAGO

	Ferm. préc.	Haut	Bas	Midi
BLE				
Décembre	86			
Mai	86⅜		86¼	86⅜
Juillet	82⅜			
MAIS				
Décembre	63½	63¾	63½	63¾
Mai	62⅜			
Juillet	62¼			
AVOINE				
Décembre	38⅛	..	..	..
Mai	36⅜	..	..	..
Juillet	33	..	..	..
SEIGLE:				
Décembre	43¾	..	..	..
Mai	45½	..	..	..

Dividendes

Huron et Erie Mortgage Co., $1 par action, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 14 décembre; ex dividende le 12 décembre.

McColl Frontenac Oil Co., $1.50 par action privilégiée pour le trimestre finissan tle 31 décembre; payable le 15 janvier aux actionnaires enregistrés le 31 décembre; ex dividende le 30 décembre.

Canadian Oil Companies, 2 pour cent par action privilégié, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 20 décembre; ex dividende le 19 décembre.

Dominion Foundries et Steel Ltd. 25 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 20 décembre; ex dividende le 19 décembre.

Consolidated Sand and Gravel Ltd., $2.50 par action privilégiée, payable le 18 décembre aux actionnaires enregistrés le 7 décembre; ex dividende le 5 décembre.

Foundation Company of Canada, 25 cents par action pour le trimestre finissant le 31 décembre, payable le 15 janvier au xactionnaires enregistrée le 21 décembre; ex dividende le 30 décembre.

(De notre édition de 5 h. d'hier)

Canada Northern Power Corp., 25 cents par action ordinaire, payable le 25 janvier aux actionnaires enregistrés le 31 décembre; ex dividende le 30 décembre; et 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 15 janvier aux actionnaires enregistrés le 31 décembre; ex dividende le 30 décembre.

Lamaque Gold Mines, 10 cents par action, payable le 1er janvier aux actionnaires enregistrés le 6 décembre; ex dividende le 5 décembre.

Inter-City Baking Co., $1.50 par action, payable le 10 décembre aux actionnaires enregistrés le 2 decembre; ex dividende le 29 novembre.

Hinde et Dauch Paper Co of Canada, 2 1-2 cents par action, payable le 20 décembre aux actionnaires enregistrés le 10 décembre; ex dividende le 9 décembre.

Toronto General Trusts Corp., 1 pour cent par action, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 14 décembre; ex dividende le 12 décembre.

Ontario Loan and Débenture Co., $1.25 par action, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 16 décembre; ex dividende le 13 décembre.

Marcus Loew's Theatres, 3 1-2 pour cent par action privilégiée, payable le 21 décembre aux actionnaires enregistrés le 7 décembre; ex dividende le 5 décembre.

National Breweries, 50 cents par action ordinaire et 43 cents par action privilégiée, tous deux payables le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 14 décembre; ex dividende le 12 décembre.

Canadian Breweries, 75 cents par action privilégiée, payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 14 décembre; ex dividende le 12 décembre.

Northern Empire Mines, 10 cents par action, payable le 27 décembre aux actionnaires enregistrés le 13 décembre; ex dividende le 12 décembre.

Bell Telephone Co of Canada, $2 par action, payable le 15 janvier aux actionnaires enregistrés le 23 décembre; ex dividende le 20 décembre.

La production d'électricité a haussé de 9.3 pour cent dans la province de Québec

MONTREAL, 28. (D. N. C.) — La production totale d'énergie électrique par les vingt-neuf principaux distributeurs de la province de Québec a enregistré, dans les neuf premiers mois de l'année, une augmentation de 9.3 pour cent sur le chiffre de la période correspondante de l'an dernier; elle s'est élevée à 12,072,725,977 kwh, contre 11,045,016,195.

Les ventes ont accusé une hausse de 9.8 pour cent pour se totaliser à 11,543,655,972 kwh au lieu de 10,503,030,782. Les ventes d'énergie permanente dans Québec se sont accrues de 22.6 pour cent, soit de 5,881,685,964 à 5,972,758,-299 kwh.

Les exportations d'énergie permanente ont augmenté de 9.2 p. c., mais les ventes d'énergie intermittente ont diminué de 11.2 p. c. à 2,597,400,156 kwh.

C'est le service industriel qui utilise la plus grande quantité d'énergie permanente; cette quantité accuse une augmentation de 25.3 p. c. à 5,309,497,058 kwh. Le service domestique est en hausse de 5.5 p. c. à 212,397,850 kwh, le service commercial de 10.2 p. c. à 206,133,481 kwh, le service municipal de 2.2 p. c. à 103,203,710 kwh. La vente en bloc aux municipalités s'est accrue de 13.8 p c.

Les revenus provenant des ventes dans la province ont augmenté de 10.3 p. c. dans les 9 premiers mois de l'année; ils se sont traduits par $36,453,726 au lieu de $33,025,050.

Les exportations d'énergie permanente et intermittente ont rapporté une somme de $7,251,743.

Les chiffres sont fournis par la Régie des Services publics.

La Finance

Pour l'adoption du rapport Rowell-Sirois.

M. A.-E. Phipps, président de la Banque Impériale du Canada, a déclaré, hier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, qui avait lieu à Toronto, que l'adoption du rapport de la Commission Rowell-Sirois était dans l'intérêt de tout le Dominion. Il a dit qu'il considérait ce rapport comme un document de la plus haute importance. Quand le rapport a d'abord été publié, il a cru, comme d'autres à l'impossibilité d'amener toutes les provinces sur un même terrain d'entente; aujourd'hui, à cause des conditions créées par la guerre, il semble que les provinces se montrent plus favorables au rapport.

Après avoir déclaré que la guerre "doit être gagnée et sera gagnée," M. Phipps termina ses remarques en déclarant qu'il croyait que le danger le plus grand était passé. Mais, tant qu'il y aura des millions d'hommes sous les armes et tant qu'il se dépensera de si gros montants d'argent pour la fabrication d'armements, ça prendra beaucoup de temps avant que la guerre ne soit gagnée; celle-ci pourrait bien durer encore durant une très longue période.

Les directeurs ont été réélus et le rapports adopté.

La motion sera entendue demain.

La motion produite par le Montreal Trust aux fins d'obtenir une vente judiciaire de l'actif de l'Abitibi Power & Paper Company, sera entendu demain, à 11 heures, par l'honorable juge Middleton. On sait que si cette motion est accordée, une nouvelle vente judiciaire de l'Abitibi Power aura lieu, mais cette fois sans qu'un prix minimum soit fixé par la cour comme ce fut le cas lors de la première vente judiciaire qui n'eut pas lieu faute d'enchères assez élevées. La motion entendue demain a été produite par le Montreal Trust qui agit pour les obligataires de l'Abitibi.

Marcus Loew's Theaters Ltd.

Durant l'année finissant le 28 août 1940, les Marcus Loew's Theaters, Limited, ont gagné des bénéfices nets de $145,352 comparativement à $147,004 l'année précédente. Si les bénéfices sont en diminution de moins de $2,000, les taxes, par contre, sont en augmentation de près de $25,000 à $50,843 en sorte que les profits, après les taxes, se trouvent réduits à $94,508 comparativement à $121,-007 l'année précédente. Le capital d'exploitation a haussé de $343,-793 à $398,568.

Production record de fonte et d'acier

OTTAWA, 28 — Les fourneaux canadiens établissent un nouveau record en octobre, soit 185,091 tonnes, et fonctionnent à 92½ p.c. de leur capacité. La production de fonte en gueuse s'élève à 109,385 tonnes en octobre, contre 105,020 en septembre et 85,758 en octobre l'an dernier; c'est la plus forte production excepté celle de 1929 qui s'établissait à 112,528 tonnes.

La production de ferro-alliages en octobre se place à 15,016 tonnes, à rapprocher de 13,147 tonnes en septembre et 6,357 en octobre 1939. La production de lingots et de coulages d'acier s'élève à 185,091 tonnes, comparativement à 164,515 en septembre et 149,890 en octobre l'an dernier. La production globale d'acier les dix premiers mois de cette année est de 1,649,639 tonnes, en regard de 1,087,583 la même période de l'an dernier.

Bénéfices accrus de la Brazilian Traction en oct.

Les bénéfices bruts et les bénéfices nets de la Brazilian Traction Light et Power Company ont augmenté en octobre. Les bénéfices nets du mois sont en hausse de $206,558 par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Cependant, pour les dix premiers mois de l'année, les bénéfices nets sont en diminution de $538,841.

Voici les chiffres comparatifs pour les deux périodes :

	1940 $	1939 $	Augm. $
OCTOBRE :—			
Bén. brutes	3,388,106	3,000,970	387,136
Dép. d'ex.	1,626,444	1,447,866	178,578
DIX MOIS :			
Bén. br.	31,666,977	31,255,519	+188,542
D. d'expl.	15,345,528	14,950,229	395,299
Bén. nets	15,721,449	16,305,296	+583,841

* Avant la dépréciation et l'amortissement.

\+ Diminution.

LES MINES

LES MINES

FLUCTUATIONS DES MINES HORS-COTE

Les cours des valeurs aurifères ont baissé de un à deux cents sur le marché des mines hors-cote à Montréal, hier. On signale des pertes de deux cents dans Elmos, De Santis, Polaris, Albany River, New Aurita et Oklend. Preston a perdu une cent.

WOOD-CADILLAC

La Wood-Cadillac Mines, Limited, rapporte, pour les quatre premiers mois finissant le 31 octobre de son année fiscale, des bénéfices nets d'exploitation de $132,399. Les bénéfices, depuis que le moulin a commencé à fonctionner le 10 décembre 1939, s'élèvent à $434,721. Depuis le début de l'année fiscale courante, qui commence le 1er juillet, les bénéfices mensuels ont été les suivants: juillet, $40,272; août, $24,020; septembre, $36,-172; octobre, $42,125.

UNITY PORCUPINE

L'Unity Porcupine Mines and Exploration Limited, une nouvelle société minière, vient de vendre cinq portions d'une propriété de 2,000 acres située dans le canton Ogden, région de Porcupine, à cinq sociétés différentes qui sont: Bedford Porcupine Gold Mines, Dartmouth Porcupine Gold Mines, Lowell Porcupine Gold Mines, Mount Vernon Porcupine Gold Mines et Westchester Porcupine Gold Mines. Les opérations de toutes ces sociétés seront faites sous la direction de Nayboh Gold Mines. Le forage au diamant a été commencé sur la propriété de la Bedford Porcupine. Les fonds de roulement de ces sociétés ont été souscrits privément par des intérêts canadiens et américains.

Mines hors-cote

Séance du 27 novembre

	Off.	Dem.		Off.	Dem.
Alb Riv	10	12	Mosh LL	6	8
Am Kirk	9	10	Nat Mal	53	56
Area	3	4	Norbeau	19	22
Argosy	7	9	Obalski	1¾	3
Barb L	1¾	2½	Oklend	10	12
Beres L		3	O'Leary M	1½	2½
Cad Exp	3	4	Opem. Cop	2	4
Cent Man	2½	3	Pan Can	5	7
Cheminis	3	4	Pascalis	30	35
Chibmac		2	Pore Lk	3	5
C Pandora	1	2	Polaris	10	14
Cournor	13	21	Pontiac R	8	11
De Santis	23	27	Privateer	55	60
Dubuisson	12	16	Propriet'y	210	250
Elmos	7	9	Que Man	6½	8
Franco O	28	33	Rand Mal	11	15
Hiawatha	4	6	Sach R	300	350
Hugh P	9	11	Scott Chib	2½	3½
Huteh'n L	1	2	Shenango	2½	3½
Jason	27	30	Spring St.	7	9
L Dufault	19	24	Stadacona	7	8
L Rowan	7	8	Thom Cad	3	5
Mag Con	83	88	Union M	3	4
Mag Lk	19		Westwd C	2	2½
Mar Bird	2½	3½	Woco	4	6
Moff N	2	3	Young D	22	25
Mooshla	1	2			

Ventes plus élevées de gazoline en août

OTTAWA, 28 — La production de pétrole brut et de gazoline naturelle au Canada en septembre s'établit à 841,752 barils, à rapprocher de 868,651 en août et 720,866 en septembre 1939. La production des neuf premiers mois de 1940 atteint un total de 6,268,565 barils, augmentation de 8.3 p.c. sur celle de la période correspondante de l'an dernier qui se plaçit à 5,787,-117 barils.

Par province, la production canadienne de pétrole en septembre est la suivante (chiffres de 1939 entre parenthèses): Alberta, 814,988 (701209) barils; Ontario, 18,750 (16,161); Territoires du Nord-Ouest, 5,863 (1,813); Nouveau-Brunswick, 2,151 (1,683).

La production canadienne de gaz naturel se place à 1,782,574,000 pieds cubes en septembre, comparativement à 1,582,755,000 en août et 2,085,564,000 en septembre 1939.

Les ventes de gazoline au détail à la fin d'août sont les suivantes par province (chiffres de 1939 entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 2,518 (2,505) milliers de gallons; Nouvelle-Ecosse, 22,060 (19,885); Nouveau-Brunswick, 15-805 (14,340); Québec, 92,030 (86,-310); Ontario, 259,581 (222255); Manitoba 30,167 24,854); Saskatchewan, 64,250 (49,806); Alberta, 52,308 (47,203); Colombie Canadienne, 43,026 (39,243). Les ventes pour l'ensemble du Canada jusqu'à la fin d'août forment un total de 562,204,000 gallons, en regard de 506,410,000 la même période de l'an dernier.



Cet autre vous-même . . .

C'est celui qui exécutera vos volontés. C'est celui qui devra conserver les biens que vous laisserez. C'est celui qui aura la lourde tâche de vous remplacer. . . Seule une société d'administration et de fiducie peut vous offrir les garanties de sécurité, de compétence indispensables à la conservation des biens.

Président L'honorable E.-L. Patenaude

Directeur-Général J.-Théo. Leclerc

Secrétaire J.-C. Brousseau

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Administratrice et Fiduciaire

Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien

72, COTE DE LA MONTAGNE - QUEBEC

Téléphone : 4-2465

Les Produits de la Ferme

Le 92 points du Québec a ouvert à 31 - 31 1-4

Par la BUP

Au comptant, le 92 points du Québec a ouvert à 31 — 31 1-4 au Canadian Commodity Exchange, ce matin.

Les options sur le beurre ont été inchangées ou en hausse de 1-8. Décembre, 31-31 3-8, en hausse de 1-8; janvier, 31 3-8-31 5-8, inchangé. Le contrat de novembre a cessé d'être transigé depuis hier.

Les oeufs : A-gros, 39-40; A-moyens, 34-35; A-poulettes, 34-35, B, 31-32 et C, 24-25.

Prix à la fermeture

FARINES GRAINS ET MOULEES

Northern No 1	85⅛
Northern No 2	84⅛
Northern No 3	81¾
Orge No 2, fourragère	55¼
Avoine CW Ext. No 3	45¼
Farine de blé du printemps	
Premières patentes	$ 35-5 90
Deuxième patentes	4 85-5 40
Boulangerie	4 65-5 30
(Moins la taxe)	
Farine de blé d'hiver de choix	
Au wagon	4 00-4 10
En petits lots	4 10-4 20
(Moins la taxe de transformation de 70c le baril)	
Farine blanche de maïs au wagon	6 20
En petits lots	6 50
Gru	27 25
Son	28 25
Middlings	31 25
Foin No 2	12 50-13 00
Avoine roulée, sac de 80 lbs	3 60

VOLAILLES ET POMMES DE TERRE

Pommes de terre Québec blanches No 1 75 lbs, 60-65; No 2, 40-55; N.-B. montagnes No 1, 75 livres, 65-70; Ile du Prince-Edouard, montagnes No 1, 75 livres, 70-75; Ile du Prince-Edouard, cobblers, No 1, 65-70.

Volailles—Poulets nourris au lait congelées "A" 23½-25; "B" 21½-23; chapons "A" 20.

Dindons "A" 26-27; "B" 24½-25½; "C" 19-21; canards du Lac Brome "A" 24, domestiques, 22; oies, 18-19. (Prix nominaux).

Prix aux détaillants

Montréal, 28. — Le tableau suivant indique les prix de gros des produits alimentaires vendus, hier, en petites quantités aux détaillants.

Beurre—No 1 en tinette, 31½, en pain d'une livre, 32.

Volailles Poulets nourris au lait, qualité "A" 25c la livre; "B", 24c; de choix 23c; canards du lac Brome 25c; oies domestiques "A" 24c chapons "A" 18c; dindes "A" 26c; "B" 24c.

Saindoux — En baril, 8 1-2c la livre en boîte de 1 livre 9c en chaudière de 20 livres 8 1-2c en chaudière de 60 livres 9c.

Jambon — No 1 22c; No 2, 20c; No 1 de choix, 24c; pique-nique, No 1, 17c; ordinaire, 15c.

Bacon — Epaule, 13c; longe, 17 1-2 c; pattes 17c; cochons entier, 12c; truie 9c.

Marché du bétail

Revue de la semaine

MONTREAL, 28. — BUP — Durant la semaine finissant aujourd'hui, 2,744 bêtes à cornes, 3,900 moutons et agneaux, 9,297 porcs et 4,173 veaux ont été offerts en vente sur les deux marchés de Montréal.

De plus, 99 bêtes à cornes ont été reçus en consignation directe aux abattoirs locaux et 20 bêtes à cornes et 3 veaux sont passés en transit vers d'autres endroits du Canada.

La plupart des bêtes à cornes ont été des vaches de qualité ordinaire. Il n'y eut pas de bouvillons de qualité supérieure. Les meilleurs bouvillons ont été offerts à $7.75 - $8.25; les moyens, à $6.50 - $7.50 et les communs, à $5.00 - $6.00. Les taures valaient entre $3.50 et $6.50. Les bonnes vaches se vendaient entre $5.25 et $5.50; les moyennes, $4.25 - $5.00; les communes, $3.-50 - $4.25; les vaches pour la mise en conserve, $2.75 à $3.50 et aussi bas que $2.50; les taureaux se vendaient entre $3.50 et $5.50. Un taureau a rapporté $6.00; les taureaux communs rapportaient généralement de $3.50 à $4.25.

Les veaux de lait se vendaient entre $8.50 et $11.25; le gros des ventes rapportaient entre $9.50 et $10.50; les veaux de champs se vendaient entre $4.00 et $5.

Les bonnes brebis se vendaient $9.75 à $10.00 lundi et à $10.00 à la clôture de la semaine. Les sujets communs et les non-castrés se vendaient avec une coupure de $2.00. Les moutons rapportaient entre $3.50 et $5.50 avec quelques-uns jusqu'à $6.00.

Les porcs se sont maintenus à leurs niveaux de la semaine précédente. Les B-1 habillés rapportaient $10.85; les B-1 vivants, $8.-25 nourris et abreuvés et $8.25 en camion. Les porcs classés "A" se vendaient avec une prime de $1.00 et les escomptes sur les hors-poids. Les truies valaient entre $4.75 et $6.00, la plupart se vendant entre

Ventes de toiture asphaltée en oct.

OTTAWA, 28 — Les ventes de toitures asphaltée au Canada en octobre s'établissent comme suit (chiffres de 1939 entre parentheses): bardeaux d'asphalte, 61,909 (53,028) carrés; matériaux asphalté pour lambrissage, 5,225 (3,266); matériaux à surface lisse pour toiture, 178,424 (130,086); matériaux à surface minérale pour toiture 60,261 (39,237); feutre goudronné et asphalté, 3,694 (2,083); matériaux goudronné et asphalté pour doublage, 1,584 (1,600).

Alberta Wheat Pool

Calgary, Alberta, 28. — (BUP). — L'Alberta Wheat Pool vient de clôturer son année fiscale avec un surplus légèrement en hausse de $764,000, annonce le gérant-général, R.-D. Purdy. Les revenus se sont élevés à $1,551,000. Les élévateurs du Pool ont manipulé, durant l'année, 45,000,000 de boisseaux de blé.

Aujourd'hui à 12 hrs 30

Bourse de Toronto

(Par Barry & McManamy, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.

Bidgood	13	Howey Gold	31
Braeulane	84	Kerr Addison	350
Chest. Larder	125	Little Long Lac	220
Dome	24½	Madsen R. L.	58
Home Oil	254	Mal. Goldfields	19
		McIntyre Porc.	48¼
		Naybob Gold	32
		O'Brien Gold	149
		Perron Gold	167
		Pickle Crow	296
		Preston E. D.	315
		Steep Rck	160
		Sigma Gold	725
		Siscoe	52
		Upper. Can.	170
		Wright Harg	710

Curb de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1591).

Abit. P.R.	6½	Can. Car pr	21
B. A. Oil	18⅞	Can. Cel.	30½
C. et D. Sug.	28½	Can. P. Ry	5⅜
Cons. Pap.	4⅛	D. S. B	9½
Com. Alc.	175	Dry. Paper	6
Fleet Aircraft	6	R. Smith pr	99½
MINES :—		Imp. Oil	10⅛
East Mal.	300	Int. Nickel	36
Mal Goldf.	120	Int. Petrol	14⅝
O'Brien	145	Mont. Power	29¼
Wood Cadillac	10	Nat. Brew	29

Bourse de Montréal

(Par L.-G. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1591).

Abestes	15	Air Reduc	40¼
Bell Tel	159	Allied Chem.	166½
Braz. Trac	4⅛	Amer. Can.	86½
B. C. Pow. A	26	Am. Radiator	7⅛
		Am. Roll. M	51

Am. Smelting	43⅝	Loews Inc.	38½
Am. Tel. et Tel	165⅛	Mom. Motors	5
Am. Waterw	66¼	Nat. Dairy	13
Anaconda	26⅝	Nat. Distil	12
Atchison	18½	N. Y. Central	14
Balt. et Ohio	4	North. Am. Co	16
Bethlehem S	83¼	Penns. Ry	22
Briggs Mfg	23¼	Pure Oil	6
Byers	9	Ph. Pete	20
Canada Dry	13⅜	Radio Corp	2
Can. Pacific	3⅞	Republic St	22
Celanese Cor	27½	Sears Roeb	21
Cerro de Pasco	31¾	Simmons Bed	20
Chrysler	74¾	South. Pacific	8
Columbia Gas	4⅜	Stand. Brands	6
Cons. Edison	22⅜	Stan. Gas et E.	7
Curtis Wright	3⅞	Stan. Oil of N. J	31
D. Aircraft	27⅛	Tex. Corpn.	31
DuPont de N.	134	Timken R. B.	46
Elec. Aut. Lite	24½	Union Pacific	110
Gen. Electric	32⅜	Unit. Aire	11
Gen. Motors	49	Unit. Corpn	2
Goodyear	17⅜	U. S. Ind. Alc	21
Int. Nickel	24¾	U. S. Rubber	23
Int. Paper "A"	16⅜	U. S. Steel	67
Do priv	67¾	U. S. Smelting	45
Kennecott Co	34	Westl. Electric	103
		Y. Trucks	16
		Y. Tubes	29

Place de Montréal

(Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de New-York, 70, rue St-Pierre Québec, tél.: 2-1321)

BOURSE DE MONTREAL

Ventes	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
5 A. Sur	11	11	11	11
25 A. Steel	10	10	10	10
345 Asbes	15	15	15	15
105 B. P. A	12½	12½	12½	12½
18 Bell T.	158½	159	158½	159
265 B. Trac.	4⅜	4¾	4⅜	4¾
38 B. C. P A	26	26	26	26
200 B. Silk	5	5	5	5
100 B. P. A.	15¼	15¼	15¼	15¼
115 C. Car	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
60 C. C. P.	22	22	21	21
190 C. Cel	31	31	30½	30½
135 C. C. pr	125¼	125¼	125	125
100 C. Cem.	53¾	53¾	53¾	53¾
20 C. C. p	100½	101	100½	101
120 C. P. R.	5¼	5¼	5⅛	5¼
20 C. Stea.	4½	4½	4¼	4¼
26 C. S. pr	17½	17½	17½	17½
355 C. Smel	43	43	41½	41½
45 D. Seag	27	27	27	27
1 D. Brid	27½	27½	27½	27½
10 D. C. pr	20¼	20¼	20¼	20¼
6 D. Glass	127	127	127	127
502 D. S. B.	9⅜	9⅜	9½	9½
15 D. Tar	4¾	4¾	4¾	4¾
145 D. Sto.	5¾	5¾	5¼	5¼
4 E. El. B	4	4	4	4
100 F. Co.	12	12	12	12
15 G. Pow.	11	11	11	11
20 G. S. P.	94½	94½	94½	94½
25 H. G. M	13	13	13	13
10 H. Sm.	14⅜	14⅜	14½	14½
70 H. S. pr	99¾	99¾	99½	99½
50 H. B. M	27	27	27	27
290 I. Oil	10	10⅛	10	10⅛
200 I. Tob	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
850 Int. Nic.	36½	36½	35¾	35¾
50 D. Brid	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
1 Mas. H.	3½	3½	3½	3½
50 McC. F.	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
312 M. Pow.	29½	29½	29⅜	29⅜
120 N. Bre.	29	29	29	29
30 N. S. C.	42¼	42¼	42¼	42¼
200 Nor	57	57	57	57
425 O. F. M	23	23	22¾	22¾
100 O. Pow.	10	10	10	10
230 Pr. Bro	12½	12½	12¼	12¼
25 R. P. pr	95	95	95	95
32 Shaws	17¾	17¾	17¾	17¾
100 S. L. C.	27⅛	27⅛	27⅛	27⅛
470 S. L. C. p	18¼	18¼	18	18¼
55 S. L. P. p	42	42	42	42
140 W. E. A	100	100	100	100
10 W. E. B	100	100	100	100
25 Z. Lted	8¾	8¾	8¾	8¾

BANQUES:

6 C. Nat.	146	146	146	146
12 Com	158	158	158	158
10 Mont.	188	188	188	188
18 Royal	163	163	163	163

CURB DE MONTREAL

Ventes	Ouv	Haut	Bas	Ferm.
200 Abit.	85	85	85	85
175 A. P. R.	6¾	6¾	6¾	6¾
60 Alum	113½	113½	112½	112½
100 Bath. B	2½	2½	2½	2½
115 Beau.	9½	9½	9½	9½
110 B. A. O.	18⅝	18⅝	18⅝	18⅝
7 B. C. P.	12¼	12¼	12¼	12¼
15 C. D. S.	29	29	29	29
35 C. Mal.	40	40	40	40
240 C. Pap.	4½	4½	4½	4½
900 C. A. pr	6	6	6	6
10 Ford A	17	17	17	17
80 Fr. T.	11¼	11¼	11¼	11¼
20 F. Aire.	3⅛	3⅛	2¾	3⅛
205 F. Aire.	6	6	6	6
200 I. U. B.	20	20	20	20
25 McL. P.	16½	16½	16½	16½
20 M. F. p	95	95	95	95
40 Mit. R.	9½	9½	9½	9½
1000 Mck. A.	100	100	100	100
20 Page H.	108	108	108	108
5 P. C. pr	1	1	1	1
85 P. trans.	7	7	6¾	6¾
50 Walk	43¾	43¾	43¾	43¾
20 Walk. P.	19½	19½	19½	19½

MINES:

100 D. Min.	24¾	24¾	24¾	24¾
1500 Dups.	1	1	1	1
400 M. Mal.	300	300	300	300
400 M. Gold	120	120	120	120
3600 O'Bri.	110	124	102	124
100 Perr.	170	175	170	175

CINÉ-BULLETIN

(Titre et texte enregistré — Tous droits réservés. Ottawa 1938)

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différends cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Il n'est tenu, ici, aucun compte des réclames des exploitants du cinéma et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée, s'il y a lieu, suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

1. Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2. Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés
3. A déconseiller, parce que dangereux.
4. A proscrire et à combattre.

✳ L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

SKY PATROL — — — — — — — — 1
Drame dont les deux principaux interprètes sont John Trent et Marjorie Reynolds. Comme le nom de ce film le laisse deviner, il s'agit d'aventures qui ont pour héros certains jeunes gens d'une école d'aviation, sous le contrôle de deux aviateurs de renom John Trent et Milburn Stone.

TORCHY PLAYS WITH DYNAMITE — — — — — — — — ?
Genre de comédie dont les principaux interprètes sont Jane Wyman, Allen Jenkins, Tom Kennedy et Sheila Bromley.

"Canadien"

NAPOLEON BONAPARTE — — — 1*
Drame historique, extrait de la vie de l'empereur des Français Napoléon Bonaparte. Vedettes: Albert Dieudonné (Bonaparte), Gina Manès, Delattre.

Scénario : Un soir de mars 1815, à Grenoble, des amis de Bonaparte sont réunis et racontent des anecdotes sur l'Empereur : la Revolution de 1793, les premières campagnes, puis la prestigieuse épopée impériale: l'Egypte, ses grandes victoires, la naissance du Roi de Rome, la retraite de Russie, la campagne de France, l'abdication, les adieux de Fontainebleau et enfin l'île d'Elbe où il se trouve encore. " Mais il reviendra", crient-ils tous. "Il reviendra" !

A ce moment le tocsin retentit, de folles clameurs montent, des tambours battent: c'est l'Empereur qui revient.

APPRECIATION : Film émouvant dans certains morceaux d'une grandeur et d'une beauté incontestables. Visible pour toutes les grandes personnes.

LE MYSTERE DE LA MAISON BLANCHE — — — — — — — — 1
Comédie avec Roger Duchesne, Wanda Maile et Marcel Vibert. Aux abords d'une maison blanche qui héberge un homme et deux femmes, la route est semée de clous. Aussi, les automobilistes passant par là crèvent-ils leurs pneus; alors, le maître de la maison blanche leur offre l'hospitalité pour la nuit. Durant la soirée, une des deux femmes laisse croire, par ses cris, qu'elle est persécutée par le maître de la maison et elle demande de l'aide pour se sauver. Elle accepte l'argent que le voyageur naïf lui offre et prend rendez-vous avec lui. Mais, naturellement, la prétendue persécutée n'est jamais au rendez-vous...

"Capitol"

SANDY IS A LADY — — — — — — 1
Comédie avec le petit "Baby Sandy", Mischa Auer, Eugène Palette, Nan Grey, Tom Brown, Billy Gilbert, Edgar Kennedy et Fritz Field.

MOON OVER BURMA — — — — — 2
Cette production cinématographique tient du film d'aventures et de la comédie musicale. Les principaux interprètes en sont Dorothy Lamour, Preston Foster et Robert Preston.

"Cartier"

PRIDE AND PREJUDICE — — — — 2
Genre de comédie avec Green Gerson, Laurence Olivier, Edmund Gween, Mary Boland, Melville Cooper, Maureen O'Sullivan, Ann Rutherford, etc. Satire de l'aristocratie anglaise. Histoire d'une famille anglaise où cinq filles sont à marier. Les parents se mettent en chasse pour découvrir des maris à leurs filles et tombent sur deux jeunes aristocrates qui entrent dans la famille...

I WAS AN ADVENTURESS — — — 2
Film d'aventures et d'action qui est la version anglaise de la production française "J'étais une aventurière". Interprètes: Zorina, Richard Greene, Eric Von Stroheim.

"Cinéma de Paris"

LE CAFE DU PORT — — — — — — 1
Drame. Interprètes: René Dary, Line Viala, Aimos, Bergeron, J.-M. Garry, Barbara Shaw.

Scénario. — Un jeune homme, René Nabel, ayant fini son service dans la flotte, entre au Havre, et le soir de son retour, sauve une jeune fille, Aimée. Il la ramène au Café du Port; recueillie par les patrons, elle est engagée comme servante. Elle est jolie, chante bien, et encouragée par René devient chanteuse. Son fiancé revient pour l'épouser, mais après des péripéties dramatiques, elle lui préfère René qu'elle aime.

LE MOT DE CAMBRONNE — — — 1
Comédie. Interprètes : Sacha Guitry, Marguerite Moreno, Jacqueline Delubac, Pauline Carton.

Scénario. — Le général Cambronne a épousé une Anglaise, bonne dame puritaine qui a été rudement bien élevée, car elle ignore le mot célèbre que proféra son mari à Waterloo. Ce mot, tout le monde lui en parle, tout le monde autour d'elle y fait allusion, sans que personne ne veuille le répéter. Mais la petite bonne, en laissant tomber un plateau, prononcera le fameux juron.

(En reprise, ce soir).

LE ROI DE CAMARGUE — — — — 2
Comédie dramatique avec Berval et Simone Bourday.

"Empire"

BLACKOUT — — — — — — — — ?
Drame d'espionnage de propagande antinazie dont les deux principaux interprètes sont Conrad Veidt et Valerie Hobson.

SLIGHTLY HONORABLE — — — — 2
Mélodrame avec Pat O'Brien, Edward Arnold et Ruth Terry.

Histoire d'un avocat qui s'efforce d'abattre la "machine politique" d'un politicien très en vue, se voit soupçonné de meurtre et découvre que le coupable est son propre ami et associé professionnel.

"Français"

GOING BYE-BYE — — — — — — 1
Comédie dont les deux principaux interprètes sont les comédiens Stan Laurel et Oliver Hardy.

ROCKIN THRU THE ROCKIES — — ?
Comédie avec les "3 Stooges".

THE VANISHING LEGION — — — 1
Série complète d'aventures avec Harry Carey, Frankie Darro, Edwina Booth, Wm. Desmond et le si intelligent courrier "Rex".

"Impérial"

TOO MANY HUSBANDS — — — — 2
Comédie avec Jean Arthur, Fred MacMurray et Melvyn Douglas.

MAN FROM MONTREAL — — — — 2
Mélodrame avec Richard Arlen, Kay Sutton, Anne Gwynne et Andy Devine. Un trappeur canadien est mis en état d'arrestation, après la découverte, dans son canot d'un lot de fourrures volées à un certain William Royle. Le trappeur, à qui ces fourrures ont été remises par l'ingénieur minier Reed Hadley, ne cherche pas à se défendre, car il est amoureux (du moins il se croit amoureux) de la prétendue soeur de l'ingénieur. De sa prison, le trappeur apprend par un ami que la jeune fille de ses rêves n'est pas la soeur mais bien la femme de l'ingénieur et que ce dernier l'a roulé. Furieux, le trappeur s'échappe, mais il est accusé du meurtre de Royle dont on découvre le cadavre, sur les entrefaites. Heureusement, le jeune trappeur réussira à traquer Hadley et à remontrer la culpabilité de ce dernier.

(En reprise, ce soir).

SUEZ — — — — — — — — — — ?
Film sur la vie de Ferdinand de Lesseps, le constructeur du canal de Suez. Le film relate les difficultés amoureuses et financières de Ferdinand, le jeu de Louis-Napoléon, la conduite d'Eugénie de Montijo, enfin le succès définitif de Ferdinand de Lesseps. Quelques scènes sont bien remarquables, en particulier celles de l'ouragan, celle du dynamitage d'une montagne et celle de la mort d'Annabella. On ne s'est malheureusement pas toujours soucié de la vérité historique. Interprètes: Tyrone Power, Loretta Young et Annabella.

"Princesse"

COLORADO — — — — — — — — 1
Production cinématographique du genre western et dont le principal interprète est Roy Rogers.

DR KILDARE'S STRANGE CASE — — 2
Drame avec Lew Ayres, Lionel Barrymore et Laraine Day. Histoire d'un jeune médecin accusé d'avoir causé la folie d'un patient, par suite d'une opération, mais qui pourra démontrer que son malade était fou avant l'opération. Du reste, le patient en question reviendra à la santé, grâce à un traitement du médecin en chef de l'hôpital.

"Rialto"

PRIMEROSE — — — — — — — — 1
Drame avec Madeleine Renaud, Henri Rollan, Georges Mauloy, etc. Marie-Rose de Plélan aime Pierre de Lancrey. Ce dernier, revenu d'Amérique après des années d'aventures, aime aussi Marie-Rose. Un jour, Pierre apprend qu'il est ruiné et sur le point d'être déshonoré : aussi, renonce-t-il à épouser Marie-Rose qui entre au couvent. Trois ans plus tard, Pierre revient dans la région, alors que Marie-Rose va prononcer ses voeux. Mais « une loi inique du gouvernement dissout alors les communautés et Marie-Rose consent à épouser Pierre.

EAST SIDE OF HEAVEN — — — — 1
Comédie musicale avec Bing Crosby, Joan Blondell et Misha Auer.

"Victoria"

PARADIS PERDU — — — — — — — 1
Drame. Interprètes : Fernand Gravey, Elvire Popesco, Alerme, Micheline Presle, Anne Myron, Jeanne Marken, Robert Le Vigan, Monique Rolland, Carina Nelson.

Scénario. — Pierre, peintre, rencontre Janine, cousette ravissante. Comme Pierre s'éprend de Janine et pour toute la vie, il veut la parer selon son mérite et "construit" sur elle une robe qui remportera le grand prix d'élégance. C'est le début d'une union parfaite. La guerre est déclarée. Pierre doit partir sur le front. Un jour, à Reims, il apprend qu'il est devenu le père d'une ravissante fillette, mais que sa femme est morte en donnant le jour à leur enfant. Son chagrin est immense. Il songe à son paradis perdu et ne veut pas voir sa fille, responsable, à ses yeux, de la mort de sa chère compagne. La guerre terminée, Pierre redevient le plus grand couturier de Paris. Les années passent. Pierre ne songe qu'à son amour d'autrefois; il se décide enfin à voir son enfant. Il retrouve dans Jeannette toute sa femme bien-aimée.

AMERICAN BAR — — — — — — — 2
Comédie. Auteur : P. Barnières. Interprètes: Raymond Cordy, Raoul Marco, Milly Mathis, Andrée Champeaux, Léone Sierra, Pauline Carton.

LEVIS

"Académie de Musique"

SERGEANT MADDEN — — — — — — 1
Drame avec Wallace Beery, Tom Brown, Alan Curtis et Laraine Day. Histoire douloureuse d'un officier de police qui se voit forcé de tendre une embûche à son propre fils, également policier, mais qu'une trop grande ambition a fait outre-passer ses devoirs et qui est devenu criminel.

"Cinéma de Lévis"

WERTHER — — — — — — — — 2*
Drame romantique. Interprètes: Pierre-Richard Wilmm, Annie Vernay, Pauleite Pax, Henri Guisol, Jean Galland, Roger Legris.

Scénario : Charlotte est promise à Albert. Au cours d'une fête, elle fait la connaissance de Werther, poète et musicien à ses heures. Ils s'aiment avec passion, et au moment de se déclarer, Werther apprend que Charlotte n'est pas libre et qu'elle est la fiancée d'Albert, son meilleur ami. Il devient fou de désespoir, mais rien ne peut changer la destinée de Charlotte qui épouse Albert. Ne pouvant lui appartenir, Werther décide de quitter la vie et se tue de chagrin.

SHAWINIGAN

"Auditorium"

CAPTAIN CAUTION — — — — — — 2
Drame de la mer avec Victor Mature, Louise Platt, Leo Carille et Bruce Cabot. L'histoire nous reporte aux temps de la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, alors que ces derniers brisaient les chaînes qui les faisaient captifs de l'Angleterre...

"Roxy"

OUR TOWN — — — — — — — — 1
Bonne production cinématographique qui nous raconte la vie et les moeurs d'un petit village américain, au début du présent siècle. Vedettes: Martha Scott, William Holden, Fay Bainter, Beulah Bondi et Thomas Mitchell.

Y Songez-Vous?

"Il est indiscutable que le cinématographe a pris, en ces dernières années, une place d'une importance universelle".

S. S. PIE XI,
dans "Vigilanti Cura"

HORAIRE DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — "Torchy plays with dynamite", à 1 h. 10, 4 h. 20, 7 h. 10 et 10 h. 20; "Drums of Fu-Manchu", à 2 h. 15, 5 h. 30 et 8 h. 15; "Vaudeville", à 2 h. 35 et 8 h. 35; "Sky Patrol", à 3 h. 20, 5 h. 55 et 9 h. 20.

CANADIEN. — "Napoléon Bonaparte", à 12 h. 45 et 6 h. 45; "Vaudeville", à 2 h. et 9 h.; "Annonces", à 4 h. 30 et 10 h. 30; "Le mystère de la maison blanche", à 4 h. 40 et 10 h. 40.

CAPITOL. — Représentations à 2 h., 7 h. et 8 h. 20; "Sandy is a Lady" (63 min.), à 2 h. 05 et 8 h. 20; "Actualités" et "March of Time", à 3 h. 10 et 9 h. 25; "Moon over Burma", à 3 h. 40, 7 h. et 9 h. 55.

CARTIER. — "I was an adventuress", à 1 h., 4 h. 30 et 8 h.; "Nouvelles", à 2 h. 20, 5 h. 50 et 9 h. 20; "Pride and prejudice", à 2 h. 35, 6 h. et 9 h. 30.

CIN. DE PARIS. — "Le café du port", à 1 h., 3 h. 40 et 8 h. 05; "Le mot de Cambronne", à 3 h. 05, 7 h. et 10 h. 50; "Roi de camargue" (en reprise, ce soir), à 9 h. 40.

EMPIRE. — "Blackout", à 1 h., 4 h., 7 h. et 10 h.; "Nouvelles", à 2 h. 20, 5 h. 20 et 8 h. 20; "Slightly Honorable", à 2 h. 35, 5 h. 55 et 8 h. 35.

Représentation continue tous les jours, de 1 h. à 11 h. 15.

FRANCAIS. — "The ugly Dino", à 1 h. 30 et 7 h. 15; "Overland with Kit Carson", à 2 h. et 7 h. 45; "Comedie de Laurel et Hardy", à 1 h. 40 et 7 h. 25; "Les 3 Stooges", à 2 h. 20 et 8 h. 05; "The vanishing Legion", à 2 h. 40 et 8 h. 25.

IMPERIAL. — " The man from Montreal", à 1 h., 3 h. 57 et 7 h.; "Sujets courts", à 2 h. 10 et 8 h. 10; "Too many husbands", à 2 h. 35 et 8 h. 35; "Suez" (en reprise, ce soir), à 10 h. 02.

PRINCESSE. — "Colorado", à 1 h., 4 h. 02, 7 h. et 10 h. 02; "Sujets courts", à 2 h. 05 et 8 h. 05; "Dr Kildare's strange case", à 2 h. 55 et 8 h. 55.

RIALTO. — "Nouvelles", à 1 h. 30, 4 h. 40 et 8 h.; "Primerose", à 1 h. 55, 6 h. 45 et 9 h. 35; "East side of heaven", à 3 h. 15 et 8 h. 25.

VICTORIA. — "Le Paradis perdu", à 1 h., 3 h. 45, 6 h. 30 et 9 h. 20; "American Bar", à 3 h., 5 h. 50 et 8 h. 32; "L'obélisque" (sujet court), à 2 h. 45, 5 h. 40 et 8 h. 20.

Représentation continue tous les jours.

LEVIS

ACAD. DE MUSIQUE. — "Nouvelles", à 7 h. 45 et 10 h.; "Arts in the plants", à 7 h. 55; "Comédie Andy Clyde", à 8 h. 05; "En avant, Canada", à 8 h. 25; "Ugly Duckling", à 8 h. 35; "Sergeant Madden", à 8 h. 45.

CIN. DE LEVIS. — "Werther", à 7 h. et 9 h.; "Eclair Journal", à 8 h. 20; "Romeo in Rhythm", à 8 h. 30; "Comédie Charlie Chase", à 8 h. 40.

Amusements

THÉATRES · MUSIQUE · CHARITÉ · AVIS DIVERS

CONCERT

Lapointe et Gérard



AU PALAIS MONTCALM



Demain soir

● **Mademoiselle MARTHE LAPOINTE, soprano, que le public québecois entend toujours avec un plaisir nouveau, et M. JACQUES GERARD, ténor de l'opéra comique de Paris, qui n'est pas un inconnu parmi nous, donneront demain soir, le 29 novembre, à l'occasion de la soirée de clôture du "bazar St-Roch" un grand concert au Palais Montcalm.**

On procédera en même temps au tirage de l'auto Buick offerte comme prix aux amis souscripteurs.

Billets en vente au Palais Montcalm et au presbytère St-Roch. Prix : 50c. et 75c. taxe incluse.

TIRAGE SANS PRECEDENT

au profit de
L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE
$1500.00 de valeurs! Véritable exposition!
Salon au No 353½, St-Jean.

1o Réfrigérateur "Leonard" 8 pds.
2o " "Frigidaire" de luxe 6 pds.
3o " "Frigidaire" 5 pds (Super-value).
4o Radio "Marconi" 7 lampes.
5o Laveuse électrique G.E.
6o Ameublement de salle à déjeuner.
7o Machine à écrire "Remington" portative.
8o Coffre en cèdre, avec fini "noyer".
9o Bicycle avec barres doubles.
10o Coutellerie avec boite (60 morceaux).
11o Cabinet à argenterie (fini noyer).
12o Valise à main en cuir.
13o Lampe torchère avec pied lumineux.
14o Service à thé pour 6 personnes.
15o Plume réservoir et crayon "Parker".

Chaque billet porte une chance sur chacun de ces morceaux : 0.25c
Un livret de 5 billets : $1.00.
Hâtez-vous avant le 16 décembre.
Comité de la vente
presbytère St-Jean-Baptiste,
448, St-Jean, Québec.

BINGO-CONCOURS

Ce soir, à la Tour, l'Oeuvre des vendeurs de journaux organise un grand bingo-concours.

40 tours pour 25c.

Plusieurs tours gratuits et prix de présence.

Magnifiques prix à gagner et nombreux spéciaux entre autres un mobilier de chambre et un radio Stewart-Warner.

Rendez-vous à la Tour, ce soir, vous aurez peut-être la chance de prendre part à "la course aux 5 sous", le montant que vous pouvez gagner n'étant pas limité.

Le bingo commence à 8 h. 15 précises.

BINGO

N'oubliez pas le grand bingo de jeudi soir, le 28 novembre, à 8 h. 15, salle des Zouaves, halle Berthelot, organisé par l'Union Musicale de Québec.

De nombreux et riches prix seront donnés.

Cette association tient à garder la bonne renommée qu'elle s'est acquise dans le passé en continuant d'accorder de beaux prix.

40 chances de gagner pour 25 cents ; il y aura aussi un prix de présence.

Donc en foule, jeudi soir, à la salle des Zouaves.

Cartes en vente chez tous les membres de la Société et à la porte de la salle.

Souscriptions au profit de l'église de Saint-Esprit

1—Tirage d'un manteau de fourrure fait le 15 novembre et gagné par Mme G.-A. Cloutier, 69, 9e rue. Billet 9706.
2—$50.00 en argent tirées le 22 novembre et gagné par Mme G.-J. Bélanger, 333, 3e avenue. Billet 1239.
3—Tirage de $100 en marchandises ou $70 en argent sera fait le 30 décembre.
4—Tirage d'une laveuse électrique de $97.50.

Pour ces deux derniers tirages : 3 billets pour 10 sous — 10 billets pour 25 sous — 50 billets pour $1.

Prière d'envoyer enveloppe affranchie pour retour des billets.

Adresser : Presbytère du St-Esprit, 72, 8e rue, Québec.

JACQUES-CARTIER

BINGO BINGO BINGO

Ce soir, à 8 heures précises, grand bingo au profit des oeuvres paroissiales. Ce bingo se tiendra dans la salle de l'académie Jacques-Cartier, au sous-sol. 40 tours pour 25c.

Grande variété de prix. En outre, prix de présence, prix spéciaux.

Donc, en foule, ce soir, pour le plus grand bingo.

ST-FIDELE

BINGO — BINGO

Tous les jours de cette semaine, du 25 au 29, bingo à St-Fidèle. Superbes prix à gagner. Prix de présence : $5.00. En plus, une valeur de $75.00 sera tirée, vendredi soir, pour les assistants de toute la semaine.





HATEZ-VOUS

C'est demain que sera attribuée la magnifique auto "Buick" offerte comme prix à l'occasion de la souscription faite à l'église de St-Roch. C'est, en effet, cette semaine, vendredi, le 29, que l'on procédera au tirage de cette superbe automobile.

Hâtez-vous de souscrire. Un billet de 25 sous vous donne une chance de gagner cette auto. Pour $1.00 que vous enverrez, vous recevrez 5 billets. De plus, il y aura à l'occasion de ce tirage fait au Palais Montcalm, grand concert par Mlle Marthe Lapointe et Jacques Gérard de l'Opéra comique de Paris.

Les cartes pour ce concert sont actuellement en vente au presbytère de St-Roch et au Palais Montcalm. Le prix en est de 50c. et 75c., taxe comprise. N'attendez pas le dernier jour pour vous en procurer. Rappelez-vous notre séance de l'an dernier, nous avons fait salle comble, nous n'avons pu accepter toutes les demandes qui nous ont été faites — manque d'espace. Hâtez-vous donc.

BINGO ! BINGO !

Salle paroissiale St-Jean-Baptiste, mardi, le 3 décembre, à 8 h. 15 p.m., grand bingo organisé au profit de la St-Vincent de Paul féminine.

Magnifiques prix. Une tonne de charbon comme prix de présence.

Encourageons nos oeuvres de charité, en passant une agréable soirée.

Admission : $0.25. Cartes en vente à la sacristie et à la porte de la salle.

Attention ! Attention !

$25.00 en argent — un seul prix — comme prix de présence à un grand bingo, à la salle paroissiale du St-Esprit, vendredi, le 29 novembre, à 8 h. 15. 40 tours pour 25 sous. Tours gratuits; jack pot. On fera le tirage d'un riche costume de hockey complet. Cartes en vente à la porte de la salle. Vendredi soir, le 29 novembre, au St-Esprit.

Souscription au profit de l'église St-Malo

Tirage définitif, 30 novembre 1940

Souscription pour un Plymouth Sedan, modèle 1940, au profit de l'église St-Malo.

Le tirage aura lieu le 30 novembre 1940. 25 sous chacune, 6 pour $1.00.

Adresse : presbytère St-Malo, rue Marie de l'Incarnation.

Ranimée, rajeunie, la Chambre de Commerce n'est pas la chose d'un clan, d'une caste, d'un parti; chaque industriel, chaque marchand, si petit soit-il, y a son mot à dire.

Aimez-vous les mots d'enfants ?

DU SPONTANÉ, DU RÉEL DU VÉCU



Leur Sapience

DES PROPOS DE PETITES FILLES
160 PAGES—ÉDITIONS DE LUXE

80 SOUS FRANCO

L'abbé V. GERMAIN
680 bis, Chemin Ste-Foy - Québec

Un vrai régal psychologique

RADIO

* Emission recommandée par le Centre Catholique d'Action Radiophonique.

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Jeudi, 28 novembre

1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.00 p.m.—CBV - CBF—Sérénade.
*1.15 p.m.—CHGB—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.30 p.m.—CBV - CBF—Le réveil rural.
2.15 p.m.—CBV - CBF—La rue principale.
2.15 p.m.—CKAC—La famille Gauthier.
4.00 p.m.—CHGB—Régal artistique.
4.00 p.m.—CBV - CBF—Les chefs d'oeuvre de la musique.
4.55 p.m.—WABC—Yella Pessl, harpiste.
*5.00 p.m.—CHGB—A l'ombre de la Croix : émission religieuse pour les malades.
5.15 p.m.—CBV - CBF—Fémina.
5.30 p.m.—CBV—En marge des émissions.
5.45 p.m.—CBV—La Bourse.
*6.00 p.m.—CHGB—"Quart d'heure collégien".
6.05 p.m.—CKAC—Orgue.
6.30 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
6.45 p.m.—CBV - CBF—Nouvelles de la B.B.C.
7.00 p.m.—CHRC—Le Père Noel.
7.00 p.m.—CHLN—Chansons.
7.00 p.m.—CBV - CBF—La pension Velder.
*7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.15 p.m.—CHRC—Le restaurant Alouette.
7.15 p.m.—CBV - CBF—Les chevaliers de St-Régis.
7.30 p.m.—CBF - CBF—Comité senatorial (causerie).
7.30 p.m.—CBM—Récital de violon par Mlle Ethel Starke.
7.30 p.m.—CKCV—LE TRIO LAROCHELLE.
7.45 p.m.—CBV - CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
8.00 p.m.—CKCV—MELI-MELO.
8.00 p.m.—CHLN—Ondes joyeuses.
8.00 p.m.—CHLP—Chansons.
8.00 p.m.—CHRC—Les chansons que vous aimez.
8.00 p.m.—CBV - CBF—Orchestre à cordes de Radio-Canada.
8.15 p.m.—CHRC—Murique de concert.
8.30 p.m.—CHRC—Les meuniers mélomanes.
8.30 p.m.—CKAC—Les Montagnards Laurentiens.
8.30 p.m.—CBV - CBF—Les meuniers mélomanes.
9.00 p.m.—CBV - CBF—Récital de piano par Mlle G. Martin.
9.00 p.m.—CKCV—"CKCV présente".
9.00 p.m.—CKCV—RADIO HOCKEY.
9.00 p.m.—CHRC—Jean Bédard.
9.00 p.m.—CKAC—Micromanie.
9.00 p.m.—CHLN—Concert.
9.00 p.m.—CHGB—Derrière les volets.
9.00 p.m.—CKCV—M. l'abbé E.-V. Lavergne.
9.15 p.m.—CHRC—Au magasin du Père Mathurin.
9.30 p.m.—CKCV—Les Pages célèbres.
9.30 p.m.—CBV - CBF—ICI, L'ON CHANTE.
9.45 p.m.—CHRC—Les gais lurons.
10.00 p.m.—CBV - CBF—Récital : chant et violon.
10.00 p.m.—CHRC—Au foyer.
10.00 p.m.—CHGB—Rêverie du sud.
10.00 p.m.—CHLP—Les aventures de Blanchard.
10.00 p.m.—CKAC—Rythme et mélodie.
10.30 p.m.—CBV - CBF—Louis Francoeur.
10.30 p.m.—CHRC—L'Album populaire.
10.45 p.m.—CBV - CBF—Les Voix françaises.
11.00 p.m.—WABC—Concert Columbia.
11.00 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
11.30 p.m.—CHGB—Rêverie du Sud.
11.10 p.m.—CKAC—Orgue.

LES ONDES COURTES

12.00 a.m.—NEW-YORK—Concert. WNBI, 16.8 m.
8.30 p.m.—BUDAPEST—"Itika" Ouverture : "Bela Melles" Orchestre. HAT4, 32.8 m.
9.45 p.m.—LONDRES—Nouvelles par Vernon Bartlett, M. P. GSC, 31.3 m.; GSD, 25.5 m.
10.30 p.m.—LONDRES—"The People of Britain", GSC, 31.3 m.
11.15 p.m.—LONDRES—"At Your Request." GSC, 31.3 m.; GSD, 25.5 m.; GSL, 49.1 m.
12.15 a.m.—LONDRES—"Britain Speaks", par J.-B. Priestley. GSC, 31.3 m.; GSD, 25.5 m.; GSL, 49.1 m.

ECOUTEZ, DEMAIN

Vendredi, 29 novembre

*7.45 a.m.—CHLT-CJBR—Prière du matin.
8.00 a.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
*8.15 a.m.—CBV - CBF—Sursum Corda.
*8.15 a.m.—CHRC—Prière du matin.
8.30 a.m.—CKAC—Voisinons.
9.00 a.m.—CBV - CBF—Madame est servie.
9.30 a.m.—CBV - CBF—Les chansons que vous aimez entendre.
*9.15 a.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
*9.30 a.m.—CHGB—Prière du matin.
10.00 a.m.—CBV - CBF—Vie de famille.
10.15 a.m.—CHGB—Orgue.
10.15 a.m.—CBV - CBF—Courrier-confidence.
10.30 a.m.—CBV - CBF—Quelles nouvelles.
10.45 a.m.—CKAC - CHRC—Grande Soeur.
11.00 a.m.—CBV - CBF—Le vieux maître d'école.
11.05 a.m.—CKCV—A votre service MM., Dames.
11.45 a.m.—CHRC—Votre valse, Madame.
12.00 midi—CBV - CBF—Nouvelles de la B.B.C.
1.00 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
1.00 p.m.—CHRC—Nouvelles de l'"Action Catholique".
1.15 p.m.—CBV - CBF—Récital de chant par Mme C.-Morin.
Madame Rose Comète-Morin, soprano, à son concert pour l'auditoire de Radio-Canada, le vendredi, 29 novembre, à 1 h. 15 de l'après-midi, fera entendre De Rêve, des Proses Lyriques, de Debussy. Elle chantera encore Le Jardin Mouillé, de Rousel, Down in the Glen, d'Eleanor Warren et Le Miroir de la Belle, de Granados.
1.15 p.m.—CBV - CBF—Récital de chant.
1.30 p.m.—CBV - CBF—Le réveil rural.
2.00 p.m.—CBV - CBF—Chansons françaises.
2.15 p.m.—CBV - CBF—La rue principale.
2.00 p.m.—CBV - CBF—Concert.
3.00 p.m.—CBV - CBF—L'Initiation à la musique.
Les poètes de Radio-Canada feront le relais de l'heure d'Initiation à la musique, le vendredi, 29 novembre, à 3 heures de l'après-midi, au cours de laquelle Walter Damrosch commentera la première partie du programme qui est la suivante : Habanera, de Carmen, de Bizet; la Suite no 2, Marche des Nains, de Grieg; Scherzo, de la Seconde Symphonie en ré, de Beethoven et le Scherzo de la Deuxième Symphonie en fa mineur, de Tschaikowsky.
La seconde partie du programme comprendra la Symphonie no 85, en si bémol majeur, de Haydn.
*4.00 p.m.—CHRC—LE Quart d'heure des malades.
Causerie : "La participation active des malades à la Sainte Messe".
Au micro : M. l'abbé La-Emile Hudon.
4.15 p.m.—CBV - CBF—Une "Première" de l'orchestre de Philadelphie.
L'Orchestre symphonique de Philadelphie, au concert du vendredi, 29, à 4 h. 15 de l'après-midi, concert dont Radio-Canada fera le relais, jouera pour la première fois à la radio la VIième Symphonie de Dimitri Shostakovich et la Mort de Siegfried, du Crépuscule des Dieux, de Wagner.
Léopold Stokowski dirigera.
Le corps de Siegfried est porté, la nuit, par ses compagnons que déchirent la torture et l'angoisse. Cette marche a quelque chose d'hallucinant; les thèmes qui ont marqué les grands actes de Siegfried reviennent dans un mouvement éclatant, "suprême hommage", dit un critique, "au héros".
Dimitri Shostakovich est l'un des représentants les plus remarquables chez les jeunes de l'école moderne russe. Il a étudié au Conservatoire de Saint-Pétersbourg. Glazounow a été l'un de ses maîtres. On lui doit plusieurs oeuvres, parmi lesquelles un opéra, Lady Macbeth. Son style reflète les tendances et les idées de son pays; "un style révolutionnaire" a-t-on écrit.
5.00 p.m.—CBV - CBF—Récital.
5.15 p.m.—CBV - CBF—Fémina.
5.30 p.m.—CBV—En marge des émissions de Radio-Canada.
5.45 p.m.—CBV - CBF—La Bourse.
6.00 p.m.—CBV - CBF—La marmaille.
6.15 p.m.—CBV - CBF—Intermède musical.
6.30 p.m.—CBV - CBF—Radio-Journal.
6.45 p.m.—CHRC—Le secret de Jacques.
6.45 p.m.—CBV - CBF—Nouvelles de la B.B.C.
7.00 p.m.—CBV - CBF—La pension Velder.
*7.15 p.m.—CKCV—Nouvelles de l'"Action Catholique".
7.15 p.m.—CBV - CBF—Un homme et son péché.
7.30 p.m.—CKCV—TI-LOUIS LE COMMIS VOYAGEUR.
7.30 p.m.—CKCV—Sketch humoristique.
7.30 p.m.—CBV - CBF—Récital de chant.
7.45 p.m.—CBV - CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 p.m.—CKCV—ROLAND SEGUIN.
Ne manquez pas, le vendredi à 7 heures et 45, au poste CKCV, le récital de chansons choisies de Roland Séguin, ténor. Il est accompagné au piano, pas Stella Lafleur.
8.00 p.m.—CBV - CBF—"C'est la Vie !"
8.00 p.m.—CHRC—La Légion canadienne.
8.15 p.m.—CHRC—Radio-Laval.
8.15 p.m.—CKCV—La gaieté sur les ondes.
Une autre émission que nous désirons signaler aux amateurs de programme humoristiques, est la GAIETE SUR LES ONDES, présenté le vendredi soir, à 8 heures et 15, au poste CKCV.
8.30 p.m.—CHRC—Concert.
8.30 p.m.—WOR—Orchestre symphonique sous la direction d'Alfred Wallenstein.
8.30 p.m.—CBV - CBF—Toronto Band.
Le Toronto Symphony Band, dirigé par L.-F. Addison, présentera un autre intéressant programme de musique populaire aux postes de Radio-Canada, le vendredi, 29 novembre, à 9 h. 30 du soir. On remarque une marche de Sousa, "Manhattan Beach" "Blue Bells of Scotland", de Sabon, avec solo de clarinette, et "The World is waiting for the Sunrise" de Seitz, avec arrangement d'Alford.
8.45 p.m.—CKCV—Citations et musique.
9.00 p.m.—CHRC—La adnse des plastres.
9.00 p.m.—CBV - CBF—"Détente".
Guy Mauffette a choisi la campagne comme sujet de l'émission "Détente", aux postes de Radio-Canada, le vendredi, 29 novembre, à 9 heures du soir.
La campagne !... Ses gens simples et heureux, la poésie tranquille des grands espaces, des horizons faits de monts, de forêts, de mer et de ciel ! La campagne !... L'existence sans façon au village, le clocher argenté dans la masse de feuillage, les blés d'or qui s'inclinent sous la brise, les crépuscules tendres sur les feuilles mortes ou au flanc des érables... La campagne !... Le croassement des grenouilles dans la tiédeur des soirs d'août, les tourmentes de l'hiver contre les chaumières où l'on prie, l'on veille ou l'on chante !...
On peut tout de suite imaginer quelle richesse d'inspiration peut fournir la campagne aux animateurs d'une émission comme "Détente".
Ce nouveau programme de Radio-Canada, après deux seules soirées sur les ondes, s'est déjà classé au premier rang dans le choix des radiophiles du Canada français, par sa formule brillante d'abord et, surtout, par l'agglomération d'artistes qu'elle ré

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, Limitée
Boulevard Charest, Québec.
Tél.: Echange privé 2-4771
J.-Ern. BEAUBIEN, président.
E. CASTONGUAY, gérant général.

ABONNEMENT
Québec: $6.00 par année 60c par mois
Campagne: $5.00 par année
Etats-Unis: $6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES: 80c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion — 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de quatre, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c du mot par insertion. Entête en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractere plus gros que le 6 pts — maximum 14 pts, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate, et comme suit:

1 insertion: 5c la ligne agate;
6 insertions consécutives: 4 1-3c la ligne agate;
12 insertions consécutives: 4c la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus, 3 1-3c la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier, devront être accompagnées de 25c pour frais d'expédition du courrier.

Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. et pour le samedi jusqu'à 5 h. p.m., le vendredi.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

50 - SUCCURSALES - 50

A QUEBEC ET DANS LA BANLIEUE, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER

J.-E. Giguère, 337, St-Joseph Tél. : 4-6562
Magasin Jos. Côté, 321, rue St-Joseph Tél. : 4-0682
Germain Lépine, Ltée, 283, rue St-Vallier Tél. : 2-2119
Magasin Jos. Côté, 274, rue St-Joseph Tél. : 4-0670
J.-E. Giguère, 232, rue St-Joseph Tél. : 3-0758
Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph Tél. : 3-3801
Alex. Delisle, 117, De la Couronne Tél. : 4-0553
Magasin Jos. Côté, 37, rue St-Joseph Tél. : 2-0393
Magasin Jos. Côté, 195, rue St-Joseph Tél. : 4-0454
Tabagie du Club des Marchands, Leopold Drapeau, prop., 356, boulevard Charest, Tél. : 2-4436

BASSE-VILLE ET PALAIS

P.-E. Langevin, 95, rue St-Paul Tél. : 2-0341
Magasin Jos. Côté, 353, rue St-Paul Tél. : 2-9117

HAUTE-VILLE

Magasin Jos. Côté, 17, rue Buade Tél. : 2-0288
Magasin Jos. Côté, 26, rue St-Jean Tél. : 4-0574

ST-JEAN-BAPTISTE

Arthur Cloutier, 252, rue D'Aiguillon Tél. : 6079
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon Tél. : 2-3909
Pharmacie J.-U. Demers, 418, rue St-Jean Tél. : 2-6344
Magasin Jos. Côté, 332, rue St-Jean Tél. : 2-0263
J.-E. Rousseau, Enr., 317, rue St-Jean Tél. : 8801
Tabagie St-Jean, 372, rue St-Jean Tél. : 2-3923

QUARTIER MONTCALM

Magasin Jos. Côté, 7, Chemin Ste-Foy Tél. : 4-0267
Pharmacie Paul-H. Soucy, 55, avenue Cartier Tél. : 2-1288
Raoul-V. Bélanger, 44, rue Fraser Tél. : 6751
Adélard et Gustave Lépine, Enr., 46, Chemin Ste-Foy Tél. : 2-2656

ST-SACREMENT

Gauvin et Frère, 807, Chemin Ste-Foy Tél. : 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO

Magasin Jos. Côté, 439, rue St-Joseph Tél. : 4-0592
J.-E. Gagnon, 766, rue St-Vallier Tél. : 4-6425
René Dion, 786, rue St-Vallier Tél. : 4-6173
Mme L.-F. Garneau, 95, rue St-Germain, Appartement 1. Tél. : 3-0037
Mlle E.-A. Cloutier, 1181, rue St-Vallier Tél. : 7840
J.-B. Beaulieu, 1629, rue St-Vallier Tél. : 3-4061
Mlle Y.-C. Bigaouette, 1251B, rue St-Vallier Tél. : 4-0421
G.-Sylvio Marceau, 880, rue St-Vallier Tél. : 2-5213
W. Laberge, 185, Des Oblats Tél. : 9811
Alfred Rousseau, 150, rue Aqueduc Tél. : 5766
Mme Euclide Beaulieu, 228, rue Châteauguay Tél. : 6050

LIMOILOU

Magasin Jos. Côté, 176, 3ième Avenue Tél. : 4-0523
J. Bouchard & Fils, 54, 5ième Rue Tél. : 4-1175
Librairie St-Charles, 109, 3ième Rue Tél. : 2-5383
J.-A. Levesque, 1461½, 3ième Rue Tél. : 4-3020
J.-Emile Gosselin, 961½, de la Canardière Tél. : 4-1320
E.-H. Jalbert, 3ième Avenue Tél. : 4-1196

BEAUPORT

Eugène Parent, 29, Avenue du College Tél. : 4-3373

ST-LOUIS DE COURVILLE

E.-O. Grenier, 121, Avenue Royale Tél. : 4-5860

MONTMORENCY VILLAGE

F.-X. Bouchard Tél. : 4-3231

LEVIS

Paul-Emile Guay, 49, rue Carrier, Lévis Tél. : 537
Maurice Gilbert, 36, Côte du Passage Tél. : 1052
J.-P. Thibault, 9, rue Commerciale Tél. : 131
Pharmacie E. Martel, 50, Côte du Passage Tél. : 438

ST-ROMUALD

Georges Marcoux, 15, rue de l'Eglise Tél. : 50

NOTE: Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

Pour vos petites annonces appelez 2-4771

Agents demandés

" AUBAINE "

Notre nouveau catalogue envoyé gratis sur demande contient plus de 600 aubaines de coupons neufs. Enverrons aussi notre catalogue lingerie seconde main à prix ridiculement bas. Soyez notre agent dans votre paroisse, nous vous accorderons une marge de crédit. S'adresser

ALLAIRE NOUVEAUTES, St-Zacharie
15022—30-10 (26 fs) 6.

Appartements à louer

DEUX APPARTEMENTS meublés, chauffés, de 2 et 5 pièces, $33 et $45. S'adresser: EXPOSITION PERMANENTE, 23 RUE ST-LOUIS, Québec.
15086—26-28-30-11 12

Argent à prêter

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN
ETABLI EN 1880
Prêt sur première hypothèque. Taux d'intérêt avantageux. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Liberté de choix du notaire et de l'agent d'assurance. S'adresser à 72, COTE DE LA MONTAGNE, Québec. Tél. : 4-3468.
15249—11-11 (26 fs) 14.

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, 5%, 6%. S'adresser: 325, BOUL. CHAREST. Tél.: 3-1531.
15571—23-11 (26 fs) 14

de La Bruère Fortier, Notaire
$500 à $10,000 sur hyp.
37, DE LA COURONNE. TEL.: 3-0735
14820—24-10 (J. s. j. au 21-12) 14

Articles de ménage

GLACIERE D'EPICIER, 6 portes vitrées, balance Toledo 10 lbs, petit coffre-fort, pupitre, simple et double filières en bois clair, bureau, fournaise. Meubles neufs et d'occasions. L.-G.-A. DEMERS & CIE, 188, COURONNE, tél. : 2-2683.
15165—7-11 (26 fs) 17

MENAGES NEUFS

MENAGES NEUFS, complets, à sacrifier, sets de chambres, chesterfields, sets de boudoir, sets de cuisine, laveuse, radios, poêles, et studios, etc. En entrepôt à 34½, DU PONT. Tél. : 4-3786.
15121—6-11 (26 fs) 17

Extermination

Coquerelles — Punaises, etc.
Exterminées par
MAHEU & MAHEU, CIE
145, DU PONT, Tél. : 8380
15277—11-11 (26 fs) EXT.

A vendre — Divers

LINGERIE MILITAIRE: Cloques, Tuniques, Breeches, Pantalons longs, à bon marché, 700 habits de 1ère qualité, Paletots d'hiver, pour hommes. Manteaux pour dames. Demandez nos prix. M. GILBERT, 88, ST-VALLIER, Québec.
15319—19-11 (26 fs) 21

A VENDRE à sacrifice, ameublement de restaurant, très beau comptoir avec bancs, frigidaire Coca-Cola, rotissoire électrique, Toaster pour Hot-Dog, divers ustensiles. GINGRAS & FRERE INC., 28, AVENUE TURNBULL.
15340—22-11 (6 fs) 21

LES AUBAINES

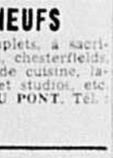
300 doz. bas pour homme, tout laine. Prix spécial $3.77 douz. Belle occasion pour marchands. Sur réception $5c, enverrons 1 paire échantillon. LES AUBAINES ENR., 1263, ST-CHRISTOPHE, MONTREAL.
15610—23-11 (6 fs) 21

POELE ELECTRIQUE McClary, émaillé blanc, fourneau et réchaud, 4 ronds. Très propre et parfaites conditions. Prix $50.00. S'adresser: HENRY LEBLANC, 73, AVE MURRAY, Québec. Tél. : 3-2873.
15537—23-11 (6 fs) 21

FOYERS "Art Moderne", restauration de cadres, peinture, imitation sur meubles nouveau genre. ENSEIGNES toutes sortes. Suggestions, estimé sans charge. AD. GRENIER ENR., 72, 3e RUE, LIM. Tél. : 7870.
15700—27-11 (6 fs) 21



Achat
vente
Réparations
Neuf et
usagé.



P. AUBUT
Serrurier — Expert en coffre-fort
128, du Pont, Québec. Tél. : 2-8440
15316—13-11 (Mer. j. s. au 9-1) 21

MANTEAU en rat musqué pour dame, à vendre, grandeur 16. S'adresser à 63, AVENUE BOUGAINVILLE.
15712—28-11 (3 fs) 21

MACHINE DE FAMILLE "SINGER" de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulins à fourrures, à cordonnier et de manufacture. Suis aussi acheteur. W. BESSETTE, 803, ST-VALLIER. Tél. : 3-6011.
15570—22-11 (V. s. j. au 18-1) 21

Avis divers

AVIS. — FEMMES A BARBES — Pommade Roy-Mar, Roi des dépilatoires. Poils superflus enlevés pour toujours. DERIDOL enlève rides profondes. AISSOL enlève odeur transpiration des aisselles. CILOL fait pousser cils, dérougit paupières. 50 cts chacune, aucun timbre. PRODUITS ROY-MAR, CASIER 291, Québec. En vente: J.-E. Livernois, pharmacies Brunet, Dubé.
15548—22-11 (26 fs) 24

AVIS est par le présent donné que à compter d'aujourd'hui, 27 novembre, je ne serai plus responsable des dettes contractées en mon nom par mon épouse, née Alberta Bouchard. Signé: MICHEL DUVAL, N.-D. DES ANGES, P.Q.
15710—27-11 (2 fs) 24

AVIS. — Est par le présent donné que je ne serai pas responsable d'aucune dette faite en mon nom par ma fille, Berthe, ou qui que ce soit, sans ma signature. SIGNE: ARTHUR VERREAULT (x), CHATEAU-RICHER, P.Q.
15711—27-11 (3 fs) 24

Balances

BALANCE DAYTON, choix de modèles pour convenir à tous les genres de commerce. Neuves ou reconditionnées. Hache-Viande, Tranche-Jambon, Comptoir frigorifique. Vente, échange, réparations. Ouvrage garanti. VICTOR BUTCHER SUPPLY INC., 93, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.
14335—4-10 (V. mar. j. au 3-12) 28

Bois, charbon, huile

S. CHABOT
Bon bois sec à l'abri
Prix spéciaux pour provisions
32 Ste-Madeleine Tél.: 3-4450
14336—5-10 (S. mar. j. au 3-12) 29

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds, 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. COUR: 59, ST-BENOIT. Résidence: 80, AVENUE RENAUD. Tél. 9481. — Aussi déménagement à bon marché.
15222—11-11 (26 fs) 29

Bois, charbon, huile

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE. — Bonne qualité merisier, érable 2 pds et 2½; croûtes de merisier, délignures de bouleau. CHABOT & FRERES, 79, 3ième RUE, LIMOILOU. Tél. : 4-3020.
15345—14-11 (26 fs) 29

HUILE A BRULEUR, CHARBON Stove Chesnut .80c le sac, Buckwheat 65c, Coke .55c, 3 sacs $1.00. Huile à brûleur 70c par 5 gallons. ALBERT ROYER ENREG., 171, AQUEDUC. Tél. : 6618, soir : 3-1238.
15338—14-11 (26 fs) 29

Bois de construction

MERISIER de plancher, bardeaux, B C Fir embouveté, moulures, épinette, préparées ou brutes etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. BILODEAU & DORE, marchands de bois, 280, ST-PAUL. Tél. : 2-5035.
15161—9-11 (26 fs) 30

Chambres et pension

MANOIR HEBERT, 8, HEBERT ou 3½, des Remparts, près Université. Endroit idéal tranquille, table d'hôte. Chambres doubles et simples, eau chaude. Prix modéré.
13433—21-11 (J. s. mar. au 18-1) 39

Chevaux à vendre

CHEVAUX pour ouvrage et voiture, de tous les prix et de toutes les pesanteurs, à vendre. S'adresser à M. ROSAIRE BEDARD, CHARLESBOURG, Québec. Tél. : 4-0769.
13479—18-11 (26 fs) J.N.O. 42

ON OFFRE EN VENTE 2 chars de bons jeunes chevaux tous bien domptés. A vendre avec garantie. Pesanteur de 1400 à 1800 lbs. F.-M. BERNIER, 40, RUE ST-BERNARD, Québec. Tél. : 4-1875.
14765—19-10 (S. mar. j. au 17-12) 42

PLUSIEURS CHEVAUX pour cultivateurs et chantiers. Aussi chevaux de $20 et plus. 3 chevaux trotteurs. EMILE RATTE, 1035, ST-VALLIER, Québec.
14294—8-10 (Mar. j. s. au 5-12) 42

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary Boston. Anesthésie au gaz. Bureau: 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. 297, 3ième AVENUE, Québec. Tél. bur. 4-3312. Rés. : 2-4935.
15125—6-11 (26 fs) 43

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES PRETS A LOUER — Underwood, Remington, Royal. Meilleur prix en ville. GERALD MARTINEAU, 96, ST-PIERRE, Québec. Tél. : 2-2890.
15012—30-10 (26 fs) 45



CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal, L. C. Smith, etc., réparés à neuf. Prix considérablement réduits. Payables, versements mensuels. CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs pour Underwood, Québec et District, 104, COTE DE LA MONTAGNE. Tél. : 2-1422.
15569—28-11 (26 fs) 45

GERARD POULIN
MACHINES A ADDITIONNER. Re-



présentant des machines McKASKEY. Vendues comptant ou à conditions faciles. Aussi machines usagées. 251, ST-JOSEPH, Québec. Tél. : 2-7917.
13205—14-11 (J. v. s. au 10-1) 46

Divers

ECHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES pour des neufs. Nous vous donnerons un prix avantageux. Demandez notre évaluateur. AU MEUBLE MODERNE, 188, RUE ST-JEAN, Québec. Tél. : 2-5816.
13215—7-11 (26 fs) 54

COUPONS

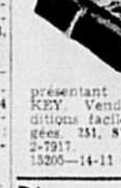
Plus de 300 sortes de coupons à vendre comprenant broadcloth, soie, satin, flanellette, etc. Nos prix sont les plus bas. Demandez notre catalogue par malle. Agents demandés dans chaque paroisse.

MAGASIN DE COUPONS
St-Zacharie — Québec, P. Q.
15306—11/11 (24 fs) 34.

PINE-ODOR
(ODEUR DU PIN)
LE DÉSINFECTANT PAR EXCELLENCE
PRIX 50c. la bout.

ODORIFERANT, Purificateur de l'air. Ne contient ni Formol ou ingrédients nuisibles à la gorge ou à la vue. Tire à vaporiser avec chaque bouteille. En vente dans les PHARMACIES ou PRODUITS PERFECTO, 152, ST-JEAN, Québec. Tél. : 2-8231. Vendeurs demandés.
24907—24-10 (Jeu. au 12-12) 131

Doreurs — Argenteurs



REDORONS, REARGENTONS, VERNISSONS, — Vases sacrés, candélabres, bénitiers, etc. FABRIQUONS calices, ciboires or, argent. ECHANGEONS orfèvrerie, bronze d'église. Travail soigné garanti. Tél. : 2-3032. J.-ARSENE BELLEVILLE LTEE, 45-47, SOUS LE FORT, Québec.
14323—17-10 (J. s. mar. au 14-12) 39

Electriciens — Plombiers



O. PICARD & FILS, plombiers - électriciens. Confiez-nous l'examen de votre système de chauffage. Aussi construction, réparation de plomberie, couverture de tous genres. Installation système buckweat. Ouvriers experts. Demandez nos prix. 78, ST-AUGUSTIN, Québec. Tél 2-1239.
13064—3-11 (Mar. j. s. au 2-1) 61

Elèves demandés

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, COMPTABILITE. — Cours commercial complet, classique et preparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT THOMAS, 75, ST-STANISLAS. Tél 2-7490.
15036—2-11 (26 fs) 62

ECOLES LEGARE SCHOOLS
154, ST-JEAN. Tél : 2-7230. Cours commercial anglais: sténographie, dactylographie, Secretarial Studies... Classique: preparation pour brevets et examens de la province. Commerce anglais.
13282—16-11 (26 fs) 62

Elèves demandés

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adresser: COURS PRATIQUES BILINGUES, ENREG., CASIER 66, ST-HYACINTHE, P.Q.
15312—13-11 (26 fs) 62

DONNEZ A VOTRE FILS
COMME CADEAU DE FETE
UN COURS D'ANGLAIS
par correspondance
International Correspondence Schools
Alex. Morency
115, rue St-Jean, Québec
Tel. : 2-5905
15522—23-11 (S. mar. j. au 24-12) 62

Enlèvement de la neige

POUR VOS CONTRATS
DE NEIGE, ADRESSEZ-VOUS A
Quebec General Transport Inc.
454, Arago Tél. :3-0760
15318—13-11 (26 fs) 63B.

NOUVELLE METHODE. — Anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails adressez: S. A. F. FORTIER, Dép. 1, ST-UBALD, Co. Portneuf, Qué.
15033—28-11 (26 fs) 62

APPRENEZ L'ANGLAIS par vous-même en vous procurant "L'ANGLAIS ULTRA RAPIDE 1940" bilingue, $1.03 franco. ECOLE COMMERCIALE DE GRANBY, GRANBY, Que.
13579—22-11 (6 fs) 62

Escaliers en fer forgé

ANTONIO BUREAU
ESCALIERS EN FER, intérieurs et extérieurs. Clôtures de tous modèles. Châssis en acier.
170, 3ième Rue. Tél.: 6334
15695—28-11 (J. s. mar. au 25-1) 66

Ad. MARCHAND
Escaliers sauvetage, barrieres, clôtures, grillage tous genres
1, DES BAINS. Tél. : 2-2370
14867—29-10 (mar. j. s. au 26-12) 66

Femmes, filles demand.

ON A BESOIN D'UNE PERSONNE d'âge mûr, stable et fidèle, capable de prendre soin d'une personne âgée, percluse par rhumatisme. J.-A. MORIN, 112 MONCTON, Québec.
15721—27/11 (6 fs) 67.

Films — Kodaks

SPECIAL POUR PHOTOGRAPHIE: 25c argent, donne droit à 16 portraits à chaque rouleau de films. 2 impressions par négatif. CARTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Envoyez-nous vos meilleurs négatifs et nous vous ferons de jolies cartes pour les fêtes, au prix de 50c la douz., enveloppes comprises. UNIVERSAL PHOTO, P.O. BOX 293, STATION B, Montréal.
15196—7-11 (26 fs) 69

GRATIS — JOLIS CALENDRIERS aux clients. Films développés gratis. Portraits .02 chacun; agrandissements 10 pouces gratis avec commandes CARTES DE NOEL avec votre portrait, 12 pour 50c. Service prompt, garanti, parfait. STUDIO AMATEURS, HEBERTVILLE, Qué.
15602—22/11 (26 fs) 79.

Hommes demandés

CHAUFFEURS DE TAXI DEMANDES. Vue l'approche des fêtes, c'est le bon temps pour vous de faire de l'argent. Devez être sobres et honnêtes. Ecrire à CASIER 702, L'ACTION CATHOLIQUE.
15702—26/11 (3 fs) 74.

ASSURANCE-CHOMAGE
ON TIENDRA bientôt des examens pour l'Assurance-Chômage. Ecrivez immédiatement au Secrétaire de notre Association, MONSIEUR MAILLY, 197 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, MONTREAL, qui vous renseignera sur ces positions et sur ce que vous devez faire et étudier pour les obtenir.
15667—25/11 (6 fs) 74.

HOMME DEMANDE comme associé ou autre, dans commerce de gros établi. Devra investir quelques cents dollars, garantis. Position payante. Ecrire: BOITE POSTALE 181, Québec.
15630—23-11 (6 fs) 74

VENDEUR pour calendrier et spécialité publicitaire. Tout votre temps ou une partie. Commencer immédiatement. Territoire exclusif. Les plus hautes commissions payées. Ecrire CASIER 321, LONDON, ONT.
15713—27-11 (6 fs) 74

BONS DISTRICTS VACANTS pour la vente des 300 produits ELCA. Essai 30 jours. Catalogue et renseignements gratis. 305, DE L'EGLISE, VERDUN, Montréal.
15506—19-11 (12 fs) 74

Hommes, femmes deman.

SI VOUS VOULEZ vous établir dans un commerce profitable et devenir indépendant, écrivez immédiatement et demandez le plan JITO. Spécialux intéressants pour consommateurs. Essai de 30 jours SANS RISQUE. Profitez de la période des FETES pour bâtir clientèle. Adressez-vous à JITO, 1435 MONTCALM, MONTREAL.
15607—22/11 (21 fs) 74A.

Horlogers — Bijoutiers

MENAGEZ DE L'ARGENT
VU LA GROSSE AUGMENTATION générale sur toute l'importation, hâtez-vous de réserver votre bijou pour les fêtes avec un faible acompte, tandis que nous avons une belle ligne d'achetée, avant la hausse, en vente à l'ancien prix.

J.-P. DUPUIS, bijoutier
112, Bayard, coin Bagot
15030—30-10 (26 fs) 75

Logements à louer

HOTEL SAINT-LOUIS
RETENEZ VOTRE CHAMBRE
au SAINT-LOUIS, pour l'hiver
hôtel moderne, confortable
et central
CHAQUE CHAMBRE AVEC BAIN OU DOUCHE
TAUX SPECIAUX AVEC OU SANS PENSION
Pour détails adressez-vous au bureau
33, rue ST-LOUIS
TEL. : 2-2771
15374—15-11 (26 fs) 82

Logements à louer

LIMOILOU. — Maison appartement, très moderne, 5-7 chambres plus chambre de bain et cuisinette en tuile, douche. Possession: novembre. S'adresser: DOCTEUR COUTURE, 136, 4e AVENUE, Limoilou. Tél. : 4-1989.
15343—20-11 (26 fs) 82 J.N.O.

310 RUE ST-CYRILLE, Appartement no 3. Logement moderne, 1er étage, 3 pièces plus bain, libre à 8 jours d'avis, réfrigérateur, eau chaude à l'année.
15668—25/11 (6 fs) 82.

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 8 pièces plus chambre de bain. Pour prendre possession immédiatement. Maison seule, avec privilège. S'adresser au Bureau de la CIE DU CIMETIERE ST-CHARLES. Tél. : Tél. : 3928.
15689—26-11 (6 fs) 82

RUE ST-PAUL, logement tout neuf, à louer immédiatement, 3 pièces plus chambre de toilette. S'adresser: ROI & BAILLARGEON, 71, RUE ST-PIERRE. Tél. : 2-1360.
13218—7-11 (J. s. mar. au 3-12) 82

Lingerie de seconde main

Avis important
DEMANDEZ IMMEDIATEMENT notre catalogue de lingerie et chaussures neuves et usagées. Nous vendons en gros et détail. Nous payons la malle. Satisfaction garantie.
OFFRE SENSATIONNELLE POUR HOMMES
si vous désirez vendre ces marchandises nous vous fournirons un assortiment complet pour vous partir un magasin ou vendre sur la route $29.50 rendu chez vous.
MESDAMES ET DEMOISELLES
Assortiment complet pour partir un petit magasin $24.50 rendu chez vous.

MAGASIN DE LINGERIE USAGEE
GROS ET DETAIL
1D, rue STE-THERESE, Québec.
14976—29-10 (26 fs) 81

Machines aratoires

AUBAINES. — Hache-paille 4 couteaux 9 pouces $25. Charrues $10. Charriots à litière, Abreuvoirs, dents de bateuses, Installations d'étables. F.-R. BELANGER, 83, RUE ST-ROCH, Québec. Tél. : 4-4371, 4-6941.
15039—2-11 (S. mar. j. au 31-12) 87A

Maisons à vendre

MAISON A DEUX LOGEMENTS, en très bon état, avec garage, écurie et remise à voitures, située à 117, rue Dollard, sur terrain mesurant 40 pds de front par 60 de profondeur. Ferait bien pour cocher, charretier, camionneur. Evaluation: $3,000.00. A vendre à bonnes conditions. S'adresser: P. HUDON, 74, MARGUERITE-BOURGEOYS. Tél: 9230.
15430—18-11 (26 fs) 84 J.N.O.

BONNE OCCASION, ST-JEAN-BAPTISTE, Maison 2 logements, 4 et 10 chambres. Bain. Passage. Grande cour, $2,500.00 comptant. Balance 4%. Conviendrait pour maison de chambres. EMILE BROUSSEAU, 255, ST-JEAN, Québec. Tél. : 2-5768.
15636—23-11 (6 fs) 84

A COURVILLE, très bonne maison, lambrissée brique, propre et bien finie, un logement. Très grand terrain, arbres fruitiers, jardin, garage, etc. S'adresser 46½ AVENUE ROYALE, COURVILLE, P.Q.
15626—23-11 (6 fs) 84

MAISON A VENDRE, 3 logements, avant coûté $10,500, vendra pour $7,500., planchers en bois dur, chauffage à l'eau chaude, grande cour, grande cave. S'adresser à 360, ST-VALLIER.
15616—23-11 (6 fs) 84

Maisons demandées

Maison demandée
Située dans St-Jean-Baptiste, de plusieurs logements, donnant bons revenus, paiera comptant pour une occasion. S'adresser: 89, D'ABRAHAM. Tél. : 2-8389.
15693—26-11 (6 fs) 85

Matelas — Réparations

ROYAL MATTRESS
SPECIALITE: Réparation tous genres, Chesterfield, Divan studios, Matelas. Prix modérés. Satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques.
167, AVE RENAUD. Tél. : 2-3894
15317—12-11 (26 fs) 96

LOUIS ROUSSEAU
TEL. : 4-1480. Réparations matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs.
486, 3e Ave, Limoilou
15163—7-11 (26 fs) 95

Matelas Frontenac, Tél.: 5347
MATELAS, Réparation matelas à ressorts, crin échiffé, lit plumes sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. Ulric Pouliot, prop. 15, rue Boisseau
15572—25-11 (26 fs) 95

Matériaux de construc.

PLOMBERIE — CHAUFFAGE
NEUVE — USAGEE



Matériaux de plomberie et chauffage neufs et usagés.
Grand choix de radiateurs, fournaises, raccords, bains, lavabos, pompes, usagés.
Payons les plus hauts prix pour matériaux usagés.
SAILLANT FRERES
26, Berthelot, Entrepôt 15, O'Connell.
Tél. : 4-2384.
15692—26-11 (Mar. j. s. au 23-1) 94

Médecins

DOCTEUR CHS RINFRET, Voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Maladies vénériennes. 59, ST-JOSEPH, App. 101, Québec. Bureau 10 à 11 a.m., 3 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. : 4-4031.
15662—27-11 (26 fs) 97

On demande à acheter

MACHINES A COUDRE
ON DEMANDE A ACHETER machines à coudre de toutes sortes ainsi qu'articles de ménage. ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS. Vendons pianos automatiques très propres. Prix d'occasion. V. DRAPEAU, 41, RUE STE-THERESE. Tél. : 4-0194.
15732—28-11 (6 fs) 109

Ostéopathie



15034—2-11 (Sam. j. au 30-11) Ost.

Pianos à vendre

PIANO $170.00 Lindsay, droit, caisse noyer, revernie à neuf, bonne tonalité, conditions de paiement faciles, $15.00 comptant, $6.00 par mois. S'adresser: C.-W. LINDSAY & CIE LTEE, 201, RUE ST-JEAN, Québec.
15658—26-11 (1 fs) 116

Positions demandées

JEUNE HOMME demande position, soit comme commis d'épicerie ou dans un hôtel. Possède cours commercial et expérience. Pourra fournir références. Ecrire à CASIER 697, L'ACTION CATHOLIQUE.
15615—23-11 (6 fs) 120

JEUNE HOMME qualifié, demande position comme commis de magasin, possède trois années d'expérience. Ecrire à CASIER 701, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
15682—26-11 (3 fs) 120

PERSONNE SERIEUSE, âgée 30 ans, pouvant fournir très bonnes références, désire position dans un presbytère. Travaillerait aussi comme deuxième. Ecrire à CASIER 699, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
15681—26-11 (3 fs) 120

Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE, 15 appartements, brique solide $1000.00 comptant, balance à termes. S'adresser à M. ROSAIRE BEDARD, CHARLESBOURG-VILLAGE, Qué.
15332—12-11 (26 fs) 126 J.N.O

Remèdes — Médicaments

PILULES MATERNELLES



CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait et permettent à la femme de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses chez les femmes et jeunes filles. Ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles ou envoyez $2.00 en mandat-poste au DR JOS. COMTOIS, B.A., ST-BARTHELEMY, P.Q., qui vous les enverra affranchies. 30 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, pharmacies Brunet et Livernois.
15023—31-10 (J. s. mar. au 28-11) 131

Réparation de meubles

REMBOURRAGE MEUBLES 3347. — Chesterfield Divan studios, meubles antiques rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. ULRIC POULIOT, prop., 15, DUE BOISSEAU. Tél. : 3347.
13573—23-11 (26 fs) 134

Restaurants

AU RESTAURANT CHEZ PIERROT C'EST L'ENDROIT



pour manger des fèves au lard, c'est notre spécialité. Aussi huîtres rôties, au verre, en soupe ou demi-coquille. Comptoir lunch, repas réguliers. 34, ST-PIERRE, Québec. PIERRE CARRIER, prop.
15107—5-11 (Mar. j. s. au 2-1) 138

Sablage de planchers

LEOPOLD GAGNON expert en SABLAGE sans poussière et FINITION sans vernis de planchers de bois dur au traitement "Simplex". 146, 2e RUE. Tél. : 4-1179.
15695—28-11 (26 fs) 139

SABLAGE SANS POUSSIERE DE PLANCHER de bois dur — Expert pour faire ou sabler vos planchers. Seul représentant du meilleur fini au monde et de la cire non glissante à l'épreuve de l'eau chaude ou froide. E. DUFOUR, 82, COTE STE-GENEVIEVE. Tél. : 2-4360.
15472—23-11 (S. mar. j. au 21-1) 139

Servantes demandées

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général. Pas de cuisine à faire. S'adresser à 120, RUE GARNIER, ST-SACREMENT.
15635—23-11 (6 fs) 143

SERVANTE DEMANDEE. Pas de lavage, ni cuisine. Bons gages. Position à l'année. E.-A. GAGNON, BIJOUTIER, 168, AVENUE DES OBLATS, Québec.
15735—28-11 (6 fs) 143

Soutanes

ATELIER DE SOUTANES
STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS



MLLE M.-L. ROYER, 32½, SALABERRY, Québec. Tél. : 2-7271. Confection, Ajustage parfait de soutanes, Paletots, manteaux, gros-mains, toges titulaires, universitaires, magistrats et autres.
14955—7/11 (J. sam. au 1-2) 145

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. — Spécialités: Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 74, COTE DU PALAIS. Tél. : 2-1003.
14491—14-10 (L. j. s. au 12-12) 146A

Teinturiers

TEINTURERIE MATHIEU LTEE, Tél. : 4-1600 — Pour nettoyage à sec, pressage, teinture de complets, paletots, manteaux, robes, etc. Service prompt et courtois. Appelez 4-1600. 15, RUE ST-ALBERT, Québec.
15075—4-11 (26 fs) 151

LA TEINTURERIE FRANÇAISE, LTEE — $1.00 nouveau prix pour nettoyage. Pressage, nettoyage. Spécialité teinture de soies. Département spécial pour commandes de la campagne. Sollicitons commande d'essai. 565, ST-JEAN, Québec. Tél : 4-4696.
15160—7-11 (26 fs) 151

TEINTURERIE DORCHESTER, — $1.00 Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation 100% efficace pour complet, pardessus



VAILLANCOURT & FRERE
Transformation et réparation
Manteaux sur ordre
36, des Oblats, tél.: 4-3747
15694—26-11 (26 fs) 71

Renards Argentés
et toutes fourrures brutes



achetés au plus haut prix par

H.-L. GUILBERT
président de la
Guilbert Fur Co. Ltd.
12, rue St-Joseph,
Québec, P. Qué.
Bureau chef :
171-173 St-Paul Ouest,
MONTREAL
Les plus grands acheteurs de fourrures brutes dans la Province.
15105—2-11 (26 fs) 71

TRAPPEURS ! ATTENTION !
Suis acheteur pour
5000 visons de Ranches.
Nous achetons les fourrures brutes de toutes sortes pour lesquelles nous payons les plus hauts prix du marché. DONNONS UNE ATTENTION SPECIALE AUX ENVOIS PAR MALLE. CARTES D'EXPEDITION VOUS SERONT ENVOYEES SUR DEMANDE
J.-ERNEST ALAIN
94, rue ST-JOSEPH,
QUEBEC
15344—19-11 (26 fs) 71



TRAPPEURS -- ELEVEURS
NOUS ACHETONS LES PEAUX DE RENARDS ARGENTES ainsi que fourrures brutes de toutes sortes telles que: Visons, Martres, Loups cerviers, Bêtes puantes, Rats Musqués, Belettes, etc., pour lesquelles nous payons les plus hauts prix du marché. NOUS DONNONS UNE ATTENTION SPECIALE AUX ENVOIS PAR MALLE. ADRESSEZ:
J. - L. ALAIN
62, RUE DES PRAIRIES
QUEBEC
15104—2-11 (S. mar. j. au 31-12) 71

ARMAND LAPOINTE
Fourrure de toutes sortes
Manteau Chat $70.00 et plus.
8, Franklin Tél. : 2-3354
15124—5-11 (Mar. j. s. au 2-1) 71

FOURRURES THIBAULT



282, rue St-Jean, TOUJOURS EN MAIN les dernières créations en fourrure, telles que Manteaux, garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tels que repassage, réfection. Achetons aussi les peaux vertes.
14893—2-11 (1 ms) 71

PHILIPPE BRETON



CONFECTION DE MANTEAUX sur mesures. Parures de cou, renards argentés, seal, rat musqué, chat sauvage, mouton de Perse, etc. Confiez-nous la réparation ou la réfection de votre manteau. Travail soigné. Coupe et ouvrage garantis. 132, RUE ST-OLIVIER, Québec. Tél. : 8656
15065—5-11 (26 fs) 71

JOS. ROBITAILLE ENR.
ASSORTIMENT, manteaux, boléros, parures de cou, fourrures manufacturées. Garnitures collets manteaux drap. Réparation, entreposage, repassage, teinture. Manteaux faits sur mesures. 168, RUE RICHELIEU, Québec. Tél. : 2-3268
15341—19-11 (26 fs) 71



ULD. BEDARD
244, rue Richelieu
tél. : 3-4892
Manteaux sur mesures ou prêts à porter d'après les modèles les plus nouveaux et les fourrures les plus à la mode. Réparations générales. Garnitures etc.
15183—7-11 (26 fs) 71



CONFECTION et REPARATIONS DE MANTEAUX
Assortiment complet de fourrures. Ouvrage garanti.
HENRI POITRAS
76, Dolbeau, tél. : 6594
15230—12-11 (26 fs) 71

EDMOND PREMONT
MARCHAND FOURRURES



MANUFACTURIER, assortiment Renards, Boléros, Martres, Manteaux mouton, chat, seal, rat, etc., faits sur mesures. Collets chat tout faits, $5.00. Ouvrage garanti. 412, RUE ST-JOSEPH. Tél. : 4-3420.
15601—25-11 (26 fs) 71

P. LECLERC TEL. : 9700
CONFECTION de manteaux sur mesures. Manteaux de chat sauvage, mouton de Perse, seal, etc. Réparations. Ouvriers experts. 117, RUE ST-JOACHIM, angle Ste-Geneviève, Québec.
15013—211 (S. mar. j. au 31-12) 71



TRAPPEURS - ELEVEURS
ACHETONS FOURRURES BRUTES DE TOUTES SORTES, visons, renards, rats-musqués, martres, etc pour lesquels nous payons les plus haut prix du marché. ATTENTION AUX ENVOIS PAR MALLE — ADRESSEZ :
LONDON FUR REG'D
LORENZO ALAIN, PROP.
8½, ST-JOSEPH, Québec.
MAISON ENTIEREMENT CANADIENNE.
15029—2-11 (S. mar. j. au 31-12) 71

AUTOMOBILE



Accessoires - Service - Occasions

SEDANS WILLYS 40, 39, 38, 37, Plymouth, Ford, Dodge, Chevrolet, Austin. Motocyclettes Indian, B.S.A. Rudge, Harley. Vélocette et beaucoup d'autres. RODRIGUE OSTIGUY, 181, DU PONT. Tél. 2-6577
15963—27-11 (26 fs) A.V.

Réparation de radiateurs
ALBERT TESSIER
Radiateurs réparés, nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène.
226, de la Reine, Tél.: 2-2876
15346—14-11 (26 fs) R.R.

Réparations d'autos, voit.
CHARLAND & BERNARD Ltée
EXPERTS EN SOUDURE au Gaz et à l'électricité de tous les métaux. REPARATIONS de radiateurs. Vente des Gaz et appareils à souder. 2, 4ième RUE LIMOILOU, Québec. Tél. : 4-2772.
13565—7-9 (78 fs) R.A.

CULTIVATEURS ATTENTION
Nouvelle maison de Toronto installée à Québec, avec un stock considérable de lingeries usagées et neuves. A l'avenir, si vous avez besoin de linge usagé ou neuf, en gros ou détail, vous n'avez qu'à vous adresser pour catalogue gratis 1940, automne et hiver, à :
TORONTO JOBBING USED CLOTHING STORE
1C, rue Ste-Thérèse, Québec.
15600—25-11 (26 fs) A.V.

ACHETONS
ARGENT COMPTANT
Vendons à Conditions faciles
Autos usagés
MARCHE DE L'AUTO
230 de la Couronne tél. 3-1915
Près Marché St-Roch
15344—14-11 (26 fs) A.V.

Garage — Service
AUTOMOBILISTES
5000 GALLONS "Antifreeze KLIMAX" vendus à titre d'annonce. 5 gallons pour $3.50 seulement. Nouveau procédé empêchant en même temps de faire couler votre radiateur. KLIMAX, 1263, ST-CHRISTOPHE, Montréal.
15611—23-11 (6 fs) G.S.

Accessoires d'autos
LUDGER FERLAND
Pièces d'autos neuves et usagées
105, 1ère Ave, Tél. : 4-2920
12459 -31-7 au 6-2 Rub A A

MAURICE POIRIER
Pièces d'autos et pneus usagés
Achetons chars usagés
67, 1ère avenue, Tél.: 2-4463
15439—20-11 (26 fs) A.A.



Vos jours en 1940 peuvent être remplis d'une amabilité continuelle, si vous laissez prendre soin de vos problèmes de beauté par les salons annoncés plus bas. Faites votre appointement dès maintenant.



SALON DE SALABERRY. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Entière satisfaction. Mlles BERUBE, Dufour, Binet, Bélanger, M. Marcotte.
Salon de Salaberry, 617, St-Jean. Tél 3-4780
15182—11-11 (26 fs) S.C.

DEVENEZ COIFFEUSE diplômé en achetant machines. Assortiment complet avec ou sans fils, neuves ou usagées. Solutions rapides. Conditions faciles. J.-A. DAIGLE, 25, 8ième RUE, Québec. Tél.: 4-0933.
15697—26-11 (26 fs) S.C.

APPRENEZ LA COIFFURE. Cours gratis, diplôme en achetant machine à fils ou sans fils, neuves ou usagées. Plus grand magasin GROS ET DETAIL. Ecrivez ULRIC BEDARD LTEE, 878, ST-VALLIER, Québec.
15076—2-11 (26 fs) S.C.

BAS PRIX, MAIS QUALITE
LE SALON ALMA vous invite à vous joindre à sa clientèle toujours croissante pour votre nouveau permanent. 111, ST-JOSEPH. Tél. : 4-3013.
15040—2-11 (26 fs) S.C.

PERMANENT $15.00 pour $1.50. — Garanti pour 12 mois, à l'huile française indéfrisable. Avec ou sans fils. Teinture, tous genres de coiffure. SALON LAROSE, 87, DE L'EGLISE, COIN ST-JOSEPH, tél. 8021. SIMONNE PERRON prop.
14208—1-10 (Mar. v. s. au 29-11) S.C.

Le "Noir"

est

en primeur

(PATRON 3453)



Une simple robe noire est indispensable dans la garde-robe de Madame ou de Mademoiselle. La ligne princesse qui se dégage de celle-ci, vous fait paraitre svelte et élégante, le corsage légèrement façonné, l'encolure en "V", la manche longue, trois-quart ou courte, enfin la ceinture ajustable, tous ces détails caractérisent le chic de la toilette. Un petit collet blanc, rose ou rouge, ou encore une parure de cou différente, lui donne toute une nouvelle apparence et vous l'a fait apprécier davantage.

On peut obtenir le patron 3453 seulement dans les grandeurs suivantes : 14 et 16 ans. De taille 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. Pour la taille 36, il faut 3⅞ vgs de matériel en "39" pcs de largeur.

Envoyez 20 sous (en bon postal ou argent) au "Service des Patrons", l'"Action Catholique", 3, boulevard Charest, Québec. Assurez-vous que votre nom, votre adresse et la grandeur désirée sont bien lisiblement inscrits. Vous recevrez votre patron dans les huit jours après que vous aurez donné votre commande.

Ces patrons nous venant maintenant d'une maison canadienne les instructions sont en français.

St-Félix-de-Kingsey

Naissances. (D.N.C.) — Le 1er nov., à M. et Mme Fernand Benoit, est né un fils, baptisé : Joseph-Normand-René. Parr. et marr., M. et Mme René Lebel, oncle et tante de l'enfant.

—Le 10, A M. et Mme Paul Proulx, un fils : Joseph-Réjean-Denis. Parr. et marr., M. et Mme Paul Bélisle, oncle et tante.

Décès. — Le 8 nov., à l'hôpital de St-Ferdinand d'Halifax, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 38 ans, Mme Maurice Thibodeau, née Ludorina Bairbank, de St-Félix de Kingsey.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et 7 enfants.

Le service et la sépulture eurent lieu lundi, le 11, à 9 h., au milieu de parents et d'amis.

Nos condoléances à la famille.

Jour de prières. — A l'occasion de la solennité de la fête de saint Félix, patron de notre paroisse, et pour répondre au désir du Souverain Pontife, dimanche, le 24 nov., fut un jour de prières et de réparations. Le Saint-Sacrement fut exposé depuis la grand'messe jusque dans l'après-midi. A 3 h., eut lieu une heure sainte dialoguée pour toute la paroisse.

Sacré-Coeur-de-Jésus (Beauce)

Baptêmes. — A M. et Mme Emile Nadeau est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Marthe-Céline. Parr. et marr., M. et Mme Gérard Groleau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 9 nov., à M. et Mme Georges Latulippe, une fille, Marie-Rachel-Gilberte. Parr. et marr., M. et Mme Odilon Latulippe, grands-parents.

Soirée. — Le 4 nov., à l'occasion de la fermeture de sa fabrique, M. Arthur Vachon, fromagier, reçut un bon nombre de ses patrons. Au cours de la soirée, il leur distribua du fromage en reconnaissance de l'encouragement reçu.

Autre réception intime. — Le 4 nov., Mme Arthur Pomerleau organisa, malgré la mauvaise température, une soirée en l'honneur de l'institutrice du rang 6, Mlle Gagnon. Etaient présents : MM. et Mmes Arthur Pomerleau, Alcide Nadeau, Arthur Vachon, Ernest Morin, Eugène Nadeau, Louis Bolduc, Siméon Vachon et Alphonse Drouin; Mlles Laura Vachon, Marie-Ange et Jeannette Drouin, Monique Nadeau et Rose-Alma Pomerleau.

La soirée fut très agréable.

Non classifiées

DEUX GRANDS DEPOTS DE PRELARTS



1000 Carpettes, 1200 pièces prélarts, Rexoleum, Congoleum, Linoleum et incrusté. Suivez nos ventes d'ici au 20 décembre. Spécial 200 pièces prélarts, 25c verge carrée. Draperies, set de lit douillettes, couvre-pieds, etc. Prix du moulin au client
L'AMI DU FOYER
ELIAS THIVIERGE
ST-ROCH : 68, ST-JOSEPH; ST-SAUVEUR : 458-460, ST-JOSEPH.
15207—20-11 (26 fs) N.C.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2245
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
EDMOND BOURKE,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, teinturier, faisant affaires comme tel dans notre dite cité sous les nom et raison de "Teinturerie Royale".
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 1614
de 1940
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
JOSEPH BEDARD,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, boucher.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 1803
de 1940
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
RAYMOND HERRIER,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, marchand, faisant affaires comme tel dans notre dite cité sous les noms et raison de "L'Ameublement Enregistré".
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2248
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
PIERRE DUBE,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, épicier.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2243
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
ROLAND BROUSSEAU
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, horloger.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2244
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
LEOPOLD BERNIER,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, coiffeur.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2249
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
EDMOND BOURKE,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, teinturier, faisant affaires comme tel dans notre dite cité sous les nom et raison de "Teinturerie Royale".
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2355
de 1939
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
Joseph Despatis, Alfred Fontaine et dame Léa Legaré, épouse séparée de biens de Léo Legaré, tous
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, et le dit Léa Legaré mis-en-cause pour autoriser sa dite épouse.
Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs, dame Léo Legaré et Léo Legaré, le mis-en-cause, de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 1824
de 1940
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
ALEX. HILLERMAN,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, tailleur, faisant affaires comme tel dans notre dite cité sous les nom et raison de "United Tailors Repairs Shop Registered".
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2909
de 1939
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
PIERRE LECLERC,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, marchand.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 1861
de 1940
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
J.-B. LACHANCE,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 3774
de 1939
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
Paul MOREAU et John ELLIS tous deux ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, mécaniciens et associés, faisant affaires comme tels dans notre dite cité sous les nom et raison de "Quebec Brake & Track Equipement, Registered".
Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 1771
de 1940
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
JOSEPH-M. OUELLETTE,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 1840
de 1940
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
LEO PARADIS,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, cordonnier.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2254
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
DONAT ROGER,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, marchand.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

Si vous tenez à connaître un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez : ce n'est pas un homme.

La Vie des Saints

28 NOVEMBRE

Saint Jacques de la Marche, confesseur (1391-1476)

Originaire d'un bourg de la Marche d'Ancone, saint Jacques est l'une des plus belles fleurs du parterre franciscain. Sa vie toute céleste le rapprochait de Dieu chaque jour et l'inclinait, en même temps, plus tendrement vers les pauvres pécheurs que ses exhortations enflammées ramenaient à Dieu.

Un criminel endurci conçut pourtant l'infâme projet de l'immoler à sa vengeance après s'être imaginé qu'un des sermons du saint le visait en particulier. Tandis qu'il le guettait au bord d'un chemin son bon ange lui inspira la pensée d'entrer dans un petit sanctuaire du voisinage, dédié à Marie. A peine y pénètrait-il que la statue de la Sainte Vierge s'anima et lui adressa ces paroles d'une voix irritée : "Eh quoi, malheureux, tu veux tuer mon serviteur ?" Terrassé par la frayeur le coupable ne se releva que pour se jeter aux pieds de saint Jacques et lui raconter le miracle de sa conversion.

Il mourut à quatre-vingt-dix ans, après avoir accompli d'immenses travaux apostoliques. Ses précieuses reliques sont vénérées à Naples où vers 1631, elles ont préservé cette ville d'une irruption du Vésuve.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2253
de 1936
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
CHARLES-HENRI RIOUX,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, marchand.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 4223
de 1936
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
LUCIEN ROBITAILLE,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, tavernier.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 4991
de 1939
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
WONE TOM,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, confiseur.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 3927
de 1936
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
LESSARD, limitée, corps politique et légalement érigé en corporation ayant son siège social ci-devant dans notre Cité de Québec, dans le district de Québec.
Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

28-11-40

Une descente chez un communiste

MONTREAL, 27. — (D.N.C.) — La Gendarmerie canadienne a fait une descente dans le logis d'un communiste hier soir et a saisi quantité de documents et même des garcettes. La police a aussi découvert un grand nombre de cartes d'enregistrement. Elle a aussi arrêté le locataire qui doit comparaître aujourd'hui.

- Aujourd'hui tout comme hier -



L E ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancée), le jeudi 5 décembre 1940**, des soumissions pour la construction d'un édifice pour les bureaux de la Marine, à La Pointe-à-Carcy, Quais de la Princesse Louise, Québec, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un édifice pour les bureaux de la Marine, Pointe-à-Carcy, Quais de la Princesse Louise, Québec, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte surveillant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q., et de l'architecte régional, édifice de la douane, Québec, P.Q.

On ne tiendra comte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et conformément des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie de Chemin de fer Canadien National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

REMARQUE. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef, et de l'architecte régional, Québec, P.Q., les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $15.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 23 novembre 1940.
28 nov.

EN COUR DU RECORDER
De la Cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2243
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
ROLAND BROUSSEAU
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, horloger.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

EN COUR DU RECORDER
De la cité de Québec

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec.
No 2244
de 1938
LA CITE DE QUEBEC
demanderesse,
vs
LEOPOLD BERNIER,
ci-devant de notre Cité de Québec, dans le district de Québec, coiffeur.
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication de cet avis.
Québec, 18 novembre 1940.
Ernest GODBOUT,
Député Greffier de la Cour du Recorder de la Cité de Québec.

124 Feuilleton de l'"Action Catholique"

au Séminaire ? Cette décision qui lui avait paru, à elle, si héroïque, lui l'acceptait. Tenait-il donc si peu à elle ? Etait-ce cela l'éternel amour qu'il lui avait promis ?

Peut-être n'était-ce, chez Jean, qu'une indifférence feinte, destinée à cacher la blessure de son amour-propre et de son coeur... Pourquoi a-t-il fallu qu'elle manquât sa visite ? Elle lui aurait fourni des explications; il aurait su à quels généreux mobiles elle obéissait...

Elle rassasse ces tristes considérations en rentrant au logis. La mère est là qui l'interroge du regard.

— Il ne veut pas de moi ! songlote la pauvre fille en s'abattant sur l'épaule maternelle.

— Ah ! il ne veut pas ! répète Mme Larmoisy qui ajoute âprement : "Il est bien difficile !"

Elle caresse Monique en larmes; au fond, elle ne plaint pas sa fille dont le refus paternel dissipe les scrupules et qui retrouve, de ce fait, licence d'assurer son propre bonheur.

Mais la tâche que la généreuse enfant s'apprêtait à remplir, ce rôle de dévouement près de son père, qui maintenant va l'assumer ? Michel ? pauvre garçon ! il lui fait pitié ! il se ronge boulevard de Courcelles alors que de tout son être il aspire à autre chose qu'à la médiocre existence qu'il mène là ! Le temps s'écoule sans apporter aucun changement à sa situation et que peut-il attendre de l'avenir ? L'amendement du père renonçant à ses coupables projets, mais comment s'en flatter ? Les solutions amenées par la conversion des gens sont de toutes les plus improbables. Le malheureux enfant devra-t-il donc se sacrifier indéfiniment, renoncer à ses goûts ? Ce n'est pas à quarante ans, quand ses forces et son ardeur seront déjà amoindries, qu'il pourra entrer au Séminaire. La vocation de son fils sera-t-elle donc entravée indéfiniment et Michel devra-t-il répondre "non" à l'appel de Dieu ?

Un obscur remords la travaille. Cette difficulté à laquelle se heurte son enfant, à laquelle Monique a failli sacrifier son bonheur, n'existait pas si elle-même était demeurée à son poste. M. Larmoisy ne songerait pas au divorce si elle ne lui en avait pas fourni le prétexte en abandonnant le foyer. Elle essaye de s'excuser : n'avait-elle pas les plus légitimes raisons pour se séparer d'un époux dont la conduite l'offensait ? Sans doute d'autres femmes ont connu pareille épreuve et l'ont supportée en silence. Elle n'a pas eu autant de vertu. Au fond, elle aurait patienté si elle avait aimé son mari, mais elle ne l'aimait plus; elle supportait impatiemment une disparité d'humeur par trop accusée.

L'exubérance méridionale de M. Larmoisy heurtait sa propre retenue, ses manières réservées, son amour du silence. Aussi, lui avait-elle presque su gré des écarts de conduite qui lui donnaient à elle un motif plausible de s'éloigner.

LES LARMOISY 125

Pour empêcher le divorce de son père il faut — c'est clair — lui ôter le prétexte de sa solitude. Jusqu'ici, elle a trouvé tout naturel que Michel se sacrifiât et demeurât au foyer paternel. Mais voilà qu'elle se demande si elle ne devrait pas remplacer son frère à ce poste de défense au foyer menacé. Elle y est intéressée au même titre que lui; s'il y a pour lui une obligation morale, la même obligation existe pour elle. Aussi bien que lui, et même mieux, elle tromperait la solitude de son père : elle tiendrait la maison, y ferait régner cet agrément, cette élégance qu'apporte une main féminine. Alors, pourquoi est-ce Michel qui se condamne à demeurer, et n'est-ce pas elle ?

L'amour de Jean la sollicite, mais Michel est appelé par Dieu. La vocation de son frère n'est-elle pas plus haute que la sienne ? Dieu ne doit-il pas être servi avant l'homme ? Et ne serait-il pas plus convenable de faire attendre Jean que de faire attendre Dieu.

La question ainsi posée, elle n'y peut répondre que dans un sens.

Et néanmoins elle hésite : le sacrifice est tellement douloureux; sur le point de toucher au bonheur, va-t-elle s'en écarter volontairement ? Lui faut-il repousser Jean, remettre à un plus tard indéterminé, peut-être éloigné, les fiançailles qui se préparent ? Elle ne s'en sent pas le courage... Et si, pendant ce délai, Jean, comme avait fait Sabine, allait être atteint par la mort ?

Elle frisonne.

. . . . . .

— Tiens ! tiens ! Monique ! En quel honneur ?

M. Larmoisy laisse voir une surprise charmée; sa fille n'est pas coutumière de le venir visiter en dehors des dimanches.

— Je suis venue à cette heure-ci pour vous trouver seul.

—Ah ! ah ! Michel n'est pas dans la confidence ? Voyons ! de quoi s'agit-il ? De choses graves ? de choses terribles ?

Elle essaye de sourire.

— Pas terribles, non.

Remarque-t-il qu'elle a mis aujourd'hui plus de poudre rose qu'elle n'en met d'ordinaire ? C'est pour cacher une pâleur qu'elle ne veut pas laisser voir. Une femme s'en serait aperçue, lui pas.

— Alors ?

Il s'est assis et elle auprès de lui, mais elle tourne le dos au jour.

Elle commence bravement :

— Que diriez-vous, papa, si je venais vivre chez vous?

— Toi ? Serais-tu brouillée avec ta mère ?

— Aucunement. Mais il ne vous est guère possible de vivre seul.

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres)

LÉVIS et la Banlieue

Séance du conseil municipal, hier soir, à Lévis.— Les chemins d'hiver.— Trafic illégal de billets de traverse.— Le pool.— Les raquetteurs. — A Lauzon.— Deuils.

Le conseil de ville de Lévis, au cours de sa séance, tenue hier soir, a ouvert les soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver dans le quartier St-Laurent.

Ce fut l'occasion de discuter de la politique relative à l'entretien d'hiver. S. H. le maire L.-S. Durand a déclaré que la ville ne pouvait s'engager à entretenir les rues au dur. La ville fera tout en son possible pour donner le meilleur service, mais elle ne prendra pas d'engagement pour entretenir les rues pour la circulation des automobiles. Au cours des années dernières, les automobiles ont circulé dans presque toutes les rues, mais en passant sur des chemins battus excepté dans les rues ou circulent les tramways.

Le conseil a ouvert les soumissions pour l'entretien de plusieurs rues dans le quartier St-Laurent.

Le contrat pour l'entretien de la section 1 a été accordé à M. Gédéon Mariage.

Celui de l'entretien de la section 2 a été accordé à M. Adjutor Vallières, au prix de $320.00.

Parlant de l'entretien des rues, M. l'échevin J.-B. Ruel a protesté contre la construction d'une clôture de 12 pieds par les religieuses de la Visitation, dans le haut de la rue Samson. Cette clôture fait accumuler la neige dans la rue, rend l'entretien très coûteux et la circulation très difficile. Il a été décidé de demander à cette communauté de construire les clôtures à une hauteur de 7 pieds tout au plus.

Au cours de l'hiver, l'escalier de la terrasse ne sera pas entretenu. C'est ce que le conseil a décidé, hier soir.

Plusieurs autres questions ont été discutées au cours de cette réunion.

Une requête. — Une requête de l'église presbytérienn demande au Conseil de faire cesser toute musique, à la patinoire Ste-Marie, le dimanche soir, entre 7 et 8 h. 30, au cours du service religieux de cette institution.

Le Conseil a décidé de demander à M. Lucien Samson, propriétaire de cette patinoire, de ne commencer son programme musical qu'à 8 h .30.

Trois contestations. — Le Canadien National a fait parvenir deux contestations pour l'évaluation de bâtisses dans le quartier St-Laurent.

M. Déziel Samson a également protesté contre l'évaluation élevée de sa propriété. Ces trois contestations seront entendues en Cour Supérieure et Me V.-A. de Billy, C.R., a été chargé de défendre les droits de la cité.

Réclamations. — Me Roger Thibaudeau, du bureau légal, Pouliot, Laflamme, Thibaudeau et Labrecque, réclame la somme de $30., au nom de Mme Vve A. Leblond, pour perte de temps à la suite d'un accident dont elle a été victime lorsqu'elle glissa sur la glace, dans la rue Shaw.

La ville nie sa responsabilité.

La maison James Strachan réclame un montant de $11.44 pour bris du pare-brise de son camion par un caillou ,sur la rue St-Georges.

Le coût de ces travaux. — M. l'ingénieur P.-E. Demers a fait rapport du coût des travaux de pavage de la voie ferrée dans les rues suivantes :

Rue St-Antoine. . .	$ 460.00 ;
Rue Fraser.	1,376.37 ;
Rue Guenette. . . .	760.00 ;
Total.	$2,596.37

La partie payable par la Compagnie des Tramways est de $1,-298.18.

$50.00 au club de hockey. —La ville de Lévis a voté un montant de $50.00 au club de hockey de Lévis, comme encouragement au sport sur la rive sud.

Félicitations à M. et Mme Durand. — Le Conseil a adopté une résolution de félicitations à l'adresse de S. H. le maire L.-S. Durand et de Mme Durand, à l'occasion de leur 25ième anniversaire de mariage.

Félicitations à M. L.-C. Dupuis. — Le Conseil a également adopté une résolution de félicitations à l'adresse de M. l'ingénieur L.-C. Dupuis, à l'occasion de sa nomination au poste de président de la section de Québec de l'Institut des Ingénieurs du Canada.

Entretien d'hiver. — Le gouvernement provincial a demandé au conseil de ville s'il voulait payer sa part d'entretien des routes pour l'hiver. Suivant cette entente, la ville paiera $125.00 pour chaque mille de chemin. La ville de Lévis a une longueur de 1 mille 1/10, réparti comme suit :

Route Lévis-St-Lambert (section entre St-Romuald et St-Télesphore) 0.52 m.

Route du pont des Habitants (Côte Bennett) 0.28 n.

Route Lévis-St-David, 0.40 m.

Terrain de stationnement. — S. H. le maire a fait rapport qu'il avait rencontre le surintendant du C.N.R. à Lévis, au sujet du terrain de stationnement dont la ville doit être gratifiée. Le surintendant a déclare qu'il concederait ce terrain pour qu'il puisse être utilisé comme terminus d'autobus au cours de l'été prochain.

Après l'adoption des comptes, l'assemblée fut ajournée "sine die".

A cette réunion, on remarquait la présence de S. H. le maire Durand, MM. les échevins J.-G. Francoeur, M.A.L., J.-B.-René Roy, Edgar Carrier, Nap. Grenier, F.-B. Atkinson et J.-B. Ruel.

Vente illégale de billets. — Plusieurs lévisiens ont reçu des sommations de la cour de police de Québec, pour répondre à l'accusation d'avoir vendu illégalement des billets pour les traversiers. Ces offenses seraient survenues au cours de l'été, alors qu'on vendait des billets de 3½ c. pour 5 sous chacun. Une loi fédérale prévoit qu'un tel trafic des billets est prohibé. La Compagnie de la Traverse a voulu faire des exemples.

Résultat du concours de pool. — Le tournoi de pool entre les joueurs des différentes salles de pool, pour le championnat du comté de Lévis, se continue.

Voici le résultat des dernières parties :

La salle Coutellier No 1, a défait la salle Couture No 2 par 137 à 200.

La salle Couture No 1 a défait la salle Daigle, de St-Romuald, par 122 à 200.

La salle Nadeau a défait la salle Thivierge par 181 à 200.

Voici le classement des équipes :

	G.	P.
Salle Couture No 1	4	1
Salle Coutellier	4	1
Salle Couture No 2	3	2
Salle Nadeau	3	2
Salle Daigle, St-Romuald	1	4
Salle Thivierge	0	5

Examens pour la position de comptable à Lauzon. — Les examens des candidats qui ont fait application à la position de comptable au bureau de l'hôtel de ville à Lauzon ont été fixés à lundi soir prochain à 7 heures 30. Ils auront lieu dans la salle des délibérations. Ces examens sont préparés par des comptables de la maison Samson & Knight qui délégueront l'un d'eux pour surveiller les candidats. C'est un examen écrit et les candidats auront les mêmes questions. Les copies des examens seront retournées à la maison Samson & Knight qui en fera la correction. De cette façon, croit-on, on donnera le plus de justice au 13 candidats qui ont fait application, comme comptable de la ville de Lauzon. Ce sera aussi le moyen le plus sur d'avoir l'homme le plus qualifié pour la ville.

Assemblée de comité à Lauzon. — Une assemblée de comité aura lieu probablement ce soir, à l'hôtel de ville de Lauzon sous la présidence de S. H. le maire Ernest Bolduc. Plusieurs questions y seront discutées.

Appel des pompiers de Lévis. — Les pompiers de Lévis ont été appelés à deux reprises hier matin. Une première fois à 11 heures à une résidence de la rue Carrier et une seconde fois à une résidence de la rue St-Georges. Dans les deux cas il s'agissait de feu de cheminée qui n'ont causé que très peu de dommages.

Décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Joseph Baillargeon, Mercedès Rajotte, décédée hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 30 ans.

Elle laisse dans le deuil une fille adoptive, Mlle Lucille Baillargeon.

Elle laisse également son père et sa mère M. et Mme David Rajotte, trois freres, MM. Normand, Clovis et Etienne Rajotte, trois soeurs, Mme Bernard Crépault, de Wonsocket, Mlles Noëlla et Lucille Rajotte.

La maison J.-P. Thibault a fait transporté les restes mortels à la résidence de la défunte à St-Nazaire de Bagot, où les funérailles auront lieu samedi matin.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos plus sincères condoléances.

Monsieur Alfred Langlois de Lévis dans le deuil. — M. Alfred Langlois, de Lévis vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son frère, M. Joseph Langlois, de Charny. Le regretté disparu âgé de 78 ans était l'époux de dame Malvina Belisle. Il a succombé à une longue maladie, à la résidence de sa fille, Mme Charles Carrier de Charny. Il laisse dans le deuil trois frères, MM. Alfred Langlois de Lévis, Aristide Langlois de Charny, Joseph Langlois de Montréal, ses soeurs Mme Edouard Carrier de Toronto, Mme Charles Carrier de Charny avec qui il demeurait.

La maison J.-P. Thibault de Lévis a exposé les restes mortels à la résidence de Mme Charles Carrier de Charny. Les funérailles auront lieu vendredi matin à l'église de Charny à 9 heures (heure solaire) et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. Nazaire Gosselin. — Lundi matin dernier, à 9 heures, ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Lévis au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis les funérailles de M. Nazaire Gosselin décédé à l'âge de 70 ans.

Le convoi funèbre a quitté la résidence mortuaire 3 rue St-Augustin, pour l'église paroissiale. C'est M. le chanoine J.-E. Carrier, V. F., curé qui présida à la levée du corps et M. l'abbé Marie-Louis Belleau du collège de Lévis, chanta le service.

Au cours de la cérémonie funèbre la chorale paroissiale a rendu la messe des morts harmonisée ainsi que les motets de circonstance. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

Au départ de la maison mortuaire, M. Alfred Guay, portait la croix.

Les restes mortels étaient conduits par MM. Albert Turgeon, Marcel Després, Philippe Vachon et Gérard Levesque.

Le deuil était conduit par MM. Paul Gosselin, Léonidas Gosselin, Armand Gosselin, Lucien Gosselin, Joseph-Edouard Gosselin et Sylvio Gosselin.

Dans le cortège on remarquait, MM. Charles Côté, Orilda Gosselin, Lionel Martin, Roméo, Dominique, Louis Gosselin, Raymond Gosselin, Roméo Gosselin, Noël Gosselin, N. Bégin, P. Dumont, A. Guay, E. Carrier, H. Carrier, A. Roy, V. Lemieux, J. Fournier, E. Lemieux, R. Ouellet, A. Paradis, W. Martin, G. Guenette, O. Allard, Ed. Gosselin, A. Dion, S. Leblond, P. Cantin, etc...

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le lot de la famille.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Maurice Gilbert de Lévis.

L'"Action Catholique" réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus vives condoléances.

Assemblée de raquetteurs. — Une assemblée de l'Union locale des raquetteurs sera tenu ce soir, à 8 h. 30, au chalet du club de l'Union Commerciale, à Québec. Les deux clubs lévisiens y seront représentés.

On s'occupera de préparer le programme de la prochaine convention internationale de la raquette qui aura lieu à Québec, à la fin de janvier prochain.

Soirée de cartes réussie. — La tempête d'hier n'a pas empêché une couple de cents hommes et jeunes gens d'assister au euchre-boucane annuel du Patronage de Lévis. Cette soirée de cartes a obtenu un beau succès. Tire et tabac canadien furent à l'honneur toute la soirée. De nombreux prix furent offerts aux gagnants.

Le prix de présence, un sac de farine de 100 lbs, offert par M. Ad. Arel, boulanger, fut gagné par M. Jos. Bélanger, peintre, de la rue Guenette.

Au cours de la soirée, il y eut également tirage de trois prix mis en rafle. M. Chs-N. Maranda, de la rue Shaw, gagna un magnifique hache-tabac ; M. J.-Paul Gilbert, étudiant du Patronage, la somme de $2.50 ; M. Jean-Marc Carrier, de la rue Sauvageau, un baril de pommes.

La partie récréative fut assurée par M. Wilf. Therrien, de Québec, dont les historiettes comiques n'ont pas manqué de divertir l'assistance.

Le Patronage remercie cordialement les généreux donateurs de prix et tous ceux qui ont contribué au succès de cette partie de cartes annuelle.

Papiers à Cigarettes O-K
D'UN BLANC PUR
A COMBUSTION LIBRE

MICHEL STROGOFF

(Tiré de l'oeuvre de Jules Verne)

Illustrations de Mme Fumet-Vincent

Tous droits réservés.



Il était heureux que Michel Strogoff eût quitté si brusquement le relais. Au moment où les ordres d'Ivan Ogareff furent transmis à tous les chefs de poste afin qu'il ne pût sortir d'Omsk, il avait déjà franchi une des brèches de l'enceinte.



Michel Strogoff savait qu'on ferait tout pour s'emparer de lui, mais il ne savait pas que Marfa Strogoff était aux mains d'Ivan Ogareff, et il pressait son cheval, lui communiquant son impatience fébrueuse.

A minuit, il avait franchi soixante-dix kilomètres.



Lorsqu'il s'arrêtait un instant, c'était pour laisser reposer son cheval. Alors, il mettait pied à terre, pour soulager sa monture, puis il posait l'oreille sur le sol et écoutait si quelque bruit de galop ne se propageait pas à la surface de la steppe. Quand il ne percevait rien de suspect, il reprenait sa marche en avant.

L'apéritif le PLUS FRAIS...
MATIN, MIDI et SOIR
JUS de POMME



POUR donner du relief à un repas, essayez cette méthode facile: servez un plein verre du nouveau breuvage canadien . . . du jus de pomme froid et rafraichissant.

Le jus de pomme, limpide et savoureux, aiguise l'appétit au déjeuner. Au dîner, ce tentant breuvage constitue le revigorant idéal. Et au souper, il donne de la vie à un bon repas. Mais quelle que soit l'heure, ce délicieux breuvage canadien possède toujours la véritable saveur des pommes fraîches.

Service des Marchés
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
OTTAWA
Honorable James G. Gardiner, Ministre

CONSOMMEZ PLUS DE POMMES ET AIDEZ VOTRE PAYS

BON POUR LA SANTÉ - MATIN, MIDI ET SOIR !



Soulagez LA TORTURE DU MAL D'ESTOMAC!

• Souffrez-vous atrocement d'indigestion? D'acidité d'estomac? De flatulence? Croyez-vous parfois que vous n'aurez jamais plus l'estomac solide? Beaucoup de cas presque désespérés ont été rapidement soulagés par la Poudre Stomachique Maclean. Avant de desespérer—essayez cette prescription britannique si renommée. Elle vous aidera tout comme elle en a aidé tant d'autres.



Poudre Stomachique MARQUE MACLEAN

A MONTREAL

Un ancien député français dit que c'est la politique qui a tué la France

M. Edouard Jonas, ancien député français des Alpes maritimes, a déclaré hier que peu importe l'homme : Pétain, de Gaulle ou Catroux, la France sera libérée. Et celui qui apportera cette libération aura la reconnaissance de tous les français et la politique n'aura rien à voir dans cette chaleureuse admiration.

Il dit que c'est la politique qui a perdu la France. Si la France a eu des hommes de valeur à sa tête, pas un seul ne possédait les qualités d'un chef. M. Daladier était, dit M. Jonas, un parfait honnête homme, un loyal, un sincère, mais il manquait du sens de l'organisation et quand on lui signalait des déficiences il répondait : ça sont des petites choses... tout ira bien.

Blum était un utopiste, un illuminé. M. Jonas dit la même chose des autres chefs, "nous n'avions de chef. Le malheur est venu de là."

M. Jonas a avoué qu'il est juif, mais dit qu'il vota contre Blum, en ce qui concerne les pleins pouvoirs. M. Jonas croit qu'un jour on connaîtra les responsables.

Il termine en disant qu'il y avait un chef : Mendel (un juif). Il savait commander. Malheureusement les antisémites n'en voulaient pas. Le carnage cessera, la France revivra. On tue les hommes... on ne tue pas une âme.

Disparue

Les autorités de la police municipale nous ont appris qu'une jeune fille du nom de Rita Price, âgée de 18 ans était disparue du domicile de ses parents, 2041, rue Cabot, depuis le huit du courant. La jeune fille mesure 5 pieds et 6 pouces et pèse 118 livres environ. Au moment de sa disparition, elle portait un manteau de couleur bleu avec boutons bruns, un chapeau, des chaussures et une robe noirs et des gants de couleur brune.

Pour toute information, s'adresser aux quartiers généraux de la police municipale : HA. 7171.

Institutrices récompensées

Ont obtenu une prime de $20 pour leurs succès dans l'enseignement : Mlles Jeanne d'Arc Lemay, institutrice à l'école du village de Warwick; Marie-Anne Beauchesne, institutrice à l'école no 3 de Warwick; Simone Charbonneau, institutrice à l'école de S.-Benoit, comté de Deux-Montagnes.

Feu Mme W. Sigouin

Mme William Sigouin, née Gervais (Délina), est décédée dimanche soir, à l'âge de 80 ans, chez son fils, M. A. Sigouin, 2225, rue Gascon, à la suite d'une longue maladie.

La défunte laisse quatre fils : MM. Alexandre, Euclide, Octave et Emile; une fille, Mme Rodolphe Bachand (Evana) et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, en l'église S.-Anselme.

Les anciens du Collège de Montréal

Un groupe d'anciens du Collège de Montréal (1901-1940) s'est réuni au Cercle universitaire ces jours derniers. Etaient présents : MM. les chanoines Hector Désy et William Lessard, Victor Robert, curé de Saint-Charles; Désiré Waddel, P.S.S., économe du Collège de Montréal et Albert Vallières, aumônier; on remarquait aussi MM. Oller Adam, Auguste Prud'homme, Joachim Gélinas, Charles Lepailleur, C. Leroux Dufort et Armand Malchelosse.

Il y eut lecture du procès-verbal, présentation des santés et discours par chacun des convives.

Ces fraternelles agapes se terminèrent par l'élection du chanoine Hector Désy, comme président, succédant à M. Charles Lepailleur; et de M. Auguste Prud'homme, qui fut réélu secrétaire pour une autre année .

Là où les "Spuds" sont patates ou cigarettes

Il appert, au dire du **Honker** des Canadian Airways, qu'un jour du mois dernier les épiceries de Yellowknife, loin dans le nord, ont toutes manqué simultanément de patates. Plus un seul tubercule en magasin, chose grave, assurément.

Un M. Hardham, homme d'affaires décrocheur de commandes, se gratte la tête, puis se rappelle soudain qu'un avion des Canadian Airways est à la veille de partir pour Fort-Smith et retour.

Il appelle Ken Razzell, l'agent de la ligne aérienne, et lui demande d'adresser une note à Fort-Smith demandant pour une piastre de patates à mettre à bord pour le voyage de retour.

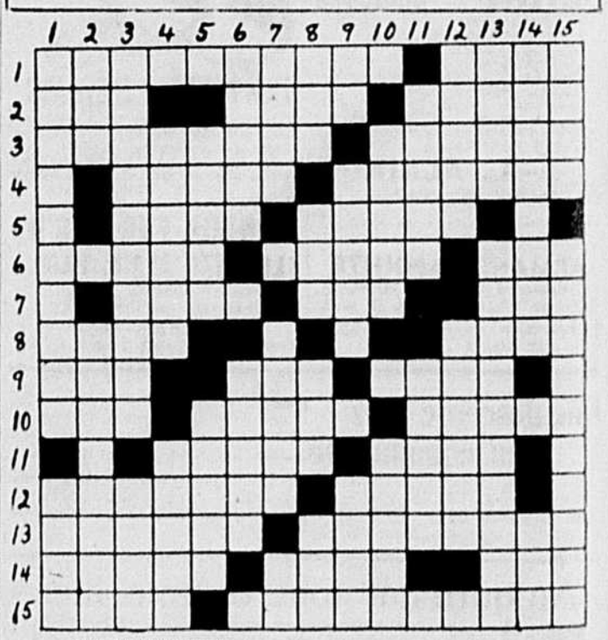
Razzell griffonne : "Please shoot buck's worth spuds to Hardham" (ce qui peut se traduire à peu près: — Dépêche pour une piastre de patates à Hardham, le mot **Spud** étant aussi une expression anglaise familière pour désigner la pomme de terre), passe la note au pilote et expédie l'avion.

Le lendemain, la curiosité de M. Hardham est mise en éveil lorsque le pilote arrivant, lui remet un beau petit colis. A l'ouverture, l'homme d'affaires trouva quatre paquets de cigarettes Spuds ! (c)

Chicoutimi, (DNC) — Les miliciens du centre d'entrainement militaire de Chicoutimi ont fêté joyeusement la Ste-Catherine, lundi soir. La soirée a été des plus agréables, grâce à de généreux concours. Les jeunes gens du camp de Chicoutimi adressent un cordial merci à tous les bienfaiteurs de lundi soir.

Tél. : 2-3430
HENRI TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean

LES MOTS CROISES DE L'ACTION CATHOLIQUE No 835



HORIZONTALEMENT

1—Corruption, dépravation. — Poisson du genre corégone.
2—Bière anglaise. — Dieu des vents. — Dieu des Enfers dans la mythologie hellénique.
3—Linge fin et garni de dentelles, pour le baptême. — Ceinture de crin qu'on porte sur la chair par mortification.
4—Ensemble des adeptes d'un maître. —Tourner sur un pivot.
5—Grand bassin naturel. — Petit mammifère dont on se sert pour la chasse au lapin de garonne.
6—Tempéré dans le boire et le manger. —Se conserver avec ses qualités. — Auteur du "Scarabée d'or", né à Boston.
7—L'Etat militaire (fig.). — Trois fois. —Plante textile.
8—Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin. — De la Turquie.
9—Du verbe rire. — Rivière de Bavière. —Mot latin, qui signifie autrefois.
10—Lettre allemande. — Distance qu'un animal parcourt en volant. — Ville du Japon.
11—Appareil flottant, indiquant la route en mer. — Suite de notes composant un chant (pl).
12—Endommager, gâter. — Titre féodal de certains seigneurs (pl).
13—Action de raser les cheveux ou la barbe. — Du verbe semer.
14—Carreau de terre cuite pour couvrir les toits. — Qui est au bon air. — Du verbe avoir.
15—Foyer de la cheminée. — Nom vulgaire de la lépiote, champignon comestible.

VERTICALEMENT

1—Table à pâtisser. — Ville de Grèce.
2—Roi d'Israël. — Guindeau à bras, sur les bateaux de petit tonnage.
3—Réfléchir, renvoyer la lumière. — Emirat de l'Arabie.
4—Se dit d'une plante privée de fruit. —Odeur répandue par une chose brûlée.
5—Qui contient de l'iode. — Vraiment, oui. (Vx).
6—Patrie des frères Faucher. — Enveloppée et fermée avec un noeud.
7—Fond d'un bateau sans quille. — Tirer avec force un objet à l'aide d'un cordage. — Premier en son genre.
8—Terre entourée d'eau. — Tonneau. — Grande ouverte. — Maigre, décharné.
9—Pronom personnel. — (Argot), gêne, misère. — Du verbe être.
10—Enduire de cire. — Avoir de l'affection pour quelqu'un.
11—Saison froide. — Fleuve de France.
12—Terne, effacé. — Déterminer le titre d'une solution (chim.).
13—Loi, ordonnance. — Petit balai de plumes.
14—Toucher ce qui est dû. — Groupe colossal antique au Vatican.
15—Fils de Jacob. — Petite enclume portative.

Solution du problème no 834

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	Y	U	■	P	L	E	U	R	A	L	■	I	■	D	■
2	■	N	■	O	■	T	R	A	V	A	I	L	L	E	R
3	G	I	R	I	E	■	E	D	I	T	■	S	I	■	O
4	A	V	A	R	S	■	■	E	L	O	I	■	S	O	T
5	L	E	V	E	■	R	A	■	A	N	N	A	■	M	■
6	I	R	E	■	F	E	L	E	■	E	C	I	M	E	R
7	O	S	■	E	L	V	E	N	D	■	U	N	I	R	■
8	N	■	E	M	O	U	S	T	I	L	L	E	R	■	P
9	■	I	S	A	R	■	E	R	M	I	T	E	■	P	O
10	P	U	T	I	E	T	■	A	E	R	E	■	R	A	U
11	■	L	■	L	A	R	A	■	R	E	■	G	A	R	D
12	N	E	T	■	L	I	S	T	■	■	O	R	N	E	R
13	I	■	O	N	■	T	I	R	A	■	R	A	I	N	E
14	O	M	N	I	C	O	L	O	R	E	■	I	■	T	■
15	■	E	■	D	■	N	E	U	T	R	O	N	■	E	U

ADOPTEZ DONC ENO



ENGAGEZ-VOUS dans l'armée des gens bien portants! Prenez ENO . . . et débarrassez votre organisme de ce saboteur dangereux—le déchet de la digestion; la cause des maux de tête, constipation, etc. L'action laxative et alcalinisante d'ENO permet de vaincre facilement cet ennemi de la santé.

Prenez ENO régulièrement ; ; ; soyez toujours FRAIS ET DISPOS!

Ca 26F/40

Vous aimerez ENO AU GOUT AGRÉABLE

— Tu le trouves aussi, toi ?

— Michel m'a dit que vous ne pourriez vous faire à une complète solitude. Comme lui devra s'en aller un jour ou l'autre, le mieux est que je m'installe près de vous.

— Ah ! oui.

— Vous vous rappelez comme votre maison était bien tenue quand j'étais ici, et vos menus soignés, et votre budget bien équilibré...

— Je reconnais que tu es une excellente maîtresse de maison; seulement...

— Seulement ?

— Je ne vois pas qu'une fille qui se fiance après demain puisse faire un établissement bien long chez son père.

— Je renonce à me marier.

— Tu n'épouses plus Jean ! s'écrie-t-il au comble de la stupéfaction.

— Non.

— Mais tu es folle, ma petite fille ! Tu ne retrouveras jamais un mari pareil !

— Je le sais bien.

— Alors ?

— Alors, dit-elle en essayant de plaisanter, je me suis découvert une vocation.

— Bon, toi aussi ! Tu penserais au couvent ? C'est une épidemie alors ?

— Non. Je me sens simplement la vocation de vivre près de mon père. Elle vous déplait ?

Si Monique attendait une réponse enthousiaste, elle est déçue.

— En somme, conclut-il après un instant de réflexion, tu viendrais ici pour permettre à ton frère de s'en aller.

Bien que ce soit la vérité, elle ne juge pas utile de la confirmer brutalement.

— Michel fera ce qu'il voudra. Naturellement, il aura moins de scrupules de vous quitter s'il me sent près de vous.

M. Larmoisy fronce les sourcils : il est refait par cet arrangement et perd des deux côtés : Michel entre au Séminaire, et lui n'a plus de prétexte pour épouser Mlle Renier.

— Et, dis-moi, qu'est-ce que ta mère pense de cette combinaison ?

— Maman m'approuve.

— Elle est devenue bien accommodante. En somme, tu la délaisses pour moi.

— Maman affectionne la solitude qui lui réussit moralement et physiquement.

— En ce cas, ne pouvait-elle se passer de toi plus tôt ?...

— Elle tenait à parfaire elle-même mon éducation, elle y voyait un devoir.

— Elle estime ton éducation achevée maintenant ?

— Oui.

— Et l'ami Jean, que dit-il de cet arrangement ?

La réponse tarde un peu parce que la gorge de Monique s'est gonflée de sanglots.

— Oui, répète-t-il, qu'en pense l'ami Jean ?

— Il m'a comprise, murmure-t-elle enfin.

— Ah ! il t'a comprise ! éclate M. Larmoisy, et ce que je comprends, moi, c'est que mes enfants ne pensent qu'à m'empêcher de refaire ma vie, qu'ils me regardent comme un ennuyeux gêneur, et qu'ils se disputent à qui se sacrifiera pour demeurer près de moi. Donnez-moi plutôt une bonne dose de strychnine, et que ce soit fini : je vous débarrasserai et vous pourrez aller librement l'un vers son bon Dieu et l'autre vers son fiancé !

— Oh ! papa ! proteste Monique qui cherche à l'embrasser.

Il la repousse, il sort de la pièce en renversant un siège. Mais il lui lance avant de disparaître :

— Si c'est pour cela que tu es venue, ce n'était pas la peine. Je ne veux plus de toi chez moi : c'est trop tard !

En larmes, et les yeux rougis, Monique regagne la rue de Grenelle.

Michel n'avait que trop raison ! mieux aurait valu ne rien tenter. Elle a, sans profit, irrité son père, contristé sa mere, repoussé Jean. De ce dernier malheur surtout elle ne se console pas. Si encore elle avait fourni des explications à celui qu'elle aime ! Mais non ! elle s'est contentée de lui adresser un cruel petit mot :

MON CHER JEAN,

Noël ne pourra voir nos fiançailles : un engagement aussi sérieux que celui-là réclame de la réflexion : la réflexion m'a fait comprendre que je n'étais pas libre de disposer de moi-même... Voilà donc un beau rêve qui s'évanouit. Je pleure et maman est désolée. Comservez-moi votre précieuse amitié, mon cher Jean. Elle m'aidera à supporter une existence difficile.

En écrivant ce mot, Monique s'était flattée qu'il y répondrait par une protestation si véhémente que sa résolution en serait peut-être ébranlée.

Or, Jean était venu, mais, par malchance, à une heure où elle était sortie; sa mère l'avait reçu et, avec la mutisme des heures de crise, s'était bornée à lui dire :

—Jean Raquette m'a chargée de t'assurer qu'il t'avait comprise.

Que ce mot de Jean avait paru dur à Monique !

Ainsi, il trouvait tout naturel qu'elle renonçât à lui, qu'elle fît son deuil du bonheur, qu'elle se vouât à un célibat sans charmes pour permettre à Michel d'entrer



St-Gervais (Bell.)

BAPTEME. (D.N.C.). — Le 3 nov., Marie-Luce-Agathe, enfant de M. et Mme Em. Lantagne (Mich. Labbé), Parr. et marr., M. et Mme Ed. Marceau, oncle et tante de l'enfant.

DECES. — Le 8 nov., est décédé subitement, à l'âge de 62 ans, M. Nap. Marceau, époux de Dame Diana Bolduc. Ses funérailles ont eu lieu le 12, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre enfants: Marguerite, Madeleine, Jeanne et Joseph; trois frères: MM. Sylvio, Arthur et Philippe Marceau, demeurant aux Etats-Unis; une soeur: Mme E. Tanguay (Fédora), aussi aux Etats-Unis.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

A L'HOPITAL. — M. Octave Labrecque, marchand, est actuellement à l'hôpital pour y suivre des traitements. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SOIREE AU COUVENT. — Le 21 nov., le 81ième anniversaire de la fondation de notre couvent a donné lieu à une belle soirée dramatique et musicale, organisée par les religieuses du couvent. L'assistance était nombreuse et cette soirée a remporté un réel succès.

SPECIAL

SUCRE gr. Redp., le cent	6.35
FARINE Royal, sac 98 lbs	2.54
FARINE Royal, sac 14 lbs	.45
GRAISSE pure, pqt	.10
VERMICELLE bte 5 lbs	.29
VERMICELLE, bte 20 lbs	.89
RIZ glacé, 10 lbs pr	.58
POIS extra cuisant, 10 lbs	.69
BARLEY fin, 10 lbs pr	.44
GRUAU, 3 minutes, 10 lbs	.44

JUS Tomates Benson, Pois verts, Blé d'Inde et Fèves jaunes ou vertes, doz. .99
2 b. ananas .30 LE TOUT
3 b. poires .38 POUR
3 b. pêches .15
1.13 .99

SALADES aux lég., 10 pr .99
BEANS Catelli, .15 - 9 pr .99
JUS tomates, 1 gal., 3 pr .99
SOUPES assorties, 14 btes .99
CAFE spécial, 2 lbs pr .57
THE Japon, la lb .49
THE noir la lb .59
TRUITES, bte 16 ozs, 2 pr .27
HARENG aux tom. 2 bts .25
EAU Vichy française, bout. 25
POUDRE à toil., val. .15 pr .05

SPECIAL

CORNSTARCH, 3 lbs pr	.25
COCO râpé, la lb	.19
POULET, 4 à 5 lbs, la lb	.20
Beaux DINDES frais, .18 à	.25
BOEUF steer, surl., par 5 lbs	.22
HAUT DE COTE, p. 5 lbs	.10
BOEUF talon, épaule la lb	.11
CROUPE boeuf complète, lb	.09
BOEUF à soupe, par 5 lbs	.05
BOEUF haché, 3 lbs pr	.29
LARD fr. pr rôtir par 5 lbs	.14
VEAU roulé épaule, la lb	18
VEAU roulé fesse, la lb	.23
LARD haché, 3 lbs pr	.50
LANGUE de boeuf fr., lb	.16
AGNEAU frais, qrt devant	.14
AGNEAU frais, qrt derrière	.18
JAMBON cuit tranché, lb	59
JAMBON Picnic sans gigot	.18
BEURRE beurrerie No Gr.	.28
OEUFS frais A Poul., doz.	.35
POMMES de garde Baldwin, Wagner et King, le baril	3.99
POMMES King Baldwin et Greening, 1 minot	1.49
Beaux pamplemousses, 6 pr	.19
RAISIN Malaga, 3 lbs pr	.25
Carottes et Navets, la poche	.59
OIGNONS blc. et rge, pch.	1.25
PATATES blanches, 75 lbs	.59

ARTHUR THIVIERGE
30, rue HERMINE Gros et Détail Tél. : 2-3804

RECUES TROP TARD POUR CLASSIFIER

Ces annonces seront placées sous leurs rubriques respectives dans le prochain numéro.

Avis divers

AVIS est par les présentes donné, à Mme Roméo Gamache, autrefois domiciliée au no 240 de la Reine, Québec, maintenant de lieux inconnus, qu'à moins de ne recevoir d'ici 5 jours de du 27 novembre courant le montant dû pour marchandises en entreposage à 13 rue St-Joseph, les dites marchandises seront mises en vente vendredi, le 6 décembre 1940, sans préjudices à nos droits pour le recouvrement de toute balance restant que, après la dite vente, frais d'encanteur et dépenses d'annonces déduits. LES ENCHERES MARCEAU, ENR., 12 RUE ST-JOSEPH, Québec. 15745—28/11 (6 fs) 24.

Hommes demandés

HOMME D'EXPERIENCE DEMANDE comme premier commis, dans un magasin général. Devra fournir références. Ecrire: BOITE POSTALE 300, AMQUI, CO., MATAPEDIA. 15744—28/11 (6 fs) 74.

ON DEMANDE un homme pour ouvrage à l'année, ou prendre soin d'un troupeau de vaches et faire divers ouvrages de ferme. S'adresser: 528 ST-JOSEPH, LAUZON. 15742—28/11 (6 fs) 74.

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE chez un médecin de campagne, 1 enfant. Personne sérieuse, connaissant la tenue générale de maison. Références exigées. S'adresser: MME J. DANEAU, ST-FRS. du LAC, Yamaska. 15743—28/11 (1 fs) 143.

Volailles

AVICULTEURS.—Nous payons express et les retours d'argent pour recevoir vos oeufs garantis frais de la semaine, à coquille bien propre, provenant que de votre poulailler seulement. Ecrivez pour plus d'informations à COMPTOIR DES AVICULTEURS ENR., 32 RUE STE-ANGELE, Québec. 15748—28/11 (2 fs) 155.

DANS LA COUR SUPERIEURE
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
Dist. des Trois-Rivières.
No. — 6235.
FERNAND SEGUIN,
vs
HENRY BEETZ,
Défendeur.

AVIS PUBLIC est donné que les biens et effets mobiliers du dit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un BREF DE FIERI FACIAS DE BONIS seront vendus en justice en vertu du même bref, à dix heures de l'avant-midi, (Heure avancée), le 7 décembre 1940, à 41, rue Octave, à Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en: Une série de sept volumes "Lands et Peoples".

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 28 novembre 1940.
Roger LAROCHELLE,
Huissier Cour Supérieure.

DANS LA COUR SUPERIEURE
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No. — 41512.

Demanderesse,
THE QUEBEC RAILWAY LIGHT & POWER COMPANY,
vs
ADELARD-B. CLOUTIER,
Défendeur,
et
LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.,
Tiers-saisie.

AVIS PUBLIC est donné que les biens et effets mobiliers du dit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un BREF DE SAISIE-ARRET AVANT JUGEMENT seront vendus en justice en vertu d'un BREF DE VENDITIONI EXPONAS à onze heures de l'avant-midi, (Heure Avancée), le 7ième jour de décembre 1940, à la place d'affaires de la tiers-saisie, à Québec, rue Dorchester, No. 25. Les dits biens meubles et effets consistant en: Un camion-automobile de marque "Ford", modèle 1940, et accessoires.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, le 28 novembre 1940.
Roger LAROCHELLE,
Huissier Cour Supérieure.

Cartes de Remerciements pour Sympathies et Souvenirs Mortuaires
L'Imprimerie de l'"Action Catholique", fait une spécialité dans ces imprimés. Liste de prix et modèles fournis avec plaisir sur demande. Téléphone : 3-4771.

Mois des âmes du purgatoire

VINGT-HUITIEME JOUR

Le Saint Sacrifice

En célébrant le saint sacrifice, dti saint Cyrille de Jérusalem, nous prions pour ceux qui sont décédés parmi nous, estimant que leurs âmes reçoivent beaucoup de secours du sacrifice redoutable de nos autels; nous offrons à Dieu Jésus-Christ son Fils, mort pour nos péchés, afin de rendre propice à eux et à nous celui qui de sa nature est très porté à la clémence." C'est surtout, dit le concile de Trente, par le sacrifice toujours efficace de nos autels, qu'on peut soulager les âmes du Purgatoire. En effet, ce sacrifice auguste renferme le prix de toutes les oeuvres satisfactoires; c'est un Dieu qui est ici le prêtre et la victime, le sacrificateur et l'oblation. Il contient la source infinie de tous les mérites dans l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. Une seule goutte de son sang rédempteur peut effacer tous les crimes de la terre. Indépendante du mérite de celui qui l'offre ou qui le fait offrir, la valeur de ce divin sacrifice lui vient uniquement de Jésus-Christ; à l'autel comme sur la croix, il est toujours EXAUCE A CAUSE DE LA DIGNITE DE SA PERSONNE. Représentons-nous lorsque nous assistons à la sainte messe, les saintes âmes entourant l'autel et attendant avec une sainte allégresse l'effusion du sang de l'Agneau sans tache. Un saint docteur assure qu'après chaque messe beaucoup d'âmes captives prennent leur essor vers le ciel.

EXEMPLE

Il y avait un saint prêtre, très affligé de la mort d'un ami, raconte le vénérable curé d'Ars. Il reconnut qu'il ne pouvait rien faire de plus utile que d'offrir le saint sacrifice pour le repos de son âme. Au moment de la consécration, il prit l'hostie entre ses doigts et dit : "Père saint et éternel, faisons, je vous en conjure, un échange. Vous tenez l'âme de mon ami qui est en Purgatoire, et moi je tiens le corps de votre Fils qui est entre mes mains : eh bien ! délivrez mon ami ,et je vous offre votre Fils avec tous les mérites de sa mort et de sa passion." Et il vit aussitôt cette âme s'envoler radieuse vers le ciel.

ILLA DIE

La sévérité sera telle en ce jour qu'à peine le juste sera sauvé. Nul coupable ne se soustraira aux arrêts de Dieu, et chacun recevra le traitement qu'il mérite, ô Marie !

SERVICES SPECIAUX

($1.00) P. FERLAND ($1.00)
TEINTURIER-NETTOYEUR EXPERT. — Seule véritable Maison d'un Ton Plus Clair, offre son nettoyage scientifique, prix populaire $1.00 pour robes unies, complets à morceaux, paletots printemps, etc. Teinture, fait par véritables Experts. P. FERLAND, 153-159, DU PONT. Tél. : 4-3531.
15221—11-11 (26 fs) S.S.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE. — Anesthésie au gaz. Bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 h. à 8.30 h.
173, 3e Avenue, Limoilou
Tél. : 4-1232— Rés. : 8202
15574—25-11 (26 fs) S.S.

AU SALON FLEURI ENREG.
362, St-Joseph, Tél. : 5068
Fleurs naturelles et artificielles pour toutes occasions
Mme C. BLANCHET, Prop.
Tél. : 4-3021
15524—21-11 (26 fs) S.S.

FISTULE ANALE
TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande
Dr L.-G. PERRIN
24, du Pont, Québec
15409—16-11 (26 fs) S.S.

CHARLES CLOUTIER
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeur. Service jour et nuit. Satisfaction assurée. Service d'ambulance. Employés compétents et courtois. Maison fondée en 56, bureau 174, D'AIGUILLON, Tél. : 6210.
14834—2-11 (Sam. mar. j. au 31-12) S.S.



DELWAIDE & GOFFIN
Manufacturiers de monuments
Diplômés des écoles Industrielles et Ateliers de Sculpture de Liège, Belgique.
Le plus beau choix en ville.
12 du Havre
CHICOUTIMI
1365, St-Vallier Québec
15106—7-11 (J. s. mar. au 4-1) S.S.

MADELEINE ENR.

TROUSSEAUX DE BAPTEME brodés sur tulle, chapeaux angora, laine corticelli 100% $3.49. Gants angora pour dame $4.00. SPECIALITE : estampage nappes, fauxdraps, sur toile et coton 21¾, SCOTT, 15070—31-10 (J. s. mar. au 28-12) S.S.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BERNARD. — A l'hôpital du St-Sacrement, le 26 novembre 1940, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Ermida Beaulieu, épouse de feu Mastai Bernard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 164, rue Notre-Dame des Anges, à 8 h. 15, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

15709—27-11 (2 fs)

BERNARD. — A l'hôpital de St-Georges de Beauce, le 26 novembre 1940, à l'âge de 89 ans, est décédée dame veuve Elzéar Bernard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de l'hôpital de St-Georges, à 8 h. 15, pour l'église de Beauceville.

15731—28-11 (1 fs)

BOURBEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 28 novembre 1940, à l'âge de 38 ans, est décédé Ernest Bourbeau, fils de feu Joseph-Etienne Bourbeau, cultivateur et de dame Edwidge Rainville.

Les funérailles auront lieu lundi, le 2 décembre, à 9 heures, en l'église de Boischatel et de là au cimetière de la paroisse.

15751—28-30-11 (2 fs)

DORVAL. — A l'hôpital du St-Sacrement, le 27 novembre 1940, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédée dame Délina Côté, épouse de feu François Dorval.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de chez son gendre, M. Jules Bussières, 29, rue Dollard, à 8 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

15753—28-11 (2 fs)

FORGUES. — A Québec, le 27 novembre 1940, à l'âge de 59 ans, est décédé J.-B.E. Forgues, de Forgues & Dubé, époux de dame Marie-Julie Grondin.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 518, rue St-Cyrille, à 8 h. 45, pour l'église des Saints-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Charles.

15750—28-11 (2 fs)

HUDON. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 novembre 1940, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Eugénie Hudon, fille de feu Michel Hudon, et de feu dame Thaïs Dechêne.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures, en l'église de Rivière-Ouelle et de là au cimetière paroissial.

Départ de la maison mortuaire, 116, rue des Franciscains, vendredi, à 5 heures p.m. pour la traverse de Lévis.

15749—28-11 (2 fs)

LANDRY. — A Ste-Hénédine, le 26 novembre 1940, à l'âge de 68 ans et 6 mois, est décédée dame Delvina Doyon, épouse de feu sieur Louis-Philippe Landry, marchand.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 novembre, à 9 h. 30 (heure solaire), après l'arrivée du Québec Central, à Ste-Hénédine.

L'inhumation sera faite à Ste-Marguerite.

15725—27-11 (2 fs)

ROBITAILLE. — A Cap-Rouge, le 27 novembre 1940, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Philéas Robitaille, époux de feu dame Eugénie Delisle.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 7 h. 55, pour l'église de Cap-Rouge et de là au cimetière de l'Ancienne Lorette.

15752—28-11 (2 fs)

TOUTANT. — A St-Casimir, est décédé M. Roger Toutant, époux de dame Fabiana Mailhot.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 h. 30, en l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.

15754—28-11 (1 fs)

WAGNER. — A Québec, le 26 novembre 1940, à l'âge de 71 ans et 5 mois, est décédé M. Philippe Wagner, époux de dame Vitaline Deschêne.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 10, rue Petit-Champlain, à 8 h. 45, pour la basilique et de là au cimetière Belmont.

15723—27-11 (2 fs)

Remerciements

SAILLANT. — M. et Mme Ulric Saillant, de St-Grégoire de Montmorency, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Yvette Saillant, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

15741—28-11 (1 fs)

Peaux à fourrure
Classification correcte
Prix du marché
Demandez nos cartes d'envoi par la poste. Vous recevrez notre chèque avec offres détaillés, promptement.
Vos peaux seront bien gardées, et retournées à demande, dans les dix jours de réception de votre envoi.
J.-B. Laliberté
(limitée)
Une entreprise familiale,
74e année de service au public
145, rue St-Joseph
QUEBEC

THÉ "SALADA"
MARQUE BRUNE
Pqt ½ lb .39 Pqt 1 lb .78


la graisse parfaite pour tous les usages culinaires
Bte 1 lb .21 Bte 3 lbs .55


SOUPES VIEUX QUEBEC au pois ou aux légumes, grosse bte .10
FARINE ROBIN HOOD Sac 7 lbs .25


SARDINES Brunswick 2 btes pour .11


CIRE A PLANCHER SUCCES Can 20 ozs .59 Can 40 ozs .98
Old Dutch Cleanser
OLD DUTCH véritable, 2 btes pour .21


Ammoniaque "Handy" la pqt .06

EPICIERS-UNIS
PRIX REDUITS pour les 29 et 30 nov.
(AU COMPTANT)
FARINE PREPAREE BRODIE XXX Pqt 3 lbs .21 Pqt 5 lbs .31
BISCUITS CHRISTIE, "Pride Assorted", pqt 1 lb .34
SOUPES HEINZ, variété au choix, format régulier, 3 boites pour .27
GRUAU OGILVIE, prime, ustensiles de cuisines, le pqt .31
POUDRE JUNKET, pour crème à la glace, 3 pqts pr .25
Tomates AYLMER Bte 15 ozs, 2 pr .19
FROMAGE FORTO, Bte 5 lbs 1.21
Marmelade Good Morning Pot 1 lb .22 Pot 2 lbs .33
FRUITS A SALADE S.P.C. Bte 16 ozs .23 Bte No 2½ .33
JUS DE PAMPLEMOUSSE "Trinidad", bte 20 ozs .10
NOIX PECAN, Extra Large, nouvelle récolte, la lb .23
CHOCOLAT UNIS, Assorti, de Ganong, Bte 3½ lbs .87
S.O.S. Pqt 4 tampons .14 Pqt 8 tampons .23



Catsup Heinz format économique. 6 Bout. de 5 oz. pour .29


grosse boite 28 ozs, la bte .13


huile à frire, Can 1 lb .25 Can 2 lbs .45


MOUTARDE SCHWARTZ Pot 30 ozs .23


Lames de rasoir Gillette, 5 pour .25


Savon IVORY format moyen .06 gros .09 morceau

P&G SAVON P & G Naptha, 10 pr .39
Nouveau, améliore mousse 25% plus vite
CHIPSO Merveilleuses Lamelles" Pqt moyen .09 Gros paquet .23 Pqt géant .47

CHEZ NOS EPICIERS - BOUCHERS
Damase BLAIS 174 Ste-Thérèse Tél. : 3-2535
Oscar FERLAND 155 St-Sauveur Tél. : 4-0004
Rosaire BEDARD Charlesbourg Tél. : 4-0769

BOEUF DE L'OUEST
Haut de côte, 5 lbs et plus, lb .12
Bas de côte, 5 lbs et plus .06
Croupe complète .09
Surlonge .26
BOEUF haché, 3 lbs p. .35
JEUNE LARD, soc ou épaule .15
FESSE de lard comp. .18
LARD haché, 3 lbs pr .49
VEAU DE LAIT dans la longe .22
AGNEAU, quart. dev. .18

AMUSEMENTS

BINGO A SAINT-MALO

Vendredi, le 29 nov., à 8 h. 45 précises, grand bingo au profit des oeuvres paroissiales. 50 tours 25 sous; salle confortable, fraiche, hautparleur, service prompt; à dix heures, les 50 tours sont finis. Grande variété de prix en lingerie pour dames : bas Phantom-silk, robes, etc., lampes, couvertes, aluminium, couvre-pieds, etc. Magnifiques prix de présence. Les chars à la porte. En foule, vendredi, le 29 nov. et tous les vendredis.

(Comm. org.)

BINGO "LUMINEUX"

A N.-D. DE GRACE

Vendredi soir, à 8 h. 30, le 29, 40 tours pour 25c. 100 chances pour 35c. Plusieurs prix de présence. Assortiment de prix nouveaux et d'une plus grande valeur.

Course au trésor : $20.00.

BINGO EXCEPTIONNEL

Vendredi soir, à 8 h. 45 précises, bingo exceptionnel à la salle St-Pierre. Tous les billets donnés durant le mois de novembre sont valables pour le tirage d'une magnifique paire de couvertes et d'une belle parure de cou ou une montre-bracelet, au choix.

40 tours pour 25 cts, 10 tours gratis de $1.00. Prix nombreux et variés. Ce bingo est au profit des oeuvres missionnaires.

BINGO A ST-JOSEPH

Ce soir, à la salle du couvent, 202, rue Montmagny, à 8 h. 45, 100 chances pour 25c., 6 tours gratuits.

Conservez vos coupons pour le tirage de la machine à coudre électrique.

ST-FIDELE

EUCHRE-BRIDGE

Lundi, le 2 décembre, à 8 h. 30 précises, grand euchre-bridge, à la salle paroissiale de St-Fidèle, au bénéfice de l'église.

Admission : 0.35. Aucune rafle et de beaux prix à gagner, que vous pouvez voir en montre chez M. J.-R. Maheux, épicier, 126, 3e Avenue.

St-Victor (Beauce)

Baptêmes. (D.N.C.). — Le 7 oct., Jos.-Gérard-Lucien-Rodrigue, enfant de M. Alcide Rodrigue.

— Le 18, Jos.-Jean-Raoul-Paulin, Bernard, fils de M. Antoine Jolicoeur.

— Le 18, Jos.-Jean-Raoud-Paulin, fils de M. Philippe Bernard.

— Le 22, Jos.-Marcel-Gaëtan, fils de M. Cyrias Lagueux.

— Le 28, Marie-Anne-Jeannine-Thérèse, fille de M. Emile Létourneau.

— Le 29, Marie-Annette-Huguette, fille de M. St-Jean Poulin.

— Le 30, Marie-Gaétane, fille de M. Hercule Fortin.

Sépultures. — Le 2 1oct., dame Sara Dupuis, épouse de feu Chs Bernard, à l'âge de 73 ans et 6 ms.

— Le 28, dame Angélina Breton, épouse de feu Ferdinand Lessard, à l'âge de 79 ans et 4 mois.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 28 novembre 1940.

SOUMISSIONS POUR UNE AUTOMOBILE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSIONS POUR UNE AUTOMOBILE" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à MERCREDI LE 4 DECEMBRE 1940, à 4 hrs P.M. (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.
28-29-30 novembre
2- 3- 4 décembre

E. NORMAND
368, rue St-Joseph
EPICERIE DE CHOIX
TEL. : 8188 — 8189

PATATES locales No 1	.89
PATATES N.-B. No 1	.80
OIGNONS, la poche	1.25
BEURRE beurrerie No Gr.	.28
BEURRE laiterie	.26
GRAISSE pure, 20 lbs	2.60
POMMES King, baril	3.50
POMMES de garde Wagner	3.85
POMMES Baldwin, Ontario	5.00
POMMES Wealthy, 1 minot	1.50
POMMES pour cuire, panier	.19
VERMICELLE, 20 lbs	.89
NAVETS, la poche	.54
CAROTTES, la poche	.59
THE noir vér. Orange Pekoe	.65
THE noir Ceylan	.55
THE Japon, la lb	.48
CAFE frais moulu, 2 lbs pr	.45
MELASSE, le gallon	.69
10 lbs FEVES avec cadeau	.59
10 lbs POIS, gros No 1	.89
10 lbs petits POIS et cadeau	.69
10 lbs FARINE avec cadeau	.30
10 lbs RIZ avec cadeau	.58
10 lbs GRUAU	.45
10 lbs BARLEY	.55
ALLUMETTES, 3 boites	.25
10 SAVONS du pays	.20
FARINE Robin Hood, 24 lbs	.85
FARINE Robin Hood	2.87
FARINE Robin Hood, 7 lbs	.27
FARINE à pain Buffalo	2.30
GRUAU, la poche	2.75
BEURRE No 1, la caisse	16.50
ATACAS, la pinte	.18
TOMATES, la caisse	2.55
PEACHES, 2 boites pour	.25



LE FANTOME 540

par Lee Falk et Ray Moore



L'exemple, pour muet qu'il soit, est un des plus puissants instructeurs qu'il y ait au monde. Son école est celle de la vie pratique, où l'enseignement se donne par l'action, toujours plus convaincante que la parole. L'enseignement oral peut bien nous indiquer la voie; mais c'est la force persistante et silencieuse de l'exemple qui se communiquant à nous par les habitudes et se mêlant à notre existence, nous entraîne avec elle.

SMILES.

Calendrier

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1940

Aujourd'hui :

S. Jacques de la Marche, conf.

DEMAIN

S. Saturnin, abbé

QUARANTE-HEURES

Ste-Anne de Beaupré

SOLEIL :	Lever :	7.16
	Coucher	4.19
LUNE :	Lever :	6.09
	Coucher :	4.08

LES MAREES DE DEMAIN (H.S.)

Hautes : 5.55 a.m. — 6.11 p.m.
Basses : 1.17 a.m. — 1.23 p.m.

LUNES DU MOIS

Prem. quart., le 6, à 4 h. 8 m. du soir
Pleine lune, le 14, à 9 h. 23 m. du soir
Der. quart., le 22 à 11 h. 36 m. du mat.
Nouv. lune, le 29, à 3 h. 42 m. du mat.

Température

Beau et froid, aujourd'hui et demain.

Aujourd'hui

Kiwanis. — Dejeuner-causerie à midi et demi, au Château Frontenac. Conférencier : M. Gérard Letendre, qui parlera de l'industrie minière.

Ligue antituberculeuse.—A 8 h. 30, soirée à la salle paroissiale de Lamolloi. Conférence par le Dr Georges Gregoire et presentation de films.

A Saint-Sacrement. — Conférence avec projections lumineuses, par Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., sur ses missions du Basutoland.

A Saint-Jean-Baptiste.—A 8 h. p.m., à la salle paroissiale St-Jean-Baptiste, soirée annuelle de la Congrégation.

A Loretteville.—Concert à la salle Montcalm, par l'Harmonie St-Ambroise et celle du Patronage Laval, à 8 h. 30.

Les Jeudis Familiaux.—Cours réguliers à l'Ecole des sciences sociales de l'Université, par le Dr Wilfrid Lebloud et Mlle Pinault-Léveillé, à 8 h. et à 9 h. p.m.

Cercles de Femmes canadiennes. —A 3 h. 30, au Château Frontenac, conférence de M. Henri Coursier, consul général de France à Montréal, qui parlera de Montaigne.

Syndicats catholiques.—Charpentiers-menuisiers; briqueteurs-maçons; sect. tanneurs-corroyeurs, U.P.T.C.; ingénieurs-mécaniciens.

Pas seulement les militaires

On a l'habitude de redouter les militaires et de leur imputer nombre de désordres. Ce n'est pas toujours entièrement juste.

Le cas de Montmagny démontre, après beaucoup d'autres, que certains civils partagent avec les militaires la responsabilité de certaines disgrâces humaines.

Hier, une délégation de Montmagny, très imposante par le nombre et la qualité, est venue demander à M. le premier ministre Godbout de faire en sorte que la loi des liqueurs soit mieux observée à Montmagny, où les violations de cette loi sont d'autant plus graves dans leurs conséquences que les jeunes soldats sont les premières victimes du commerce illicite d'alcool.

M. le Premier Ministre a promis d'intervenir, et les délégués, enchantés de l'accueil reçu, comptent bien que les dirigeants civils, l'autorité militaire, la population et les soldats seront désormais débarrassés de ce fleau de l'alcool.

Conclusion pratique : les soldats ne sont pas coupables de tout le mal auquel ils sont mêlés. Certains civils, âpres au méprisable gain que procure le commerce clandestin d'alcool, sont plus coupables que les soldats de certains désordres qui déshonorent plusieurs de nos localités.

Dirigeons, quand il le faut, nos blâmes du côté des civils plutôt que des soldats et de leurs chefs. Ce sera plus juste.

Surtout, pas de pitié pour les exploiteurs de la passion de l'alcool.

E. L.

Pour vous

Instituteurs, institutrices

Dans votre mission d'éducateurs de l'enfance, l'ouvrage de l'abbé Courtois **"Pour réussir auprès des enfants"** vous sera d'une grande utilité pratique. Lisez ce livre. Prix : $0.50. La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Vient de paraître :

Education familiale

Ce précis est inspiré des programmes de l'enseignement secondaire féminin. 1ère partie : idéal de femme; 3e partie : idéal d'enfant, éducation physique, formation intellectuelle, morale et religieuse. Prix : $1.20, par la poste 1.30. La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Nouveauté :

Le désir de Jésus

Par Mgr Camirand. Une nouvelle édition du deuxième volume de la collection "Pour votre Ministère". Prix : 0.80. La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

La Ligue Catholique Féminine

comité diocésain de Québec.

CONVOCATION

Les Présidentes et les officières des commissions diocésaines, les présidentes, les officières et quelques membres des sections paroissiales sont cordialement invitées à la séance du Comité diocésain de la Ligue catholique féminine, qui aura lieu le lundi, 2 décembre, à 2.30 hrs PRECISES, à la Centrale d'Action catholique, 3 Boulevard Charest. Monsieur l'abbé L.-E. Hudon, aumônier diocésain, donnera un cours sur "L'EDUCATION DE L'ADOLESCENCE".

Nous comptons sur une nombreuse assistance.

Mme J.-Ludger BEAULIEU,
présidente diocésaine.

Les 25 ans de l'arrivée des PP. du St-Sacrement à Qué.

Le programme des manifestations des 5, 6, 7 et 8 décembre.— Son Eminence présidera la clôture de ces fêtes.— Une messe pontificale par Son Excellence Mgr Georges Courchesne.

CEREMONIES RELIGIEUSES

Des fêtes solennelles marqueront les cinq, six, sept et huit décembre, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation, à Québec, de la congrégation des Pères du T. S. Sacrement. Ces fêtes sont organisées pour remercier le Christ-Roi d'avoir établi, au milieu de nous, sont trône de rayonnant amour. Un bon moyen de nous acquitter de ce devoir de reconnaissance c'est de tâcher d'accroitre la ferveur de nos hommages et la confiance de nos prières.

Voici le programme et l'horaire de ces fêtes :

LE JEUDI, 5 DECEMBRE

OUVERTURE

A 4 heures du soir,

Adoration prêchée aux élèves du Grand Seminaire de Québec.
"Le Bienheureux Père Eymard et le Prêtre",
par le R. P. Robert Fortin, S.S.S.
Bénédiction du T. S. Sacrement par M. le chanoine Ferdinand Vandry, directeur du Grand Seminaire.

A 7.30 heures du soir,

Sous la présidence de Son Excellence Révme Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec.
"L'oeuvre du Bienheureux Pierre-Julien Eymard",
par
M. le chanoine Eugène Carrier, V.F., curé de Lévis.
Réception dans la Garde-d'Honneur du T. S. Sacrement.
Bénédiction du T. S. Sacrement.

A 11 heures du soir,

Adoration prêchée aux Messieurs de l'Adoration nocturne de Québec.
"Le Règne du Christ-Roi par l'Evangile et l'Eucharistie",
par le R. P. Victor Lelièvre, O.M.I.
Bénédiction du T. S. Sacrement.
Messe et Communion.
Célébrant : Mgr Ulric Perron, V.G.

VENDREDI, 6 DECEMBRE

A 8.30 heures,

Messe et communion pour les élèves du collège Saint-Charles-Garnier.
Célébrant :
R. P. Domée Bergeron, S.J., Recteur.
Sermon par le
T. R. P. Romain St-Cyr, S.S.S., provincial.
Sujet :
"Eucharistie et Jeunesse"

A 3 heures du soir,

Heure d'adoration pour les membres de "la Ligue Catholique Féminine" de Québec.
Sujet :
"L'Eucharistie, principe d'Action catholique"
par le R. P. Francis Goyer, S.S.S.
Bénédiction du T. S. Sacrement par M. le chanoine Alfred Chamberland directeur diocésain de l'Action catholique.

A 7.30 heures du soir,

Heure d'Adoration pour tous les Fidèles. Sujet :
"La Présence réelle"
par le R. P. Edmond Ouellet, S.S.S.
Bénédiction du T. S. Sacrement par M. le chanoine François Blanchet.

SAMEDI, 7 DECEMBRE

A 8.30 heures,

Messe "en Cantiques"
pour les élèves du collège Notre-Dame de Bellevue.
Célébrant : R. P. Alric Caron, S.S.S.
Sermon par
le T. R. Père Romain St-Cyr, S.S.S. Provincial. Sujet :
"Eucharistie et Jeunesse"

A 10 heures,

Adoration dialoguée pour les Enfants des Ecoles.
par le R. P. Gabriel Chaput, S.S.S.
Bénédiction du T. S. Sacrement par le T. R. P. Romain St-Cyr, S.S.S. Provincial.

A 3 heures du soir,

Heure d'Adoration prêchée pour les Religieux et les Religieuses, par le R. P. Robert Fortin, S.S.S.
Sujet :
"La formation eucharistique de l'enfant".
Bénédiction du T. S. Sacrement par le T. R. P. Fernando Gaudet, S.S.S., Consulteur général.

A 7.30 heures du soir,

Sermon sur
"L'Intensification de la vie chrétienne par l'Eucharistie"
par
M. le curé Arthur Gauthier, de Giffard
Bénédiction du T. S. Sacrement.
Adoration prêchée à la "Jeunesse Catholique" par le R. P. Francis Goyer, S.S.S.
Messe et communion.

DIMANCHE, 8 DECEMBRE

A 8 heures,

Messe de communion. Célébrant : T. R. P. Romain St-Cyr, S.S.S., Provincial.
Allocution.

A 10.30 heures,

Messe pontificale par Son Excellence Révme Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.
Sermon sur
"L'Immaculée Conception"
par le T. R. P. Romain St-Cyr, S.S.S. Provincial.
A l'orgue : La Chorale des Frères des Ecoles Chrétiennes, de Ste-Foy.

A 7.30 heures du soir,

Sous la présidence de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I. archevêque de Québec.
Sermon sur
"Notre-Dame du T. S. Sacrement"
par M. le chanoine Cyrille Gagnon, vice-recteur de l'Université Laval.
Procession et
Bénédiction du T. S. Sacrement présidées par Son Eminence.
Chant du "TE DEUM".

Errata

Le président du Syndicat Catholique de l'Interprofessionnel de Chicoutimi est M. Uldéric Bouchard. C'est par erreur bien involontaire que le journal mentionnait lundi dernier, M. Uldéric Bédard.

Les opérations devront cesser

La corporation de l'aqueduc de Saint-Casimir a obtenu, hier, une injonction interlocutoire contre M. Vincent Bélanger, du même endroit, pour l'obliger à discontinuer les opérations de son moulin, jusqu'à ce que les tribunaux aient rendu jugement sur un litige pendant entre les deux parties. La corporation alléguait dans sa demande que M. Bélanger avait installé son moulin près de la source de l'aqueduc, sans droit et contrairement à une ordonnance du ministère de la Santé, en date de 1932.

Les tribunaux sont déjà saisis d'une action pétitoire prise par la corporation contre M. Bélanger.

Marins français

TOULON, 28. — (BUP). — Le navire-hôpital "Canada" est arrivé hier à Toulon avec 67 officiers et 1,200 matelots venant des navires de guerre français internés dans les ports anglais. Quelques-uns d'entre eux étaient malades ou blessés mais les autres, après une courte permission, reprendront la mer.

Souci du Bon Parler

Les éditions Bernard Valiquette ont publié la même semaine la septième édition du dictionnaire du Bon Langage et la cinquième édition du Manuel du Bon Parler ou stylistique canadienne, tous deux de l'abbé Etienne Blanchard. N'est-ce pas là un indice de l'accroissement du souci de la correction du langage chez les nôtres ?

BAZAR DE SAINT-FIDELE

TIRAGES -- RESULTATS

1—$100.00 **en argent** : M. Achille Simard, 92, 8e Avenue, Québec-Ouest, no 10326.
2—**Bon de $100.00** en marchandises : M. Pierre-Paul Giguère, 92, 13e Rue, no 6523.
3—**Ameublement de chambre à coucher** : M. Gérard Lefebvre, 239, 8e Avenue, no 13618.
4—**Bicycle juvénile C.C.M.** : Mlle Gisèle Lambert, 145, 13e Rue, no 5468.

Félicitations, et à tous sincères remerciements.

RENE CHALOULT
AVOCAT
105, côte de la Montagne
Québec. Tél. : 2-8241

UNE VENTE À



1.00

Solde de nos assortiments de 2.50 à 5.95, parmi lequel vous rencontrerez plusieurs chapeaux de feutre-fourrure —

CES CHAPEAUX

seront en vente à partir de demain

Tentez votre chance, mesdames — Parmi cette collection, il y a sûrement un modèle qui rencontrera vos goûts — C'est une occasion que vous ne pouvez dédaigner —

3e étage, Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC
LIMITEE

3,500 tonnes d'acier dans la charpente du nouvel immeuble

La construction du nouvel hôpital Saint-Michel-Archange avance très rapidement.— Les travaux sont visités par l'hon. H. Groulx et son sous-ministre, le Dr Jean Grégoire.

EDIFICE DE 7 ETAGES

L'hon. Henri Groulx, ministre de la Santé et du Bien-être social dans le gouvernement Godbout, a visité, hier matin, l'hôpital St-Michel-Archange en construction. Il était accompagné de son sous-ministre, M. le Dr Jean Grégoire. Le ministre fut reçu par le surintendant, le personnel médical, les architectes, les entrepreneurs, le notaire Lavery Sirois, l'assistante provinciale, soeur St-Théodule et les RR. Srs Ste-Durie, St-Ernest, St-Amand, etc.

Le ministre a été heureux de constater avec quelle rapidité les travaux de construction de ce grand hôpital ont été poussés.

La construction a été commencée le 14 mai dernier. Dès le 1er septembre, le premier des huit pavillons de l'hôpital était couvert et, depuis cette date, le toit a été posé sur six autres pavillons. Le 20 décembre, tout l'immeuble sera à l'abri. Il aura été dressé en sept mois et demi.

Le nouvel hôpital St-Michel Archange a une façade de 634 pieds de longueur avec, au centre, une aile de 588 pieds de profondeur, pour la chapelle, la salle de réunion et les services généraux, et, aux extrémités, deux ailes de 204 pieds de profondeur. Le tout a 7 étages.

Pour démontrer l'envergure de cette construction, il suffit de dire qu'il y est entré 3,500 tonnes d'acier de structure.

L'hon. M. Groulx s'est dit émerveillé que l'on ait érigé ce vaste et solide immeuble à l'épreuve du feu en si peu de temps.

Après avoir visité le nouvel hôpital en construction, le ministre s'est rendu à la clinique Roy-Rousseau, où il a été reçu par des dirigeantes de la communauté des Soeurs de la Charité, qui veillent avec tant de dévouement sur cette grande institution, par le surintendant, M. le Dr Saluste Roy, et le personnel médical.

L'hon. M. Groulx a exprimé la gratitude du gouvernement et de toute la province aux Soeurs de la Charité pour la grande oeuvre sociale qu'elles accomplissent à St-Michel Archange et dans de nombreuses institutions. La société a contracté envers les bonnes Soeurs une dette de reconnaissance qui doit être comprise par les pouvoirs publics.

L'incendie de l'hôpital St-Michel Archange a été une rude épreuve pour les Soeurs de la Charité. Ce malheureux événement les oblige à s'imposer de lourds sacrifices, à vivre à l'étroit, à loger temporairement leurs malades dans plusieurs immeubles d'un espace insuffisant. La hâte avec laquelle la construction du nouvel hôpital a été poussée jusqu'ici est une consolation pour la communauté, et le ministre s'en est dit très heureux.

L'hon. M. Groulx a aussi exprimé sa satisfaction aux entrepreneurs du nouvel hôpital, la maison Dansereau limitée. Il a souhaité que les travaux soient continués avec la même célérité car le ministère de la Santé doit insister pour que les malades, confiés aux soins des Soeurs de la Charité et dont le gouvernement a la responsabilité, soient hospitalisés dans des conditions qui excluent toute inquiétude.

On craint fort que les travaux ne soient quelque peu retardés à cause de la difficulté à se procurer actuellement, certaines matières premières.

Le contrat pour les enduits vient d'être accordé x la firme Lebel et Bourret, entrepreneurs-plâtriers, de Québec.

Il y a encore un pavillon dont la structure en fer n'est pas érigée et deux dont les murs de pierre ne sont pas commencés.

L'homme qui se sacrifie a le droit de tout demander à Dieu.

P. DIDON

Fusillé



● Ion Gigurtu, ancien premier ministre de Roumanie, qui aurait été exécuté hier avec une soixantaine de compagnons pour avoir trempé, sous l'administration du roi Carol, à l'assassinat de membres de la Garde de Fer.

Les Espagnols ont renforcé Tanger

LONDRES, 28. — BUP — Richard-A. Buttler, sous-secrétaire au Foreign Office, a annoncé hier que les troupes espagnoles de Tanger ont été renforcées depuis l'occupation de l'ancienne zone internationale.

A l'école d'Action Catholique

Ce soir, à 8 h.: "L'Action catholique et ses relations avec la politique", par M. l'abbé Charles-Omer Garant.
A 9 h.: "Les corporations" (2e cours) par Mtre Léo Pelland, avocat.
Entrée libre: chambre 104, 3 boulv. Charest.

La majorité de l'hon. Perrier

Montréal, 28 (D.N.C.) — M. Paul Larose, officier rapporteur de l'élection complémentaire qui a eu lieu dans le comté de Terrebonne le dix novembre dernier, a présidé hier après-midi à la revision des rapports des sous-officiers rapporteurs. Il a déclaré que l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province dans le cabinet Godbout, a obtenu une majorité de 970 voix.

Dans Chicoutimi

Chicoutimi, (DNC) — Au mois d'août 1940, la population de notre région a augmenté de 307 âmes par le seul surplus des naissances sur les décès. Il y a eu dans les trois comtés 407 naissances, 166 mariages et 100 décès, dont 29 d'enfants en bas d'un an. Voici le détail pour chaque comté:

Chicoutimi : 224 naissances, 88 mariages, 63 décès, dont 22 d'enfants de moins d'un an.
Lac-St-Jean : 69 naissances, 25 mariages et 12 décès.
Roberval : 114 naissances, 53 mariages et 25 décès.

Un contrôleur

OTTAWA, 28. — (D. N. C.) — L'honorable C.-D. Howe a annoncé aujourd'hui que M. David-B. Carswell, directeur général de la division de la construction maritime des Munitions et Approvisionnements, a été nommé par arrêt- en conseil contrôleur de la construction de bateaux et des réparations de bateaux pour le Dominion du Canada. Le but de cette nomination, a dit M. Howe, est d'assurer que les facilités canadiennes pour la construction et la réparation de bateaux seront utilisées à leur maximum en vue de parer aux besoins de guerre présens et potentiels du Canada et de ses alliés.

RETRAITE FERMEE

MAISON N.-D. DU CENACLE

Du 3 au 6 déc., retraite pour jeunes filles.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651, rue St-Cyrille. Tél. : 9210.

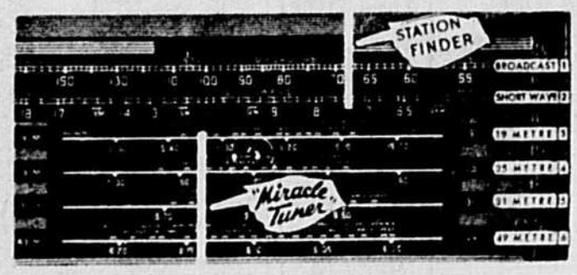
UN PERFECTIONNEMENT SENSATIONNEL EN T. S. F. QUI SUPPRIME LE DERNIER OBSTACLE A LA SYNTONISATION RAPIDE ET FACILE DES POSTES D'OUTRE-MER !

De FOREST RADIO

FAIT FUREUR DANS tout LE PAYS AVEC SON

"SYNTONISATEUR A ONDES COURTES MIRACLE"

10 fois plus aisé — 10 fois plus rapide
Sans augmentation de prix



● Le nouveau De Forest — avec son merveilleux "Syntonisateur Miracle à ondes courtes" — nous apporte un dispositif de réglage d'ondes courtes qui n'exige plus une précision infinitésimale. Révolutionnaire, pratique, sensationnel, ce séduisant récepteur ne revient pas plus cher que tout autre radio de premier ordre.

Le "Syntonisateur Miracle" n'est pas un simple perfectionnement. C'est un principe de réglage entièrement nouveau dont l'application **commence** là où **finit** l'expansion ordinaire des postes. Avec les autres appareils, l'expansion se fait sur une **partie** seulement de la bande d'ondes, tandis qu'avec le "Syntonisateur Miracle", elle se poursuit sur la bande d'ondes courtes tout entières, de 16 à 54 mètres. Il en résulte que les postes à ondes courtes sont captés **10 fois plus vite, 10 fois plus aisément** — en fait avec autant d'aise et de rapidité que pour les bandes d'ondes courtes ordinaires.

Des postes que vous n'avez jamais **entendus** sont désormais à votre porte, et c'est tout un nouveau monde de nouvelles étrangères et de divertissements qui s'ouvre à vous en un temps où, dans l'univers en ébullition fermentent des événements de grande importance pour tout le Canada.

Et, avec tous les avantages du "Syntonisateur Miracle", le prix du De Forest n'a **pas été augmenté.** Le De Forest vous offre tout ce qu'un bon radio a jamais pu fournir en rayonnement, sélectivité, sensibilité, puissance et richesse du son ET AUTRES AVANTAGES. Le "Syntonisateur Miracle" est une réalisation canadienne qui révolutionne la syntonisation sur ondes courtes.

Passez immédiatement chez le plus proche dépositaire De Forest, pour voir à l'oeuvre le dernier perfectionnement en T. S. F. En quelques instants vous passerez par toute une gamme d'émotions. Echanges négociés avec de généreuses remises. Grandes facilités de paiement. Achenez tandis que les prix sont bas.

IMPORTANT :

voyez les 2 aiguilles

Celle du haut sert à repérer les ondes courtes et celle du bas prolonge toute la bande de 6 à 18 mégacycles. Le repérage des postes étrangers se fait comme pour les locaux. Exigez les 2 indicateurs — ils identifient le De Forest — et le "Syntonisateur Miracle".

Réception d'Outre-Mer



"SYNTONISATEUR MIRACLE A ONDES COURTES" MODELE CONSOLE A 77/41

7 lampes avec le rendement de 9. Haut-parleur dynamique 12". Antenne à même. Amplificateur de basse automatique. Réglage par poussoirs. Contrôle continu du son. Raccords pour phonographe et télévision. Nouvelle lampe à faisceau. SEULEMENT $129.95

(5 lampes avec le rendement de 7, $94.95).

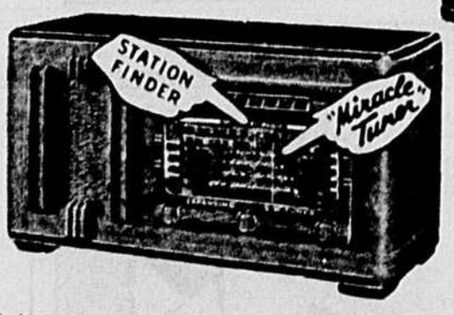
SYNTONISATEUR "MIRACLE" A ONDES COURTES

Modèle de table A07/41

Exactement le même mécanisme et les mêmes particularités que le Console, sauf pour la dimension et le haut-parleur SEULEMENT $89.95

(5 lampes avec le rendement de 7, SEULEMENT $65.95).

Réception d'Outre-Mer



Achetez un radio qui demeurera toujours nouveau DE FOREST

320 rue St-Joseph

C.-ROBITAILLE ENR
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES MEUBLES - POÊLES - REFRIGERATEURS

Tél. : 8167